



HAL
open science

L'architecture des villes d'eaux en France

Lise Grenier

► **To cite this version:**

Lise Grenier. L'architecture des villes d'eaux en France. [Rapport de recherche] 178/83, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Centre d'études et de documentation sur l'architecture métallique (CEDAM). 1983. hal-01908748

HAL Id: hal-01908748

<https://hal.science/hal-01908748>

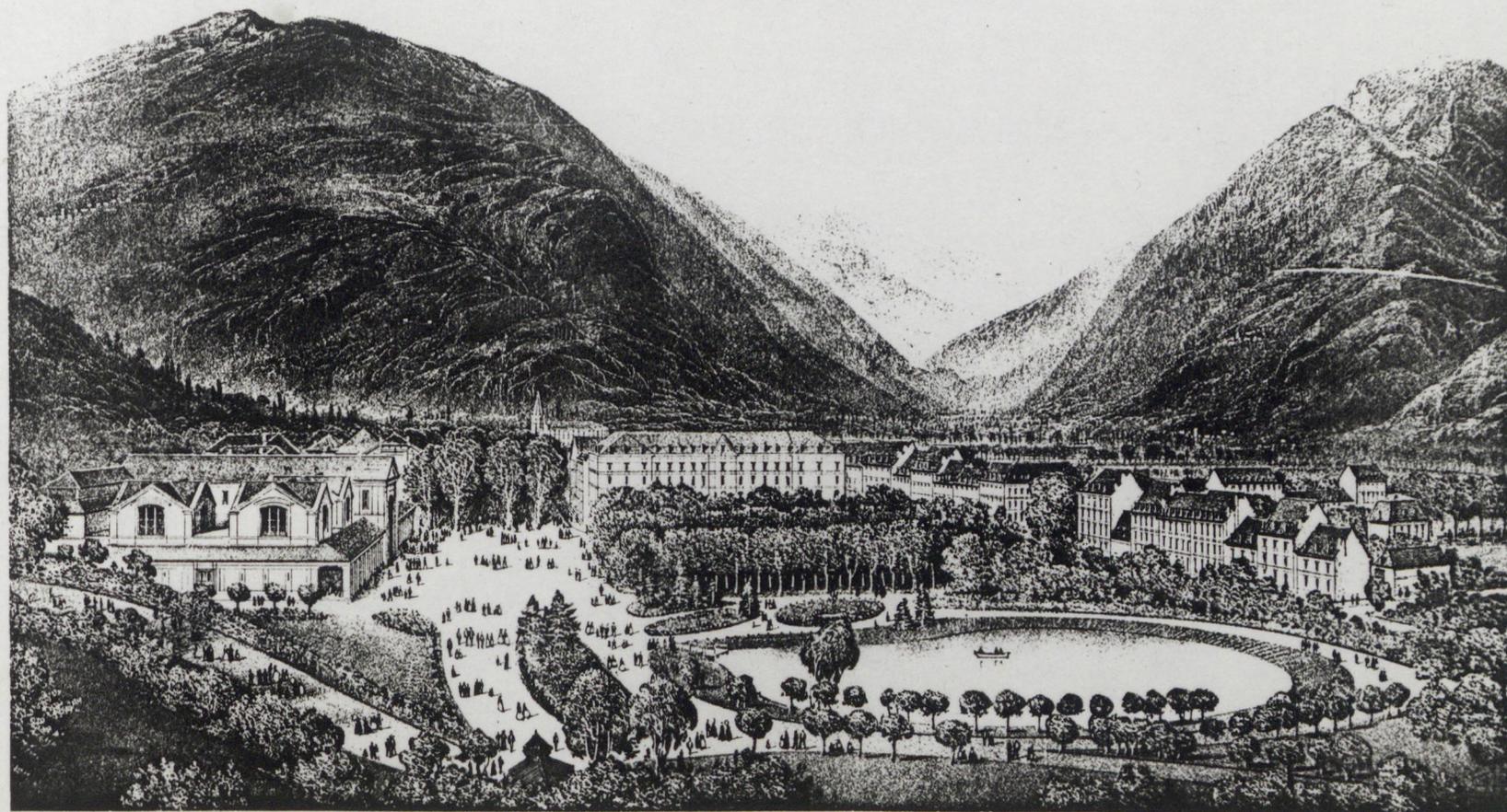
Submitted on 30 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

178

L'ARCHITECTURE DES VILLES D'EAUX
EN FRANCE



MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
NOUS TENONS A PENSER TOUT PARTICULIEREMENT
SECRETARIAT DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE

FRANCOIS CHAILLON
MURIELLE THIAU
VERONIQUE BARTHAN
L'ARCHITECTURE DES VILLES D'EAUX

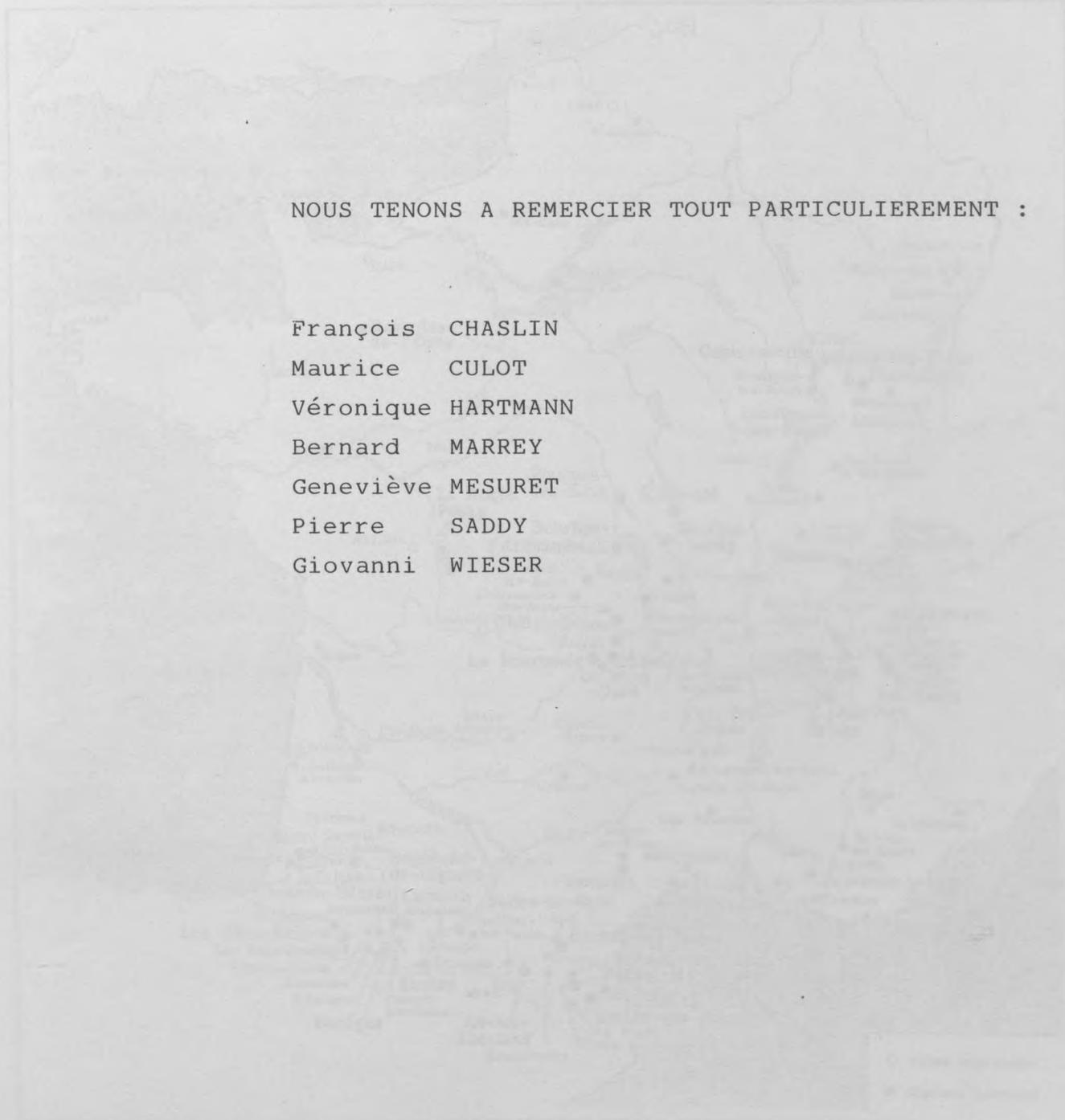
EN FRANCE

Contrat n° 80 01327 00 223 75 01

CHARGE D'ETUDE : LISE GRENIER

Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Architecture Métallique (CEDAM)

Mars 1983



NOUS TENONS A REMERCIER TOUT PARTICULIEREMENT :

François CHASLIN

Maurice CULOT

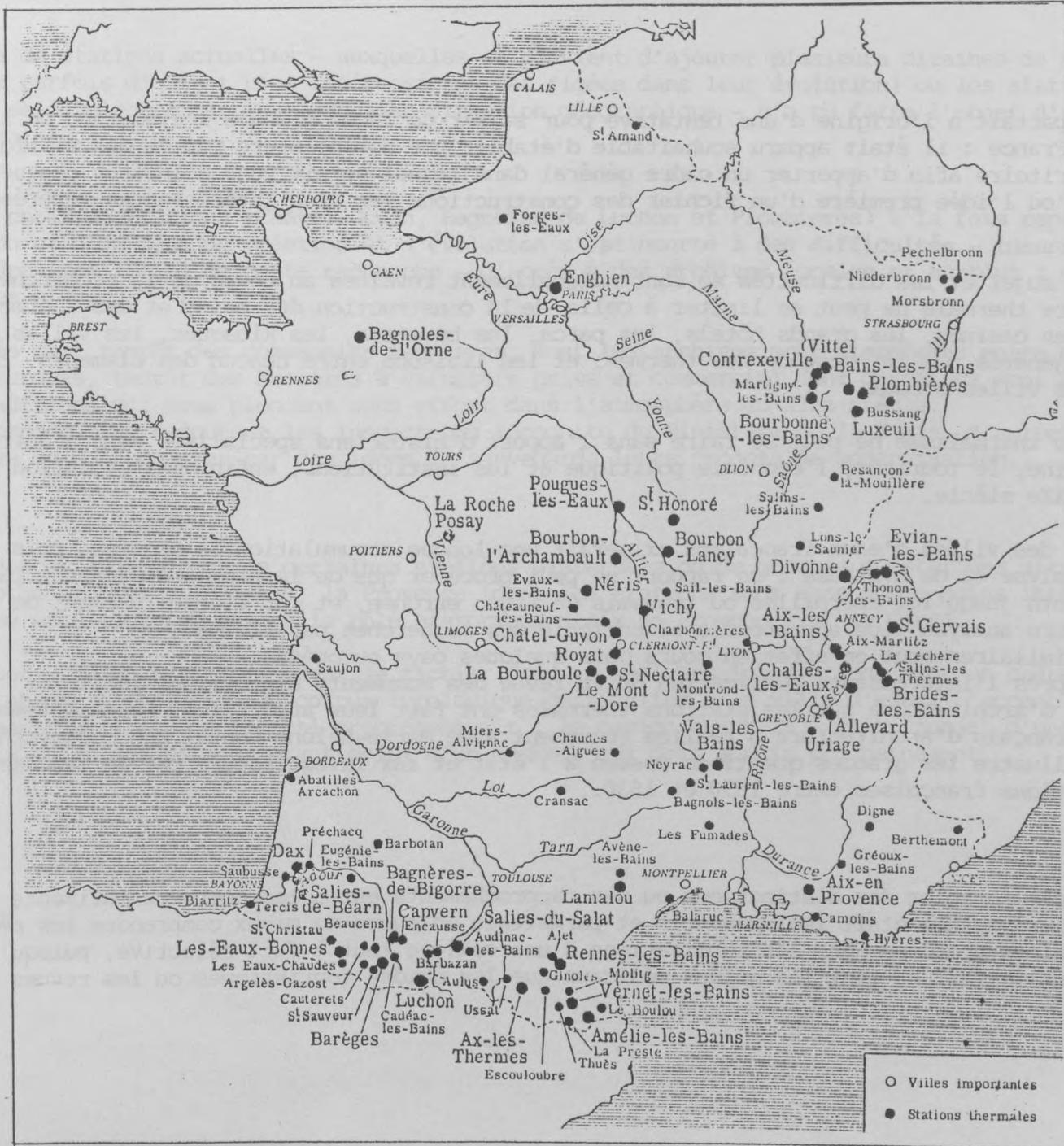
Véronique HARTMANN

Bernard MARREY

Geneviève MESURET

Pierre SADDY

Giovanni WIESER



AVANT-PROPOS

Cette étude partait à l'origine d'une tentative pour saisir de façon globale l'évolution de l'architecture thermale en France : il était apparu souhaitable d'établir une nomenclature rapide des stations thermales de notre territoire afin d'apporter un cadre général dans lequel serait venu s'insérer chaque étude plus localisée. D'où l'idée première d'un fichier des constructions les plus intéressantes repérées dans les villes d'eaux.

L'ampleur du sujet et les difficultés se sont naturellement révélées au cours de la recherche ; l'histoire de l'architecture thermale ne peut se limiter à celle de la construction des bains et des thermes mais concerne aussi bien les casinos, les grands hôtels, les parcs, les buvettes, les kiosques, les villas : les divers équipements générés par la présence des thermes, et les liaisons entre chacun des éléments. En un mot, la formation des villes d'eaux.

L'histoire du thermalisme ne peut se faire sans l'apport d'historiens spécialisés dans d'autres domaines tels que la médecine, le tourisme, l'économie politique et les institutions, enfin de l'évolution des idées du XVIIIe au début du XXe siècle.

Une histoire des villes d'eaux françaises exigerait une longue accumulation de données, puis un travail considérable d'analyse et de synthèse : ce rapport ne peut procéder que de la première démarche par un regroupement ardu d'éléments jusqu'ici éparpillés ou transmis de façon erronée, et par l'établissement de quelques jalons pour une future analyse plus approfondie et enrichie des recherches parallèles.

Des études similaires sont en effet en cours dans quelques pays européens.

En France, après l'intéressante publication de la revue des Monuments Historiques intitulée "retour aux sources", les diplômes d'architecture sur les stations thermales ont fait leur apparition. Le département Archives de l'Institut Français d'Architecture a réalisé récemment avec Marie-Hélène Contal une monographie sur Vittel qui soulève et illustre les grandes questions posées à l'état et aux investisseurs par le lancement ou le développement des stations françaises entre 1850 et 1930.

Afin de pouvoir formuler des distinctions ou des rapprochements entre les nombreux bâtiments de ces stations, un regard actuel était indispensable et permettait en outre de mieux comprendre les réalités constructives et urbaines abordées dans les publications d'une manière tout à fait sélective, puisqu'elles sont pour la plupart publicitaires, tant les guides médicaux que les guides touristiques ou les revues d'architecture.

La centaine de stations actuelles - auxquelles il convient d'ajouter plusieurs dizaines de stations désaffectées (et parfois d'autant plus intéressantes car figées dans leur évolution) ou les stations miniatures n'ayant pu se développer par leur mauvaise situation géographique - n'a pu faire l'objet d'un repérage dans sa totalité.

Un premier choix de stations (Châtel-Guyon, Bagnères de Luchon et Plombières) à la fois représentatives d'une région et d'un type de création et d'évolution s'est heurté à des difficultés - insurmontables dans le cadre très limité de cette recherche - d'accès à des archives locales et surtout à celles des sociétés des eaux.

Ces sociétés sont tantôt des compagnies fermières, dont les archives sont dispersées entre différents ministères, ou perdues, tantôt des sociétés à caractère privé et commercial dont certaines sont encore régies par des traditions qui vous plongent sans effort dans l'atmosphère du XIXe siècle. Quelques responsables redoutent les inspecteurs incognito du Ministère de la Santé, d'autres les historiens susceptibles de contrecarrer par des idées de sauvegarde leurs projets de modernisation....

On a dû renoncer au repérage de certaines stations dispersées ou de groupes de stations situés dans des régions trop éloignées : l'Alsace, la Provence (dont les stations sont sans doute moins intéressantes du point de vue architectural malgré le rôle historique d'Aix en Provence) et la Corse.

Précisons enfin qu'un texte précédent le fichier fournit quelques informations pour un cadre historique général et aborde l'évolution du corpus typologique particulier à la ville d'eaux. L'accent a été mis volontairement sur l'espace thermal proprement dit : le casino ayant déjà fait l'objet d'une recherche CORDA, et le thème des palaces étant celui d'un ouvrage qui doit sortir prochainement.

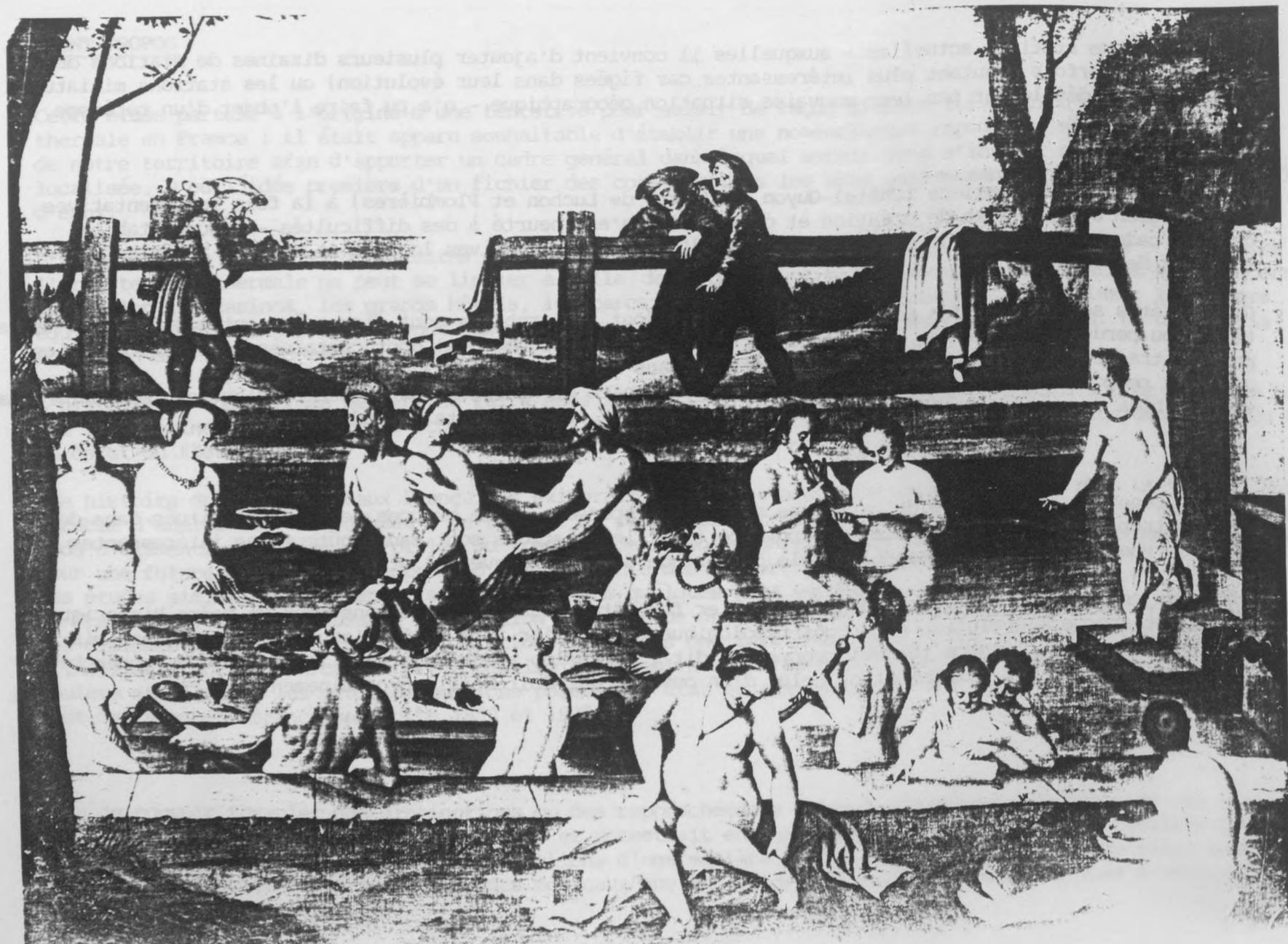


TABLEAU DE HANS BOCK : "DAS BAD ZU LENK" (Musée de Bâle)

"Les sources augmentent le nombre de divinités
et font surgir des villes"

(Pline. Hist. Nat. Liv. XXI, chap. II)

PROLEGOMENES

Les vertus thérapeutiques de certaines eaux auront depuis l'Antiquité divisé le monde en deux clans : les mordus et les incroyants. Mais il faut reconnaître qu'une fois atteints par la maladie, nombre de ces derniers iront rechercher les bienfaits des eaux, jusqu'au sceptique professionnel comme Montaigne qui parcourut "quasi tous les bains fameux de la Chrestienté" pour se soigner.

Quant à notre héritage des traditions antiques concernant notre rapport avec les eaux, deux civilisations se confondent dans notre mémoire contemporaine : la civilisation des Sources, liée pour nous au monde gaulois, et la civilisation des Thermes, celle de la société urbaine de la République romaine. L'une avec ses cultes mystérieux rythmés sur une nature à domestiquer quotidiennement et avec ses usages empiriques. L'autre avec ses édifices grandioses et ses raffinements dans la pratique des eaux.

Bien que réduites ici au schématisme le plus hardi, ces deux influences se retrouvent constamment et souvent de façon indissociable dans l'histoire du thermalisme français : fonction curative et religieuse d'une part, fonction sociale de détente, de divertissement et de rencontre d'autre part.

GENESE DU THERMALISME EN FRANCE

Quelques siècles après la chute de l'Empire romain, les villes thermales gallo-romaines et leurs superbes établissements disparaissent, soit par destructions au cours des Invasions, soit par défaut d'entretien. La vie thermale ne se relève que très lentement à partir du Ve siècle, avec la restauration de Plombières par le Prince Ambon, puis celle de Luxeuil par Charlemagne.

Une institution nouvelle, l'Eglise, qui dans un premier temps a contribué à la désaffectation des bains, s'y intéresse à nouveau, d'abord pour substituer ses saints aux divinités, ensuite pour moraliser leur usage en faisant primer l'aspect médical.

Au cours du Haut Moyen-Age, des ordres monastiques vont prendre en charge l'exploitation des eaux minérales, le plus souvent propriété des suzerains du pays. Ainsi en 925, le Comte Raymond donne à l'abbaye de Saint-Savin "la vallée de Cauterets, à condition que les moines y élèvent une église à St Martin et y conservent toujours des cabanes convenables pour des baigneurs." (cité par le Dr Chabrol)

En fait, il ne s'agit pas d'une véritable exploitation : les moines reçoivent simplement des aumônes en échange d'abris rudimentaires. Certains religieux d'origine noble attirent parfois à la suite de leur famille une clientèle riche et nombreuse.

Dès le XIII^e siècle, l'accueil des indigents devient la préoccupation première du clergé. Les Dames du Chapitre de Remiremont possèdent les Bains de la Reine à Plombières ; les Capucins ceux de Bade, d'Aix la Chapelle, de Spa et de Forges. Les Célestins sont installés à Vichy etc...

Les seigneurs manifestent alors un regain d'intérêt pour leurs propriétés où se situent les sources minérales et effectuent de multiples tractations.

Les baigneurs les plus fortunés sont reçus dans des hôtels tenus par des laïques. Le roman de Flamenca, écrit à cette époque en vers occitans a laissé une description d'un de ces hôtels apparentés aux grandes auberges de l'Antiquité : l'hôtel de Pierre Gui, à Bourbon l'Archambault, est pourvu d'installations de bains thermaux. Il peut recevoir cent personnes et autant de chevaux; les écuries occupant la plus grande partie du rez-de-chaussée avec une vaste salle commune remplissant les fonctions de vestibule, cabaret, salle à manger et cuisine.

"Dans chaque bain jaillit de l'eau chaude et de l'eau froide ; chacun est clos et couvert comme une maison et il s'y trouve des chambres tranquilles où l'on peut se reposer et se rafraîchir à son plaisir."

XIV^e et XV^e siècles : époque de déclin pour les bains thermaux qui représentent un risque supplémentaire d'épidémie, alors que l'Europe est déjà gravement atteinte. Cependant, à Aix en Provence, les religieux de l'Observance s'installent en 1464 et exploitent leur grande piscine d'eau chaude comme établissement privé.

Le XVII^e siècle est celui de la véritable renaissance des stations thermales qui deviennent pour ainsi dire des panacées aquatiques.

Les installations balnéaires des hôtels s'avèrent insuffisantes face au nombre croissant de baigneurs : on commence à se rendre dans des bâtiments extérieurs, les thermes, en chaise à porteurs.

Cette séparation du thermalisme et de l'hôtellerie s'opère parallèlement à une timide évolution du rôle des médecins. Jusqu'ici demeurés dans les grandes villes, ceux-ci commencent à s'établir dans les stations.

A la suite des seigneurs locaux, les grands personnages du royaume sont envoyés aux eaux par leurs médecins. et provoquent bientôt par leur passage la fortune de certains lieux.

Marguerite de Navarre vante dans son "Heptameron" les bains de Cauterets et "sa fange qui sont choses si merveilleuses que les malades abandonnés des médecins s'en retournent guéris".

Bourbon-Lancy, Pougues, Barèges et Aix en Savoie deviennent à la mode grâce aux séjours des rois Henri III et Henri IV.

La carte thermale de la France du XVII^e a pu être précisée par la découverte de manuscrits datant de cette époque : "De Balneis", de 1553, trouvé à Venise, qui donne de nombreuses indications sur Plombières (appartenant encore au Duché de Lorraine), et la "Générale Description du pays et Duché du Bourbonnais, par Nicolas de Nicolay, écrit en 1569.

Le Grand Siècle jouera sur la concurrence de trois rivales : Bourbon l'Archambault, Vichy et Forges les Eaux, dont la fréquentation est facilitée par l'organisation nouvelle du réseau routier et l'amélioration des autres moyens de communication : cochés d'eau et de terre, voiture-poste et malle-charrette.

Les stations thermales sont déjà réparties sur presque tout le territoire, mais les plus importantes se situent dans les régions plus aisément accessibles à la Cour Royale.

Néanmoins les bains des Pyrénées progressent de leur côté sans discontinuer, grâce principalement à la clientèle princière venue d'Espagne et de Navarre.

Mademoiselle de Scudéry se rend à Montferrin, l'ancienne ville d'eaux de Charlemagne dans les Pyrénées, ce qui nous a valu la description du bain des Thermopyles.

Figure 18.



Figure 19.



Manière dont le Malade
enfermé dans l'Etuve reçoit la
Douge

L.F.

Manière de donner la
Douge au Malade sorti
du Bain.

L.F.

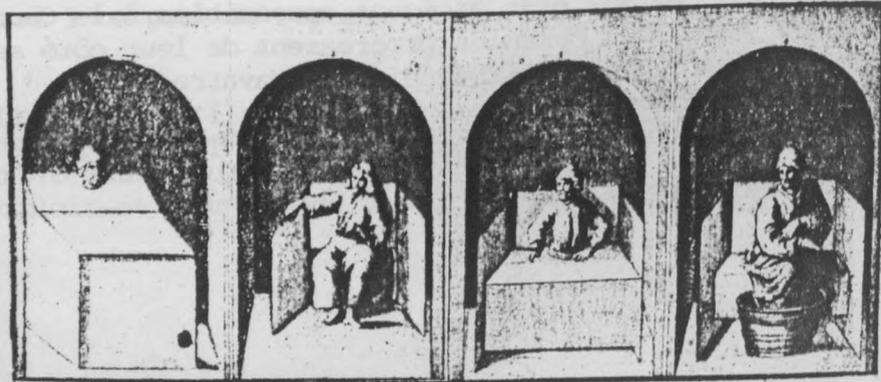
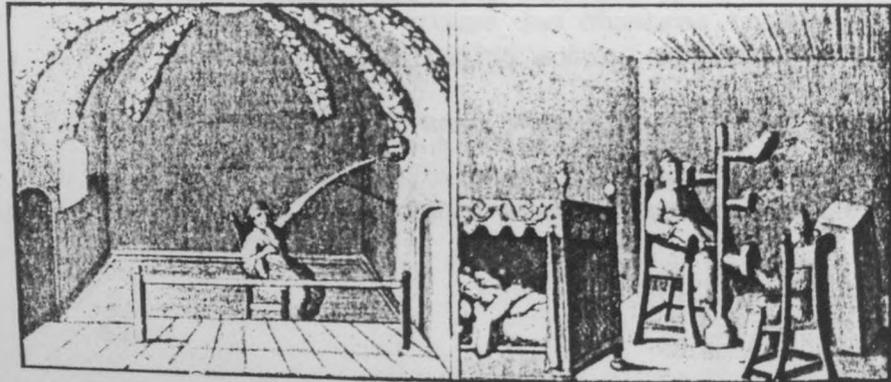
LA DOUCHE AU XVIIe SIECLE



Voicy, à Plombières, en Lorraine,
Source vraiment très miraculeuse,
Qui, triomphant de tous vêts
Vaut à mainte femme bréhaïne,
Fils bien dru & fille angélique,
Mais n'en faut pas moins bons maris!
Et cy voyez tant d'ex-voto
D'époux heureux, non plus maris!

Propriété exclusive de la Compagnie des Thermes de Plombières.

BAINS MEDICAUX AU XVIIIe SIECLE



RICHESSSES THERMALES ET INTERETS D'ETAT

L'équivoque sera toujours présente et entretenue quant à l'exploitation de cet élément naturel jaillissant de la terre qu'est l'eau minérale - thermale si elle est chaude - qui aurait pu d'ailleurs engendrer un système similaire à l'exploitation d'une substance comme le sel.

Ambiguïté soigneusement cultivée par les médecins qui sous couvert d'une surveillance des eaux instaurée pour le bien public, sont en fait les premiers à en faire véritablement commerce en créant des établissements qui ne sont ni publics, ni privés, ni des hôpitaux ni des lieux de soins réservés à des privilégiés.

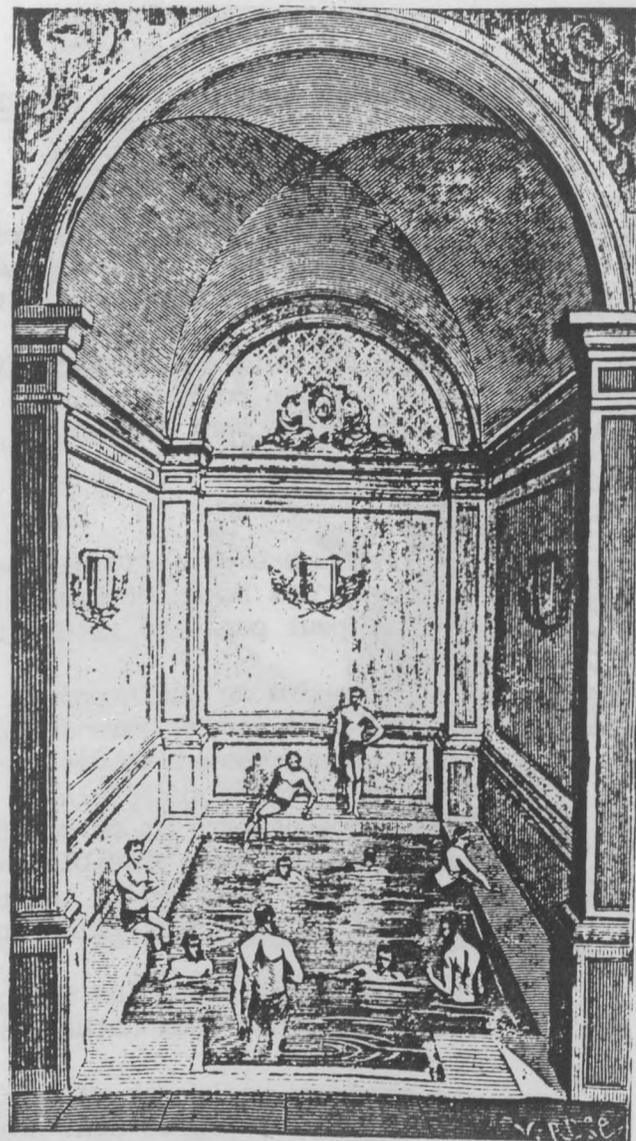
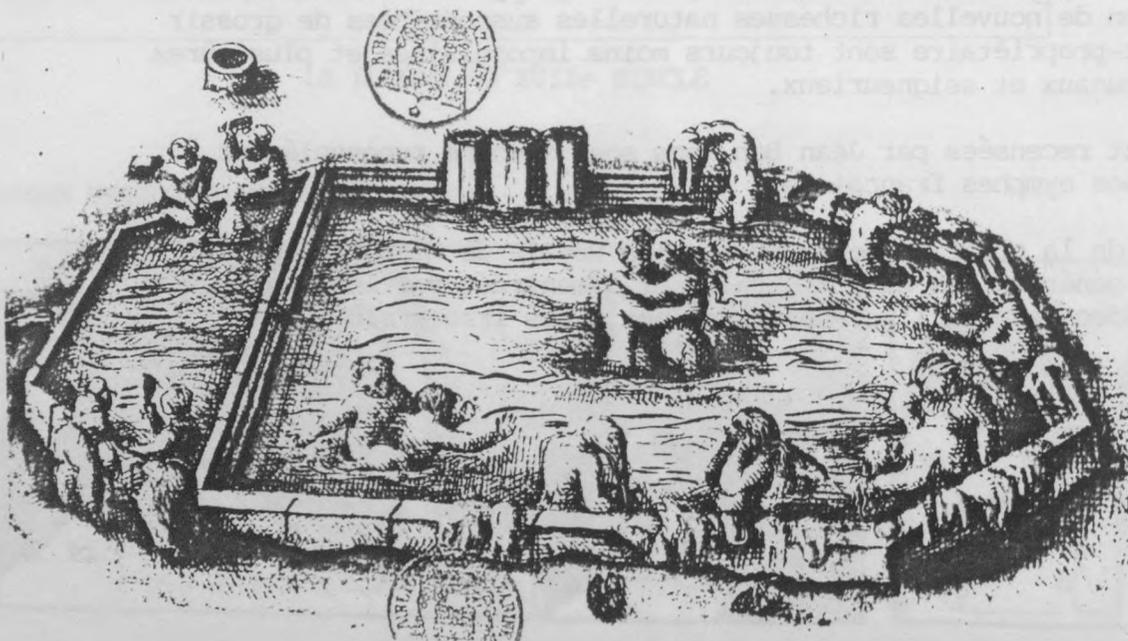
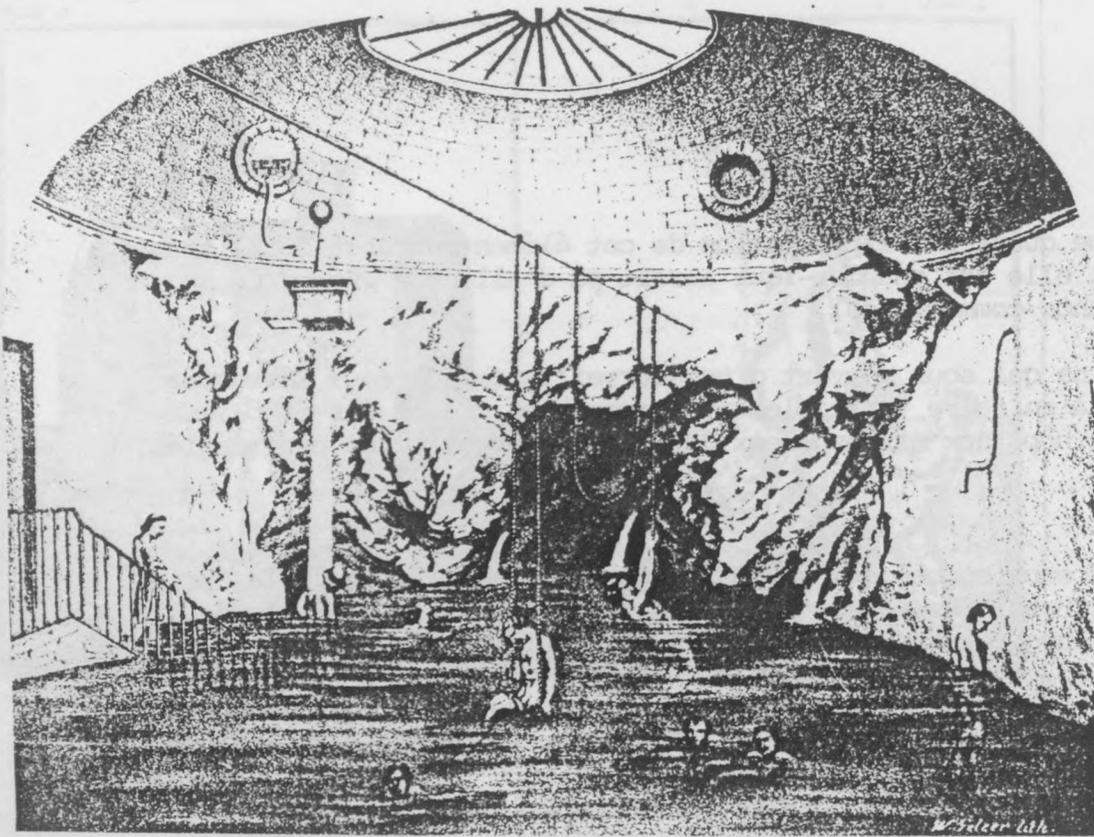
La première emprise légale des médecins sur ces eaux commence le 23 mai 1605 avec la création de la Surintendance des Bains et Fontaines du Royaume, par Henri IV. Lorsqu'il se manifeste alors, le contrôle de l'état peut paraître issu d'intentions purement hygiénistes concernant la collectivité.

Sous l'ordre du Surintendant Général (charge rattachée à celle de premier médecin du roi), les Intendants, élèves ou médecins amis du Surintendant, doivent recenser les sources, en étudier la composition, assurer leur protection et en découvrir de nouvelles.

A côté de cette surveillance médicale à une époque où l'on redoute toujours une épidémie, à côté d'une assurance d'ordre et de bon fonctionnement mis au service des baigneurs, il s'agit pour l'état de s'introduire le plus tôt possible dans l'exploitation de nouvelles richesses naturelles susceptibles de grossir les caisses du Trésor : les revenus de l'état-proprétaire sont toujours moins impopulaires et plus sûres que les taxations établies sur les biens communaux et seigneuriaux.

La même année 1605, les sources minérales sont recensées par Jean Bon dans son "Mémoire renouvelé des merveilles des eaux naturelles en faveur de nos nymphes françaises".

La place du praticien va s'affirmer à partir de la création de la Commission Royale de Médecine en 1772. Trois de ses membres sont nommés inspecteurs généraux des eaux minérales et démontrent par leur rapport et leurs publications le rôle fondamental des médecins dont l'ascension devient alors irréversible.



PISCINE A LAMALOU-LE-HAUT

LES BAINS DE BOURBON L'ARCHAMBAULT
DONNES PAR NICOLAS DE NICOLAY EN 1569

DU XVIII^e SIECLE A LA RESTAURATION : LES PREMICES DE L'ECLOSION

On assiste, tout au long du XVIII^e siècle à un nouvel essor des stations thermales. Dans les Pyrénées, après Bigorre, Barèges est développé par une dynastie de médecins. Les principaux hôpitaux militaires thermaux sont fondés à cette époque : Bourbonne les Bains en 1702, puis Amélie les Bains, Barèges et St-Amand en Flandres. Celui de Vichy ne sera ouvert qu'en 1847.

En dépit de cette poussée du thermalisme, les stations les plus fréquentées, celles des Pyrénées, Bourbon l'Arcahmbault, Vichy, Forges les Eaux et Plombières, ne possèdent qu'un très humble établissement de bain, parfois plusieurs petits bâtiments dispersés dans un bourg. Une exception : Luxeuil, dans les Vosges, aura droit à la construction de thermes d'une certaine importance achevés en 1769.

Le regain d'intérêt pour la conception des édifices thermaux - dont la typologie est maintenant reconnue à part entière - semble alors consacré par le concours du Grand Prix d'Architecture de 1774 organisé par l'Académie Royale et portant sur le thème "des Bains publics d'eaux minérales".

Les projets de construction qui apparaissent après cette date sont assez ambitieux, quoique d'une échelle plus modeste que celle des exercices de style des élèves architectes, et plus détachés des modèles antiques - tels ceux du sculpteur Cauvet pour Aix en Povençe (1780), ou ceux de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Le Bourgeois pour Bagnères de Luchon (1784). Mais à peine entamée, la réalisation de ces projets sera interrompue par la Révolution, puis abandonnée.

L'un des très beaux projets de Pierre-Adrien Pâris, architecte des Menus Plaisirs, pour Bourbonne les Bains sera, quant à lui, complètement dénaturé par l'entrepreneur au cours des travaux d'exécution.

Ces architectes de la fin de l'Ancien Régime ne pouvaient ignorer l'oeuvre d'agrandissement et d'embellissement entreprise par John Wood dans la ville d'eaux de Bath.

Pourtant le développement urbain - combien important et débattu à cette époque - semblait encore secondaire au yeux des responsables des établissements thermaux ou des seigneurs, parrains et bienfaiteurs : la majorité des bâtiments étaient situés assez loin du noyau villageois, au lieu d'émergence des sources, et l'on avait seulement eu le souci, dès le XVII^e siècle de faire planter de modestes rangées d'arbres baptisées pompeusement "promenades".

Deux créations, dues à des hommes politiques et non à des techniciens, dépasseront par leur envergure ce type de simple promenade dont elles étaient pourtant issues.

Il s'agit d'abord de l'initiative prise en 1765 à Bagnères de Luchon par l'Intendant de la Généralité de Gascogne, le Baron d'Etigny, de relier malgré l'opposition des habitants, le quartier des bains à l'ancien bourg par une double allée plantée. Mais les constructions ne viendront s'implanter qu'après la Révolution le long de cette avenue, mère de plusieurs voies nouvelles vers 1808.

L'autre intervention est celle de Napoléon Ier à Vichy que l'on attribue souvent à Napoléon III : si sa décision ne procède peut-être pas d'un véritable projet, c'est pourtant sous son autorité qu'un décret autorise en 1812 l'aménagement du parc situé devant les thermes ; lequel sera agrandi et deviendra célèbre sous le Second Empire.

C'est aussi en 1812 que le gouvernement de l'Empire adopte un plan d'embellissement des thermes et de la ville d'Aix les Bains, non réalisé à cause de la guerre.

Nombreux sont donc les projets restés dans les cartons après l'Empire, non seulement pour des raisons budgétaires mais aussi parce que l'usage des bains et par conséquent la conception même des bâtiments thermaux est en passe de se transformer radicalement.

Une décision essentielle dont on ne mesurera la portée qu'un peu plus tard avait été prise par Napoléon Ier : un décret impérial de 1806 autorisait les jeux de hasard "pour les lieux où il existe des eaux minérales et pendant la saison seulement" et commençait à transformer le type de clientèle qui se rendait aux eaux non plus tant pour se soigner que pour se divertir.

L'exemple étant donné par la soeur de l'Empereur, Pauline, qui se ruinait au jeu à Aix les Bains.

Réquisitionnées durant la Révolution, les sources ont été par la suite remises soit à des particuliers, soit à des communes, soit à des sociétés fermières dont certaines subsistent aujourd'hui sous différents statuts comme Aix les Bains (la première des stations françaises), Néris, Vichy, Bagnères de Luchon, Luxeuil..., et qui assurent l'exploitation au profit de l'état.

Mais la redistribution de ces richesses thermales ne sera pas toujours aussi claires comme l'illustre la longue controverse entre l'état et les communes des vallées pyrénéennes pour obtenir la jouissance des établissements thermaux de cette région : un décret de 1808 attribua l'exploitation de ces établissements à un organisme d'état appelé "Conseil d'administration générale des eaux thermales et hospices réunis des Pyrénées". L'idée du préfet Chazal était de créer un ensemble thermal à l'échelle impériale autour des établissements de Bagnères, qualifié d'hospice principal.

Sous la Restauration, le visage des stations thermales semble peu changé : ce sont les séjours des princes et des grands personnages qui donnent toujours le ton et favorisent, conjointement à l'atmosphère de paix qui s'est installée depuis 1815, l'augmentation régulière du nombre des baigneurs.

Les établissements de bains, de taille très réduite et sans organisation, sont rapidement débordés par une clientèle qui se montre insatisfaite.

Devant ce besoin impératif d'améliorations, le Gouvernement instaure par une Ordonnance Royale de 1823 la première véritable réglementation de Police des Eaux.

Nombre de personnages royaux continuent d'aller chercher la guérison dans de toutes petites stations : Madame la Dauphine, la duchesse d'Angoulême, habituée de Bagnères de Bigorre, de Vichy et de Néris les Bains, y fait construire de nouveaux établissements dont les projets (entre 1823 et 1830) confiés aux architectes départementaux sont méticuleusement contrôlés par le Conseil des Bâtiments Civils.

Les pouvoirs centraux de l'architecture commencent en effet à regarder plus attentivement cette typologie encore vaquissante de constructions utilitaires et incitent les intervenants locaux à les considérer comme des bâtiments publics et leur conférer une silhouette adéquate, sans pour autant donner les règles formelles par lesquelles y parvenir.

Gourlier, Biet et Grillon se font l'écho de cette tendance dans leur album contemporain de celui de Durand, "Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du XIXe siècle Paris, 1825 : "Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des sources, et principalement celles qui appartiennent aux communes ou aux autres administrations locales, avaient été négligées, ou exploitées dans des établissements d'une disposition peu convenable ; mais depuis un certain nombre d'années, ces administrations ont reconnu que l'intérêt bien entendu des localités leur faisait un devoir d'imprimer à ces établissements le caractère d'édifices publics".

MONARCHIE DE JUILLET : UNE PREMIERE GRANDE CAMPAGNE DE CONSTRUCTION

En gestation depuis l'Empire, le premier véritable "boum" thermal se produit sous le règne de Louis-Philippe grâce à un concours de circonstances très favorables.

Le développement du commerce et de l'industrie, l'évolution technique et scientifique, la révolution des transports qui s'annonce déjà avec les premiers chemins de fer, enfin les profonds changements sociaux et la montée de la classe bourgeoise cherchant à s'affirmer par un mimétisme des coutumes aristocratiques, tout se conjugue pour parvenir à cet essor spectaculaire du thermalisme.



Manière de doucher un malade qui ne donne pas de pour-boire.

La douche fut inventée en 1584 par Pidoux.
Elle semble dériver d'une coutume en faveur à Ladédémone : l'aspersion après les jeux.
Au XVIIe siècle, dans certaines stations, une fontaine placée à l'étage supérieure renversait un bac d'eau sur la tête du malade placé en-dessous.

A Vichy, le bac était rempli d'une quantité d'eau plus ou moins grande et hissé par de grosses cordes à la bonne hauteur. La partie inférieure du bac était percée d'un orifice laissant passer l'eau. Celle-ci tombait avec beaucoup de violence et les malades plaçaient sur leur tête un chapeau pointu en fer blanc qu'ils enfonçaient jusqu'aux épaules.

La lance date de la moitié du XVIIe siècle.



Le nombre des buveurs d'eaux va se multiplier par milliers. Les eaux minérales ne sont plus l'affaire des princes mais celle de l'Etat : elles intéressent des ministres comme Adolphe Thiers ou Cunin-Gridaine, ministre du Commerce et de l'Agriculture et par là directement concerné par l'exploitation des sources.

Si l'hydrologie, l'étude de la composition des eaux, continue à se développer dans le milieu médical (mais ne fera l'objet d'un premier cours qu'en 1854), les techniques de captage des eaux minérales sont de leur côté considérablement améliorées par les recherches des ingénieurs des mines, en particulier celles d'un pionnier, l'ingénieur en chef Jules François, que l'on retrouve presque à chacune des naissances ou agrandissements de bâtiment, dans ce vaste chantier thermal qui s'étale de 1830 à 1850.

Chargé du Service des Eaux minérales de la France, Jules François publiera de 1860 à 1876 de nombreux ouvrages relatifs au problème du captage à la suite de ses travaux qui commencent sous Louis-Philippe : on le verra intervenir à Bagnères de Luchon, Ussat, Avesne, les Eaux Chaudes, les Eaux Bonnes, Saint-Honoré les Bains, Aix les Bains etc... Sa participation est citée soit comme ingénieur, soit en tant que constructeur des thermes.

L'IMPULSION DONNEE PAR NAPOLEON III : LA CREATION DES VILLES D'EAUX FRANCAISES

Cinq ans après le début du règne de Napoléon III, on peut mesurer le bond considérable franchi depuis trente ans dans la fréquentation des villes d'eaux : 30.000 personnes en 1822, 93.000 en 1852 , et 140.000 en 1855.

Cette progression si soudaine est-elle directement liée aux interventions de l'Empereur en faveur du thermalisme ?

Responsable de l'économie française et connaissant bien l'Allemagne, Napoléon III a saisi l'enjeu du développement commercial de certaines villes dévolues entièrement au divertissement pour contrebalancer la morsure de l'industrie et de la course capitaliste dans l'harmonie d'une vie urbaine dévorante.

Il a visité ces villes d'eaux allemandes où l'on accourt de toute l'Europe pour s'adonner au jeu.

Il faut donc créer en France une ville d'eaux d'envergure internationale qui puisse , par un lancement retentissant, attirer la clientèle des rivales étrangères.

L'avenir médical de la pratique des eaux minérales n'est pas non plus à négliger comme le sait pertinemment l'Empereur qu'on tente de soigner par des cures effectuées d'abord à Plombières. C'est là qu'il commence à appliquer une politique thermale en agissant à plusieurs niveaux.

L'essentiel est de fournir au bourg rural qu'est encore la station thermale française les bases de départ d'une croissance urbaine en y traçant une ou deux voies principales, en aménageant une promenade et en édifiant un nouveau bâtiment de bains. La gestion des sources et des établissements thermaux sera confiée à des concessionnaires qui prendront en charge d'importants travaux d'assainissement et d'embellissement.

Grâce à des fonds provenant en grande partie des ministères, sont édifiés des équipements publics tels qu'église ou gare ferroviaire. Il est en effet indispensable d'améliorer par l'arrivée d'une ligne de chemin de fer l'accès à ces stations souvent perdues dans la montagne.

Pour accélérer les progrès du chemins de fer, Napoléon III n'hésite pas à soutenir les spéculateurs et les entreprises qui utilisent l'épargne de toutes les couches de la population, créant ainsi au départ de vifs mécontentements parmi les notables; ceux-ci obtiendront par la suite des concessions sur les lignes secondaires.

Les infrastructures une fois mises en place, il faut susciter la venue des baigneurs en fabriquant un effet de mode : la présence de la cour impériale et de plusieurs hôtes princiers étrangers offre déjà

Mais on organise aussi des réjouissances quotidiennes pour distraire les nombreux accompagnateurs des curistes.

Bien qu'autorisé en France depuis 1806, le jeu de hasard ne connaît pas le même succès qu'en Allemagne, en particulier Baden-Baden, la "capitale d'été de l'univers"...Jusque vers 1860, le casino est pour ainsi dire inexistant : des "salons" sont aménagés à l'intérieur de l'établissement thermal pour la lecture, le jeu ou les concerts et les bals.

Afin d'attiser la curiosité française et étrangère, Napoléon III élit tour à tour plusieurs villes d'eaux (Plombières, Vichy, St Sauveur) pour ses rencontres diplomatiques secrètes.

Désormais bien engagé, le développement mondain du thermalisme s'accompagne d'un intérêt grandissant du monde scientifique médical pour une meilleure connaissance de l'action thérapeutique des eaux minérales : en 1853 sont fondées la Société d'Hydrologie Médicale de Paris et celle du Midi. la presse thermale naît à son tour en 1858 avec la "Gazette des Eaux" qui paraîtra jusqu'en 1914 et encouragera la création de deux autres publications.

Les modestes mais fondamentales interventions de Napoléon III à Plombières seront reprises et amplifiées à Vichy, jusqu'à figurer dans un décret de 1861.

La promenade est maintenant un vaste parc; huit routes thermales sont créées au lieu d'une; un hôtel de ville s'ajoute à l'église et à la gare...

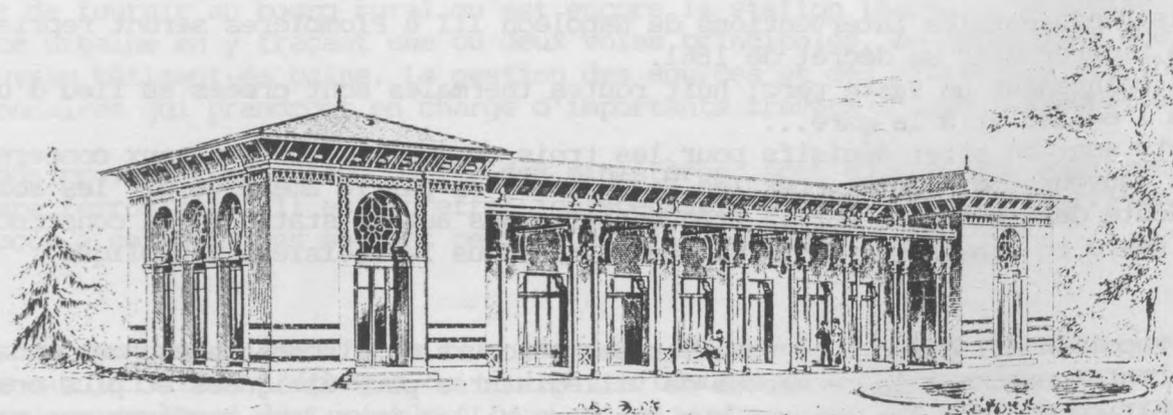
Si ces équipements sont en effet décisifs pour les trois ou quatre villes d'eaux concernées (outre Vichy, Plombières et St Sauveur, on peut compter les Eaux Bonnes en partie aménagée par les soins de l'Impératrice) et auront sans doute des retombées sur la fréquentation des autres stations, la construction thermale proprement dite reste en stagnation et ne reprendra que sous la Troisième République.

Reconnaissons à Napoléon III d'avoir su utiliser des concours de circonstances pour canaliser les besoins nouveaux de ses contemporains à la recherche de villégiatures plus éloignées et plus originales qu'un Montmorency, et d'avoir concentrer ses efforts sur quelques villes pour leur conférer une valeur d'exemple par leurs aménagements, et une dimension économique et touristique internationale (en ajoutant Biarritz à Vichy). La voie est tracée à la libre entreprise qui attaquera avec voracité le gâteau thermal après la guerre de 70.

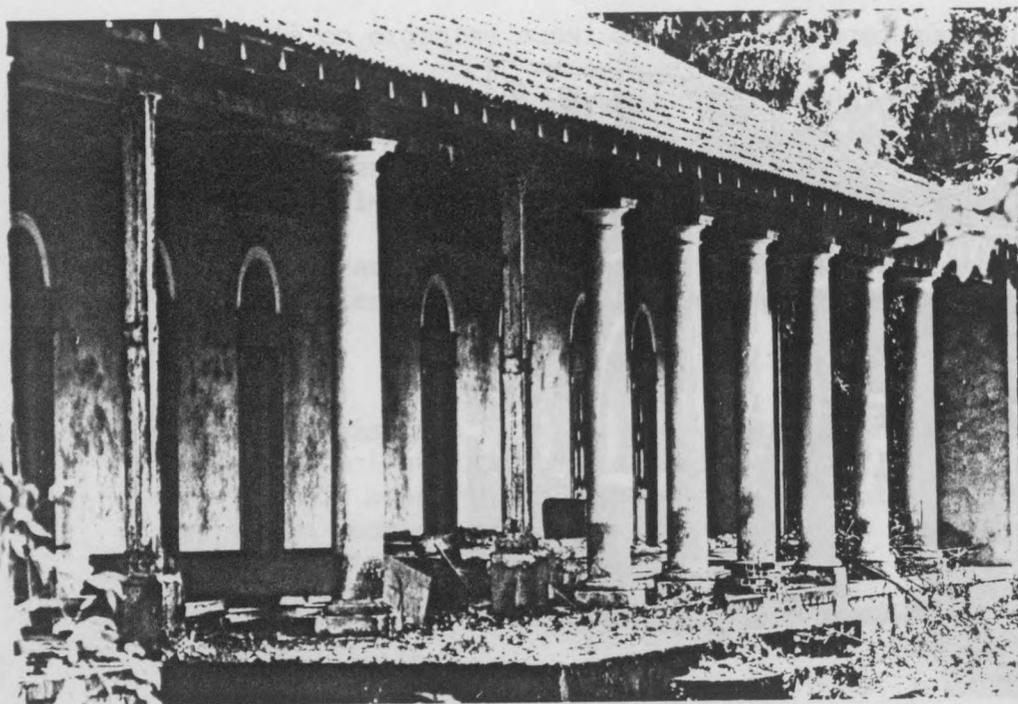


EST) 51 ROYAT. — Porteurs et donneuses d'eau. — LL

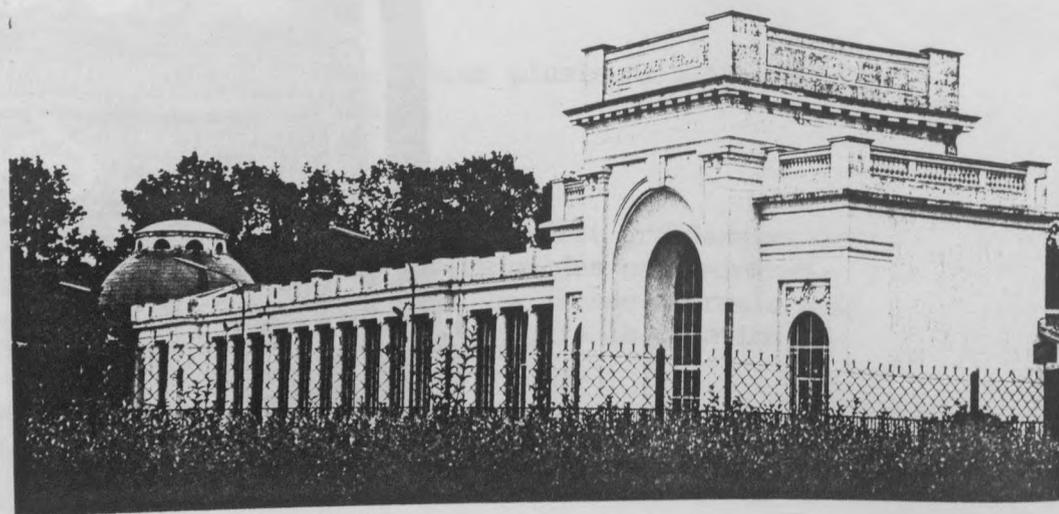
LES PROMENOIRS



VITTEL. 1884



GANTIES. VERS 1845



NANCY. VERS 1906

LES BAINS : RECHERCHE D'UN TERRITOIRE ET D'UN ESPACE

Pendant longtemps l'établissement thermal se voudra conçu comme un lieu clos et autarcique. Le terme d'"établissement" qui remplace au début du XIXe celui de "Bains" désigne bien la diversité de fonctions - déjà existante mais proclamée alors ouvertement - incluse dans la notion de bâtiment thermal : il ne s'agit plus d'espaces destinés aux seuls bains et douches comme pouvaient l'être les nombreuses et précaires constructions des XVIe et XVIIe siècles, mais d'édifices où les soins dispensés grâce aux eaux minérales sont indissociables d'une hygiène individuelle et collective favorisée par une flânerie solitaire ou un divertissement avec d'autres baigneurs.

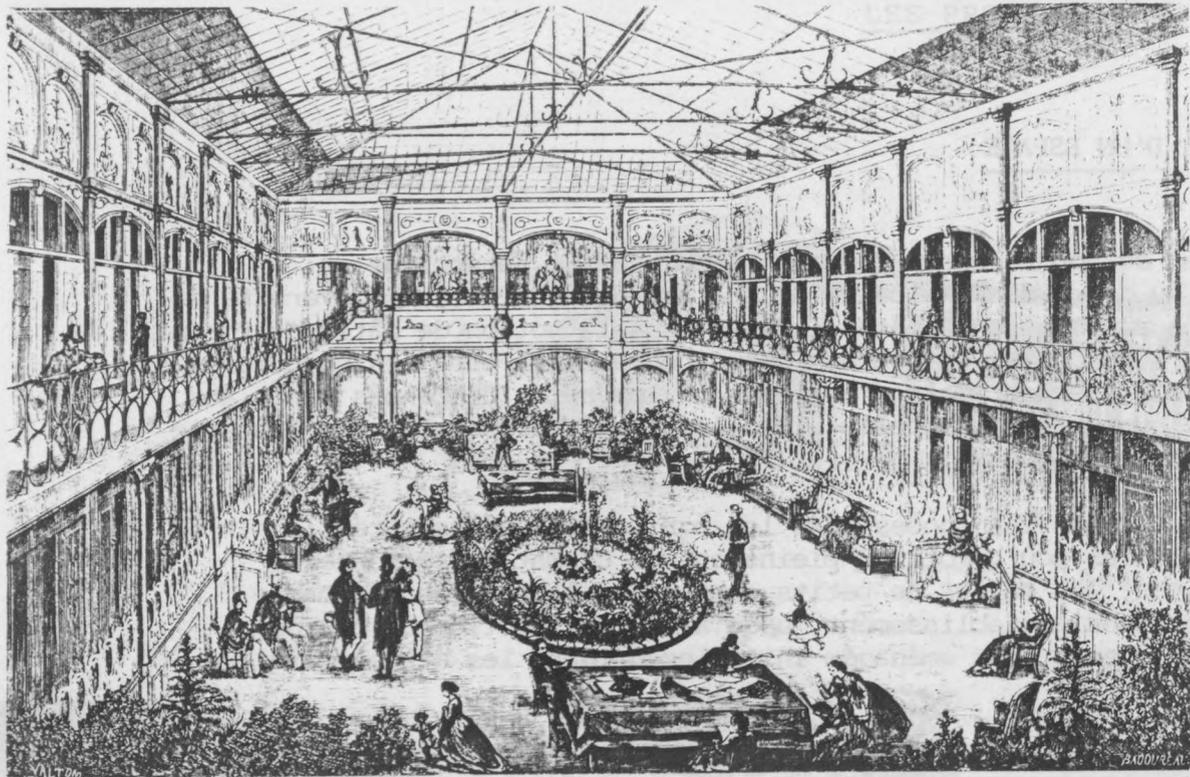
Dans un même bâtiment on peut ainsi trouver dans les années 1840 les équipements nécessaires :

- au repos ; parfois dans des salles adéquates pour profiter pleinement du climat exceptionnel.
- à la distraction ; dans les salons de thé, les salles de petits chevaux et le soir au spectacle (à Vichy la salle de spectacle est située dans l'établissement jusqu'à la construction du casino).
- au logement ; des chambres ou des appartements sont aménagés initialement dans les étages mais s'avèrent rapidement insuffisants.

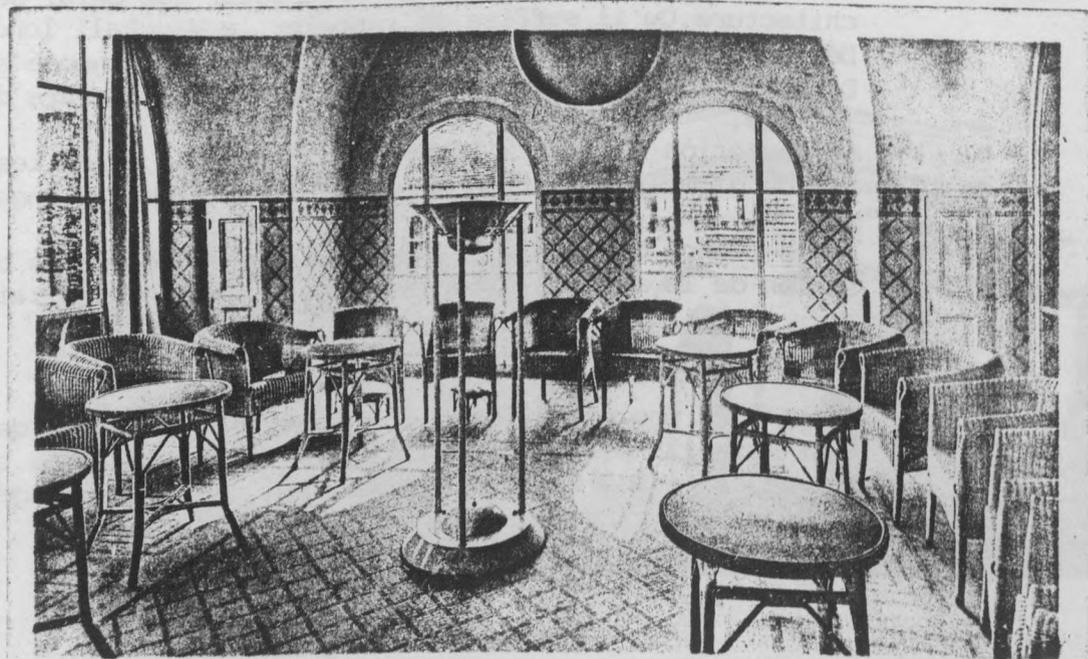
La fonction essentielle, complémentaire et inséparable de celle des soins, est ce qu'on pourrait appeler "la déambulation", terme plus restrictif que celui de "promenade" et impliquant davantage la notion d'architecture. Qu'il suffise de rappeler le Vauxhall londonien construit uniquement pour cette fonction. Déambulation à l'entrée, dans le grand hall dénommé aussi "salle des pas perdus". Déambulation dans les galeries en attendant l'heure de son bain ou en passant d'une salle de soins à l'autre. l'autre. Déambulation surtout à l'abri des portiques, dans les patio autour des piscines et des fontaines, dans le but de digérer sa potion ou verre d'eau minérale ingurgitée à la buvette.

L'importance des surfaces réservées à ces portiques ou galeries extérieures variera avec la spécialisation de la station, tournée davantage vers les traitements externes ou les traitements par absorption.

Quant à la programmation des espaces à l'intérieur des thermes, elle sera sujette à un balancement constant entre la place occupée par les salles de soins et les lieux consacrés à cette déambulation, suivant les modes et les idées fixes des médecins et des ingénieurs. Les architectes ayant la charge de l'articulation entre ces espaces.



SALLE D'ASPIRATION A ENGHEN. VERS 1863



223 PLOMBIÈRES-les-BAINS - Bain national - Salle d'inhalations
Robert Danis, arch. en Chef du Gouvernement

Les capacités d'investissement financier apparues principalement sous le Second Empire ne rencontreront un terrain d'entente et de volontés locales pour être exploitées qu'après la guerre de 70. C'est sans doute l'une des causes du retard de cette "fièvre thermale" des années 1880-1910, période à laquelle les Français se prennent d'un engouement général pour les villes d'eaux. A titre de comparaison, la Grande-Bretagne a déjà connu à cette époque là sa grande saison thermale et se trouve en pleine stagnation.

LA CONCEPTION DU BATIMENT THERMAL : LES ELEMENTS DE DEFINITION

De nombreuses contraintes conditionnent la construction de thermes. Les données techniques sont d'abord du domaine hydrologique : les bâtiments doivent être édifiés au plus près du jaillissement des sources minérales - et donc contre la roche - pour en garder toutes les propriétés. La morphologie du site est par conséquent déterminante. Le captage des eaux, le système de conduite et les retenues engendrent tout un maillage technique que l'on choisit de dissimuler ou au contraire d'exposer ouvertement : aqueduc et réservoirs sont parfois invisibles, parfois de véritables architectures intégrées à l'ensemble.

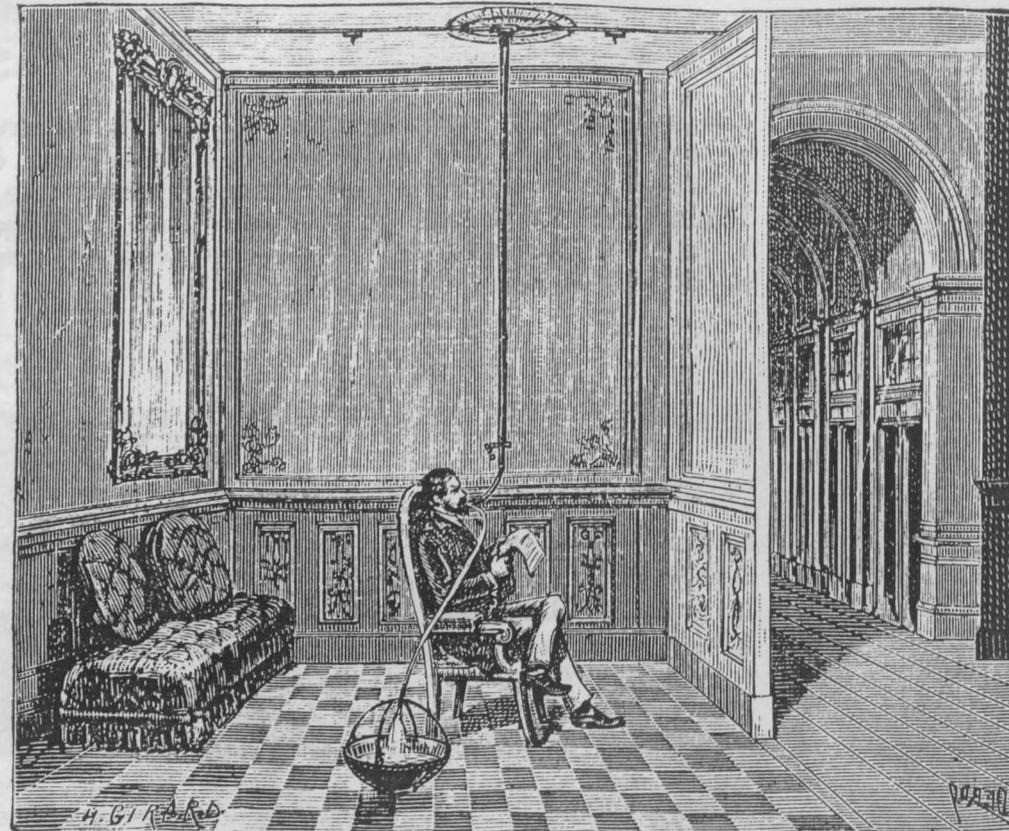
Pour la distribution intérieure, les contraintes sont encore du domaine hydrologique mais surtout d'ordre médical, selon les pratiques thermales. Ces pratiques se réduiront grosso modo jusqu'à la fin du XIXe siècle au bain et à la douche donnés souvent dans la même cabine, au soin des membres dans des étuves, à l'application de boue, à la respiration de vapeurs dans des vaporarium ou dans des salles "d'aspiration", enfin parfois aux exercices en piscine.

La division entre classes et sexes apparaîtra clairement au XVIIe siècle comme le montre le plan du Logis du Roy de Bourbon l'Archambault où le bassin extérieur est réservé aux pauvres, alors que le bâtiment lui-même est partagé en trois parties : pour les hommes, les femmes et les Capucins... On instaure au XIXe siècle une hiérarchie de classes, mais désormais est accordé le droit à toute personne payant de jouir des installations thermales. Des règlements différents selon les lieux autoriseront "certains" pauvres et les habitants ou médecins à en profiter gratuitement. En raison de ces différences de classe et de sexe, mais aussi de la densité de clientèle induite par le caractère saisonnier des soins, le problème majeure sera celui de la circulation intérieure.

Le souci de ne pas mélanger les sexes atteindra un seuil maximum dans la deuxième moitié du XIXe siècle avec l'esprit général de pudibonderie insufflé par l'Eglise dont le pouvoir est accru sous le deuxième Empire.



GARGARISMES A LUCHON



DESCRIPTION PAR GUY DE MAUPASSANT D'UN "D'UN DES PLUS TERRIBLES SUPPLICES PRATIQUES PAR L'INQUISITION, CELUI DE L'EAU", ou LE LAVAGE DE L'ESTOMAC DE CHATEL-GUYON.

Trois hommes sont enfermés dans la salle de souffrance. Un d'eux, coiffé d'un bonnet grec, vêtu d'un tablier blanc, grand et fort avec des traits durs, tient dans les mains une sorte de camisole de force en caoutchouc. C'est le valet de torture, l'aide du grand exécuteur. Celui-ci, en redingote, le chapeau sur la tête, barbu, l'œil tranquille, inspecte les instruments. Partout des conduits de plomb et des robinets de cuivre. Une

tige droite et menaçante descend directement du plafond, terminée par un bec assez semblable à ceux du gaz.

Un homme pâle, la face secouée de tressaillements, assis sur une chaise au milieu de l'appartement, regarde avec horreur autour de lui.

L'aide s'approche, saisit le patient, passe ses bras dans la cuirasse de caoutchouc, qui l'enferme et l'étreint. Une serviette encore lui serre le cou. C'est l'heure.

Deux récipients de verre sont posés à terre pareils à des bécots pour poissons vivants. Dans l'un d'eux, nage et flotte une sorte de serpent rouge qui semble avoir trois têtes. Il est long, mince, roulé sur lui-même. L'exécuteur le saisit. C'est un tube à trois embouchures.

Une d'elles est appliquée au bout de la tige de fer tombant du plafond. Une autre descend dans un des récipients de verre. L'exécuteur prend la dernière. Le patient, pâle comme un mort, ouvre la bouche.

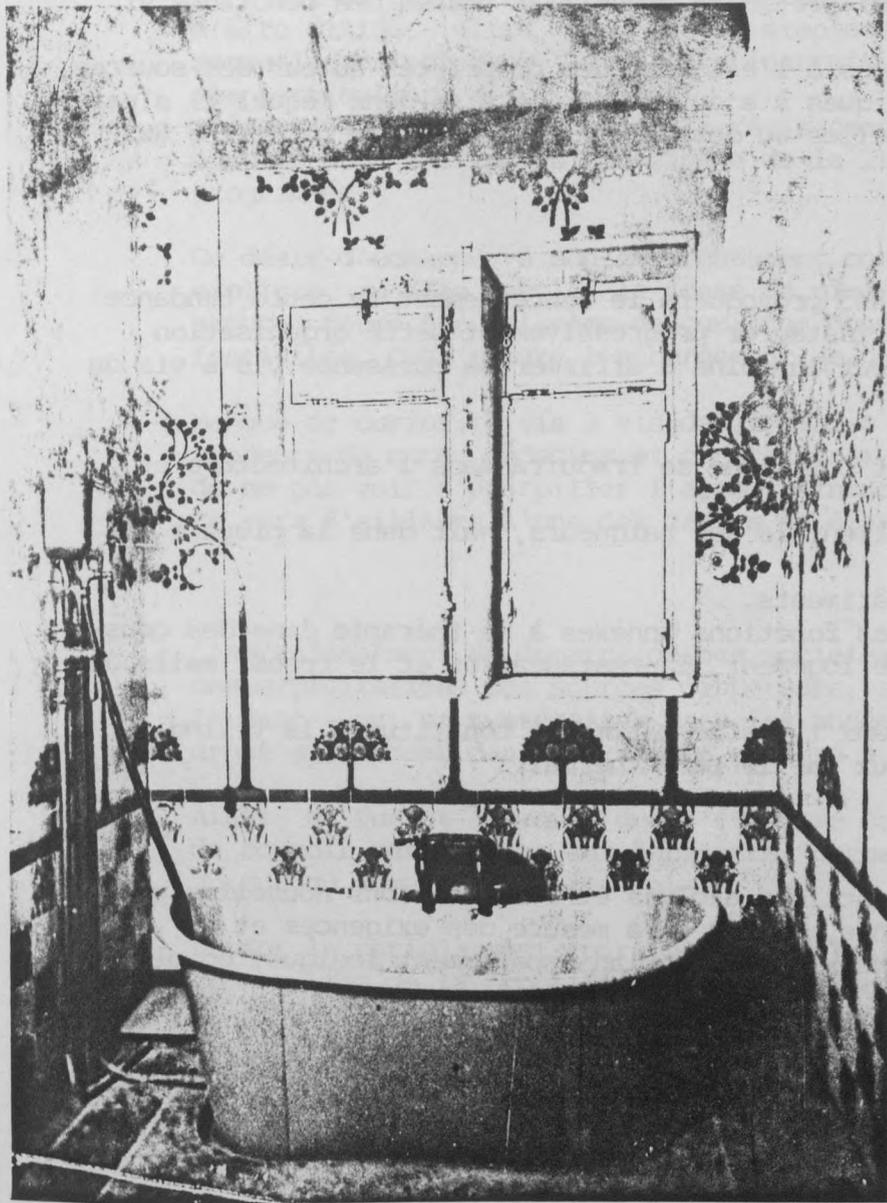
Alors, l'exécuteur, lui tenant le front, introduit au fond de sa gorge cette troisième tête du serpent. L'homme frémit, toussé, s'étouffe, se tord. Le tortureur pousse, enfonce, introduit jusqu'au fond l'instrument de supplice.

Le patient tend les mains, râle, bave comme un chien enragé, et secoué de hoquets à la façon des gens atteints du mal de mer, cherche à rejeter l'horrible tube qui lui pénètre au fond du ventre. Alors, tout à coup, l'aide tourne un robinet et l'eau pénètre le patient, le gonfle à la façon des chameaux qui boivent aux citernes la provision d'un mois.

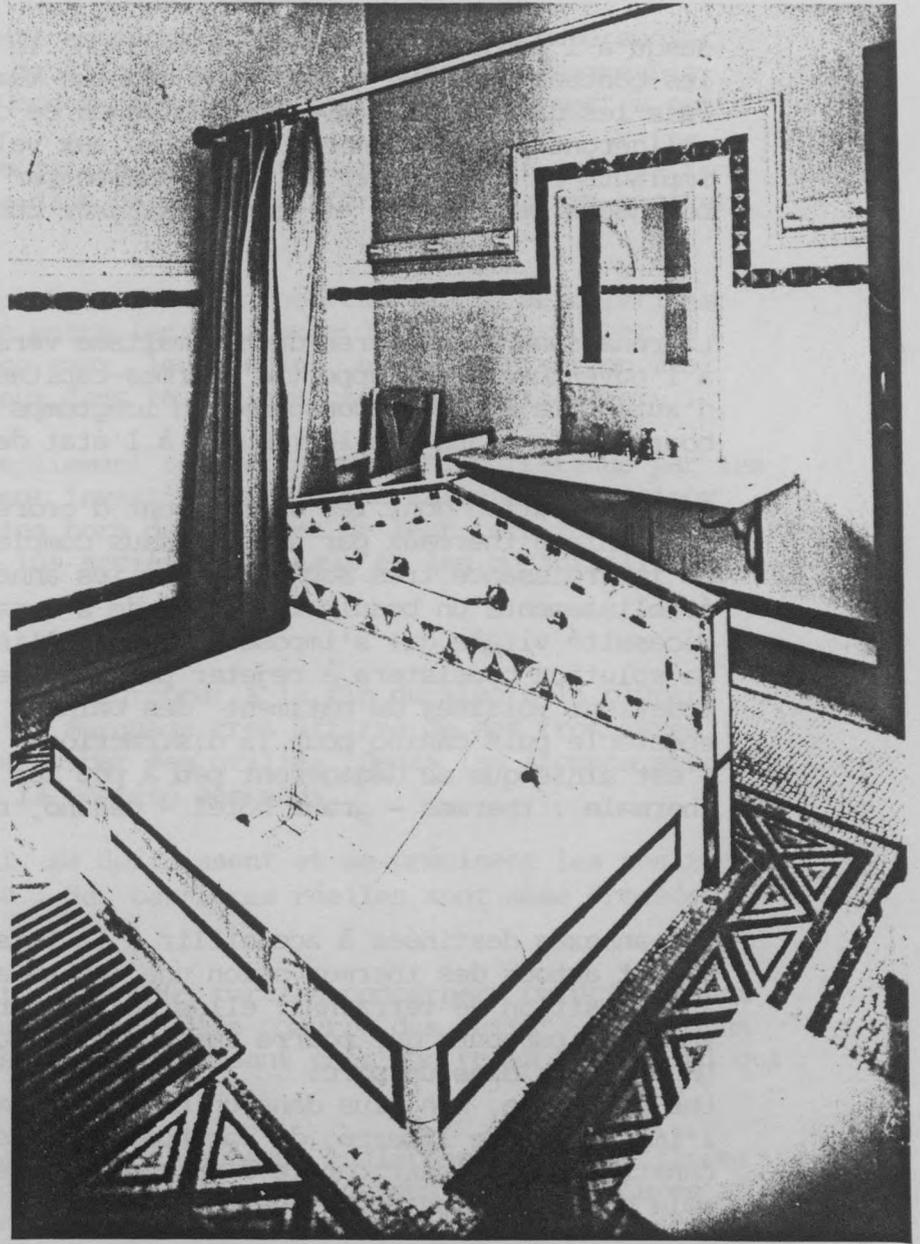
Son corps se tend, sa face devient violette. On croit qu'il va expirer!... Mais, ô miracle, un filet d'eau soudain jaillit de l'embouchure posée dans le récipient de verre; un filet d'eau qui n'est pas claire, mais qui soulage. Oh oui! oh oui!

Et la source ainsi passe dans le corps du malade; le lavant, le nettoyant dans les coins inconnus de l'estomac! L'eau coule, coule encore, coule toujours, jusqu'au moment où l'aide ferme le robinet. Alors, l'exécuteur enlève délicatement le tube, qu'on laisse ensuite tremper longtemps, non sans raison.

C'est là ce qu'on appelle vous laver l'estomac.



ANCIENNE BAIGNOIRE A AIX LES BAINS



ANCIENNE BAIGNOIRE DE LUXE A CHATEL-GUYON

s à des
et flotte
es. Il est
it. C'est
bant du
e verre.
me un
nd de sa
frémit,
nfonce,
enragé,
mal de
au fond
binet et
aux qui
qu'il va
aillit de
et d'eau
!
avant, le
u coule,
u l'aide
ment le
on sans

Jusqu'à l'époque Louis-Philippe environ, le système thermal prétendra accueillir toutes ces fonctions et les contenir presque jalousement dans un même bâtiment.

Puis les dimensions souvent modestes de ce dernier, ajoutées à l'exiguïté des propriétés autour des sources, obligeront paradoxalement le système aux velléités autarciques à s'ouvrir sur le site dans lequel il s'est implanté et à se relier au bourg ancien par des rues nouvelles ou des allées plantées pour permettre aux baigneurs de se loger et de se restaurer chez l'habitant.

La renaissance accélérée du thermalisme vers les années 1845 provoquera le renversement de cette tendance à l'ouverture, et l'apport d'énormes capitaux permettra d'instaurer progressivement cette organisation d'autonomie et d'autoconsommation longtemps désirée, ou tout au moins d'affirmer sa puissance vis à vis du bourg ancien, jusqu'à le réduire à l'état de dépendance.

Cette évolution dont les causes sont d'ordre économique et politique se traduira dans l'architecture et l'urbanisme thermaux par un processus complexe.

De la croissance très soudaine vers les années 30 de la clientèle des baigneurs, naît dans la plupart des établissements un besoin impératif de s'agrandir.

Nécessité vitale qui s'impose d'abord à l'intérieur des bâtiments.

La solution consistera à rejeter progressivement toutes les fonctions annexes à la thérapie dans des constructions voisines du bâtiment des bains : hôtels pour le logement, la restauration et le repos, salle de spectacle puis casino pour la distraction.

C'est ainsi que se dégageront peu à peu les trois principaux types de bâtiments constituant la trilogie thermale : thermes - grand hôtel - casino, reliés entre eux par le parc thermal.

Les annexes destinées à accueillir à la fois toutes ces fonctions exclues et les fonctions nouvelles pousseront autour des thermes selon une implantation incohérente, au fur et à mesure des exigences et de l'acquisition de terrains : elles seront vers 1880 regroupées selon un plan apparemment logique, ou plutôt selon un parcours que pourra emprunter le curiste.

Un parcours dans un parc.

Une promenade, non plus dans un bâtiment, mais dans la nature qui - bien que très ordonnée - donne l'impression de liberté, de vagabondage, alors qu'elle est conçue pour buter inéluctablement sur une construction faisant partie d'un nouvel ensemble thermal, beaucoup plus vaste que l'établissement primitif, mais d'autant plus fermé, cette fois, vis à vis de l'extérieur.

Et n'est-ce-pas au fond ce que recherche le citadin-curiste en entrant dans un nouveau groupe social, d'être dirigé, initié, pour goûter simplement au frisson de l'inconnu sans atteindre la désagréable sensation d'isolement, et d'être instruit très vite des codes nécessaires pour "se conformer" à cette vie particulière ?

A l'arrivée, le premier choc, le ravissement, est procuré par un sentiment de dépaysement, qui se fond ensuite dans l'illusion consciente de la liberté de vivre dans un monde "différent", dans une oisiveté programmée.

Ce désir d'échapper à son environnement coutumier et de plonger dans un nouveau cercle de relations explique, au XIXe siècle, le fossé de plus en plus marqué entre les habitants du bourg ancien et le groupe, fermé sur lui-même, de curistes obnubilés par leurs maux, leurs soins, et l'organisation des festivités. Ceci malgré l'hébergement de nombre d'entre eux dans le village chez des particuliers.

Manque de curiosité vis à vis de la classe paysanne et repliement sur soi sans doute entretenus par les vendeurs de cure, médecins et capitalistes, ayant fortement investi dans le thermalisme et soucieux de ne pas voir s'éparpiller l'apport financier des curistes hors des limites de leur territoire. Ce sera d'ailleurs l'une des causes de dissension entre les sociétés des eaux et les municipalités.

L'agrandissement du domaine de ces sociétés qui finiront par regrouper à la fin du siècle la plupart des exploitations des sources dispersées, s'accompagne d'un marquage très affirmé de ses frontières : le parc - qui se systématise dans les années 80 - sera fermé par des grilles. Seuls les abonnés auront droit au concert dans le kiosque réservé à cet effet par la société des eaux.

Ainsi, au fur et à mesure que s'étend le complexe thermal, se définissent et se précisent les positions de pouvoir par rapport aux habitants "permanents" du lieu : des barrières réelles sont même dressées autour du domaine.

Durant la période gestatoire d'une station, la lutte entre les deux parties concernera principalement la question de la propriété des sources nouvellement découvertes. Cette "guerre des puits", riche dans la plupart des cas en péripéties et rebondissements, inspirera Maupassant pour son roman Mont Oriol qui retrace les débuts de Châtel-Guyon.

Une fois les forces réunies en quelques groupements et la venue de capitaux indispensables pour lancer le nom d'une station sur les rangs de la compétition européenne, l'amélioration des infrastructures ne se fera plus dans un enthousiasme commun : les luttes et tracasseries entre les municipalités, les sociétés des eaux et l'état amèneront souvent un retard considérable dans leur mise en oeuvre.

Deux éléments primitifs ont obligatoirement constitué le point de départ d'une stationthermale : la FONTAINE d'eaux minérales dont on parlera plus avant, et le BAIN, un bassin à ciel ouvert dans les premiers temps, puis abrité par une toiture pour être enfin intégré, comme piscine, dans une véritable construction à côté de quelques baignoires en bois. Baignoires et piscines pouvant être le départ de la séparation des classes.

Dans les plus petites stations, le bassin à ciel ouvert subsistera parfois jusqu'au milieu du XIXe siècle, quelques baignoires "étant logés dans de méchantes bâtisses"...

Les établissements importants du XVIIIe, et jusqu'en 1825, possèdent généralement plusieurs piscines dites "familiales" pour 4 à 10 personnes, ajoutées à deux grandes piscine attribuées à chacun des sexes.

C'est le plus souvent autour de ces diverses piscines, de plan carré, rectangulaire, hexagonal, circulaire, oval, que vont peu à peu se distribuer les cabines contenant une ou deux baignoires, en pierre ou marbre au rez-de-chaussée, en cuivre au premier étage.

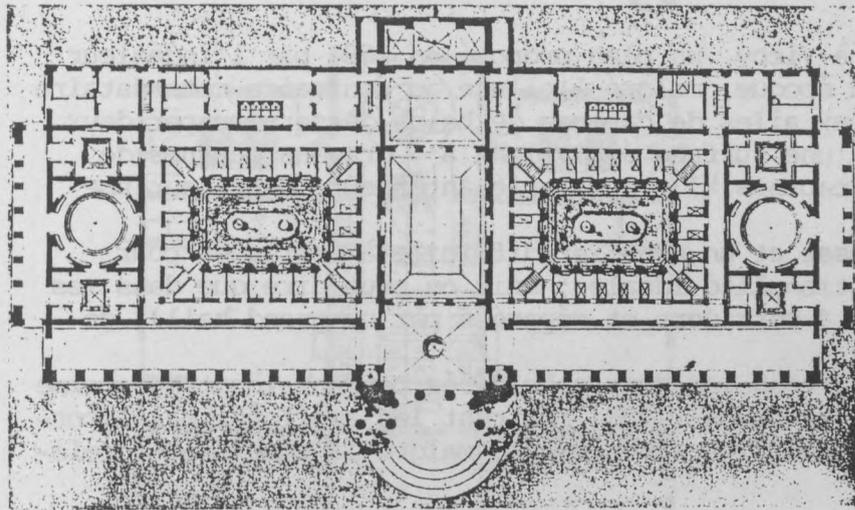
Dès la fin du XVIIIe jusqu'au milieu du XIXe, on peut dire que les projets sont soumis à des contraintes assez constantes. Mais déjà à cette époque, le changement d'échelle du projet dépassant le nombre de 12 cabines de bain nécessite une conception différente de la circulation qui dicte de nouveaux espaces, et par là un système de plan plus complexe.

L'EVOLUTION DU PLAN

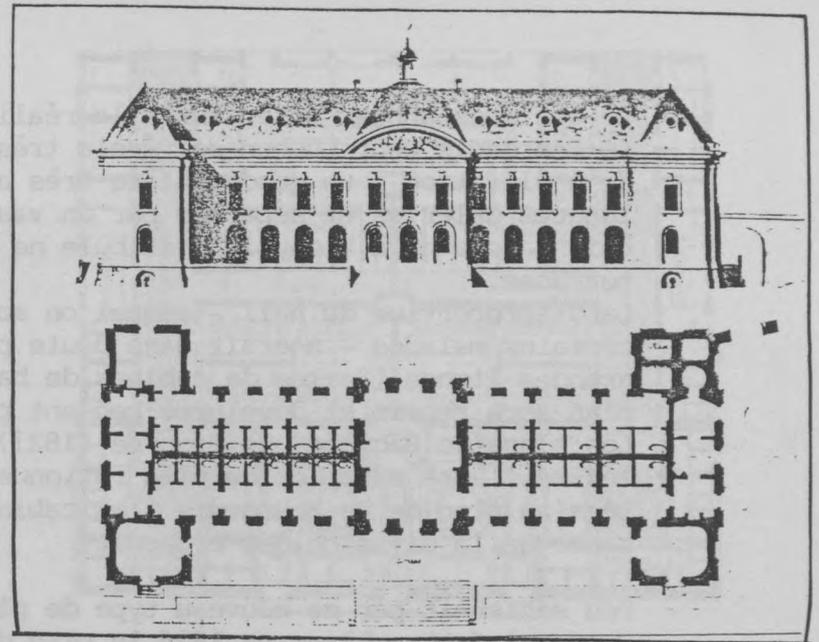
A la fin du XVIIIe siècle, le plan centré sur une grande piscine et alignant les cabines de bains sur les quatre côtés (bain tempéré et bain royal de Plombières, ou bain gradué de Luxeuil) tend à disparaître. Le souvenir de cette longue tradition persistera dans des plans tels que ceux de 1801 à Luchon et de 1824 à Vichy, dessinés à base de carrés mais centrés sur de simples bassins garnissant un patio et non plus sur une piscine couverte.

Moins hygiénique et moins rentable que les baignoires, la piscine bordée d'un portique, coeur du bâtiment, va être progressivement éliminée comme en témoignent les premiers essais de rationalisation.

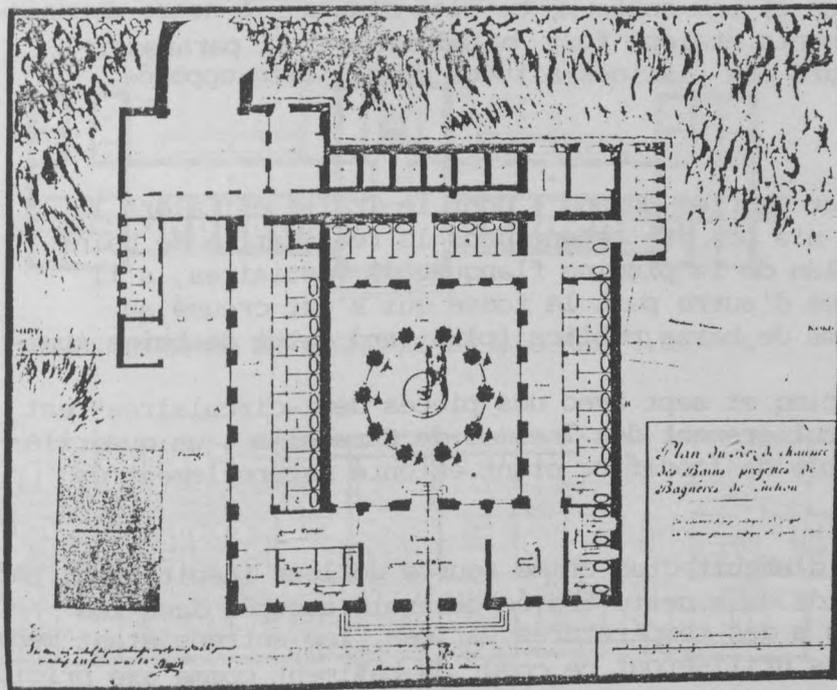
Si le bâtiment ne soit contenir qu'un petit nombre decabines (10 à 14), on les regroupe au centre (cf Vichy en 1787) en faisant précéder chacune des parties, hommes ou femmes, d'une salle d'attente-vestiaire-chauffoir. La circulation se fait alors par des espaces servant de sas avec l'extérieur : le vestibule et surtout la galerie ouverte, "corridor-dégagement" qui mène aussi aux buvettes.



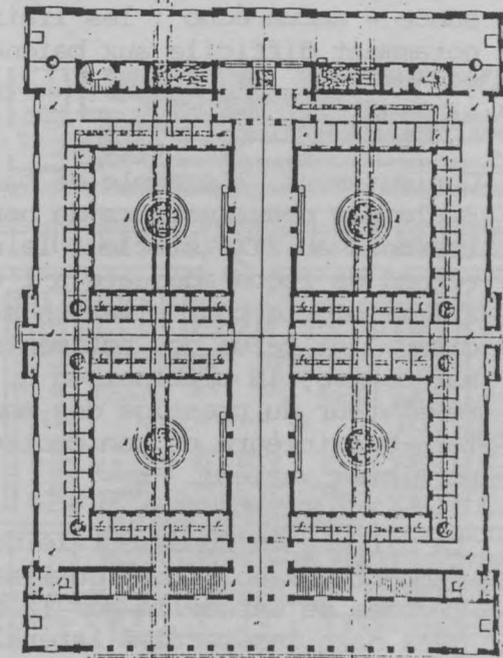
PROJET DE PARIS POUR BOURBONNE LES BAINS. 1782



PROJET DE LE BOURGEOIS POUR LUCHON. 1784



PROJET DE LAUPIES POUR LUCHON. 1801



LES BAINS DE VICHY. 1824

De quelques années antérieur à la réalisation de Jeanson à Vichy, un plan proposé en 1784 par l'ingénieur Le Bourgeois pour Luchon se révèle très en avance sur son époque, malgré l'allure au contraire retardataire de l'élévation : un quadrilatère très allongé comprend deux ailes de cabines de bains desservies par deux longues galeries et séparées par un vaste hall central, d'une surface équivalant à 6 grandes cabines de bain (alors qu'à Vichy le vestibule ne correspond qu'à 2 cabines $\frac{1}{2}$). La galerie antérieure donne sur une terrasse.

La disproportion du hall - auquel on accède par une terrasse et un escalier difficile à pratiquer pour certains malades - n'était sans doute pas encore d'une rationalité idéale ; mais on peut dire que dans ses grandes lignes (2 ailes de cabines de bains desservies par 4 corridors et séparées par un grand hall), ce plan sera repris et développé pendant près d'un siècle.

Les plans de Bagnères de Bigorre (1823), de Luchon (1847), tous les deux considérés pendant longtemps comme les meilleurs exemples du plan rationnel, et celui de Châtel-Guyon (1886) montrent les améliorations apportées au plan de Le Bourgeois (les cabines ouvrent sur des galeries intérieures) malgré la complexité croissante de la division des espaces.

Peu satisfait par ce nouveau type de plan, certains médecins feront eux-mêmes des propositions, tel le Dr Prat qui fait publier en 1826 le plan d'un "nouvel Etablissement pour les eaux minérales en général, et adapté à celles de Bourbonne", donnant la description minutieuse de la construction, jusqu'aux moindres détails de l'aménagement intérieur, excepté le décor.

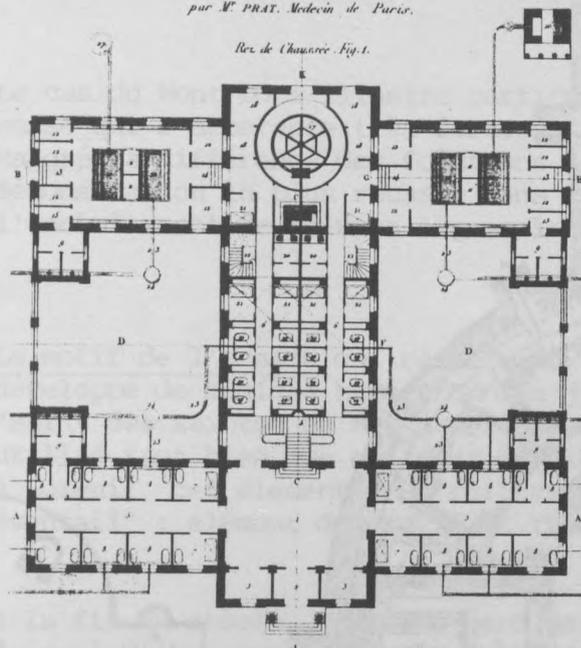
Vanté par l'auteur comme "avantageux" dans son organisation et peu coûteux, ce plan n'aura - à notre connaissance - aucun écho : les liaisons entre les corps de bâtiments étaient fort maladroites : il paraissait notamment difficile aux baigneurs de l'aile Est de se rendre aux piscines situées dans l'aile opposée.

Curieusement, l'exemple de bains publics avancé en 1819 par Charles Durand - dont le Traité est alors la Bible des constructeurs de nouveaux équipements publics - n'a pas été retenu dans la réalisation de bains thermaux au XIXe siècle : le rôle prépondérant dans son plan de la piscine flanquée de vestiaires, s'il répond de façon adéquate à l'utilisation demandée, confirme d'autre part le fossé qui s'est creusé au XVIIIe siècle pour aller en s'accroissant entre le programme de bains publics (plus tard celui de bains municipaux) et celui des bâtiments thermaux.

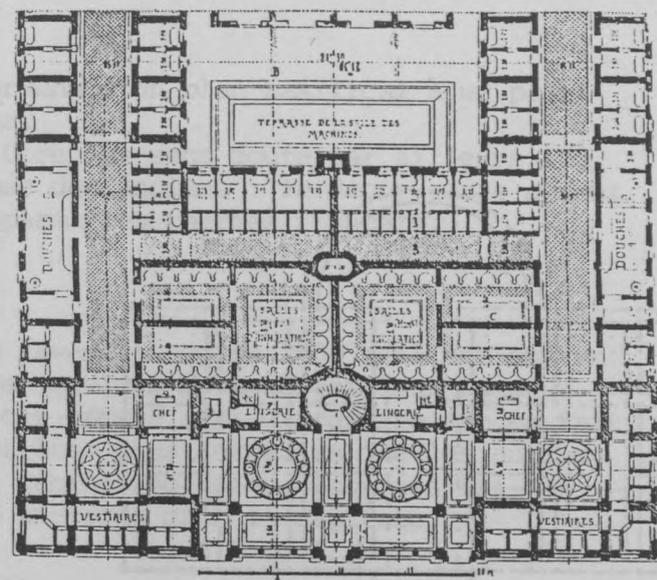
Par contre, la combinaison qu'offre Durand de "pièces de cinq et sept avec des pièces demi-circulaires" est révélateur du prestige des modèles antiques et plus particulièrement des Thermes de Caracalla : un quadrilatère qui intègre en son centre un plan basilical. L'ensemble de l'édifice étant entouré naturellement de portiques variés.

La différence fondamentale de ce plan (avancé par nombre d'architectes comme source de leur inspiration) par rapport aux solutions qu'ils ont eux-mêmes adoptées, réside dans cette travée centrale occupée dans les Thermes de Caracalla par la succession célèbre de piscines à des températures variées, les entrées étant ménagées dans les parties latérales, alors que nos architectes utiliseront ce cœur du bâtiment comme axe principal de circulation : entrée, grand hall avec buvette etc...

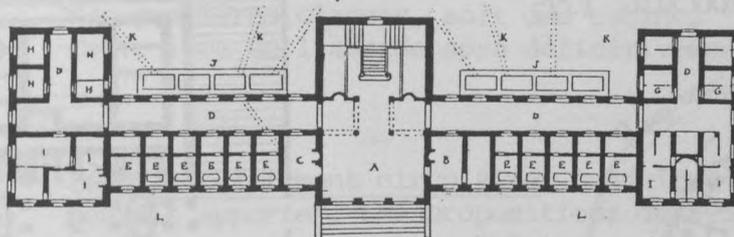
Plan d'un établissement d'eaux thermales
par M. PRAT, Médecin de Paris.



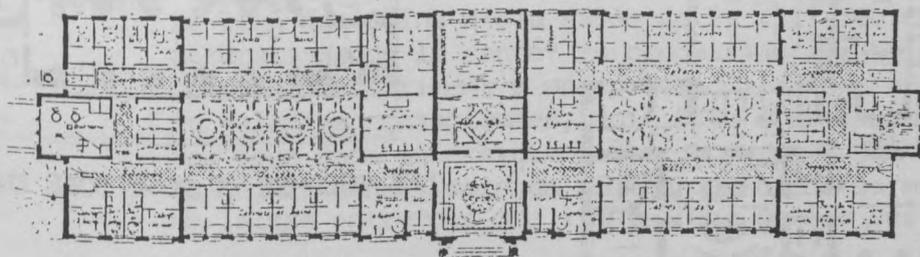
PROJET DU DR PRAT. 1825



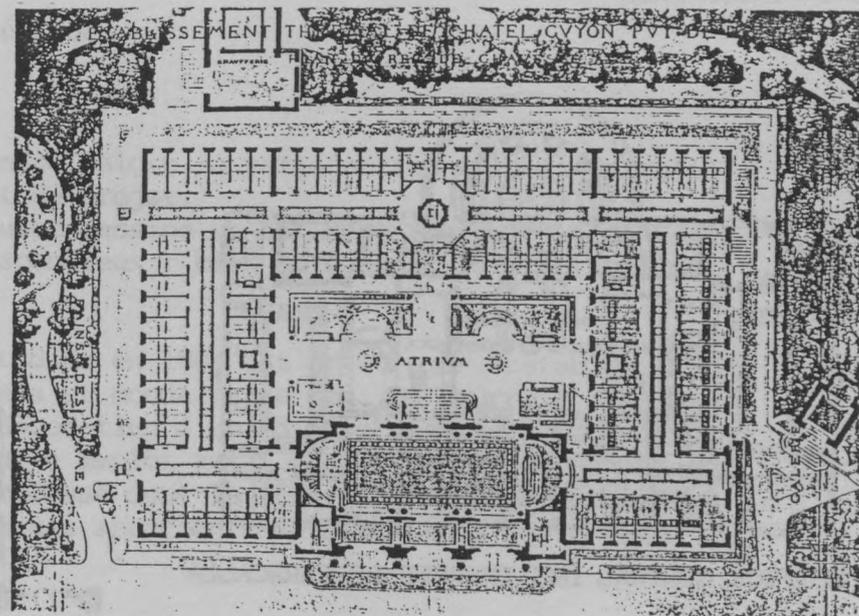
LA BOURBOULE A LA FIN DU SIECLE



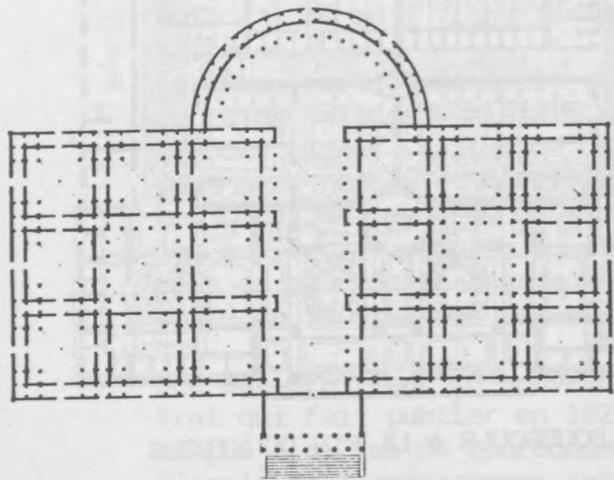
GRANDS THERMES DE BAGNERES DE BIGORRE. 1819-26



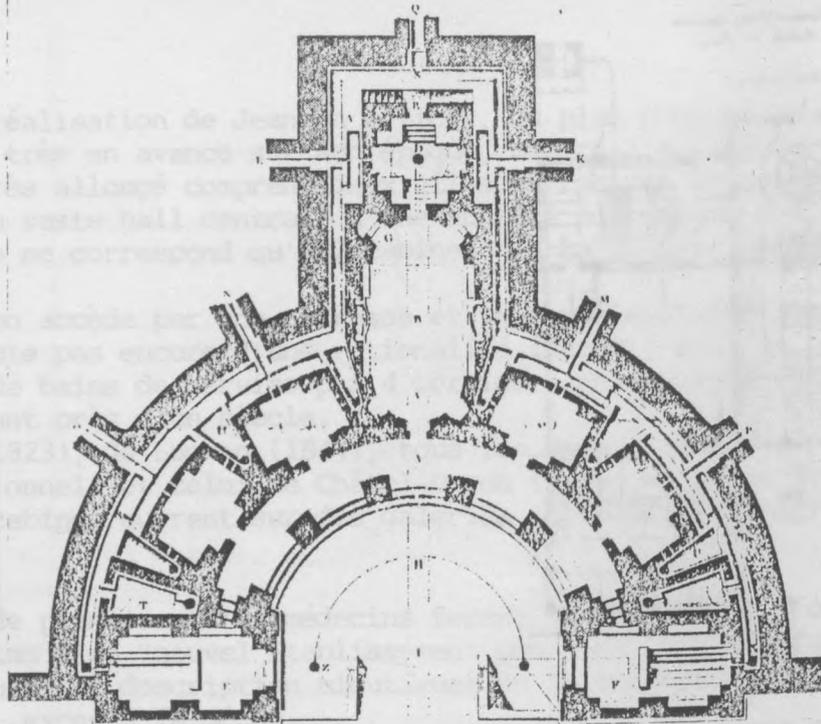
THERMES HENRY A CHATEL-GUYON. 1882-88



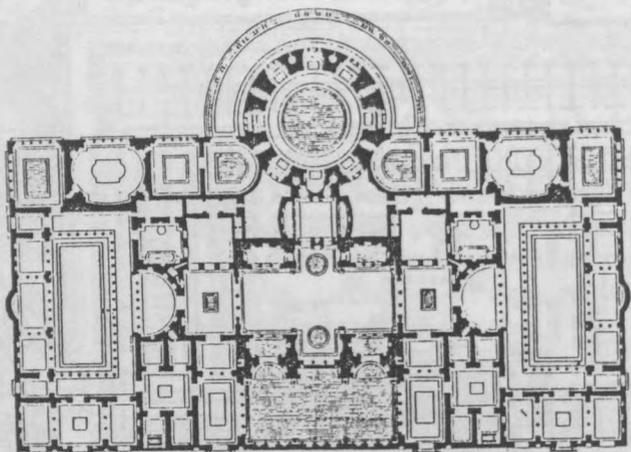
GRANDS THERMES DE CHATEL-GUYON. 1903



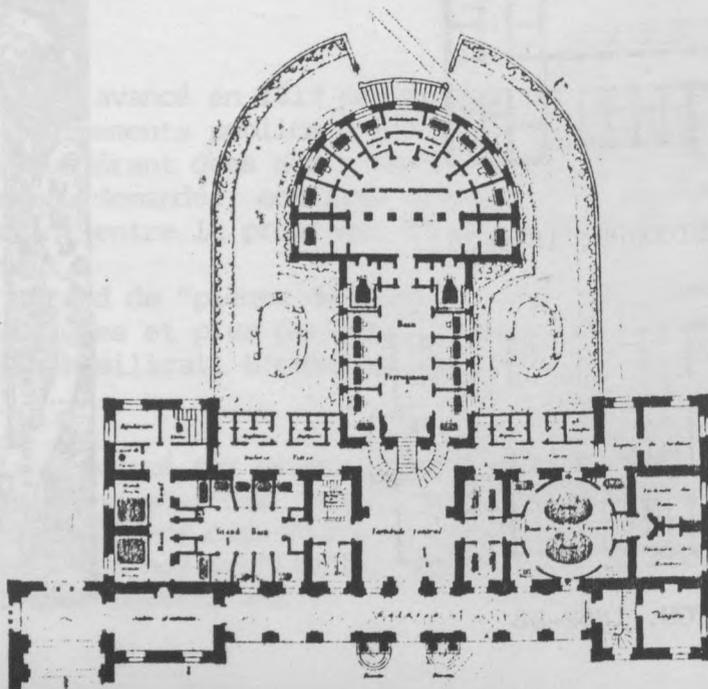
Charles DURAND. "PRECIS D'ARCHITECTURE". 1819
 "COMBINAISON DE CINQ ET SEPT AVEC DES PIECES
 DEMI-CIRCULAIRES"



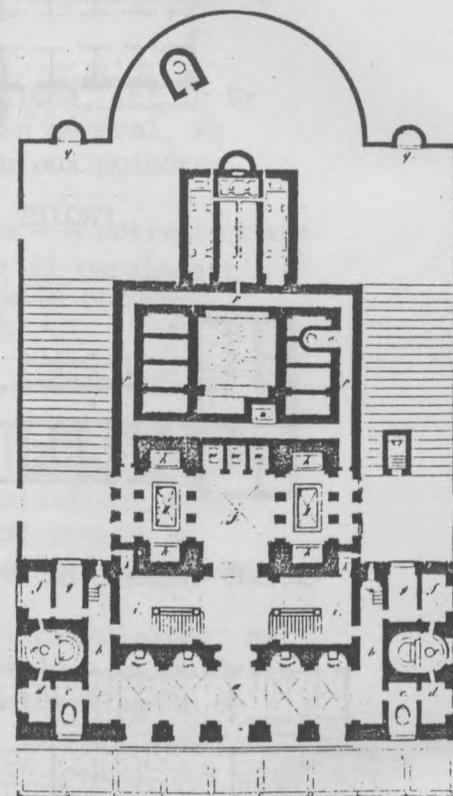
PLAN D'UN MONUMENT THERMAL
 PAR LOMET DES FOUCAUX. 1795



L'EDIFICE CENTRAL DES THERMES DE CARACALLA



LES BAINS NAPOLEON DANS LES THERMES
 DE LUXEUIL . VERS 1855.



LES THERMES DU MONT DORE EN 1822

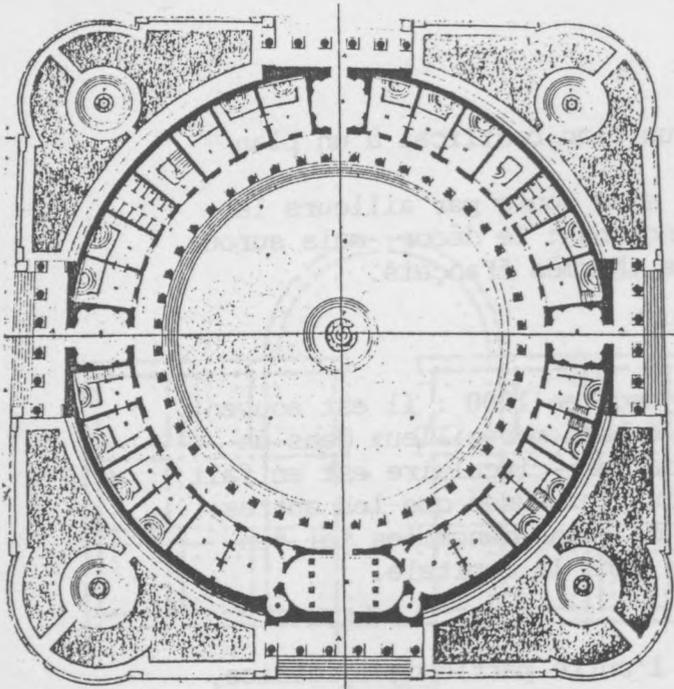
Le cas du Mont Dore illustre particulièrement bien comment on est parvenu d'un plan basilical à un plan masse qui s'apparente très fortement à celui des Thermes de Caracalla. Malgré la différence des fonctions, l'intérieur des Thermes du Mont Dore est sans doute par ailleurs la démonstration la plus réussie dans cet héritage sans cesse revendiquée des Anciens : le décor, mais surtout l'enchaînement de volumes impressionnants les rendent exceptionnels parmi les thermes français.

Le motif de l'abside qui remonte aux mêmes origines restera très en faveur jusqu'en 1900 : il est souvent développé de manière hypertrophiée jusques vers 1860, laissant espérer quelque bain merveilleux dans un "saint des saints" en bouquet final du parcours thérapeutique. Mais cet espace semi-circulaire est en fait utilisé tant bien que mal pour de simples baignoires ou douches ; peut-être plus luxueuses que les autres. A Luxeuil, cet élément construit vers 1855, offre en son sommet deux cabines de bains dénommées ici "en éventail" : élément décoratif et thème d'exposition artistique alors en vogue dans la capitale.

A la fin du siècle, l'abside perd de son crédit et se retrouve dans l'une ou l'autre partie de l'édifice, comme à Vichy, pour recevoir la plupart du temps les services de pulvérisation et d'inhalation. Pourtant le plan que dessinera Mewès en 1909 pour l'établissement de Contrexéville procède du même principe avec ses deux hémicycles allongés formant une vaste ellipse, telle une arène. Un système de circulation qui paraît idéal, lié à un maniement extrêmement généreux de l'espace : les cabines, peu nombreuses, sont soit des premières classes, soit des cabines "de luxe" avec salon. Cette idée de l'abside sera définitivement abandonnée à cette époque.

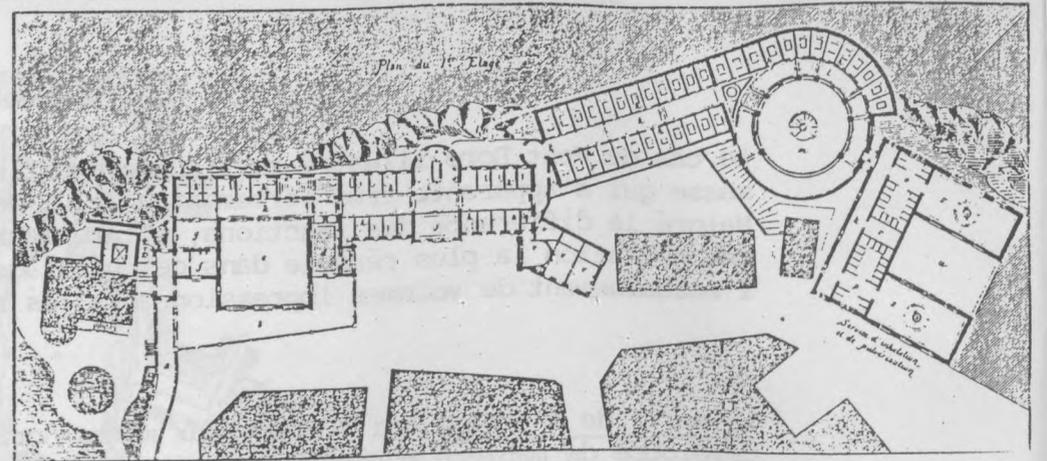
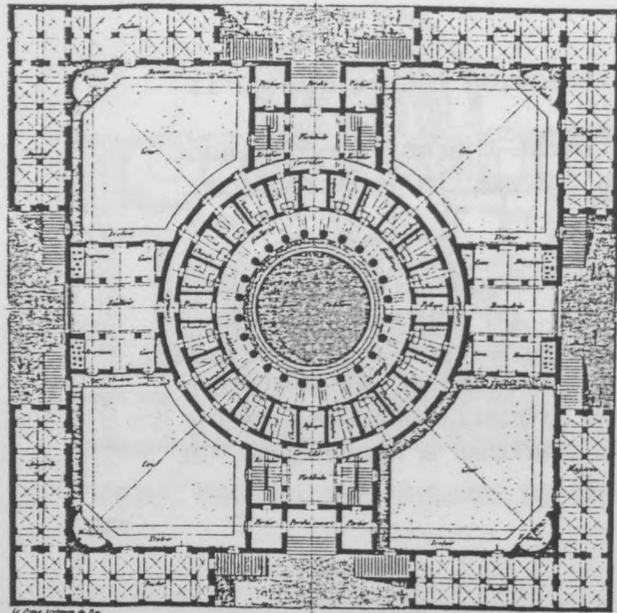
Le plan totalement circulaire connaîtra une faveur encore moindre malgré la satisfaction esthétique qu'il pouvait apporter. Les propositions du XVIII^e resteront à l'état de projet. En 1780, c'est pour Aix en Provence que le sculpteur Gilles Cauvet dessine un bâtiment thermal s'organisant en anneau autour d'une cour centrale. Plan très simple mais dispendieux : bien qu'entamé, la construction de cette rotonde ne sera jamais terminée.

Le plan des Bains d'eau salée de la ville de Chaux publié par Ledoux en 1804 est prévu pour "rétablir les altérations de la santé" en opposition aux bains par trop luxueux et mondains de Spa. On pourrait presque comparer ce bâtiment à une prison, l'auteur affirmant que "la décoration d'un édifice destiné à la guérison de maladies contagieuses, doit être courbé sous l'humiliation d'un emploi avili par l'opinion, et s'effacer aux yeux dans la crainte d'être aperçu ; que ce n'est pas ce colosse dont la tête orgueilleuse commande la magnificence, mais un pignée qui cache sa misère sous les masses absorbantes des arbres à haute tige, et ne laisse entrevoir que l'ancre qui recèle ses maux".

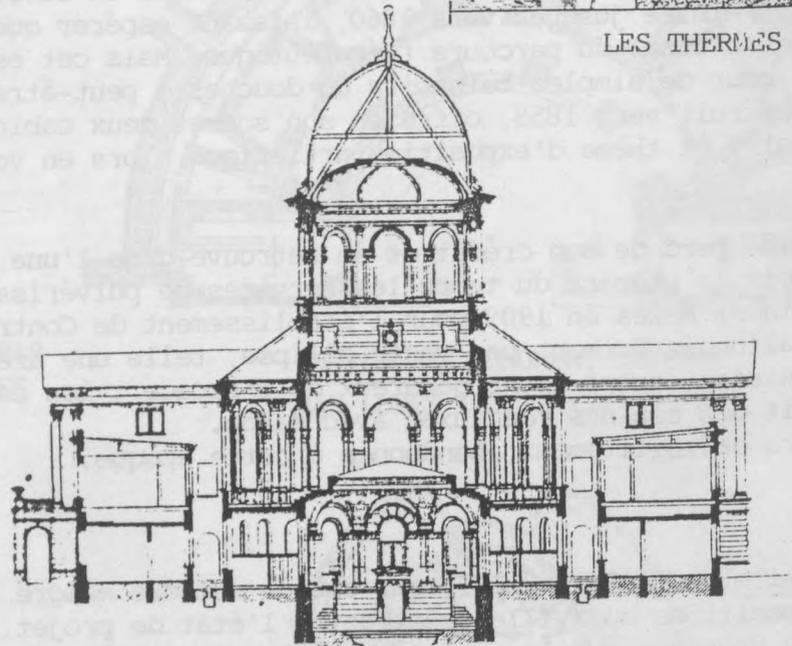


PROJET DE CAUVET POUR AIX EN PROVENCE. 1780

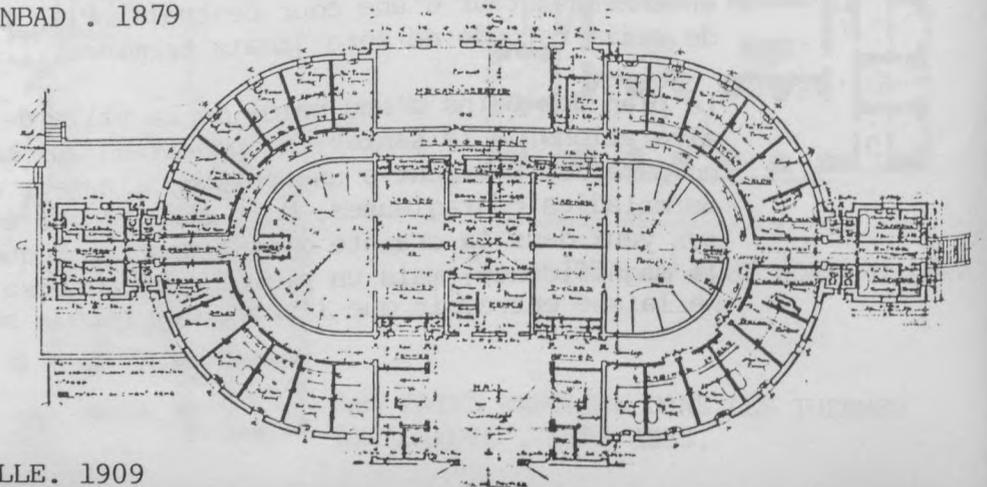
PROJET DE LEDOUX POUR LES BAINS DE CHAUX.
1804



LES THERMES CHOUSSY A LA BOURBOULE. 1872



BAINS LANDECK A MARIENBAD . 1879



THERMES DE CONTREXEVILLE. 1909



C'est dans un établissement de catégorie beaucoup plus modeste que l'on retrouve vers 1840 un petit bâtiment à rotonde à Saint-Christau dans les Pyrénées, puis à la fin du siècle des bains circulaires à Forges les Eaux.

L'Allemagne offrait à cette époque un exemple prestigieux : celui des bains Landeck à Marienbad édifiés en 1879 par l'architecte Völkel. Au lieu d'adopter une architecture très fermée sur l'extérieur, ce dernier a voulu jouer avec la clarté grâce à une construction étagée.

La surface ainsi gagnée et la beauté obtenue par cette convergence de chaque composant vers le point central très lumineux où se situe la piscine commune, n'étaient pas naturellement sans rappeler toute une tradition constructive religieuse. Cette magnifique solution n'aura aucune incidence sur nos architectes français. Pourtant la galerie desservant les bains du premier étage et surplombant les bain central a peut-être influencé l'oeuvre de Charles Lecœur lorsqu'il installe - après son voyage en Allemagne - d'une manière similaire bien que beaucoup plus modeste, des galeries d'où l'on peut contempler le va et vient des curistes au premier étage des nouveaux thermes de Bourbon l'Archambault.

Les thermes de Nancy, construits vers 1900, possèdent une rotonde abritant une piscine ; cette dernière n'est qu'un élément extrait de l'ensemble thermal.

Il faudra attendre les années 1950-60 pour voir réapparaître le plan circulaire, l'un dans un projet euphorique de l'après-guerre pour un complexe thermal à Bourbon Lancy qui ne sera jamais construit ; l'autre, réalisé cette fois - et malheureusement - pour les thermes Choussy à La Bourboule.

Le système de la rotonde était l'une des solutions proposées pour résoudre la question essentielle de la circulation. Indissociable de celle des espaces de rencontre ou de "déambulation", cette question se compliquait encore du choix d'un espace transitoire entre le bâtiment et la ville ou entre le bâtiment et le parc. Pour cette raison, la desserte annulaire des bains en rotonde ne semblait pas très satisfaisante car elle rendait la tâche encore plus complexe pour solutionner les deux derniers problèmes.

Jusques vers 1845, l'adoption d'un portique liée à la présence de cours intérieures ou bien à celle d'un vestibule, palliait de façon optimale à ces difficultés de transition avec l'extérieur.

Souci d'économie ou évolution du goût en architecture ? Cette image du portique, espace intermédiaire quasi parfait disparaît de la construction des thermes au milieu du XIXe siècle, comme d'ailleurs d'autres bâtiments publics tels que les gares.

Parallèlement, les cours intérieures sont progressivement comblées par des piscines, des cabines de bains ou des services techniques. Toutes les fonctions s'accumulent sur le grand hall qui se double alors d'un vestibule servant de sas avec l'extérieur.



LA ROTONDE DES BAINS DE SAINT CHRISTAU DANS LES PYRENEES. VERS 1850



NERIS LES BAINS VERS 1900



AIX LES BAINS EN 1980

Freinant cette évolution, agrandissements et modernisations inhérents à la construction thermale aboutiront souvent à une addition de bâtiments dans une certaine confusion. Dans l'exemple des Thermes Choussy à La Bourboule, publié en 1872, subsistent encore très clairement la cour carrée, la cour circulaire et l'espace en hélicycle ; un plan qui paraît cependant remarquable - malgré les juxtapositions évidentes - dans l'équilibre de ces grandes pièces de dégagement ponctuant la ligne presque continue d'un couloir de desserte intérieure qui uniformise les différents bâtiments et donne sa cohésion à l'ensemble.

LES THEMES DE LA REPRESENTATIVITE

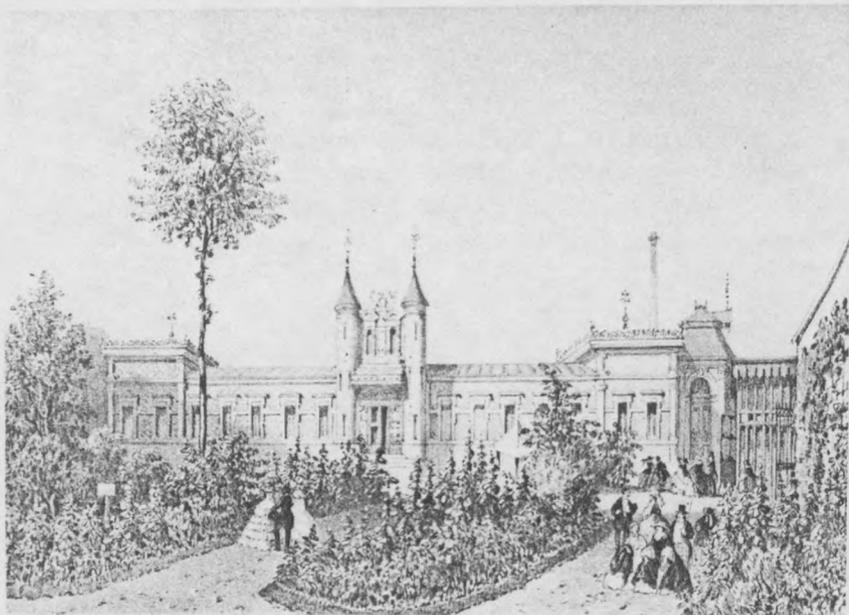
Dans les dernières années du XIXe, la préoccupation première n'est plus celle de la distribution (bien que certaines pratiques se développent aux dépens des bains), mais bien celle de l'image de l'établissement donnée par son architecture extérieure et intérieure.

A l'instar de Luchon, pour lequel le peintre Osbert avait réalisé entre 1850 et 60 d'immenses panneaux dans l'entrée principale des thermes, les établissements les plus riches commandent à leur tour des fresques pour décorer leur hall, comme à Evian, le Mont Dore ou Vichy. Les salles de soin de leur côté se parent alors systématiquement de carreaux de céramique à motifs.

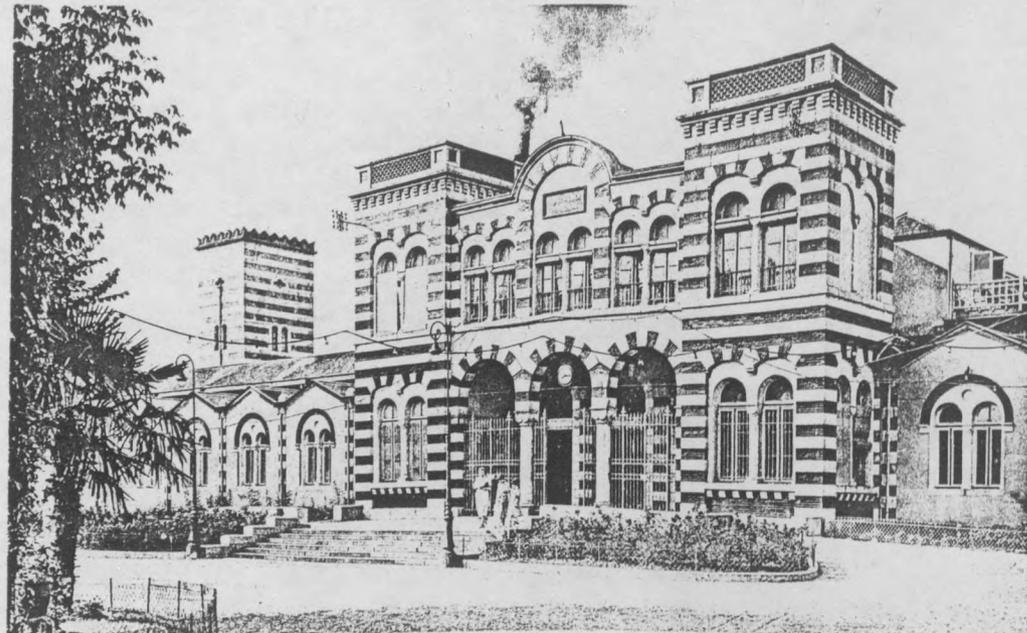
L'exemple le plus luxueux d'aménagement d'un hall - faisant d'ailleurs référence à l'Antiquité - est sans conteste celui des Grands Thermes de Châtel-Guyon entièrement voûté en caissons de stuc-pierre ornés de rosaces. Réalisation isolée illustrant l'une des obsessions que drainaient les projets utopiques des Grands Prix des Beaux-Arts.

Dans les galeries-salles d'attente, on améliore le confort en augmentant le volume, en ajoutant des décorations et surtout en apportant une luminosité nouvelle, entravée jusqu'ici par les voûtes de pierre : le niveau supérieur des parois est percé d'ouvertures et le vitrage envahit la couverture. Ces travaux de perfectionnement sont parfois facilités par l'utilisation de fermes métalliques reposant sur des piliers en fonte, comme aux Grands Thermes de Châtel-Guyon ou au Mont Dore (piliers disparus dans les deux cas).

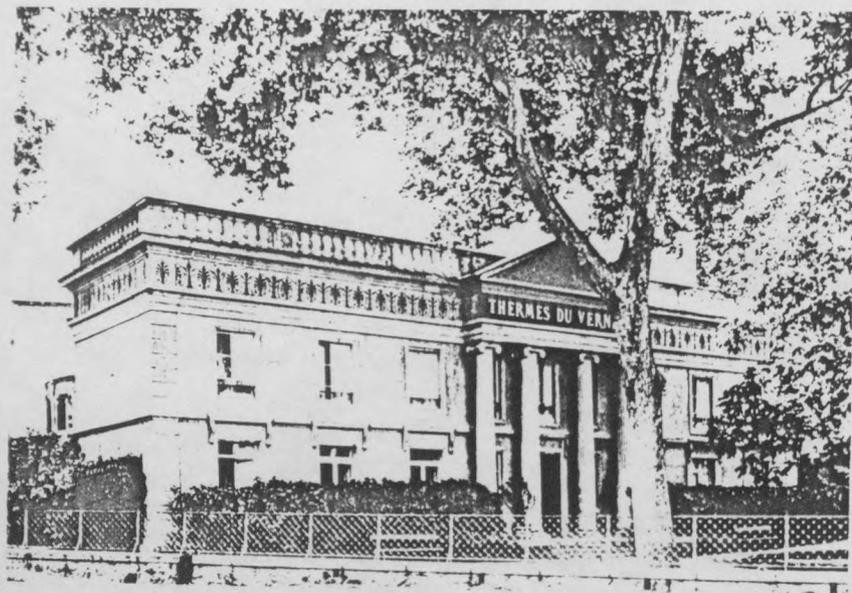
A l'extérieur les thermes abandonnent l'expression néo-classique des années 1820-50 (Néris, Luchon, Vernet, les Eaux-Bonnes...) souvent dictée par l'adoption du portique. Une architecture plus puissante et plus élancée à la fois, d'une esthétique quelque peu dominatrice s'impose en même temps que triomphe l'hégémonie des nouvelles sociétés des eaux qui se regroupent vers la fin du siècle pour évincer les petits concurrents locaux.



ANCIEN ETABLISSEMENT THERMAL DE STE MARIE A CUSSET. VERS 1860



SALIES DE BEARN. 1857 et 88



ANCIENS THERMES DE VERNET LES BAINS. 1880



N° 4786. - Coll. L. Grimal, Chambéry

ALLEYARD LES BAINS. 1894

Un désir d'asseoir son statut désormais admis de bâtiments d'utilité publique (bien que de propriété privée dans la majorité des cas) qui se traduit par l'exagération en façade de certains éléments.

En se rapportant à la tradition romaine, illustrée par les ruines de la Fontaine Chaude à Dax, le thème des grandes arcades, au nombre impératif de trois, compose la totalité de la façade ou vient accentuer l'avant-corps central. Rythme ternaire d'arcades conjugué aussi bien avec des colonnes couplées (Cauterets, Dax) qu'avec quatre colonnes isolées (Chafel-Guyon), avec des piliers ou même avec un jeu de colonnes uniquement décoratives supportant des statues comme à Royat.

Rythme trinaire, toujours, dans cet avant-corps surmonté d'un dôme à Saint-Honoré les Bains (1854) préfigurant l'image stéréotypée du casino qui suivra la réalisation de celui de Vittel par Garnier.

Le choix dans la panoplie des styles dépendra, dans cette période d'intense construction (1880-1905) de la personnalité de l'architecte ; lequel optera tantôt pour un éclectisme de bon aloi dans son milieu de spécialistes (Allevard, thermes Choussy à La Bourboule, St Nectaire...), tantôt pour un parti franchement régionaliste (Argelès Gazost) ou à connotations vernaculaires (Grands Thermes de Bourbon l'Archambault), enfin pour la mode exotique, mauresque ou byzantine, en référence aux premiers modèles de bains venus d'Orient (Alet, Salies de Béarn, Vittel...).

C'est peut-être paradoxalement le rejet de certains styles dans la construction thermale qui révélera les motivations sous-jacentes des responsables de l'époque dans les choix d'images décoratives ou architecturales dont on ignore la signification représentative. L'un des préoccupations principales des directeurs étant par ailleurs de singulariser leur établissement par rapport à celui de la ville d'eaux voisine.

La "fièvre thermale" qui atteint la France à la fin du siècle est aussi la période de la plus grande lutte concurrentielle avec les stations florissantes de l'Allemagne.

La stratégie française consistera à pousser au paroxysme le persiflage - déjà ancestrale teinté d'amertume et entâché souvent de vulgarité - sur les vertus fallacieuses des eaux allemandes, le luxe scandaleux de stations créées et aménagées pour se divertir et non pour se soigner.

Débat éternel entre les défenseurs d'un bien fondé médical que devra accréditer une architecture imposante et rassurante par son harmonie pour cautionner le sérieux des soins prodigués, et les partisans d'un développement des attractions (jeux au casino mais aussi promenades et manifestations diverses) pour distraire le curiste et retenir toute sa famille.

L'importance du déviationnisme de la cure uniquement climatique, instaurée dans notre pays par les Britanniques au milieu du XIXe siècle (à Pau, Arcahon...) et très en vogue à la fin du siècle, sera le deuxième obstacle rencontré par les médecins . Ceux-ci intégreront habilement dans leur propagande thermale toute une publicité destinée à redupérer cette clientèle en quête d'un simple changement d'air dans un pays clément.

Les préférences architecturales des médecins, interlocuteurs directs des constructeurs, iront donc tout naturellement vers des modèles capables de renforcer la considération due à la médecine et à la croyance du curiste en sa validité. Une image de fragilité ou de frivolité susceptible de faire douter des vertus thérapeutiques des eaux sera écartée et abandonnée aux édifices consacrés aux distractions.

Les styles rustiques et pittoresques, par exemple, qui évoquent le délassément et la fantaisie mais aussi la précarité, sont réservés aux buvettes, aux kiosques et aux villas.

Plus tard, l'Art Nouveau semble systématiquement repoussé : expression sans doute trop patente d'une seule classe sociale et de ses goûts éphémères. Certaines traces sont cependant présentes dans le bâtiment construit par Jules Lavirotte à Evian vers 1910, puis dans les thermes de Beaucens dans les Hautes Pyrénées.

Aucune des différentes options esthétiques concernant l'enveloppe du bâtiment thermal ne s'avère donc novatrice ni même caractéristique de sa fonction.

Tout au plus pourra-t-on noter une prédilection pour certains éléments comme les arcades ténaires, les fenêtres dites "thermales", l'un des poncifs des projets Beaux-Arts, ou les dômes.

La spécificité thermale rendue par le large déploiement des portiqués ou des ailes de cabines de bains aura tendance à s'effacer vers la fin du siècle devant l'importance croissante des autres composants du complexe thermal.

LA BUVETTE

Le complément essentiel du bâtiment des bains, l'accessoire indispensable, c'est la buvette, petit édicule autour duquel sont nées la plupart des stations.

Au XVIII^e siècle par exemple l'une des principales stations, Forges les Eaux, connaît une grande faveur uniquement par l'absorption d'eaux minérales distribuées par des fontaines.

Intégrée dans le bâtiment, la buvette accueille le curiste dans le hall, ou bien lui désigne, à travers le dédale de galeries, le sens d'un parcours compliqué.

Implantée hors les murs de l'établissement, elle est prétexte, à la fin du XIX^e à la définition cheminement savamment organisé à travers le parc.

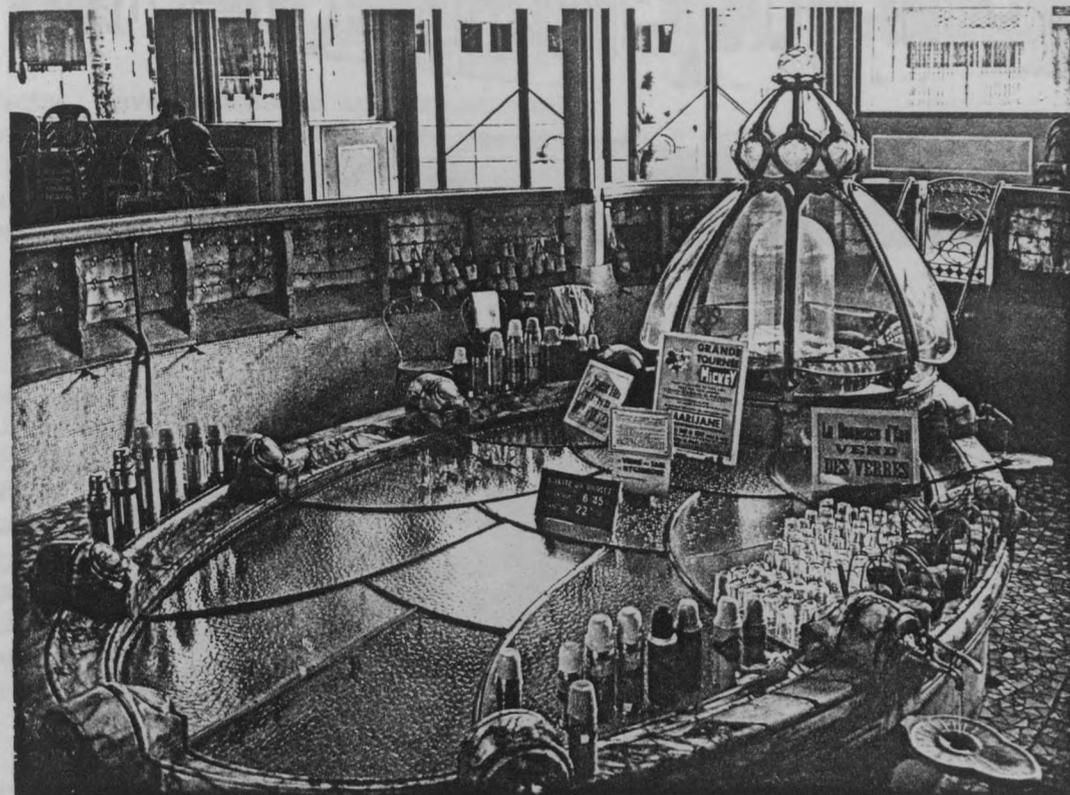
A un stade intermédiaire, comme dans l'établissement de Vichy en 1830, ou plus tard celui de Charles Garnier à Vittel en 1880, les buvettes seront installées dans la galerie-promenoir, ponctuant par leurs enclaves cet espace allongé et monotone.

Qu'elle soit située sous un portique, dans une galerie ouverte, ou dans un parc, la buvette focalise les rencontres entre curistes, sans disparité de classe ni de sexe, à l'opposé des espaces consacrés aux bains et douches ;

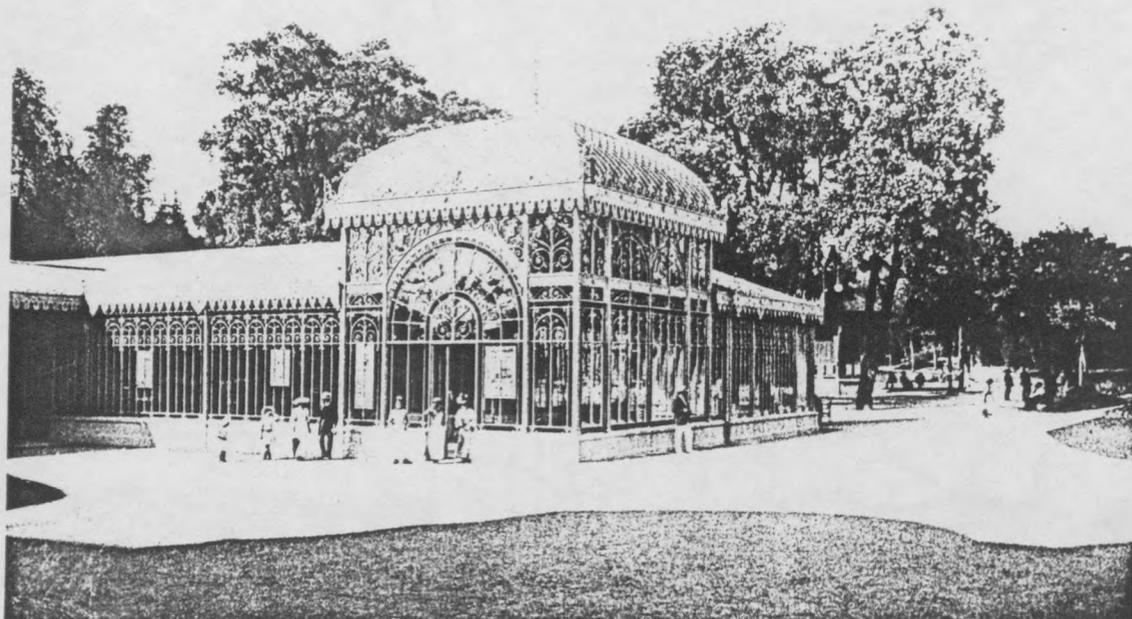
Un lieu fixe, des heures fixes, la journée du buveur d'eau est scandée par un rituel d'ablutions et d'absorption à des moments précis qui servent de repères à "l'étranger", ce citoyen isolé et dérouté par un désœuvrement inaccoutumé.



➤ 23 - NÉRIS-les-BAINS (Allier) — La Buvette



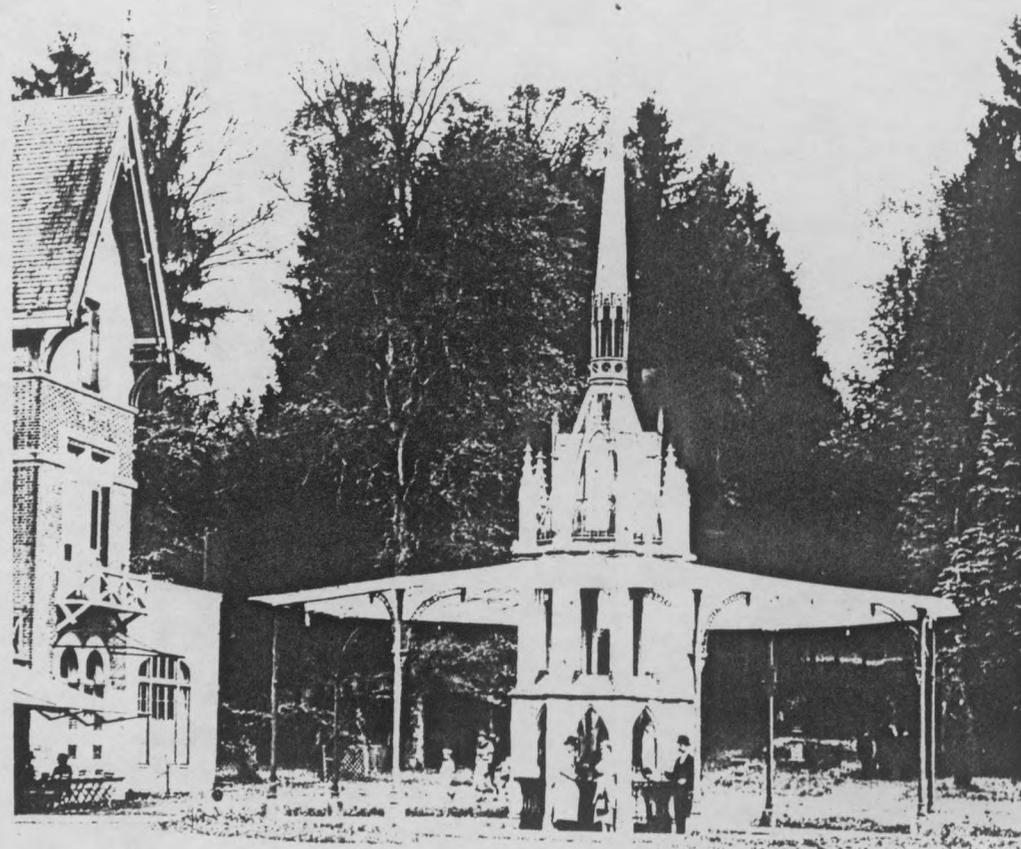
VICHY. SOURCE GRANDE GRILLE. 1903



MARTIGNY LES BAINS. 1883



VALS LES BAINS



SERMAIZE. VERS 1880

MISE EN SCENE DE LA BUVETTE DANS LA GALERIE ET LE PARC

Rôle éminent de la buvette, indissociable de la déambulation digestive et donc du portique-promenoir ou du parc.

La disparition du premier vers 1855 engendre implicitement l'éclosion du second.

Pendant longtemps il n'existera devant l'établissement thermal qu'une simple promenade : allée plantée d'un double alignement comme à Luchon, circuit de forme ovale autour d'un kiosque comme aux Eaux Bonnes, à Royat.

On pense immédiatement à l'exemple du parc de Vichy, devenu presque une antonomase.

Rappelons que le parc situé devant l'établissement a été créé par Napoléon Ier et qu'il s'est meublé au cours du temps avec le casino, les buvettes et la galerie métallique (1903).

Vers 1900, le modèle de Vichy devient indéniablement la référence obligée pour toute création de parc : on y admire l'habileté avec laquelle sont disséminés kiosques, buvettes et boutiques que ne peuvent éviter les promeneurs empruntant le circuit défini par la galerie métallique qui ondule comme un serpent.

Ce thème de la galerie métallique, légère et transparente connaîtra un développement privilégié dans les stations où l'absorption d'eaux minérales constitue la base du traitement ; en particulier dans les stations voisines et concurrentes des Vosges, de Contrexéville et Vittel.

La première offrira au curiste dès les années 1885 ce type de promenade sous des galeries métalliques rayonnant sur une longueur de 200 m autour de la buvette.

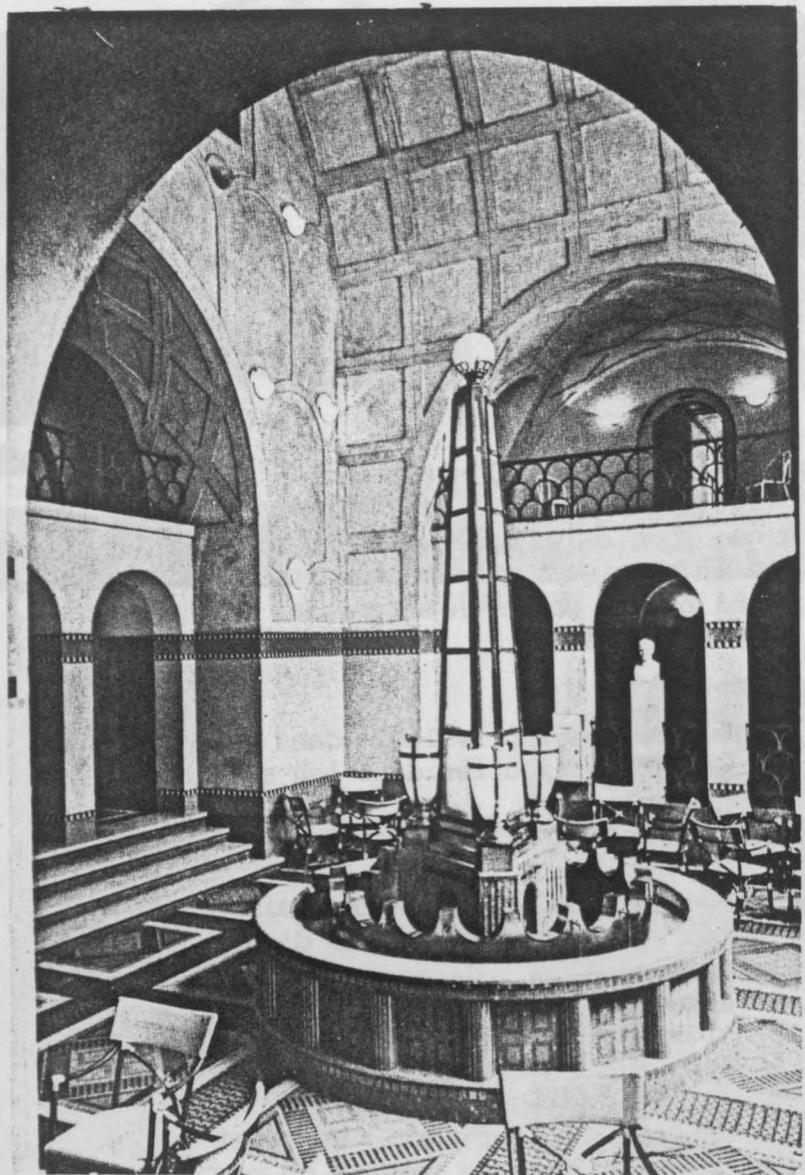
Vers 1905, Vittel innovera à son tour avec une galerie métallique aux dimensions impressionnantes mais cette fois accolée à l'établissement thermal. La mise au goût du jour, primordiale dans les villes d'eaux, amènera à modifier et même à masquer le visage de ces remarquables réalisations.

Contrexéville se dotera aux environs de 1912 d'un portique décoré de mosaïques.

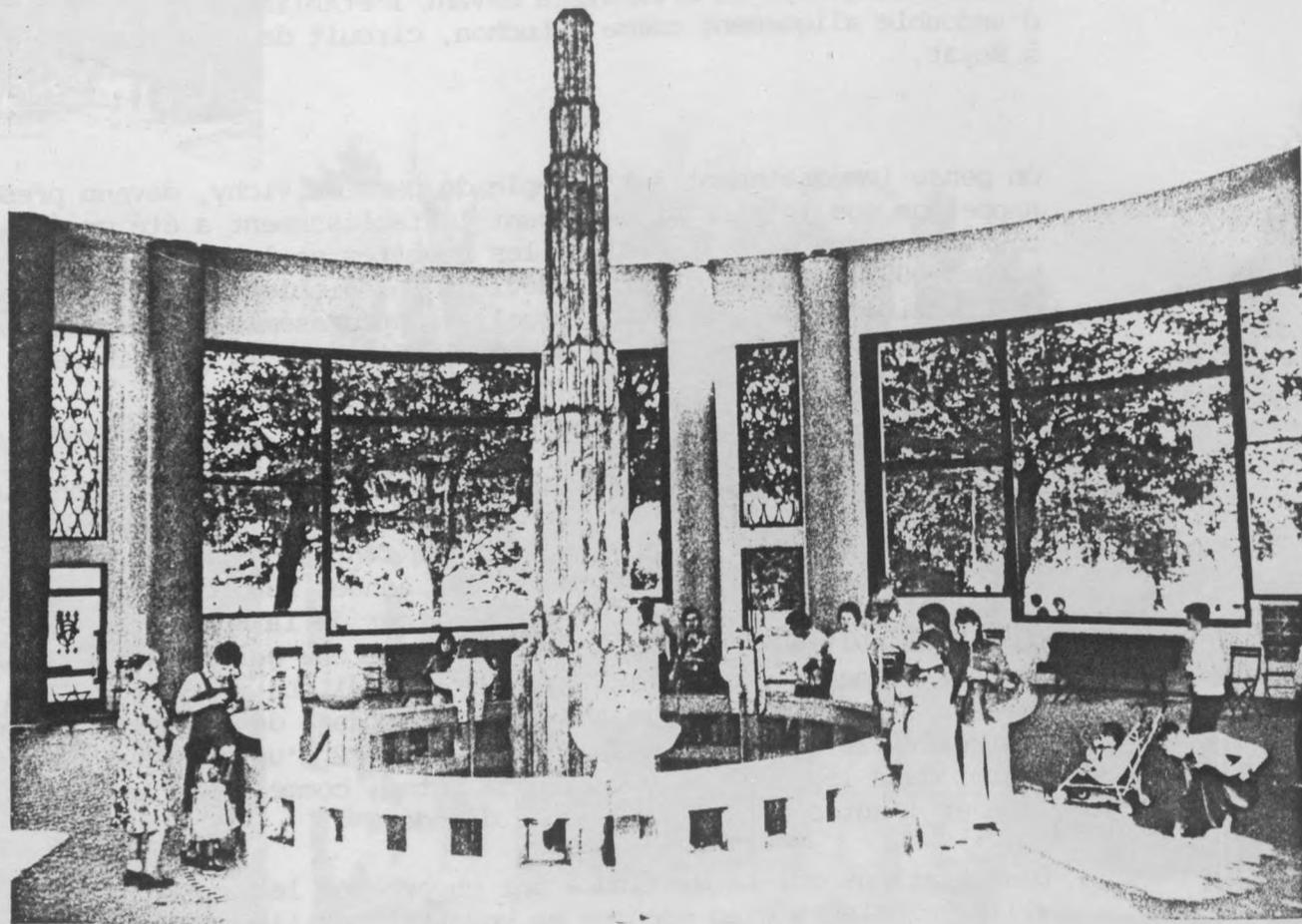
Vittel dans les années 30 vêtira de béton, comme d'un gant blanc, l'intérieur des thermes et la galerie, l'un et l'autre métalliques, donc démodés.

Deux stations qui se distingueront encore par le soin apporté à leurs buvettes et à leur parc : Contrexéville valorisera avec emphase sa buvette, pavillon tout de fer et de verre plongé dans la verdure du parc en une symbiose étonnante avec les lignes verticales des arbres.

Lors des transformations de l'avant-guerre, elle est remplacée par un temple en rotonde, ancré solidement et massivement au bout d'un long portique, et située en avant du parc dans une mise en scène où la buvette est considérée comme l'acteur principal de cette célébration aquatique.



PLOMBIERES. 1930



VITTEL. 1930

Une architecture nouvellement désireuse de pérennité et davantage introvertie, comme si le rituel de l'eau nécessitait désormais un recueillement .

Les superbes décorations de mosaïques qui l'escortent font inévitablement penser aux bâtiments religieux byzantins les plus célèbres. Déjà en 1903, l'architecte Hébrard y avait puisé l'inspiration de sa buvette monumentale abritant la source Cachat à Evian et couverte d'un dôme influencé par celui de Ste Sophie.

L'eau, source de bienfaits, ayant été sacralisée par toutes les religions, aussi bien païennes que monothéistes, les références aux constructions et aux objets culturels seront naturellement fréquentes.

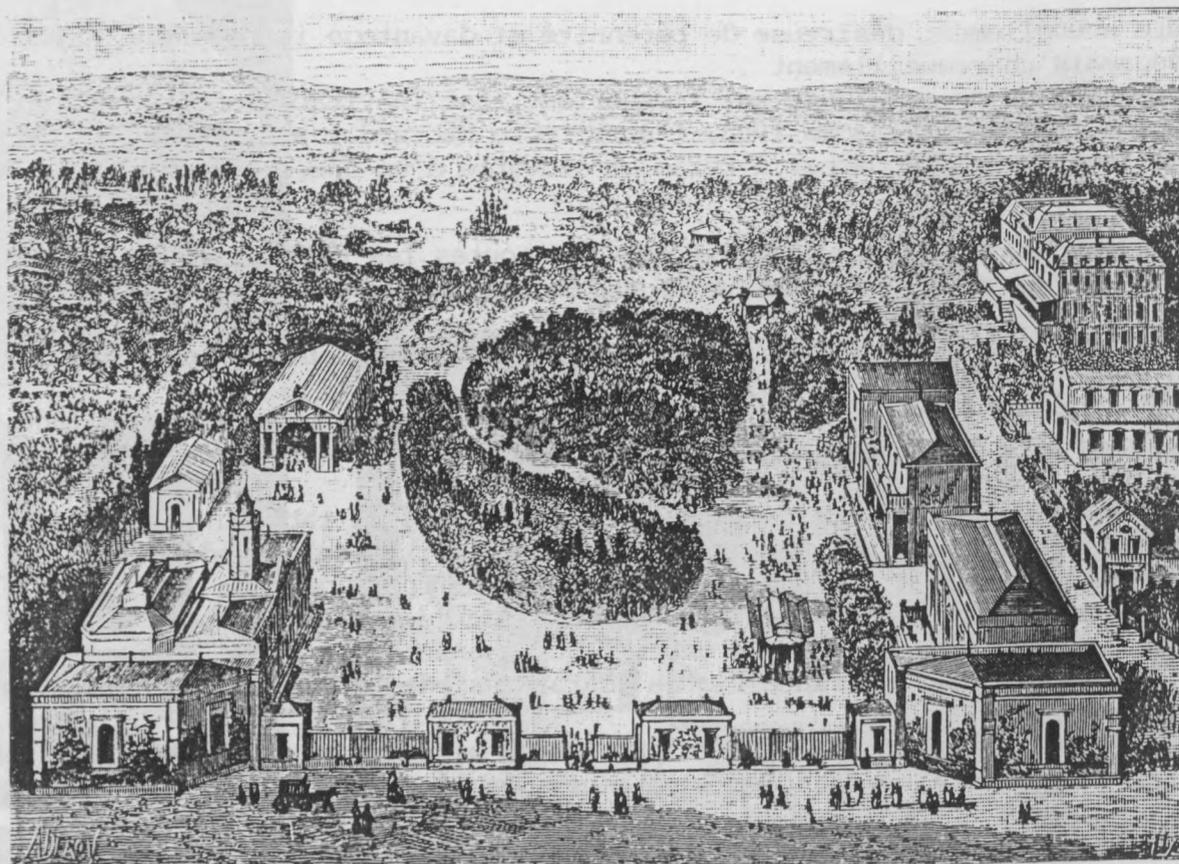
Les premières buvettes qui dépassent la simple couverture d'une fontaine pour devenir un édifice élaboré se généralisent sous la Monarchie de Juillet.

Mais c'est à partir de la fin du siècle que s'érigent les plus beaux spécimens allant parfois jusqu'à emprunter des formes extravagantes comme la flèche néo-gothique de Sermaize.

A l'intérieur, chaque détail est prétexte à une composition d'un tableau particulier qui peut se contempler isolément tout en participant à la cohérence de l'ensemble : la balustrade qui délimite la zone sacrée infranchissable par le buveur d'eau est une découpe de fer forgé ou bien une rampe de marbre ou de mosaïques. Les verres sont disposés en éventail ou selon un autre dessin agréable à l'oeil. La source même d'eau minérale est enfermée dans un socle central qui abandonne la forme de fonts baptismaux courante dans les années 60-80 pour recevoir de fantastiques "carapaces" de verre, cernée de cuivre travaillé, à la manière d'un ostensor.

Des robinets en col de cygne sont manipulés par les donneuses d'eau dont les tabliers colorés apportent la touche vivante et mobile à ce cadre quelque peu figé.

L'ambiance aquatique n'est pas vraiment celle de la fontaine : pas de jaillissement ni de retombées en cascades, au bruit rafraîchissant et sédatif : l'eau minérale s'écoule parcimonieusement, sauf exception, et souvent uniquement après ouverture de robinets. Ceci malgré l'aspect trompeur des fontaines thermales monumentales des années 30 d'Aix les Bains, de Dax ou de Vittel.



ETABLISSEMENT SAINT LEGER A POGUES LES EAUX. VERS 1880

Instaurer des liens entre les multiples buvettes, les kiosques et les constructions destinées au divertissement devient un principe de base pour l'aménagement de toute ville d'eaux.

A Vichy, ce principe sera développé et amplifié tout au long du XIXe siècle, aussi bien par Napoléon III qui agrandit le parc et le met en valeur par la construction en bordure d'un casino et la création de routes thermales convergentes, que par le Gouvernement de la Troisième République qui parachève le décor avec l'installation de la galerie métallique et porte au sommet cette idée d'allier subtilement le jardin d'agrément du XVIIIe, avec ses fabriques, au déambulatoire digestif, mondain et commercial de la station thermale du XIXe.

L'engouement pour Vichy au début du Second Empire est dû principalement à la présence de la Cour, à l'organisation de somptueuses fêtes musicales par Isaac Strauss, aux rencontres politiques de l'Empereur (la diplomatie thermale): une image publicitaire qui, alliée à la notoriété grandissante du nom de Vichy par la vente en bouteille de l'eau minérale, suscite un fantastique effet de mode. Vichy devient l'un des hauts lieux de villégiature avec Biarritz, Dieppe et Trouville.

Il ne faut pas minimiser les grands travaux urbains engagés par Napoléon III dans cette station qui n'apparaîtront dans toute leur ampleur et dans leur importance qu'après son règne. Son sens profond de "l'urbs" lui fait prendre dès son premier séjour les décisions vitales pour la croissance harmonieuse de la station thermale : par un décret du 27 juillet 1861, il ordonne la construction d'une digue le long de l'Allier pour permettre la création d'un nouveau parc, l'ouverture de sept routes thermales (les grandes artères de la ville actuelle) et la construction d'une église et d'un hôtel de ville. Ces travaux, fortement soutenus par le Ministre du Commerce, de l'Agriculture et des Travaux Publics, Eugène Rouher, originaire de la ville voisine de Riom, seront dirigés par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Radoult de Lafosse.

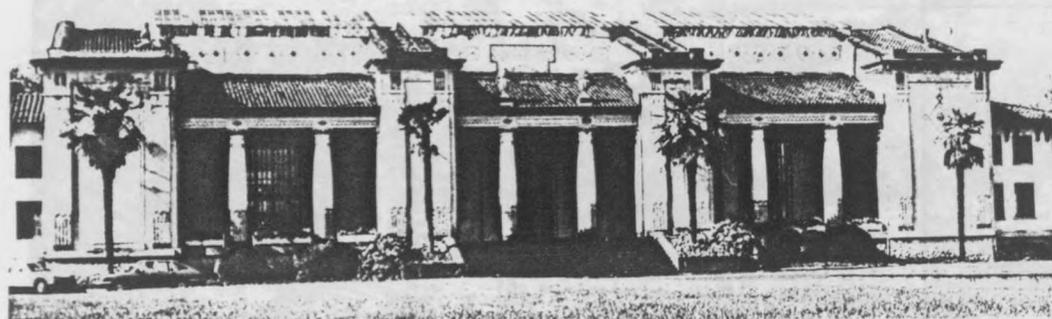
Si Napoléon III pose les jalons d'une urbanisation à Plombières et à Vichy, aide au financement en puisant dans sa cassette personnelle pour exécuter les travaux d'hygiène et d'embellissement qu'il a suscités, et défend implicitement les propriétés thermales de l'état par un décret de 1856 sur "le périmètre de protection", il ne met pas en place un système financier spécifique au développement des villes d'eaux mais oriente simplement par l'exemple de ses initiatives couronnées de succès l'esprit d'entreprise de ses contemporains.



ROYAT. 1853



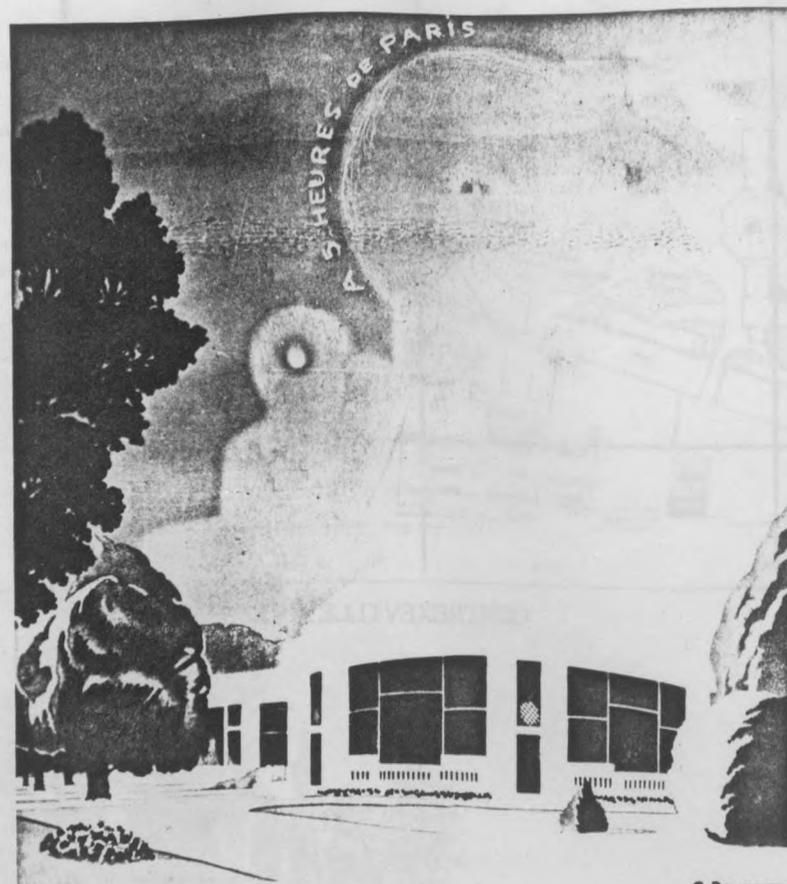
PROMENADE DE L'ETABLISSEMENT THERMAL
A CAMBO. VERS 1845



SALIES DU SALAT. 1923



LA LECHERE. 1929



GRANDE SOURCE DE VITTEL. 1930

A. R. BUISSON

LA REACTION DES ANNEES 30

Peu avant la première guerre mondiale, la réalisation de Charles Mèwès à Contrexéville illustre de façon significative la nouvelle étape qui s'amorce dans l'architecture thermale et les tendances qui se généraliseront par la suite : retour au portique à l'antique, sveltesse et élégance des formes, blancheur des bâtiments alliée à la profusion de mosaïques, brillance des couleurs.

L'enthousiasme pour le charme exotique des pays coloniaux, portés aux nues dans l'entre-deux guerres, notamment à travers de grandes expositions, contribue à renforcer le dépouillement - déjà conditionné par l'emploi vulgarisé du béton - d'une architecture lisse, froide, et si blanche qu'elle semble prête à affronter l'implacable soleil du désert... Mieux encore, les constructeurs redécouvrent les styles exotiques, mauresque (La Léchère, Nérès les Bains) ou égyptien (Salies du Salat).

A la vue d'une multitude de pergolas, une armée de colonnes et de poutrelles fleurissantes, les curistes ne peuvent douter que chaleur - quasi tropicale - et luxuriance végétale leur sont promises.

Contrastant avec ce désir d'évasion, certaines stations choisissent de refléter de manière plus réaliste une évolution européenne, comme Aix les Bains dont la façade dénonce la proximité de l'architecture fasciste italienne.

Cette soif de clarté et de blancheur qui investit dans les années 30 simultanément l'habillement et l'architecture va de paire avec un nouvel assaut des théories hygiénistes et se manifeste aussi à l'intérieur des thermes.

Poteaux en béton dénudé, parois et sols lisses et brillants, faciles à nettoyer, éclairage et ventilation, tels sont les nouveaux mots-clés des descriptions architecturales.

Dans les nombreuses modernisations intérieures (Nérès, Aix les Bains, Luxeuil, Plombières, Vittel) les architectes font preuve d'un souci inhabituel de ménager des perspectives : le regard n'est plus arrêté par l'obscurité d'étroites galeries dans lesquelles il fallait se décider à plonger, mais est attiré - malgré la luminosité ambiante - par une fontaine ou par un groupe statuaire dont on avait oublié l'usage dans les années 1900 et qui, fort bien mis en valeur, semble inviter le curiste hésitant à progresser dans son parcours de soins.

La multiplicité des espaces sans cesse additionnés au cours des années exige en effet l'installation de signaux, de repères monumentaux visibles d'assez loin, pour personnaliser chacun d'entre eux.

LES THERMES : GENERATEURS DE QUARTIERS NEUFS OU DE VILLES NEUVES ?

Le quartier des bains : telle est la dénomination qui se perdurera jusqu'au Second Empire pour désigner le nouvel embryon de ville créé par la présence d'eaux minérales.

Un premier scénario peut dépeindre à grands traits le processus d'évolution de la majorité des stations. Erigé dans la zone d'émergence des sources, dans une vallée, le bâtiment des bains peut être distant de 200 m comme de 2 km du village ancien qui s'est au contraire développé généralement dans la partie la plus élevée du lieu, autour d'un château féodal par exemple.

Très rapidement apparaît la promenade qui n'est souvent constituée dans un premier temps que par les alignements le long de la nouvelle voie reliant les thermes au village. Puis se dessine devant la façade principale des thermes la place des bains où s'implantent hôtels, boutiques, parfois un casino, et divers équipements qui envahissent aussi peu à peu l'avenue des bains.

Lorsque à la fin du siècle la promenade se transforme en un véritable parc, englobant une série d'édicules, la nouvelle Société des Eaux entoure sa propriété d'une clôture figeant alors la configuration de l'ensemble thermal qui éprouvera désormais de grandes difficultés à éclater hors des limites de cette frontière.

Par contre l'avenue des bains pourra se prêter à un ordonnancement de façades occultant la fréquente anarchie d'une implantation sans cesse croissante de villégiatures et d'hôtels, parmi lesquels se glisseront quelques nouveaux équipements, poste et chapelle rejetées de l'enceinte thermale, hammam etc...

Malgré l'annexion de ces zones résidentielles, le quartier des bains ainsi défini se heurtera au caractère saisonnier qui lui est dévolu et constitue un obstacle majeure à l'attraction d'une population sédentaire et du même coup à la multiplicité des activités propres à une ville.

Alternance de mort en sursis, de coma et de vitalité exagérée, dualité entre un sommeil hibernant et l'exubérance anormale de "la saison" qui confèrent aux toits quarts des petites stations françaises ce charme spécifique auquel s'identifie notre désir -saisonnier lui aussi - de mort et de résurrection, et source d'inspiration de tant d'écrivains et cinéastes.

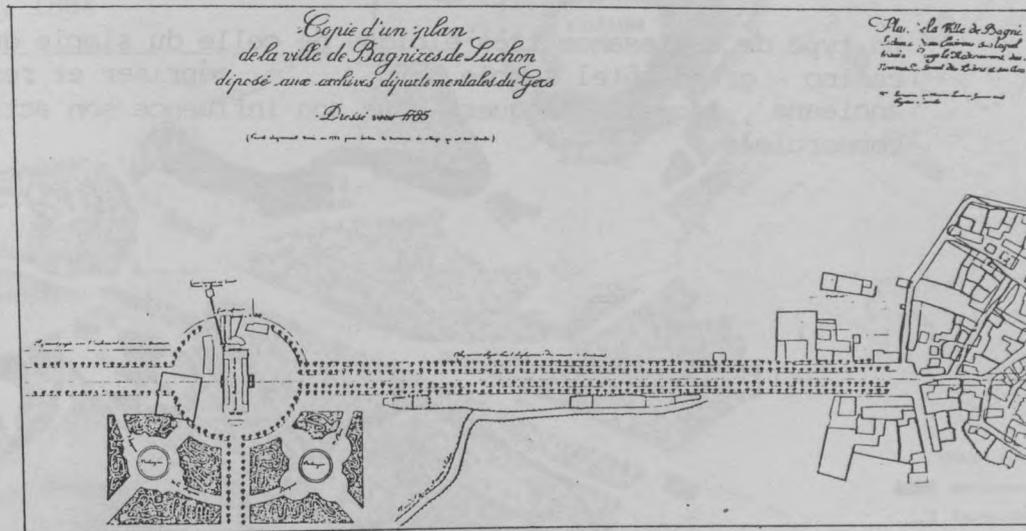


BALARUC. 1579

- A Ville appelée Balaruc
- BC Chemins de Balaruc aux thermes
- D Etablissement entier des Thermes au milieu duquel le bassin des eaux est marqué par une astérisque. Trois salles de bains couvertes désignés par un la quatrième marquée par 8
- E réservoir avec un conduit à col étroit qui sert à vider l'eau des thermes dans les marais.
- F Marais
- G Vignes
- H Champs fertiles
- I Monticules
- L Eglise N.D. de la Vierge des Eaux
- M Thermes abandonnés
- N Rigoles ou conduits des thermes abandonnés
- O Etang
- P Plages et bords de la mer
- Q Cap de Cette



FORGES LES EAUX. 1696



LUCHON. 1784

Le deuxième cas de figure est celui où le bâtiment des bains devient le noyau d'une agglomération (et non l'annexe d'un village) dont le développement stagnera dans certains cas à l'état de gros bourg (les Eaux Bonnes, Plombières) ou atteindra l'importance de la ville, avec toutes ses fonctions, en particulier de centre urbain régional. Citons entre autres les cas d'Aix les Bains, d'Evian et de Vichy.

L'exemple de Vichy - devenu à tort ou à raison - une sorte de mythe, mérite qu'on s'y attarde pour mieux saisir le mécanisme par lequel cette bourgade a pu connaître une telle croissance alors que ses données géographiques et climatiques peu favorables ne laissaient en rien augurer d'une telle destinée.

Facilement accessible de Paris, Vichy se dispute déjà la clientèle des baigneurs au XVIII^e siècle avec sa voisine Bourbon l'Archambault et Forges-les-Eaux en Normandie.

Mais l'amélioration des conditions de séjour ne porte jusqu'ici que sur l'établissement de bains, modernisé ou reconstruit.

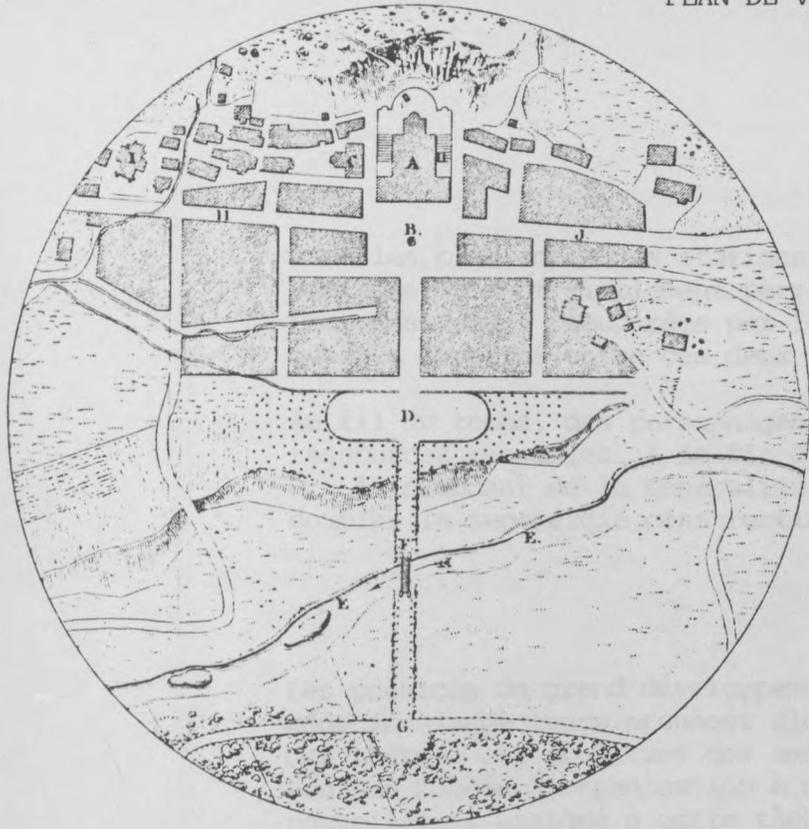
C'est le Premier Empire - sans raison apparente liée à un hôpital militaire qui ne sera ouvert qu'en 1843 - qui s'intéresse enfin aux infrastructures permettant de communiquer entre les différents équipements, et à l'environnement de ces derniers.

Dès 1810, il est prévu d'aménager une promenade au Sud de l'établissement pour le relier à la source de l'Hôpital, et l'on évalue alors les terrains à exproprier. Le décret de création du parc est signé par Napoléon I^{er} en 1812.

Date essentielle dans l'histoire de Vichy : de par sa disposition, le parc sera comme le corps d'une pieuvre qui jette ses tentacules sur les sources et le vieux bourg jusqu'à les absorber dans un ensemble homogène de buvettes, de villégiatures, de parcs, d'hôtels, de casinos, de cafés, de boutiques, pour parvenir à la maturation d'une ville née et vivant des eaux minérales, la ville d'eaux.

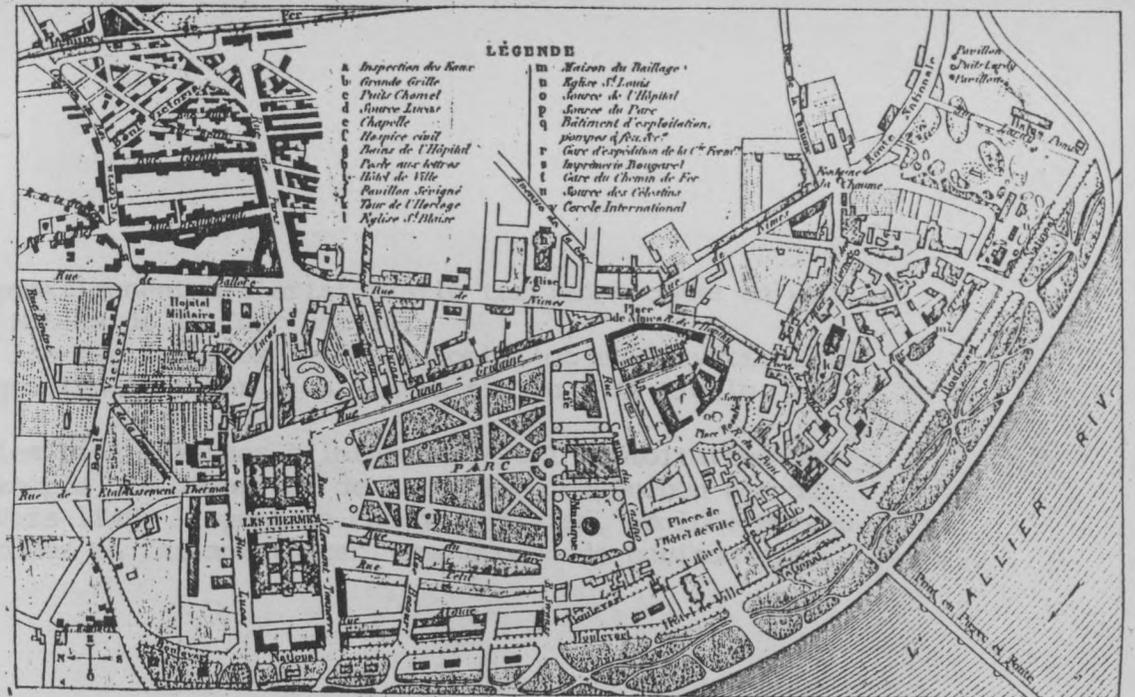
Un type de croissance très éloigné de celle du simple quartier des bains : l'imposant complexe thermes - casino - grand hôtel semble mépriser et rester presque volontairement à l'écart de la commune ancienne, laquelle troquera sous son influence son activité primitivement agricole contre une activité commerciale.

PLAN DE VICHY EN 1882



LE MONT DORE. 1882

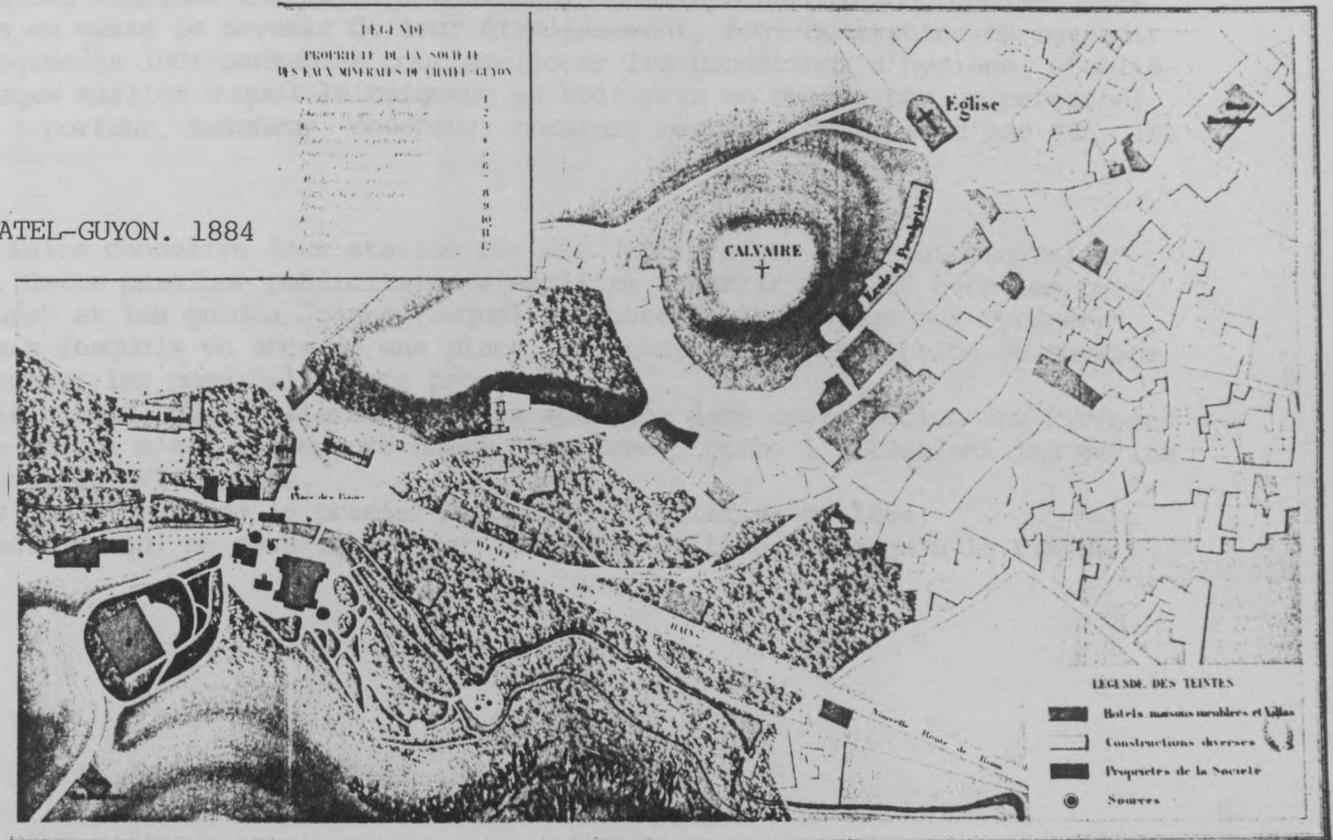
- AA Etablissement thermal dans les fouilles duquel on a retrouvé des Thermes Romains qui s'étendent également sous les propriétés particulières voisines.
- B Place publique au centre de laquelle est une fontaine jaillissante.
- C Hopital des Indigens
- D Terrasse dite place Bertrand



LÉGENDE

- a Inspection du Parc
- b Grande Grille
- c Palais Chamet
- d Ancien Lycée
- e Chapelle
- f Hôpital civil
- g Hôpital de l'Asphix
- h Parc aux Indes
- i Hôtel de Ville
- j Pavillon Scizé
- k Tour de l'Horloge
- l Église St-Maur
- m Maison du Baillage
- n Église St-Louis
- o Source de l'Hôpital
- p Source du Parc
- q Bâtiment d'exploitation, pompes à Eau.
- r Gare d'exploitation de la C^{te} Ferant
- s Asphix de la Source
- t Gare du Chemin de Fer
- u Source des Éclipses
- v Cercle International

CHATEL-GUYON. 1884



- LÉGENDE
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ
DES EAUX MINÉRALES DE CHÂTEL-GUYON
- 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - 6
 - 7
 - 8
 - 9
 - 10
 - 11
 - 12

- LÉGENDE DES TEINTES
- Hotels, maisons nobles et Villas
 - Constructions diverses
 - Propriétés de la Société
 - Sources



1. Le plan de Vichy 1885
 2. Le plan de Vichy 1900
 3. Le plan de Vichy 1910
 4. Le plan de Vichy 1920
 5. Le plan de Vichy 1930
 6. Le plan de Vichy 1940
 7. Le plan de Vichy 1950
 8. Le plan de Vichy 1960
 9. Le plan de Vichy 1970
 10. Le plan de Vichy 1980
 11. Le plan de Vichy 1990
 12. Le plan de Vichy 2000
 13. Le plan de Vichy 2010
 14. Le plan de Vichy 2020

Dans les plus anciennes stations, les sources appartiennent à l'aristocratie terrienne comme en Grande-Bretagne ou sont simplement parrainées par des Nobles de la Cour Roayle. Progressivement récupérées par les communes et les capitalistes, elles seront l'objet de véritables guerres ouvertes entre ces deux protagonistes qui finiront par s'unir à la fin du XIXe siècle.

Au fil du temps, des personnages aux origines les plus diverses s'intéressent à l'exploitation des ressources thermales. A la fin du XVIIIe par exemple, le démarrage de la station de Luchon est dû à l'Intendant de la Généralité de Gascogne. Vers 1840, l'agent de change parisien, Adolphe Moreau, fait doubler la superficie constructible des Eaux Bonnes en faisant tracer "une promenade horizontale".

Les prémices du grand développement des stations thermales s'annoncent sous la Monarchie bourgeoise : les médecins-inspecteurs prennent alors en mains le devenir de leur établissement, font construire ou agrandir des thermes et, profitant des aménagements indispensables pour améliorer les conditions d'hygiène, établissent un réseau d'organisation à chaque maillon duquel le baigneur se voit pris en charge par un personnel nouvellement assigné à cette tâche : porteur, baigneur, doucheur, masseur, sécheur, donneuse d'eau dans les buvettes...

Les médecins s'appliquent encore à faire connaître leur station par des "notices sur les eaux minérales" vantant leurs propriétés curatives. Cette pratique publicitaire s'amplifie à partir de 1850 avec les premiers "guides à l'usage des baigneurs" et les guides Joanne (auquel s'apparente le "Voyage aux Pyrénées" publié par Henri Taine en 1855), dans lesquels on accorde une place importante à la description du paysage environnant et à l'énumération de toutes les possibilités de promenade.

Une invitation à la découverte de la nature, particulièrement de la montagne dans cette région des Pyrénées qui possède une longue tradition de ce qui n'est pas encore nommé "tourisme", comme l'illustrent les écrits de Marguerite de Navarre sur Cauterets au XVIe siècle.

C'est d'ailleurs encore à Cauterets que sera fondé le premier syndicat d'initiative en 1884.

Une organisation d'excursions en montagne qui ne sera imitée par les Alpes et l'Auvergne qu'à la fin du XIXe siècle.

EAU DE SOURCE GAZÉIFIÉE

Chatel-Guyon

SOURCE "Légère"

POUR LA TABLE

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE CHATEL-GUYON

DÉLICIEUSE

EAU GAZEUSE DE TABLE

CHATEL-GUYON

Poste, Télégraphe, Altitude : 650 mètres.
Téléphone.

LA

Station Thermale

et

CLIMATÉRIQUE

de

VERNET - LES - BAINS

est

LE PARADIS

des Pyrénées

Gare Villefranche-Vernet-les-Bains.

ÉTABLISSEMENT

DE LA RIVE GAUCHE DU CADY

(Face au Nord, Ombragé).

Frais en Été.

Le Casino est ouvert du 1^{er} mai au 1^{er} octobre. —
Concerts. — Représentations théâtrales de
juillet à septembre.

ÉTABLISSEMENT de la RIVE DROITE du CADY

(Face Sud, bien ensoleillé).

PAS DE VENT — PAS D'HUMIDITÉ

Concert au Pavillon d'Hiver

à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 30 avril.

12 Sources Sulfurées Sodiques. — Installation Hydrothérapique 1905

Rhumatismes, Névroses, Affections respiratoires

(non tuberculeuses)

Affections cutanées, Convalescences

VASTE PARC — FORÊTS — CASINO

Hôtels. — Extrême confort. — Lumière électrique. — Chauffage central.
Ascenseur. — Cuisine renommée.

Chambres hygiéniques. — Pension depuis francs 8 par jour.

HOTEL DES BAINS MERCADER, HOTEL DU PARC

GRAND HOTEL DU PORTUGAL, HOTEL IBRAHIM PACHA

Chalets, appartements meublés, Confort moderne.

Envoi gratuit de la Brochure illustrée sur demande à l'Établissement.

Les nouvelles structures d'accueil ainsi schématiquement définies, il restait à attirer les financiers pour donner le coup d'envoi au lancement des stations, jusqu'ici lieux paisibles où une clientèle régionale venait périodiquement prendre les eaux.

Il n'y a pas eu dès le Second Empire une ruée des investisseurs sur ces stations thermales : d'une part celles-ci appartenaient dans la plupart des cas soit à l'Etat, soit à des communes, des départements ou des Hôpitaux comme à Bourbon Lancy ou Ussa les Bains, d'autre part le commerce des eaux minérales toujours considéré comme médicinales était d'un rapport encore faible.

C'est à la fin du Second Empire que vont apparaître les grandes figures de capitalistes, aventureux et créateurs de stations, dont il faut mentionner quelques noms.

A Vichy, la première concession des eaux est accordée en 1853 à un très riche entrepreneur de travaux publics et administrateur des chemins de fer du Nord, Auguste Stanislas Lebobe et à son ami Georges Antoine Callou, l'un des plus gros entrepreneurs de travaux publics de la capitale.

Mais c'est avec Arthur Callou, de la génération suivante et architecte de formation, que Vichy prend son véritable envol : il développe l'expédition de l'eau minérale et la vente de pastilles et de sel, et surtout fait construire le casino en 1865.

A Vittel, François Bouloumié, ancien avocat et déporté politique, fonde en 1854 une station qui deviendra une énorme entreprise familiale.

Ce sont les sources, bien davantage que les thermes trop onéreux d'entretien, qui intéressent le plus grand nombre d'hommes d'affaires, entre 1875 et 1900 : certaines entreprises d'exploitation d'eaux minérales se révéleront très prospères comme celles de St Galmier ou de St Yorre. D'autres périront en quelques années ou après la guerre de 14, comme Bussang créé par Adrien Hébrard, directeur du "Temps", ou s'avèreront dès les débuts de véritables désastres pour les actionnaires.

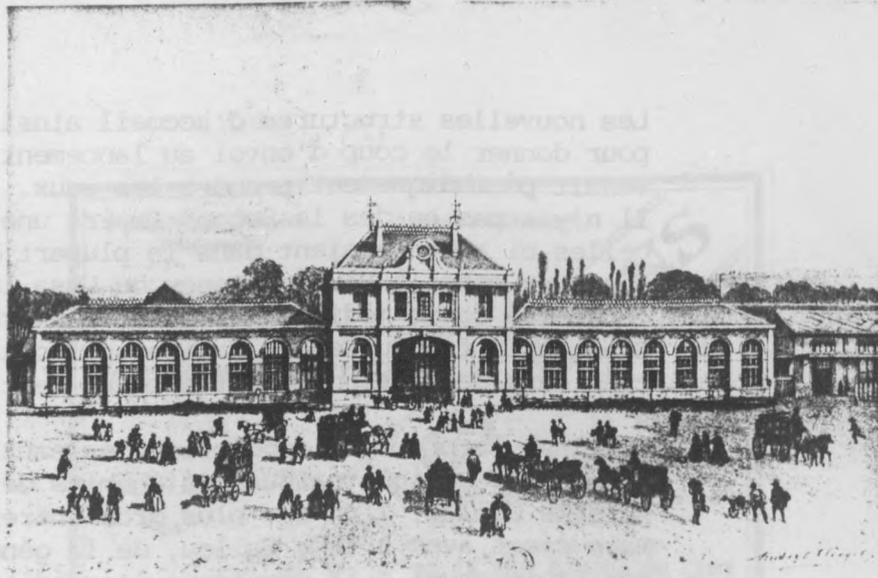
Par l'apport de ses capitaux, le banquier parisien Brocard lance à cette même époque les stations de La Bourboule et de Châtel-Guyon. A son instigation, la mise en place de sociétés mettront fin à la "guerre des forages".

Le conseil d'administration de la Compagnie des Eaux de La Bourboule, créé en 1875, est composé entre autres de Ledru, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de la construction des chemins de fer de l'Est et conseiller général du Puy de Dôme (l'un de ses parents sera l'auteur des thermes de la station), de Montlouis, directeur du journal "Le Moniteur", de Grau, banquier à Clermont Ferrand, et de Hillel Maneach, un financier étranger.

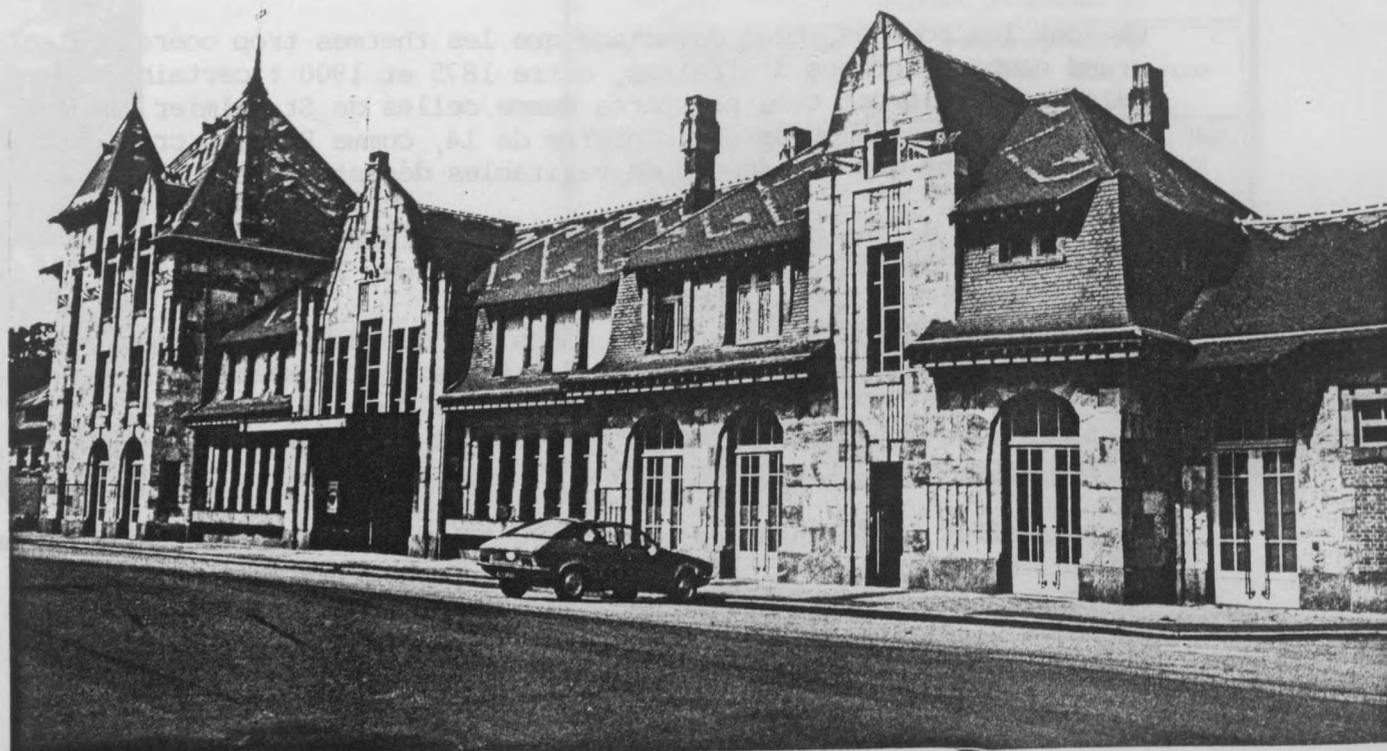
Sont en effet indispensables, en dehors des financiers, les représentants du journalisme garants d'une publicité nationale et internationale (la presse thermale naît en 1858 avec "la Gazette des Eaux" suivie en 1869 de "la Gazette des Bains", en 1871 du "Conseiller des villes d'eaux" et en 1905 de "la Presse Thermale"), et surtout les représentants des grandes compagnies ferroviaires susceptibles d'obtenir des embranchements de lignes jusqu'à la station thermale.



GARE DE CHATEL-GUYON. 1886 .



GARE DE VICHY. 1862



GARE DE NERIS LES BAINS. 1912

En dehors des villes privilégiées comme Plombières et Vichy qui bénéficient d'une gare respectivement en 1860 et 1862 grâce à l'intervention de Napoléon III, le train ne parvient que très tardivement dans les villes d'eaux qui ont dû attendre la grande campagne de construction du réseau secondaire selon le plan Freycinet présenté en 1870 et approuvé en 83 faisant passer le nombre de kilomètres de chemins de fer, de 17.400 en 1870 à 39.000 en 1910.

La station d'Evian par exemple ne sera desservie qu'en 1886, et celles de La Bourboule ou Nérès les Bains qu'en 1934. La grande et belle gare construite par Louis Brachet à Nérès ne servira que quatre ans.

Il est inutile de s'appesantir sur l'importance fondamentale de cette nouvelle facilité d'accès qui contribua en partie au boom de fréquentation dans les villes d'eaux à la fin du siècle.

Les "trains des eaux" sont alors mis en service, autant pour conduire les curistes à leur destination que pour établir un itinéraire touristique passant par les stations thermales, de la même façon que ces "voyages circulaires" dont l'un des programmes est centré sur le thème des eaux minérales.





VALLEES ENGHIEUN

MISE EN VENTE PAR ADJUDICATION ET A L'AMIABLE

A ENGHIEUN

VALLEE DE MONTMORENCY (Stations des Chemins de fer du Nord et de l'Ouest)

TERRAINS BOISES

Disposés pour Maisons de plaisance, par le ministère de M^e LANTIEZ, Notaire à Deuil, près Enghien.

SOMMAIRE

Situation des Terrains.
Aménagement de la vallée française à Enghien. — I. Arrêt. Bulevard. — II. Eclairage au gaz. — III. Thermes d'Enghien.
Construction de maisons de plaisance.
Promenade.
Climat d'Enghien.
Renseignements. — I. Communications avec Paris. — II. Chemin de fer de Montmorency. — III. Renseignements divers.
Avantages accordés aux acquéreurs de terrains. — I. Mode de paiement de prix. — II. Droits de pêche et de promenade au lac sur le lac d'Enghien. — III. Plan et indication des lots.

SITUATION DES TERRAINS

La vue générale d'Enghien qui est en tête de ce prospectus, donne une idée exacte de ce pays, le plus ravissant des environs de Paris.
 Elle montre les terrains mis en vente — entre le chemin de fer et le lac — et permet à chacun d'apprécier leur situation exceptionnelle, la vue admirable dont ils jouissent sur le grand lac et sur les coteaux de Montmorency, de Sannois et d'Andilly.
 Les terrains sont, en façade, sur l'avenue de clôture du lac, sur les boulevards Dumas, Hugo, Lamartine et avenue Louis-Blanc.

ACCROISSEMENT

DE LA VALLEE DIVISEE A ENGHIEUN

En parcourant la petite ville d'Enghien — car aujourd'hui, on peut lui donner ce nom — on est frappé du développement rapide de cette localité.

qui, il y a vingt ans, comptait à peine quelques maisons en dehors du vieil établissement thermal.
 Les terrains qui se vendaient alors 10 et 15 centimes le mètre se vendent actuellement de 25 à 40 francs.
 Plusieurs causes expliquent et justifient cet accroissement de valeur.



E. STANISLAS, BOUTEILLER.

De tous côtés s'ouvrent des avenues, s'élevaient des maisons, s'installent des industries que l'accroissement de la population appelle à Enghien.
 Le prolongement du boulevard Magenta, le percement du boulevard Gambetta, qui rattache Enghien à quelques minutes de voiture de Paris, vont donner un nouvel essor à ce joli pays.

II. Eclairage au gaz.

Toutes les rues et les avenues d'Enghien viennent d'être récemment éclairées par la Compagnie Parisienne, en vertu d'un acte passé avec la ville. C'est un progrès dont l'importance se traduit en plus-value immédiate pour la propriété.

III. Thermes d'Enghien.

La reconstruction de l'établissement thermal sur une grande échelle,

l'affluence des baigneurs dont le nombre augmente tous les ans, font prévoir de nouvelles destinations pour Enghien, qui est manifestement appelé à devenir une des stations thermales les plus importantes d'Europe.

L'efficacité des eaux d'Enghien est aujourd'hui un fait acquis, et de tous les points du globe les étrangers viennent demander la santé à ces eaux bienfaisantes.

Des sources d'eau sulfureuse qui font jaillir quotidiennement de 4 à 5,000 litres et dont les sources en tout pays une richesse médicale précieuse, mais lorsque ces sources sont situées, comme celles d'Enghien, aux portes d'une capitale immense, elles préparent une richesse incalculable au profit de la localité qui les possède.

L'essor d'Enghien, l'augmentation de sa valeur foncière, l'accroissement de sa population sont attachés à ses thermes dont ils servent le développement, qui prend de jour en jour plus d'importance.

A Vichy, les terrains se vendent aujourd'hui 100 francs le mètre.
 A Enghien, grâce à l'eau douce à ce pays renommé par la beauté de ses sites et la réputation de ses eaux, la valeur des terrains, d'ici à peu d'années, ne sera pas inférieure à celle de Vichy.

C'est donc le moment d'acheter si l'on veut profiter de cette plus-value, ces sources, ces sources de développement d'Enghien, et réaliser une bonne affaire, en faisant un excellent placement.

CONSTRUCTION

DE MAISONS DE PLAISANCE ET REVENUS QU'ON PEUT EN TIRED.

Les terrains qui sont mis en vente sont particulièrement disposés pour y établir immédiatement des maisons de plaisance et des habitations bourgeoises avec jardins et vergers; la contenance des uns varie de 500 à 2,500 mètres.

A Enghien, les habitations confortables manquent pour les nombreux étrangers qui viennent chaque année prendre les bains.

Construire pour la location des maisons, des étages, des chalets, sur les terrains mis en vente, c'est placer son argent à 15 et 20 0/0.

Les matériaux de construction et les ressources et toute nature abondent à Enghien par suite du voisinage des importantes carrières, plâtrières et tripièreries de Montmorency.

Ainsi: D'une part augmentation certaine — dans un temps donné — de la valeur des terrains achetés aujourd'hui, qui s'éleva au double et au triple du prix actuel — et que domine les terrains vendus, y a quatre ans, rue de Plaisance, rue de l'Eglise, rue Malleville, avenue de Ceinture, qui se vendent couramment 18, 20, 30 et 35 fr. le mètre.

— D'autre part, certitude, en construisant des maisons de plaisance, de retirer de son argent un intérêt de 15 à 20 0/0.

Voilà le résultat forcé de l'opération.

PROMENADES

Les promenades et les sites pittoresques qui entourent Enghien sont renommés à juste titre. La allée et la forêt de Montmorency si riche en points de vue, le bois de Saint-Gratien, le bois Jacques, le coteau de Sannois, le beau lac d'Enghien, ses jardins et les parcs de l'établissement thermal donnent un grand attrait au séjour de ce charmant pays.

CLIMAT D'ENGHIEUN

Enghien n'est pas seulement célèbre par ses sites et sa beauté, mais aussi par son climat. On chercherait en vain ailleurs un air plus favorable à la santé que celui d'Enghien, qui est si favorable à la libre fonction des organes respiratoires.

Enghien est situé à 45 mètres au-dessus du niveau de la mer, à 20 mètres au-dessus du niveau de la Seine. La température y est généralement modérée, les collines qui bordent le nord de la vallée mettent Enghien à l'abri du froid qu'on devrait y éprouver d'après sa situation.

ENGHIEUN

Abrité des vents du nord par la haute barrière des Champeaux, et des vents du S.-O. par les buttes d'Orgemont et de Sannois, Enghien ne reçoit que des vents d'est et d'ouest, direction qui permet le mieux la purification de l'air par son renouvellement.

La mortalité à Enghien est au-dessous de la moyenne: la table des décès publiée par le docteur de Puiseux est une preuve convaincante de la salubrité de ce joli pays et de la bonté de son climat.

« Transporté dans un pareil lieu, un pauvre malade doit certainement espérer guérir. Comment la nature, si belle, si libérale, pourrait-elle lui refuser une partie de cette force vitale qu'elle prodigue de toutes parts? Comment ne pas recouvrer la santé dans un lieu si agréable, avec un air si tempéré, une verdure si riante, des eaux si pures, des sites si frais, si tranquilles? »

« Docteur BEVILLÉZ-PANISSE. »

(Une maison sur une colline d'Enghien.)

RENSEIGNEMENTS

I. Communications avec Paris.

Les communications avec Paris sont des plus faciles par les chemins de fer du Nord et de l'Ouest. — Station spéciale à Enghien. L'été, trains directs spéciaux. — 42 trains par jour jusqu'à minuit 20. — Billets d'aller et retour, abonnement à prix réduit, résumant le prix du voyage à 50 centimes par jour. — Trajet en 20 minutes.

L'ouverture du boulevard Magenta, prolongé jusqu'à Enghien, et du boulevard de Courcelles, mettra Enghien à 25 minutes de voiture des Champe-Elysées et de l'Arc-de-Triomphe.

II. Chemin de fer de Montmorency.

Un chemin de fer spécial, d'Enghien à Montmorency conduit en 5 minutes les promeneurs dans la forêt de Montmorency dont les points de vue sont si variés et si beaux.

Un grand marché à lieu deux fois par semaine sur la place de Montmorency, les approvisionnements de toute nature y sont abondants et à des prix modérés.

Le chemin de fer de Montmorency aller et retour coûte 45 centimes. — Voyage simple 30 centimes.

III. Ressources diverses.

Église catholique. — Temple protestant. — Marché. — Station télégraphique. — Journaux du soir. — Service des postes quatre fois par jour. — Ecole d'équitation et manège. — Voitures de re-

mise. — Voitures de place tarifées. — Distribution d'eau de Seine dans toutes les maisons, par la Compagnie des eaux, etc., etc.

AVANTAGES

ACCORDÉS AUX ACQUÉREURS DES TERRAINS MIS EN VENTE

I. Paiement des prix.

Le paiement du prix de chaque lot de terrain se fera par dixième en quatre années. Ceux des acquéreurs qui construiront dans le six mois de leur acquisition auront la faculté d'

Payer le terrain en dix années

et de se libérer, à toute époque, par anticipation en totalité ou en partie, comme bon leur semblera.

II. Droit de pêche et de promenade au lac sur le lac d'Enghien.

Afin de donner plus de valeur aux terrains mis en vente, et plus de charme aux habitations qu'on y voudra y construire et en faciliter la location à haut prix.

Il sera attaché à chaque lot vendu un droit de pêche et de promenade sur le lac d'Enghien.

Le nombre des droits de pêche et de bateau est limité, par des contrats authentiques, à 223. Sur ces 220 droits de bateau, il n'en reste plus que 60.

Par un traité passé avec la société propriétaire du lac, ces 60 derniers droits sont mis à la disposition des terrains à vendre.

Par les actes authentiques qui régissent les concessions de droit de bateau, le prix d'un droit de pêche et de promenade a été fixé à 3,000 francs!

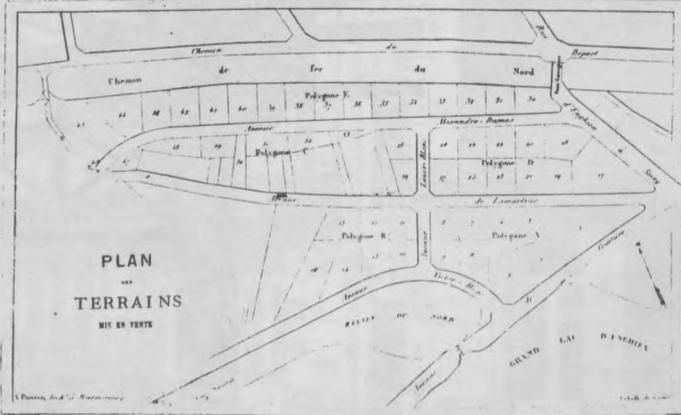
Ces droits de bateau doubleront et tripleront de valeur lorsqu'il seront tous placés, et qu'il sera plus possible d'en acquérir de la société propriétaire du lac.

Nul doute que les propriétés auxquelles seront attachés ces droits, ne soient plus recherchées et se paient plus cher.

Tout acquéreur d'un lot aura la faculté d'attacher à sa propriété un droit de pêche et de promenade sur le lac, moyennant une redevance annuelle de 300 francs, payable pendant dix années au moins. Après quoi le droit de pêche et de promenade sera définitivement acquis à sa propriété.

Il est notoire, à Enghien, que les habitations auxquelles sont attachés des droits de pêche et de promenade sur le lac sont louées 5, 6 et 800 l plus cher que celles qui n'ont pas le droit de

bateau, et qui, aujourd'hui, ne peuvent plus avoir à aucun prix, par suite du traité passé avec la société propriétaire du lac, en vertu duquel ces droits sont réservés aux futurs acquéreurs des terrains mis en vente.



pour tous autres renseignements, s'adresser à M^e LANTIEZ, Notaire à Deuil, près Enghien, et à Paris, à

PROPAGANDE ET SPECULATIONS

Devant la passivité de l'état concernant l'organisation et la défense des villes d'eaux françaises, les professionnels du thermalisme (médecins, ingénieurs, élus, propriétaires et industriels, responsables de la presse...) se voient sous la Troisième République obligés pour la première fois de s'unir afin de présenter une image cohérente face à la concurrence étrangère, assurer une propagande nationale et garantir le progrès des pratiques thermales.

Chaque année à partir de 1899, une "caravane hydrologique" groupe des médecins français et étrangers pour un voyage d'études dans une région chaque fois différente, laquelle met naturellement tout en oeuvre pour les accueillir et profiter au maximum de cette énorme publicité.

De même les grandes expositions internationales offriront désormais un panorama du thermalisme français.

De 1880 à 1914, la ville d'eaux sera atteinte par l'affairisme généralisé.

Les sociétés se multiplient, les unes permettant grâce à un afflux de capitaux de passer du stade de la petite station thermale à celui de ville d'eaux, les autres lançant témérement sur le marché une ville d'eaux imaginaire, projetée autour d'une source et pourvue de tous ses attributs, buvette, thermes, grands hôtels, casino et villas.

Tentatives pour la plupart vouées à l'échec.

Les terrains situés au voisinage des thermes existants font l'objet d'une spéculation effrénée : tantôt mis en vente par parcelles à bâtir avec promesse d'une plus-value foncière, tantôt déjà lotis de villas par une équipe d'entrepreneurs et d'architectes gagnés à leur tour par la contagion des affaires ; villas vendus aux médecins ou aux notables, ou loués aux curistes par la société d'investissement.

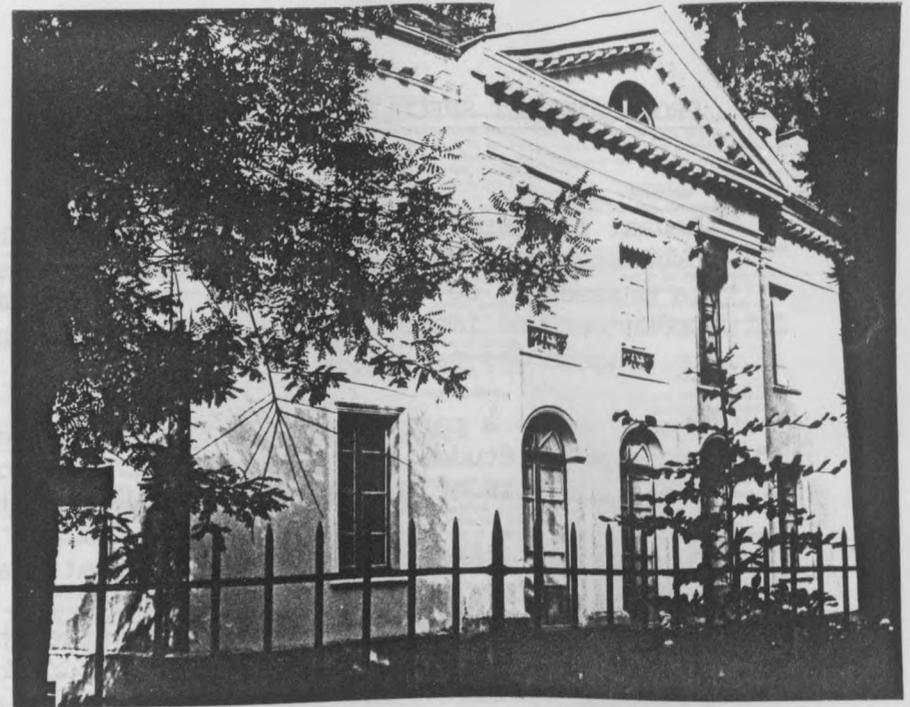
Amené à fréquenter différentes stations suivant les modes médicales et mondaines, le curiste éprouve rarement le besoin de s'établir dans les lieux par la construction d'une "villégiature".

Le caractère éphémère de la ville d'eaux se manifeste là encore, par un phénomène contraire à celui que connaîtront les stations balnéaires où l'on se rend davantage en famille et pour une durée plus longue.

Napoléon III avait pourtant donné l'exemple à Vichy avec l'édification d'une série de "chalets" implantés le long de l'Allier. Mode du chalet, suisse ou même russe, qui sera très suivie à Bagnères de Luchon dans ces mêmes années.



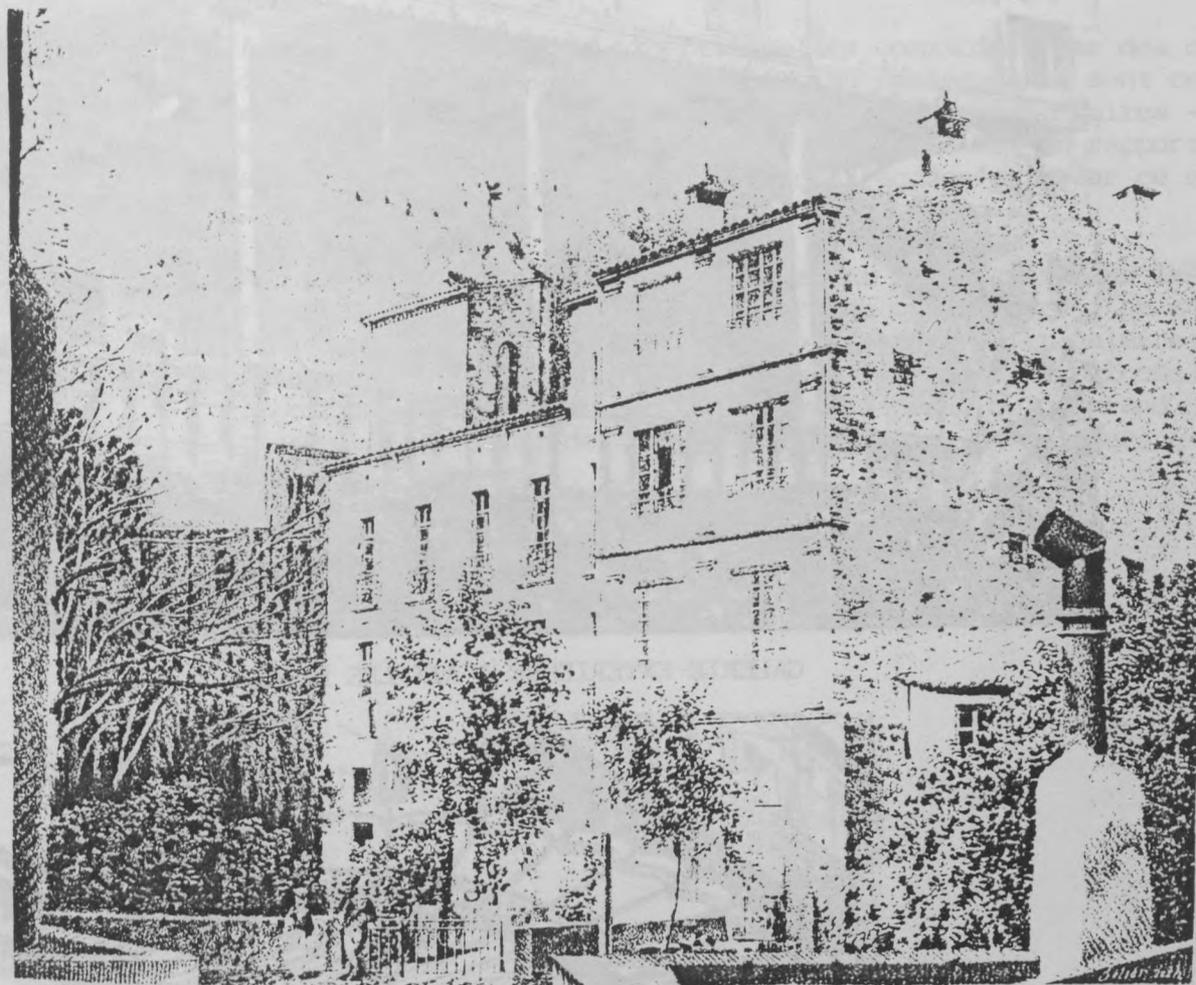
LE CHALET D'ACHILLE FOULD A VICHY.
CONSTRUIT EN 1874



VILLA DE LA PRINCESSE NARISHKINE A LUCHON



EN FACE : "CHALET RUSSE"



"A la suite de nos travaux d'appropriation, il résulte que l'espace ou la grande échancrure qui sépare les deux pyramides Puig d'Olou et Serrat d'en Merle, se trouve sans nul embarras vis-à-vis de la nouvelle maison solaire, ce qui permet aux malades gardant leurs appartements, de profiter de l'inappréciable influence immédiate des rayons solaires, non seulement dans les chambres ou alcôves, mais encore dans leurs lits, au moins pendant deux heures et demie, en décembre et janvier, et pendant sept heures dans les mois de février et mars, et que nulle part, dans aucune station hyémale, on ne trouvera une température plus douce, plus tempérée, plus hygiénique."

Les villas médicales.

Au moment où nous publions cette nouvelle édition, la société des *Villas Médicales de France* construit sa première succursale à Vichy.

Cette société vient de combler une lacune et a pour but de réaliser un grand progrès dans le traitement thermal.

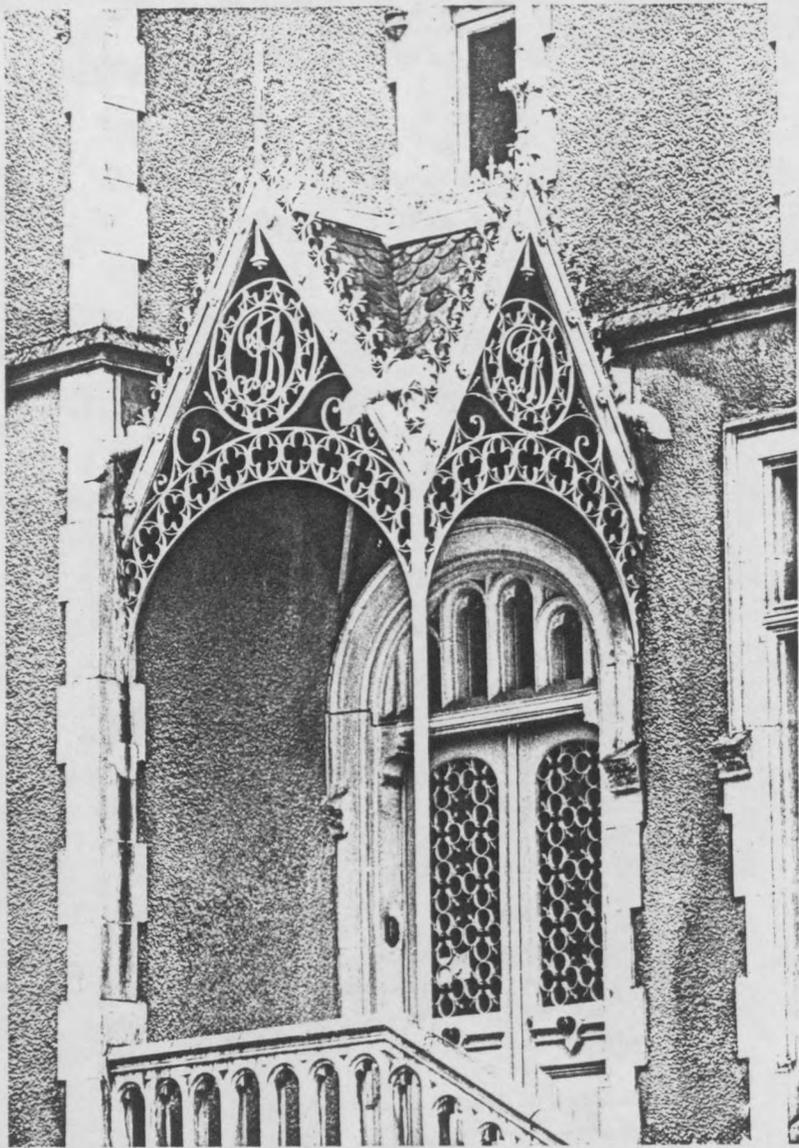
Sur un terrain de 16,000 mètres carrés, situé rue de l'Établissement prolongée, en face de l'hydrothérapie Lejeune, et à 100 mètres de la Grande-Grille, elle crée un groupe de quinze jolies villas, séparées l'une de l'autre par des jardins. Ces villas, contenant de 12 à 22 chambres chacune, sont destinées à procurer à la clientèle de Vichy d'agréables logements, une nourriture spéciale, très confortable et en rapport avec le régime que doit suivre chacun des malades qui s'y installeront.

Les appartements commodes, spacieux seront établis d'après les règles de l'hygiène la mieux étudiée et disposés de manière à être loués ensemble ou par chambres séparées.

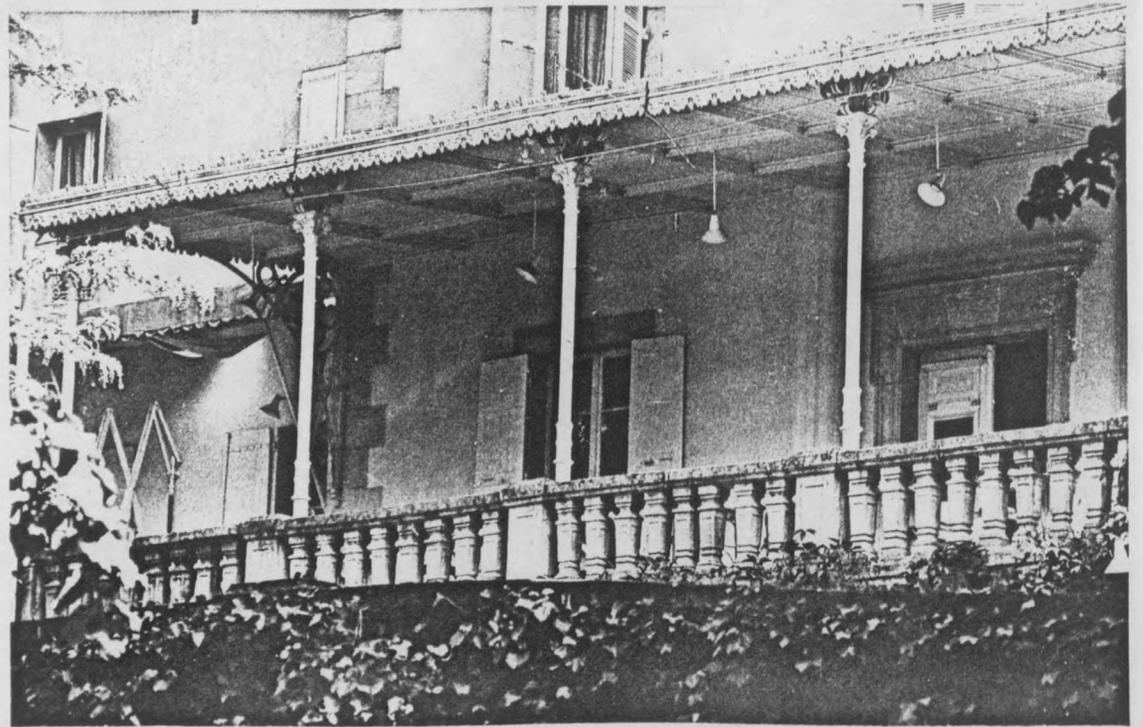
Chacun y trouvera la surveillance et les soins médicaux tout en ayant la *liberté absolue* du choix de son médecin.

Enfin, un vaste établissement d'administration contenant des salons, salles à manger, bibliothèque, salles de fêtes, des jeux et distractions de toute nature ainsi qu'un superbe jardin d'hiver de 500 mètres carrés, couvert par une coupole vitrée, permettra aux malades qui le désireront d'y continuer leur traitement pendant l'hiver, à l'abri du froid et des intempéries.

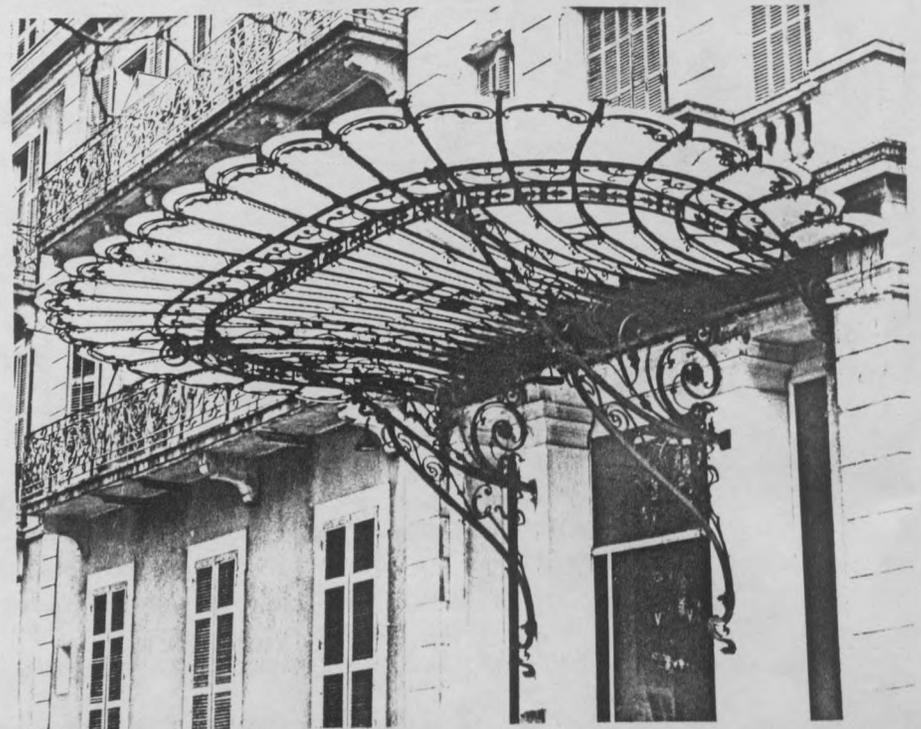
La Société affirme qu'elle ouvrira au mois de septembre 1882, le bâtiment principal et peut-être trois ou quatre chalets.



PORCHE A NERIS LES BAINS



GALERIE EXTERIEURE A AIX LES BAINS

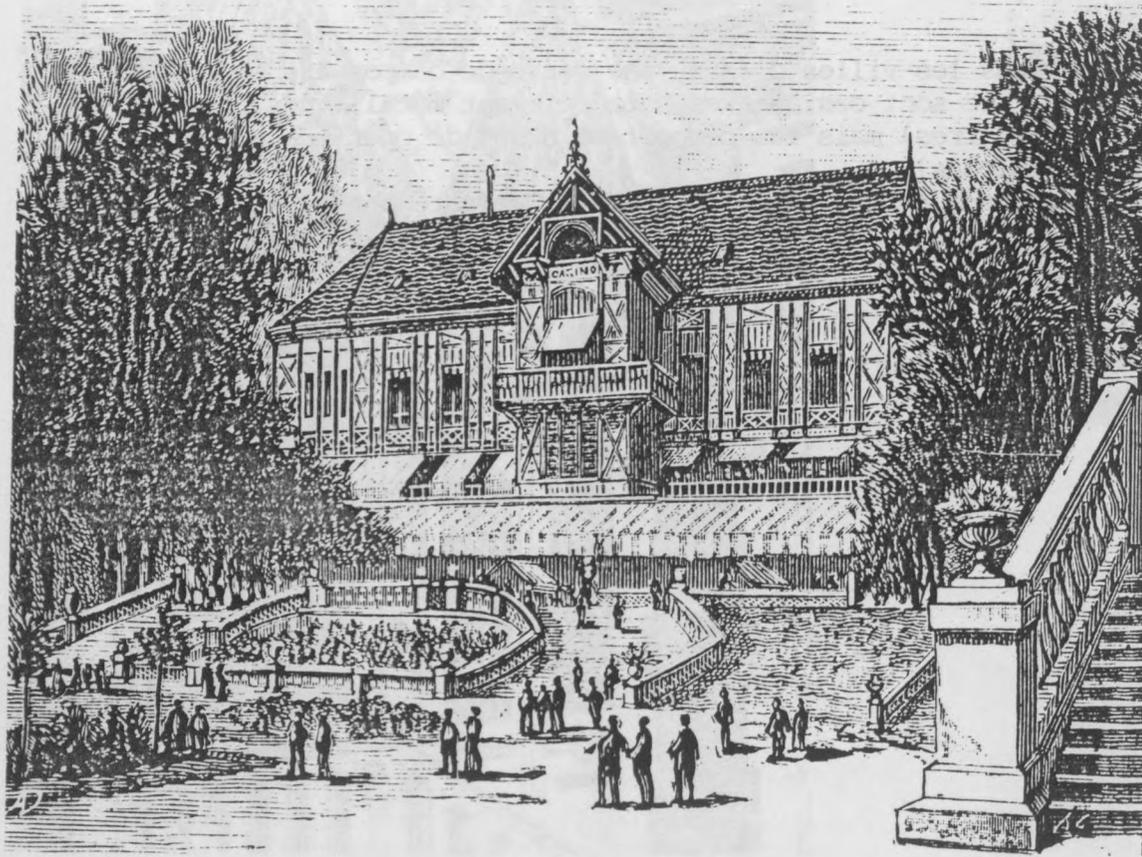


MARQUISE A AIX LES BAINS

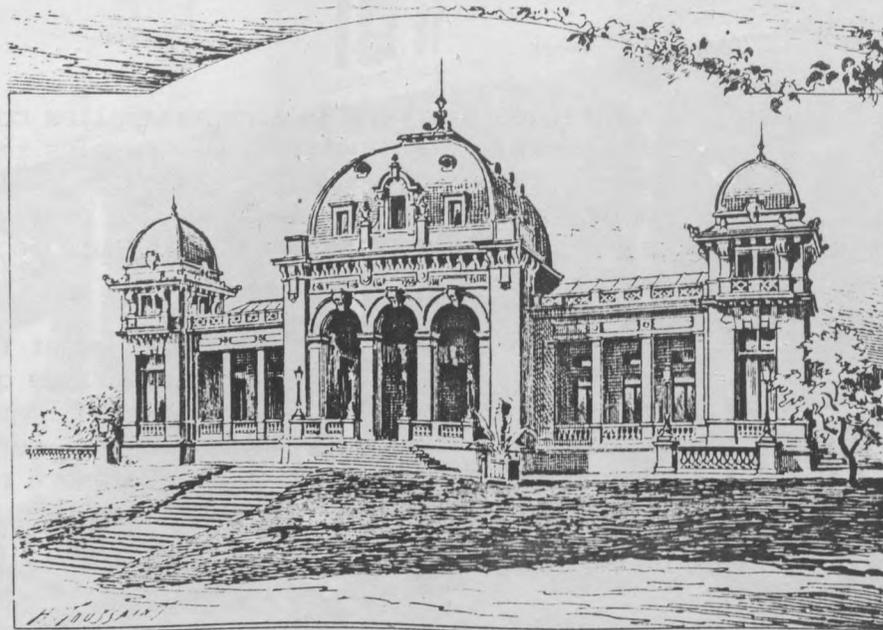
A part quelques villas exceptionnelles commandées par des curistes (cf Aix les Bains, Evian ou Bagnères de Luchon), les constructions les plus remarquables sont celles des médecins pour lesquels l'image de marque est essentielle, ou celles de petits propriétaires - ayant investi dans des villas ou des maisons mitoyennes de deux ou trois étages pour en tirer un rapport locatif - qui désiraient par le choix d'un style particulier personnaliser leurs façades et créer ce sentiment complexe d'appartenance à une "pension de famille" déterminée.

Malgré la variété des types de logement rencontrés dans les villes d'eaux, une série de composants apparaissent avec une fréquence plus grande qu'ailleurs : ce sont ces annexes, généralement métalliques, qui protègent le curiste des intempéries (marquises et galeires) mais lui permettent aussi de profiter au maximum du climat (loggias, vérandas, terrasses et balcons).

Importance de ces éléments qui laisse à penser qu'un grand nombre d'artisans était implanté dans les stations thermales, en dépit de l'apparente hégémonie de quelques grandes entreprises de construction métallique.



LE CASINO DE ROYAT. VERS 1880



CASINO DE VITTEL. 1884



UN DES PAVILLONS LATÉRAUX DU CASINO DE NERIS. 1900

LE CASINO

S'ils sont unanimes à prôner le délassement, inhérent à la cure, et les distractions, les médecins s'insurgent périodiquement contre la clientèle oisive qui fréquente les stations thermales uniquement en quête d'amusements.

Malgré leur opposition idéologique, les médecins savent, comme les financiers, tirer leçon de leurs échecs face aux rivales allemandes dont la prospérité provient essentiellement du développement de ces jeux de hasard rassemblés dans le "kursaal".

Autorisés dans les stations depuis 1806 (sauf à Vichy entre 1880 et 1907 car le casino était propriété de l'état), les jeux de hasard permettent par leurs recettes l'organisation de spectacles quant à eux fortement déficitaires.

Bien que le jeu de hasard vienne entâcher l'image du thermalisme fondée sur une hygiène de vie à la fois morale et physique, le succès des villes d'eaux au tournant du siècle sera dû à l'afflux de citadins dans ces lieux où ils sont assurés de trouver quotidiennement un choix de festivités et de spectacles de qualité.

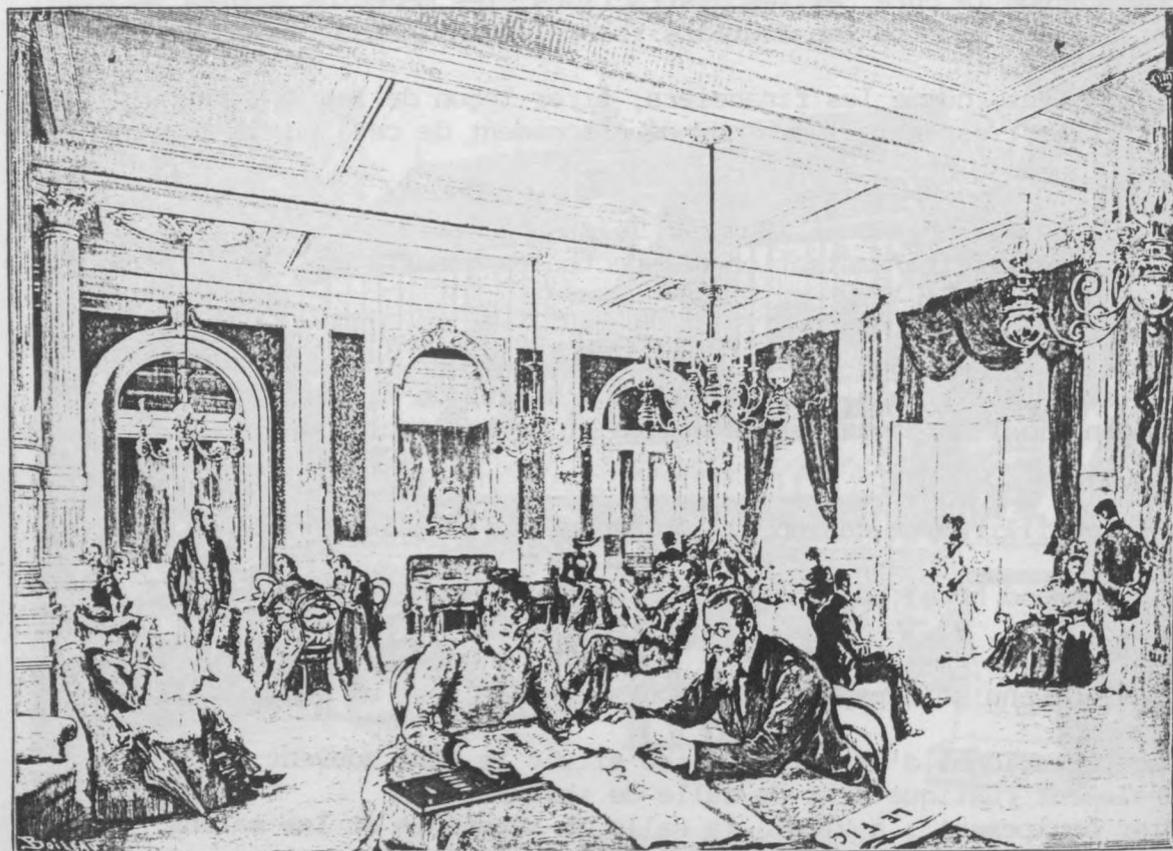
Paradoxalement chaque station voudra alors s'enorgueillir d'un casino, l'emblème de sa réussite et de son luxe, et surtout plus lucratif que les thermes.

La triade typologique de base, thermes - casino - grand hôtel, est désormais reconnu comme le germe de toute station.

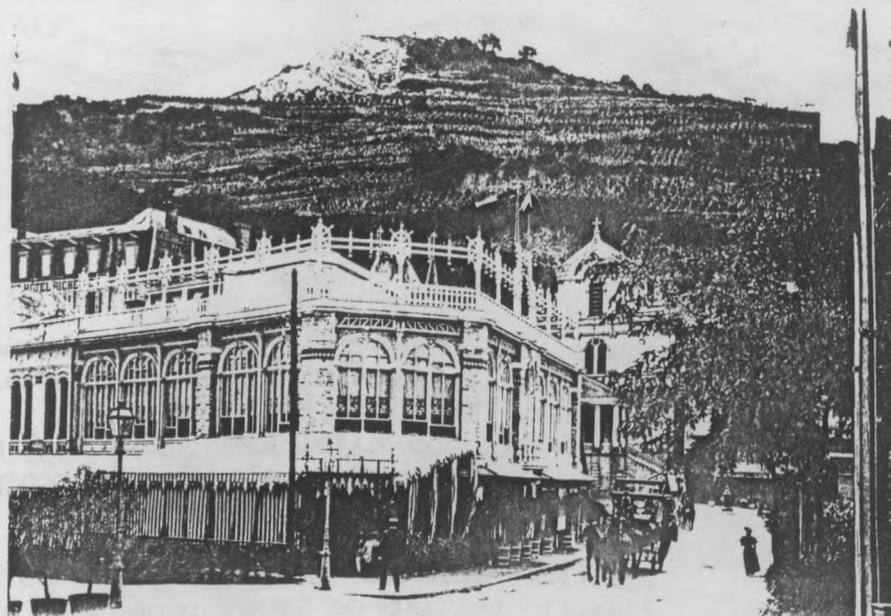
Occuper en dehors de ses heures de soin le curiste, venu se dépayser mais non s'ennuyer, est un devoir qui incombe à tout directeur d'établissement.

Les premiers thermes disposent d'un salon de conversation et d'un salon de thé situés le plus souvent au premier étage. Une construction séparée, généralement rustique sert de salle de théâtre.

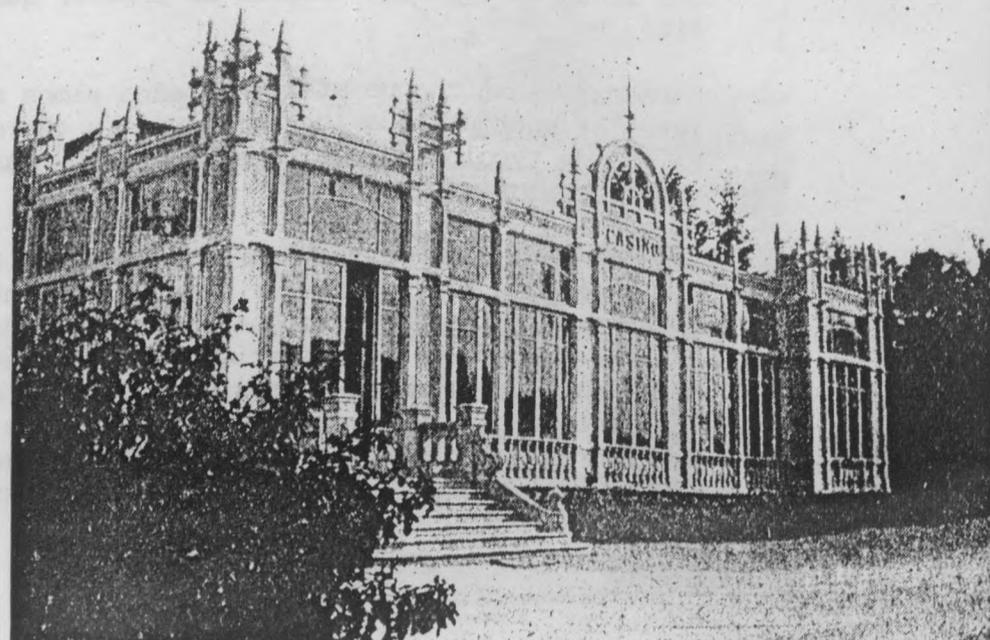
On se contentera pendant longtemps de ce premier équipement : à Vichy, la salle de spectacle et les salons sont intégrés aux thermes en 1845 et y subsistent jusqu'en 1865, date à laquelle est édifié le casino. Même après la construction de ce célèbre exemple, on continue parfois à incorporer dans les années 80 le casino à l'établissement thermal comme à Dax.



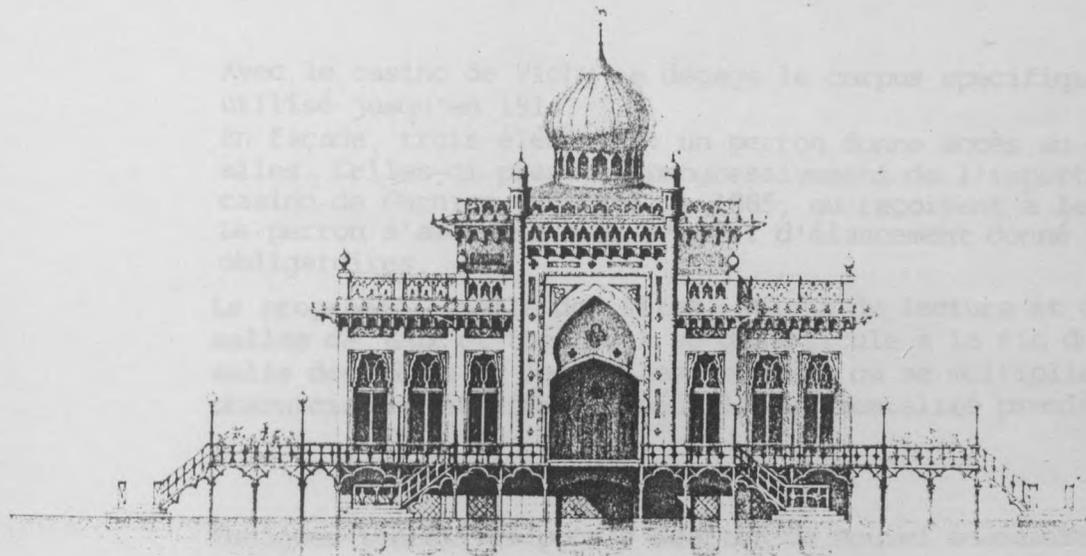
UN SALON DE LECTURE ET DE CONVERSATION. VERS 1890



PREMIER CASINO DE ROYAT, VERS 1860



CASINO DE MARTIGNY LES BAINS. VERS 1885



PROJET POUR LE CASINO D'ENGHIEN. 1890

Ville d'Engien-les-Bains 16 Mai 1909
 Seine-et-Oise

*Souhaité
 H. Viag*



VUE PERSPECTIVE DU CASINO MUNICIPAL EN 1909
 COTÉ DU LAC ET DU JARDIN DES ROSES

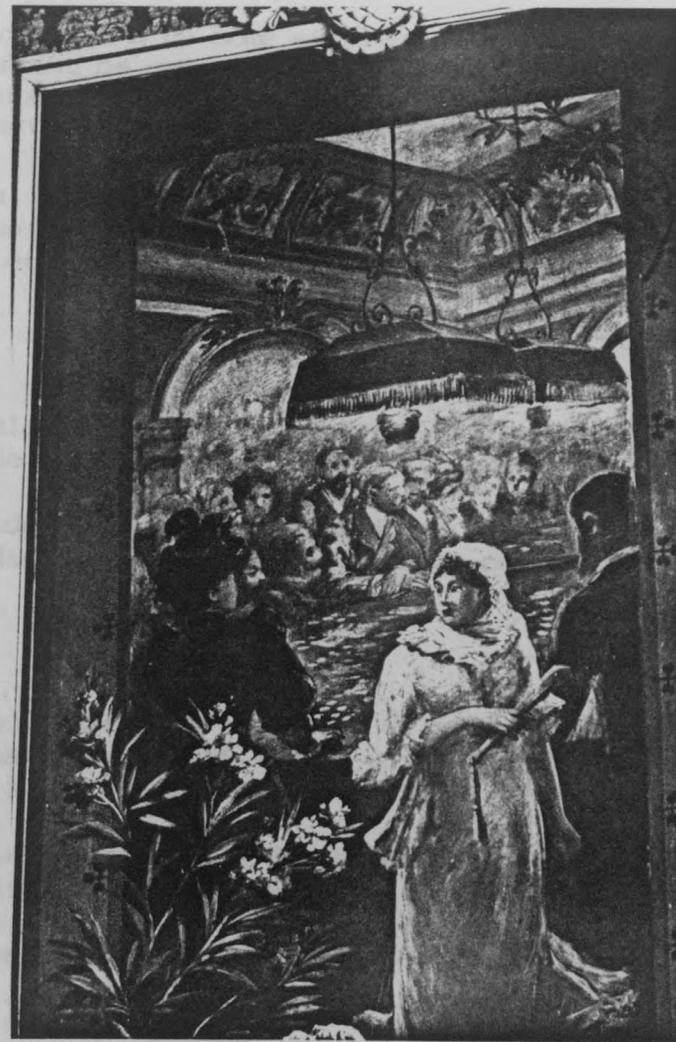


TABLEAU SITUE DANS L'ANCIEN CASINO DE LA BOURBOULE



THE THEATRE OF THE OPERA, PARIS, FRANCE



THE HOTEL DE VILLE, PARIS, FRANCE



THE FOUNTAIN OF THE Vierge, PARIS, FRANCE

Avec le casino de Vichy se dégage le corpus spécifique qui identifie ce nouveau type de bâtiment et sera utilisé jusqu'en 1914.

En façade, trois éléments : un perron donne accès au corps central couvert d'un dôme et flanqué de deux ailes. Celles-ci prennent progressivement de l'importance et se coiffent de campaniles à l'instar du casino de Garnier à Vittel de 1885, ou reçoivent à leur tour une coupole.

Le perron s'amenuise sous l'effet d'élanement donné par les trois arcades d'entrée qui deviennent quasi obligatoires.

Le programme - salle des fêtes, salons de lecture et de conversation, fumoir et café, salle de billard, salles de jeux et théâtre - se désarticule à la fin du siècle lorsque s'agrandissent démesurément la salle des fêtes et les salles de jeux, ou se multiplient les salons et cafés : des ajouts constants qui obscurcissent et affaiblissent la monumentalité première du casino.

Quelques tentatives pour s'écarter du nouvel académisme issu du modèle de l'Opéra de Paris se manifestent dans le recours au style exotique : vision du merveilleux, symbole de l'Orient et de ses munificences dans l'art du divertissement.

Projets (pour Enghien en 1866) ou réalisations modeste (pour Salies de Béarn) qui n'atteindront pas l'importance ni la qualité des somptueux casinos mauresques construits dans des stations climatiques comme Nice ou Arcachon.

A l'intérieur, la richesse décorative - peu fonctionnelle et même indécente dans les lieux de soin - se déchaîne dans des démonstrations fastueuses accentuées par le contraste surprenant avec l'environnement de paysages naturels : besoin d'apparat traditionnellement assimilé à la vie urbaine.

Edouard Niermans n'hésite pas à emprunter son inspiration à Versailles pour le hall de Châtel-Guyon.

Le néo-rococo envahit les salles de spectacle (cf Contrexéville, Châtel-Guyon ou Vittel).

Plafonds, parois, baies, sols, aucune surface n'échappe aux fresques, aux stucs dorés, aux vitraux, aux tentures de velours... rythmés par les stalactites des lustres et les stalagmites des colonnes de marbre ou des colonnettes de fonte.

Le plus bel exemple de ce déploiement de tout l'appareil ornemental est sans conteste le casino d'Aix les Bains, par chance en partie préservé.

On peut comprendre la réaction devant ce débordement décoratif des architectes des années 20 qui se feront un point d'honneur à créer l'atmosphère de luxe uniquement par des effets de volumes et de lumière sur des parois lisses, en employant comme Auguste Bluysen (auteur des casinos de Vittel, Bagnoles de l'Orne, du Touquet, d'Alger) le minimum de matériaux et de couleurs.

LE GRAND HOTEL

Avant le XVIII^e siècle, c'est-à-dire avant l'édification de véritables établissements, "le baigneur" effectuait sauf exception son traitement à l'auberge où lui était fournie l'eau minérale nécessaire à la boisson et aux bains.

Au Moyen-Âge et à la Renaissance, l'auberge était même souvent construite autour de la piscine thermale. Au XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e, l'hébergement se fait beaucoup chez l'habitant. Puis les premiers hôtels font leur apparition.

Type d'équipement au programme moderne qui témoigne de la croissance d'une station et de son succès, le Grand Hôtel détrône vers 1880 les multiples constructions aux façades néo-classiques et très simples dont il ne subsiste des exemples que dans les plus petites villes d'eaux.

La grande vague de cosmopolitisme fera pousser jusqu'en 1914 ces établissements monstrueux, situés souvent sur une hauteur pour dominer la station dans le paysage.

Tous ces grands hôtels prétendent offrir le plus grand confort et les derniers perfectionnements techniques, empruntant à la mode anglo-saxonne les appellations redondantes et évocatrices de luxe : Thermal Palace, Splendid Hotel, Majestic etc...

Si le confort est surévalué, en particulier la distribution de l'eau courante dans les chambres qui se généralise tardivement, vers 1905 (on considérait que le curiste était saturé d'eau par ses douches et bains pris quotidiennement aux thermes !), les conditions d'accueil et de séjour sont par contre l'objet d'une imagination constamment en éveil.

Car en dehors des soins, les curistes passent les trois quarts de leur temps au sein du Grand Hôtel où ils trouvent restaurant, équipements sportifs, organisations de jeux, d'excursions et de soirées dansantes. L'animateur devient un personnage essentiel, prévient les moindres désirs de sa clientèle pour lui éviter la tentation de s'échapper de ce nouveau monde clos et autarcique.

Bientôt les soins thermaux pourront même dans les hôtels de catégorie supérieure appartenant à la Société des Eaux, comme l'Hôtel Splendid de Châtel-Guyon qui s'est inspiré de la tradition de Dax où les thermes sont devenus invisibles à la surface, car situés au sous-sol des hôtels.

Place prépondérante dans la ville de ces constructions imposantes, notamment à Aix les Bains où leur présence se fait presque étouffante.

Actuellement les Grands Hôtels et Palaces des stations thermales ont pour la plupart été réaménagés et vendus par appartements. Seuls témoignages du luxe passé, certains halls sont encore visibles. Par un curieux retournement, ce sont aujourd'hui des responsables de l'hôtellerie en difficulté qui ont pris en mains le sort d'une grande partie des établissements thermaux.



CONCLUSION

En perpétuelle représentation, les villes d'eaux ont toujours été, par vocation, perméables à toutes les modes, aussi bien médicales qu'architecturales.

Parvenues à un certain succès, les stations ont donc cherché à renouveler périodiquement leur visage. "Modernisation" extérieures ou intérieures des bâtiments qui respectaient la personnalité et l'homogénéité de l'ensemble, sans porter atteinte à la lisibilité urbaine.

La transformation, bien que réalisée progressivement, répondait à un projet global (voir les cas de Contrexéville et de Vittel dans les années 30).

Depuis la guerre et pendant vingt ans, le Fonctionnalisme est devenu l'outil discursif des médecins de cure qui pensaient réactiver la croyance dans le thermalisme par une démonstration d'efficacité et d'hygiénisme : à mi-chemin entre la typologie du bureau et celle de la clinique, les nouveaux thermes offraient une aseptisation qui se voulait tempérée par la présence de quelques plantes vertes et la coloration de grandes surfaces en bleu ou orange...

Bouleversements limités à l'espace interne, ou constructions neuves défigurant la ville, aussi bien par leur mauvaise implantation que par leur style international, se sont réalisés dans l'indifférence ou l'ignorance des services culturels et avec l'accord des services de l'Équipement.

En dehors de quelques très importants travaux, les responsables de ces transformations effectuées par des sociétés privées sont le plus souvent des dessinateurs, chefs des bureaux techniques.

De nombreux établissements thermaux se sont élevés depuis dix ans, et cette série de naissances ne semble pas prête de s'arrêter. Il est fait appel à des architectes à qui l'on recommande de faire du "régional" : ferme landaise (Saubusse) ou ferme bourguignonne (Santenay) ne sont pourtant pas des choix propres à redonner aux thermes ou aux casinos (cf Amélie les Bains, le Mont Dore ou Salies du Salat. Exemples non illustrés à cause de leur laideur...) une identité perdue dans la confusion actuelle du programme interne et la disparition du rôle urbain d'équipements publics.

Quoique palliatifs insuffisants et systèmes insatisfaisants, les mesures de préservation des anciens thermes - inscription à l'Inventaire ou classement - ne portent que sur des témoignages du XVIIIe, ou sur des éléments décoratifs du XIXe.

Les sites des villes d'eaux n'ont paru dignes d'intérêt qu'à partir de l'existence d'un parc thermal important

Quant à la reconversion de thermes désaffectés, elle s'est réalisée dans certains cas presque naturellement, pour accueillir un musée ou un office du tourisme, comme à Bourbon l'Archambault ou à Royat.

L'avenir est beaucoup plus inquiétant pour les casinos qui tendent à disparaître des stations thermales : rares sont celles dont le casino rapporte encore grâce aux jeux de hasard (Divonne, Aix les Bains, Vittel..) au lieu de n'être qu'une charge énorme d'entretien.

En dépit d'une survivance difficile, le casino paraît encore au curiste un équipement indispensable, au moins comme salle de cinéma et salon de thé...

Mais le casino ne bénéficie pas ici d'un renouvellement de la clientèle comme dans les villes balnéaires, et d'autre part son volume et sa distribution intérieure constituent des obstacles à leur reconversion.

Pour les casinos comme pour certains grands hôtels et palaces, il est encore temps d'envisager des solutions. Mais il est nécessaire de sauvegarder très rapidement les derniers témoignages intacts de différentes époques, du XVIIIe jusqu'aux années 30 (l'Hôtel Splendid à Dax, par exemple) qui sont sur le point d'être dénaturés, non par spéculation mais seulement par méconnaissance de la valeur du patrimoine.

Les villas, le plus souvent bien entretenues, sont écrasées par les lotissements modernes, dans cette fonction de villes-dortoirs que jouent aujourd'hui certaines stations, Royat et Châtel-Guyon en particulier.

REPERAGE

La prochaine exposition, organisée en 1984 par l'Institut Français d'Architecture, la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites et l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts mettra en relief ces carences de protection, mais ouvrira aussi un débat plus positif entre tous les intervenants (médecins et directeurs de sociétés, architectes et urbanistes, élus et responsables de services d'état) qui permettra, nous l'espérons d'envisager de nouvelles orientations.

Intermédiaire entre le tourisme et le thermalisme forcené, apparaît déjà une "troisième voie", celle de la prévention médicale par l'apprentissage d'une hygiène corporelle, alimentaire et sportive, qui serait dispensé au cours de stages dans les établissements thermaux.

P.L.M.

AIX-LES-BAINS



AIX-LES-BAINS

AVANT

Le site de la gare d'Aix-les-Bains est situé sur la rive gauche de la Saône, à l'altitude de 210 mètres. Le terrain est plat et favorable à la construction d'une gare. Les travaux ont commencé en 1875 et se sont terminés en 1877. La gare a été inaugurée le 15 mai 1877. Elle est desservie par les trains de la ligne de Lyon à Genève. Les trains de voyageurs partent à 7 heures du matin et arrivent à Genève à 11 heures. Les trains de marchandises partent à 10 heures du matin et arrivent à Genève à 14 heures. Les trains de voyageurs partent à 17 heures du soir et arrivent à Genève à 21 heures. Les trains de marchandises partent à 19 heures du soir et arrivent à Genève à 23 heures.

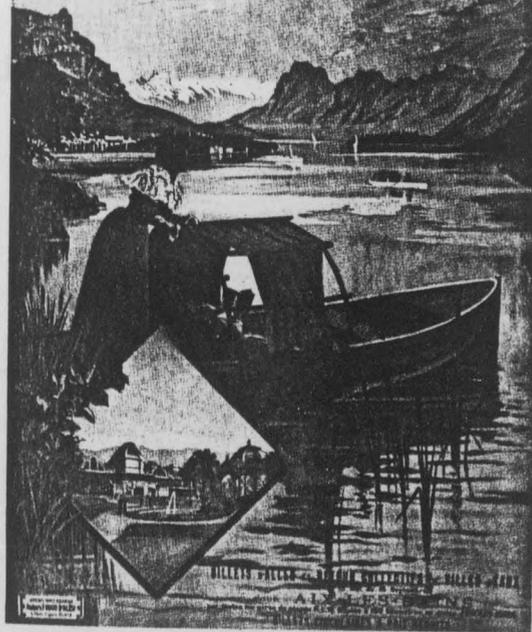
REPERAGE



Le site de la gare d'Aix-les-Bains est situé sur la rive gauche de la Saône, à l'altitude de 210 mètres. Le terrain est plat et favorable à la construction d'une gare. Les travaux ont commencé en 1875 et se sont terminés en 1877. La gare a été inaugurée le 15 mai 1877. Elle est desservie par les trains de la ligne de Lyon à Genève. Les trains de voyageurs partent à 7 heures du matin et arrivent à Genève à 11 heures. Les trains de marchandises partent à 10 heures du matin et arrivent à Genève à 14 heures. Les trains de voyageurs partent à 17 heures du soir et arrivent à Genève à 21 heures. Les trains de marchandises partent à 19 heures du soir et arrivent à Genève à 23 heures.

P.L.M.

AIX-LES-BAINS



AIX-LES-BAINS

SAVOIE

Des vestiges des thermes romains de l'an 628-125 av. J.C. témoignent du passé antique d'Aix-les-Bains qui se nommait alors Aquae Gratianae ou Aquae Domintianae. Le développement d'Aix est lié à partir de XIe siècle à l'histoire des Princes de Savoie : le premier bâtiment des bains s'élève de 1778 à 1783 à l'initiative du roi Victor Amédée III. Les plans sont conçus par l'ingénieur en chef CAPELLINI, de Turin, et les travaux exécutés par l'ingénieur du Roi, le Comte NICOLIS DE ROBILANT.

Sous l'Empire le Gouvernement établit un "plan d'embellissement de la ville et des thermes" qui ne sera jamais réalisé puisque le traité de Vienne rend la ville d'Aix à la Maison de Savoie. En 1832, une nouvelle et très modeste construction est annexée au bâtiment royal : les Thermes Albertins, d'après les plans de DUNAND et DESPINE. Un autre établissement beaucoup plus ambitieux est projeté dès 1855 par l'ingénieur des Mines Jules FRANCOIS et l'architecte de la ville de Chambéry, Bernard PELLEGRINI. Bien que la première pierre de cet ensemble - dénommé aujourd'hui les Anciens Thermes - soit posée par Victor Emmanuel en 1857, les travaux sont interrompus et repris seulement après la réunion de la Savoie à la France en 1860 : il s'ouvre au public en 1864 et les thermes sont alors déclarés établissement d'état.

L'augmentation du nombre des curistes décide en 1931 le Parlement Français à créer un nouvel établissement, inauguré deux ans plus tard.

Depuis le thermalisme social de l'après-guerre, Aix-les-Bains connaît une progression étonnante jusqu'à se placer au premier rang des villes thermales françaises, avec environ 49.000 curistes en 1981.

Les besoins impérieux de nouveaux services ont conduit à d'énormes travaux : en 1968 une très vaste piscine de rééducation ; en 1972 un bâtiment central de quatre étages de bureaux et de salles de bains est édifié au-dessus des thermes de 1933. L'ensemble des bâtiments offre aujourd'hui une surface de 50.000 m².

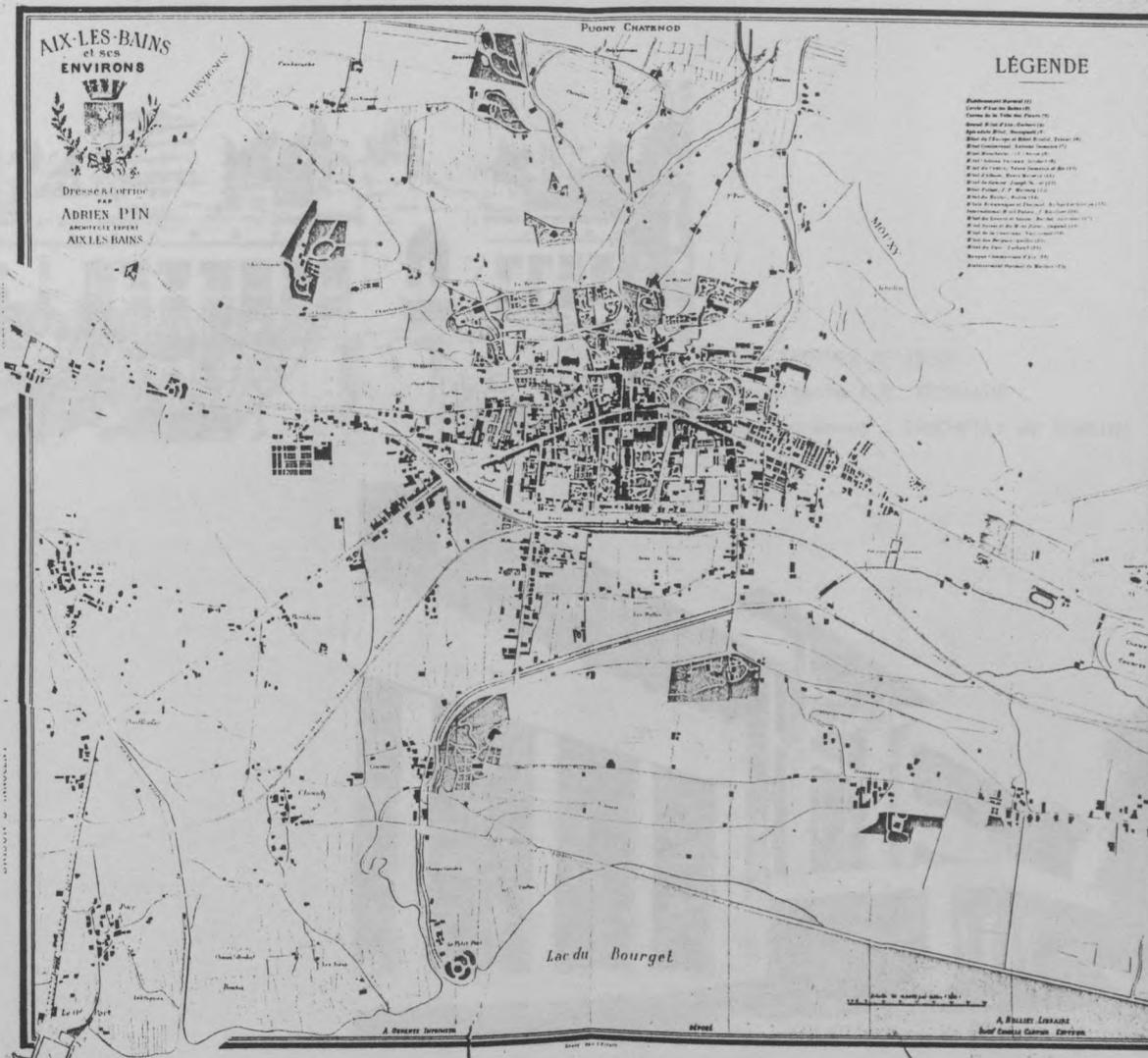
D'autres projets d'agrandissement important sont à l'étude.

A côté de l'énormité de ce bâtiment thermal dont les véues sont malheureusement de plus en plus apparentes, le caractère original d'Aix se situe d'une part dans les très belles salles encore intactes du Casino, d'autre part dans ces multiples grands hôtels - d'une architecture extérieure très intéressante - qui possèdent encore leurs marquises et surtout leurs halls surprenants, bien qu'ils soient pour la plupart devenus partie commune de copropriété.

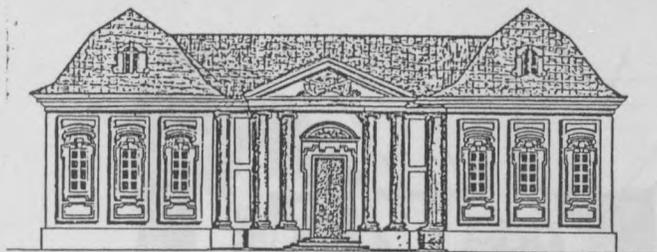
En 1881 l'établissement est augmenté d'une annexe bâtie à angle droit sur les plans de REVEL, architecte de la Savoie, et LEVY, ingénieur des Mines.

A partir de 1894 le jardin situé devant cette annexe est récupéré pour bâtir une deuxième annexe sur les plans de Charles LECOEUR, architecte du Gouvernement, pour abriter des salles de douche-massage (détruite en 1970).

La réputation des Bains d'Aix, devenue internationale au début du XIXe grâce aux séjours des membres de la famille de Napoléon Ier, est relancée au début du XXe par la venue de la Reine Victoria.



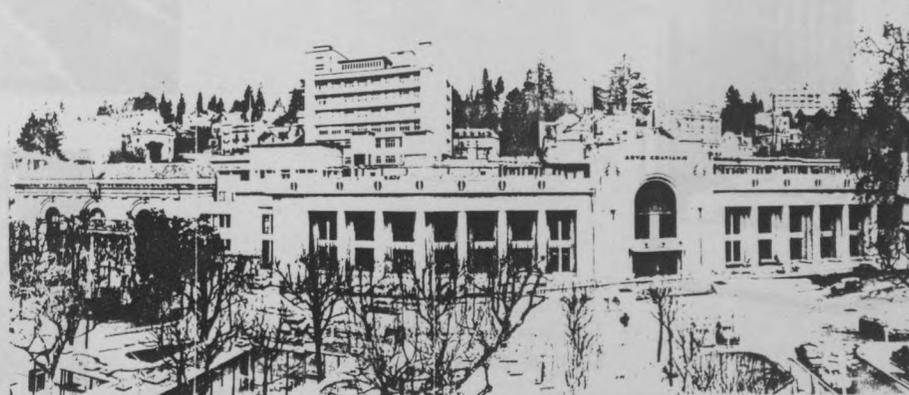
DIPLOMATAZ CLAVIANTIS



LE "BATIMENT ROYAL" - 1783 -
architectes : CAPPELINI et de ROBILANT



PROJET DE TRANSFORMATION de la façade
et de surélévation du bâtiment



LES "ANCIENS THERMES" - 1855-64 -
Ingénieur : Jules FRANCOIS
architecte : Bernard PELLEGRINI

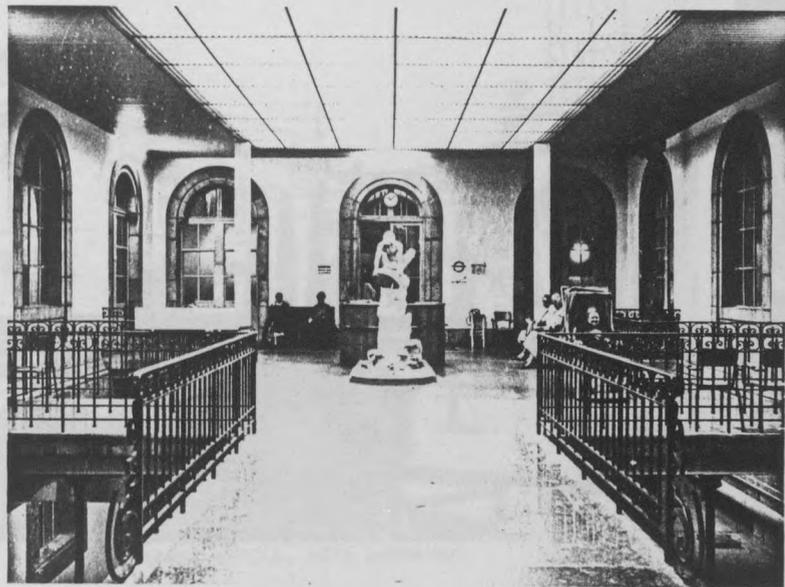
LES THERMES DE 1933
architecte : R. PETRIAUX
entrepreneur : TRUCHETET et TANSINI



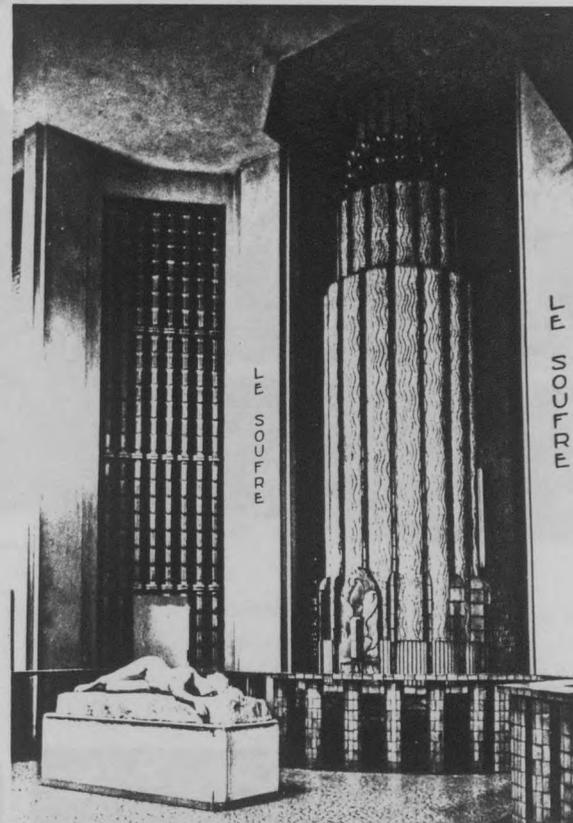
LES THERMES APRES LES TRAVAUX DE 1972

architecte : MABILEAU

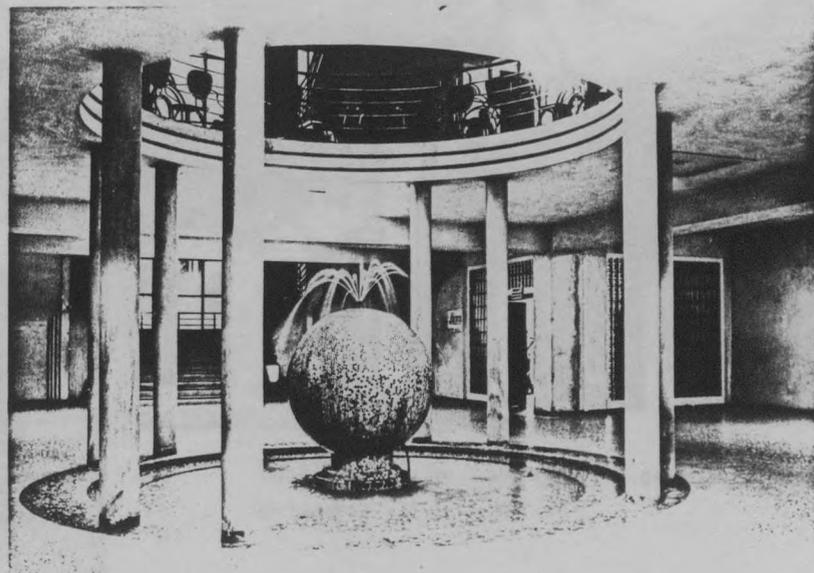
INTERIEUR DES THERMES



LES THERMES DE 1864



LES THERMES DE 1933





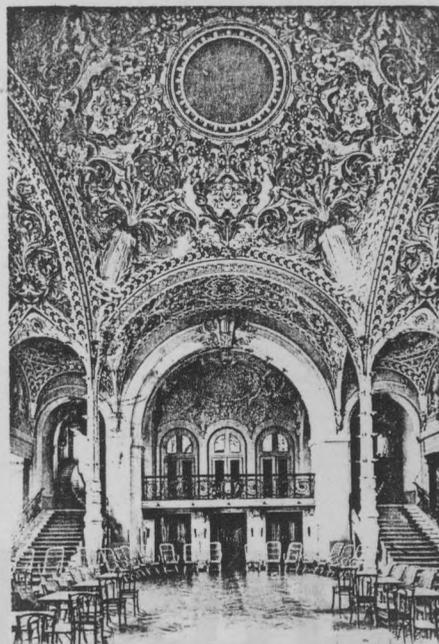
LE GRAND CERCLE, côté boulevard

Aix possédait deux casinos à la fin du 19e siècle :

. la Villa des Fleurs, aujourd'hui démolie, qui consistait en deux pavillons réunis par une galerie, construite de 1879 à 1903 par Prosper PERRIN et Alphonse MOTTET, architectes.

. le Grand Cercle, construit en 1848 par Bernard PELLEGRINI, inauguré en 1849. Il fut remanié en 1879, en 1882-90 par Adolphe COQUET, en 1897-98 et 1909 par Henri EUSTACHE, enfin en 1935 par Charles SICLIS. Le théâtre fut inauguré en 1899.

La décoration intérieure du Casino restée en grande partie intacte est l'une des plus somptueuses des casinos de villes d'eaux françaises.



SALON DU CAFE DU GRAND CERCLE avec la très belle mosaïque de SALVIATI (1858 ?) sur fond grenat et or.



Collection Artistique

Edition Gilletta, phot. Nice.

2202. - AIX-LES-BAINS - Grand Cercle.

LE GRAND CERCLE, façade sur le parc
architecte : Abel BOUDIER (?)



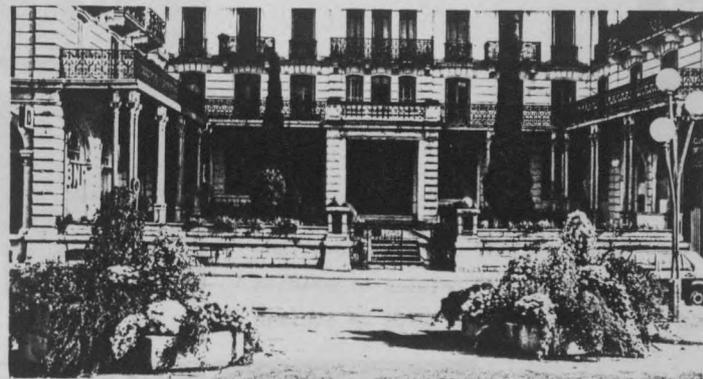
LE SALON DE LECTURE ET DE CORRESPONDANCE



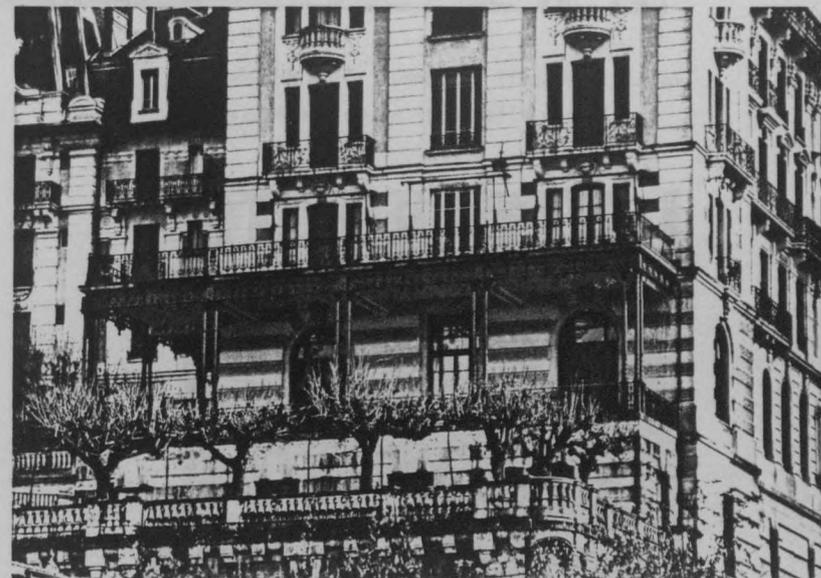
FACADE ARRIERE DU THEATRE



TRANSFORMATION DU GRAND CERCLE, côté parc - 1935 -
architecte : Charles SICLIS



Ex-hôtel BERNARSCON - 1897-1900 - (façade dominant la ville)
architecte : Jules PIN aîné

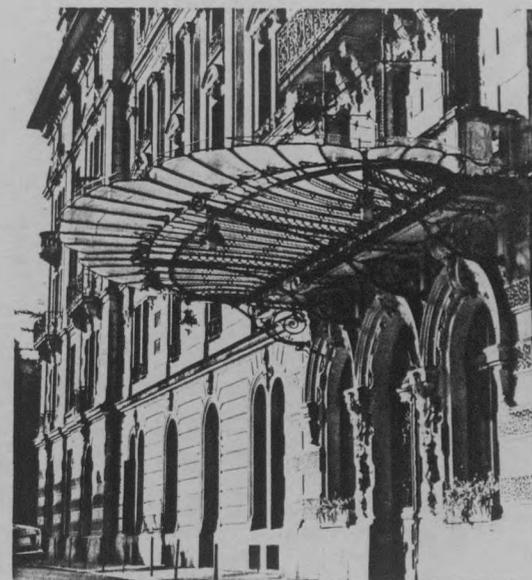
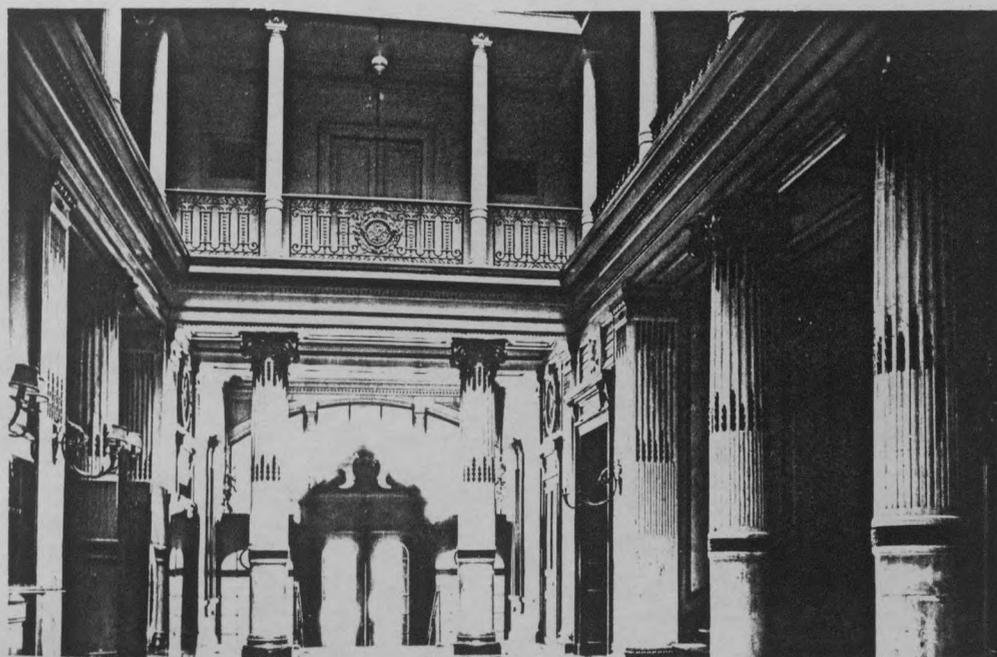




ANCIEN GRAND HOTEL D'AIX - 1860 -
architecte : Jules PELLEGRINI
réalisé en 1898- 1902 par FAGA et PIERRON



ANCIEN HOTEL BERNASCON (façade arrière)
et détail de sa très belle marquise

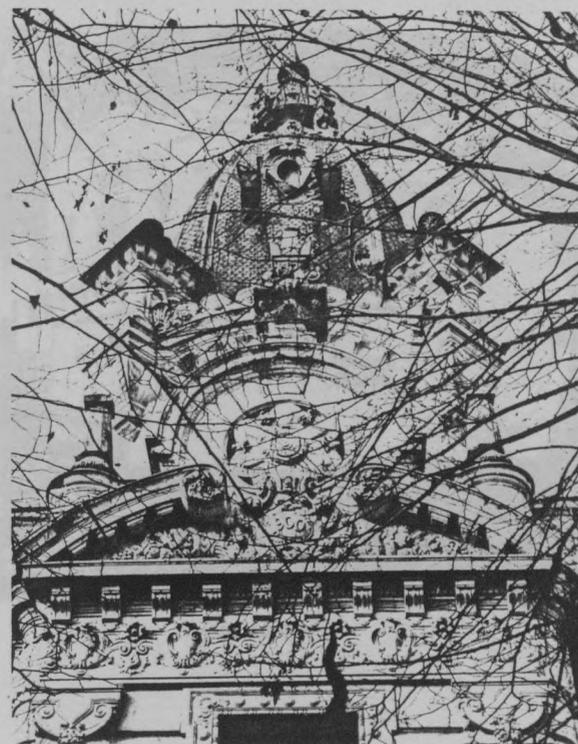
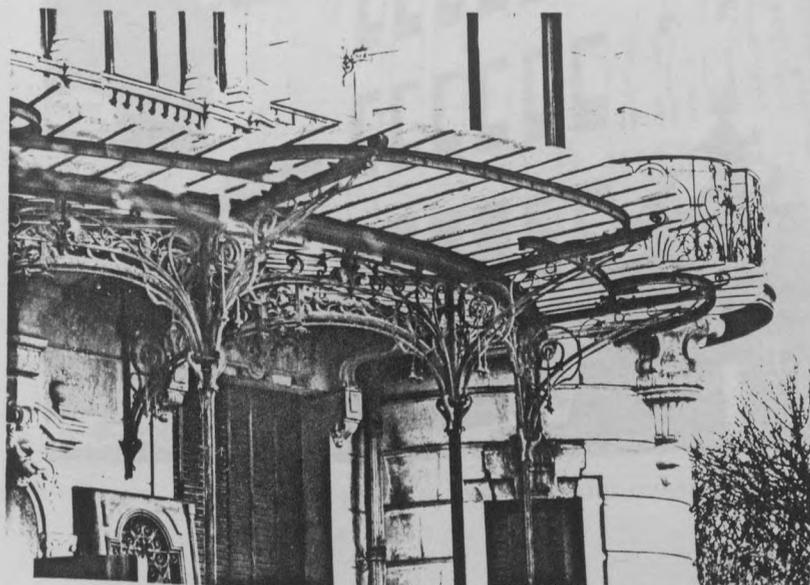




CHATEAU DE LA ROCHE DU ROI - 1900 -

architecte : Jules PIN aîné

constructeur : J. ARCHIPRETRE

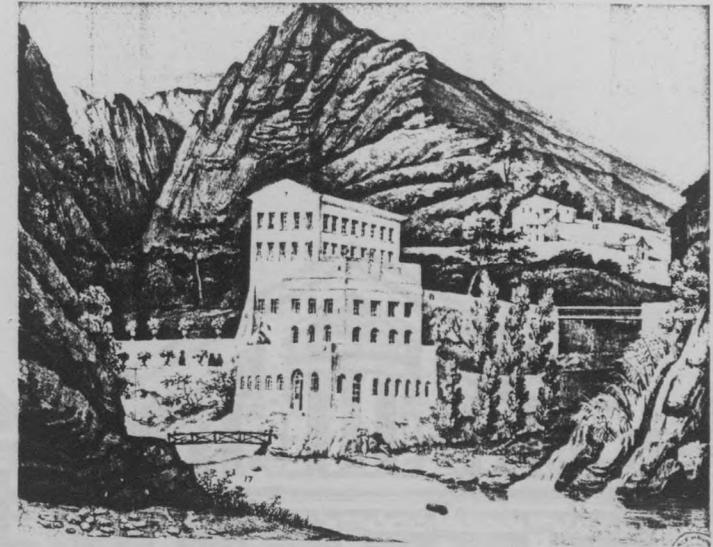


AMELIE LES BAINS

PYRENEES ORIENTALES



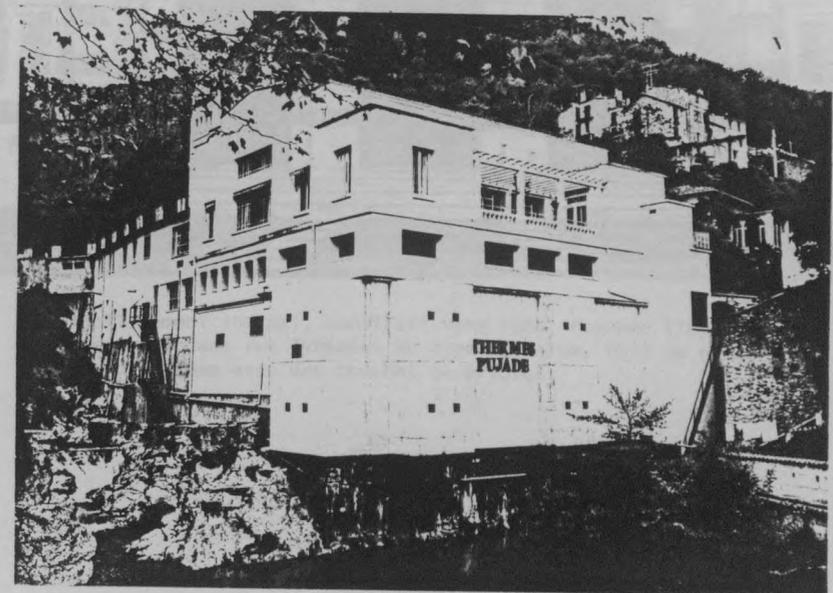
LES ANCIENS THERMES ROMAINS CREEES SOUS LOUIS-PHILIPPE ET REMPLACES PAR



LES THERMES PUJADE CONSTRUITS VERS 1845



.... LES NOUVEAUX THERMES ROMAINS CONSTRUITS EN 1974

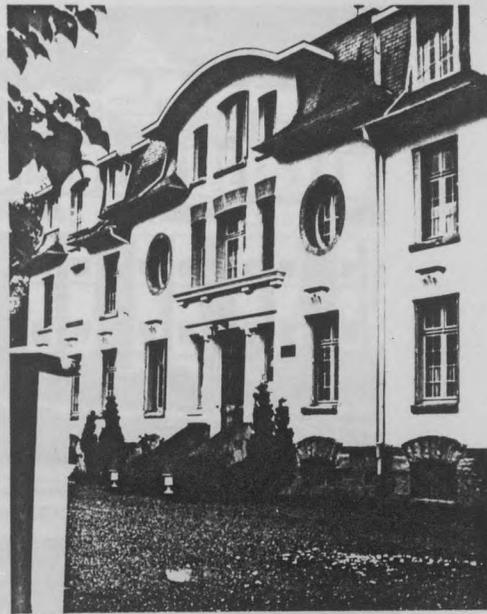


VUE ACTUELLE

ARGELES GAZOST

HAUTES-PYRENEES

UNE VILLA DES ANNEES 30



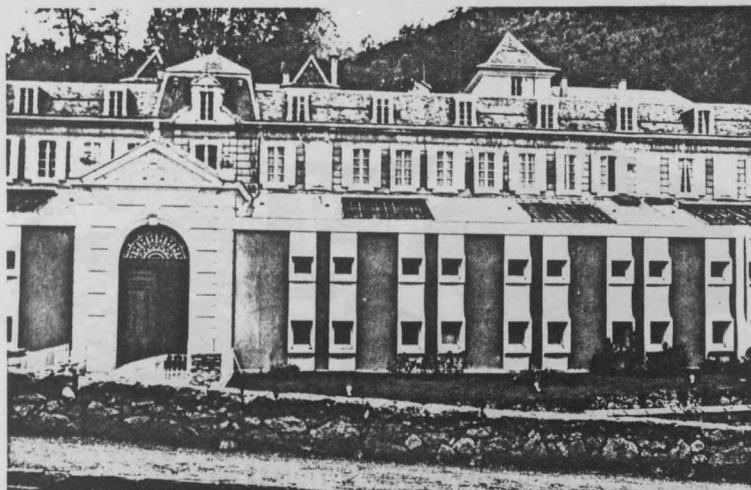
LE CASINO



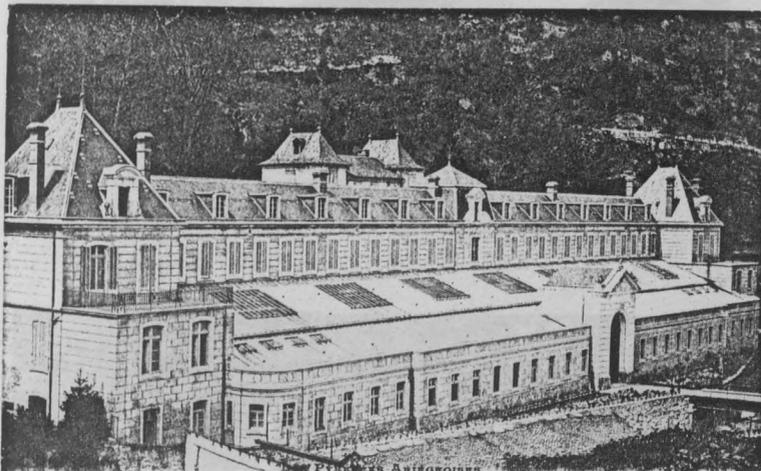
L'établissement thermal, construit vers 1886, reprend l'appareillage très courant dans les Pyrénées du type spicatum, fait de rangées de galets alternées avec des couches de briques.

AX-LES-THERMES

ARIEGE



ETABLISSEMENT DU TEICH 1880-94



LES ÉTABLISSEMENTS ARIÉGIENNES
PHOTOTYPE LAROUSSE FRÈRES TOULOUSE
88. - AX-LES-THERMES. - L'ÉTABLISSEMENT DU TEICH



THERMES DU COULOBRET 1930

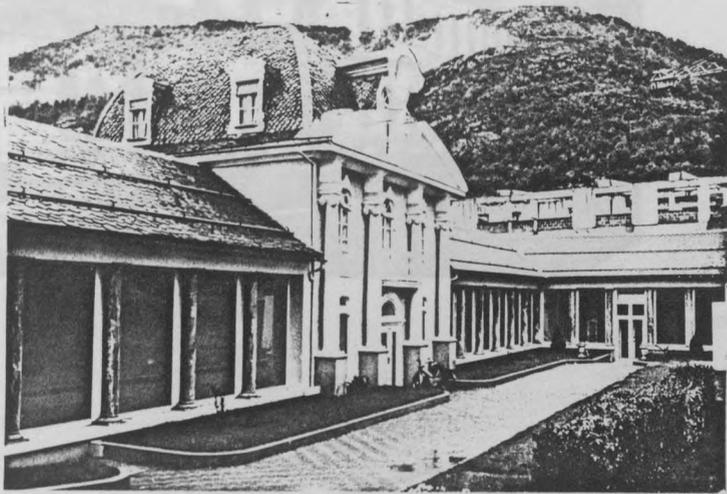
Souvenir le plus lointain et encore existant : le Bassin des Ladres, créé par St Louis en 1260 devant l'Hôpital.

La ville d'Ax a possédé un premier établissement dès la fin du XVIII^e siècle, celui du BREILH.

Trois autres établissements ont ensuite été construits durant la deuxième moitié du XIX^e siècle : le COULOBRET, bâti entre 1868 et 72 sur les plans de Chambert, architecte de Luchon, et entièrement reconstruit en 1930. Sa façade se présente sous forme d'une galerie-portique dont le style hésite entre la tradition constructive romaine et l'image du cloître roman.

Le deuxième établissement, celui du TEICH (ci-contre), date de 1880 et 1894. Edifiée sur les plans de Romestin, sa façade a été remaniée avec peu de délicatesse.

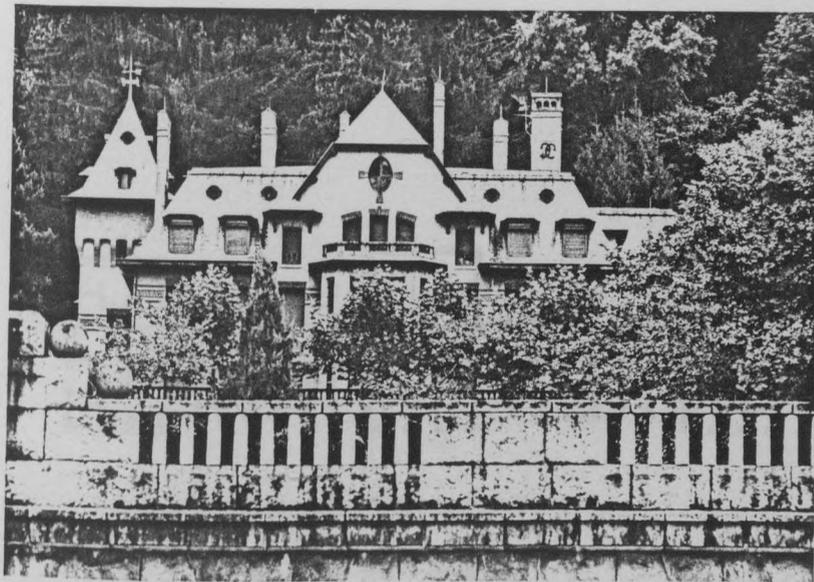
Le troisième établissement, celui du MODELE, réalisé par l'ingénieur François de Neufchâteau, a été détruit en 1978 et remplacé par un hôtel moderne.



L'ETABLISSEMENT DU BREILH

Il date de 1821 et fut agrandi en 1880 et 1969.

Le corps central - de plan carré et couvert d'un dôme - offre une façade de marbre rose, l'une des plus authentiques nous restant de cette époque, et l'une des plus charmantes par ses proportions, par ses fenêtres cintrées séparées sur un rythme trinaire par des colonnes ioniques supportant un fronton cintré et brisé par une lucarne.



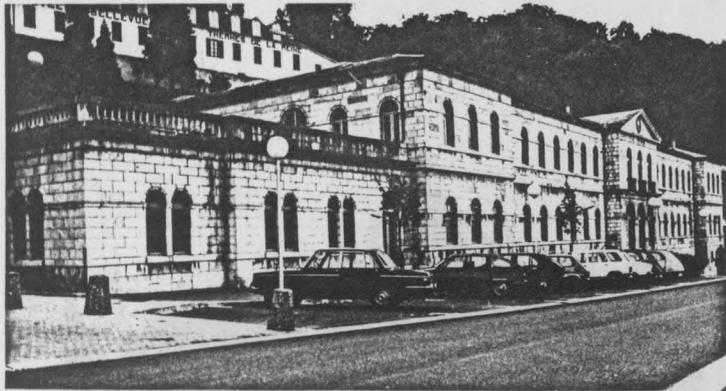
UNE VILLA SURPLOMBANT LES THERMES DU COULOBRET.



LE CASINO DE LA FIN DU XIXe SIECLE EST PRECEDE D'UNE TERRASSE DE 1930.

BAGNERES DE BIGORRE

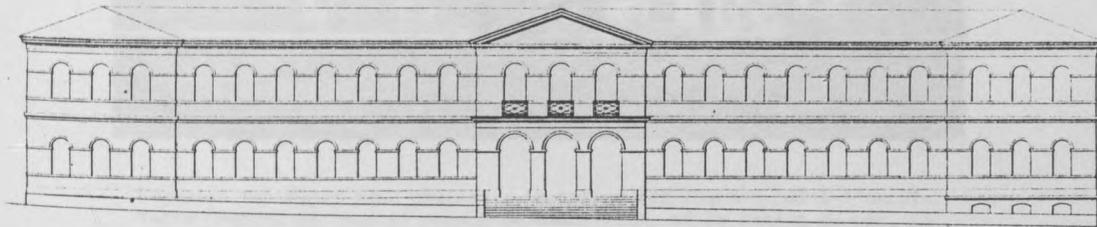
HAUTES PYRENEES



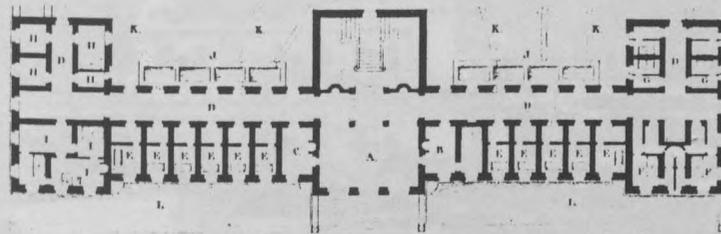
LES GRANDS THERMES

1819 - 28

architecte: ARTIGALA (?)



Élévation.



Plan du Rez-de-Chaussée.

Échelle des Plans de 1/1000^e Mètre.
Échelle des Élévation et Coupe de 1/2000^e Mètre.

Renvoi.
A. Vestibule.
B. Courtoise.
C. Raveau.
BB. Vestibule.
EE. Cabinet de bain.
FF. Bain de vapeur.
- et dépendances.
G. Douche.

Suite du Renvoi.
HH. Chambre de service.
- Pique-Bûche. I.
I. Bain de purification
- et dépendances.
JJ. Réservoirs souterrains.
KK. Couloirs de service.
LL. Canal de lavage.

Établissement Thermal, construit à Bagnères-de-Bigorre. (Hautes-Pyrénées.)



De grand renom au XVII^e siècle (séjour de Mme de Maintenon), cette station possède plusieurs thermes dont le plus important - les Grands Thermes - a été cité par Gourlier en 1825 et représente un modèle très précoce de plan de bains rationnel se développant tout en largeur qui sera maintes fois repris au cours du XIX^e.

"En 1822 la Banque Nouvelle faisaient construire le Pavillon des Buvettes et la Fontaine de Salies en même temps que le Casino, l'établissement des Néo-Thermes qui y est inclus avec sa belle et vaste piscine. En 1902-06, la Ville édifiait de grandes salles de douche et le Palmarium. Aujourd'hui, le quartier thermal se dessine et s'étend. La démolition de l'ancien Hospice avait dégagé son horizon jusqu'au massif de Lhères par dessus les grands ormes des allées Maintenon.

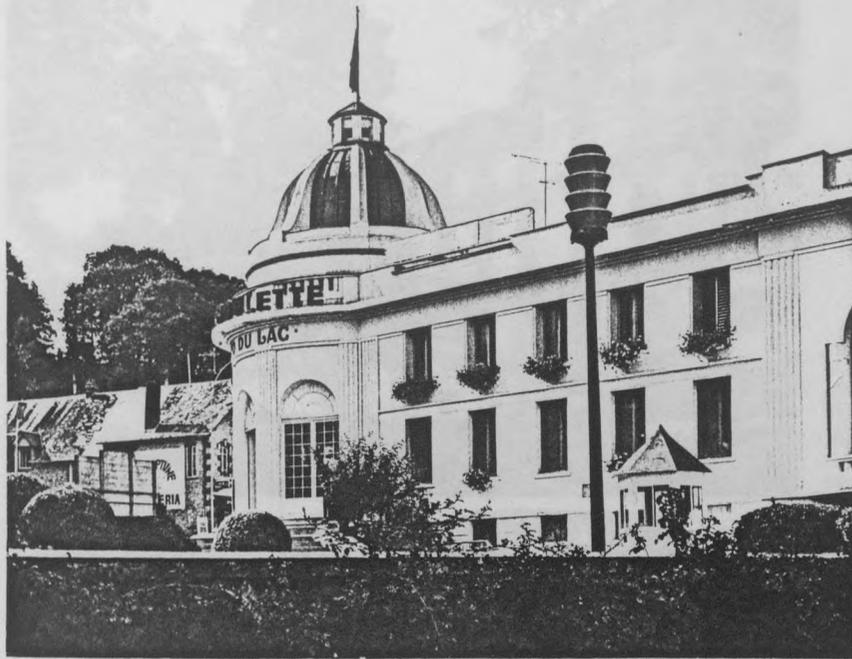
Aménagés selon les plans d'un maître-paysagiste, les terrains qu'occupaient les anciens bâtiments et les jardins raccordent, par leurs jardins étagés, les premières pentes de Montolivet à la place des Thermes et à l'avenue du Salut, offrant aux promeneurs des allées d'où la vue peut embrasser un nouvel horizon ou suivre le mouvement qui a pour centre d'attraction les établissements thermaux.... Cette pure merveille que constitue le vallon du Salut et dont aucune autre station ne peut prétendre offrir la moindre ressemblance s'incorpore d'elle-même au quartier thermal sous la forme d'un parc naturel surpassant tout ce que l'invention la plus subtile pouvait imaginer."

(Extrait de la brochure "Centenaire de la pose de la première pierre des Thermes de Bagnères de Bigorre. 1823-1923, par Madame la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI", 1923.)

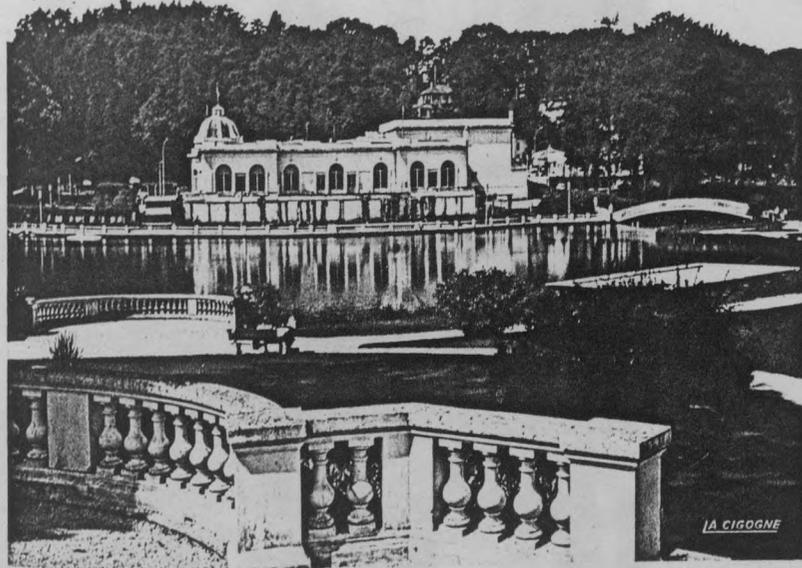
Le panorama qui s'offrait sur la place des Thermes et dont parle l'auteur n'est aujourd'hui plus visible, obstrué par les nouvelles constructions.

BAGNOLES-DE-L'ORNE

ORNE



Bagnoles possédait deux casinos : le casino des Thermes, dû à l'architecte BRUNEAU en 1908 et menacé de démolition, et le casino du Lac, construit par Auguste BLUYSEN (auteur des casinos de Vittel, du Touquet, de Granville, de Pontailiac et d'Alger) en 1927, alors que le paysagiste Jean GRAEF aménageait en même temps le lac.

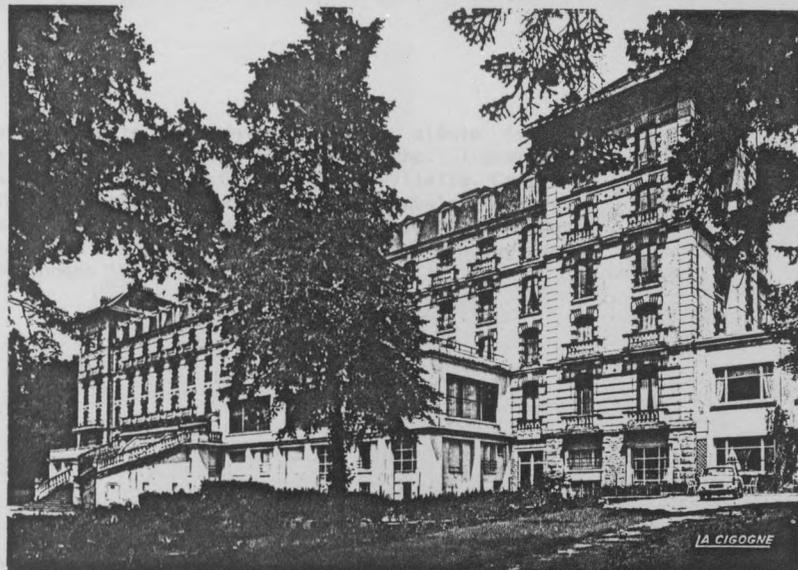


LA CIGOGNE

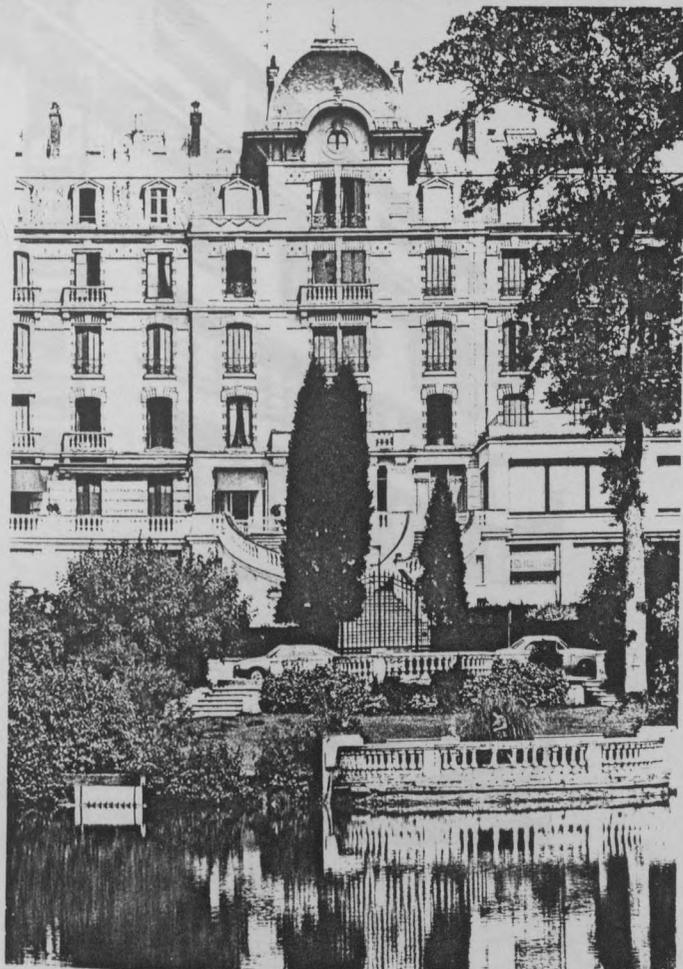
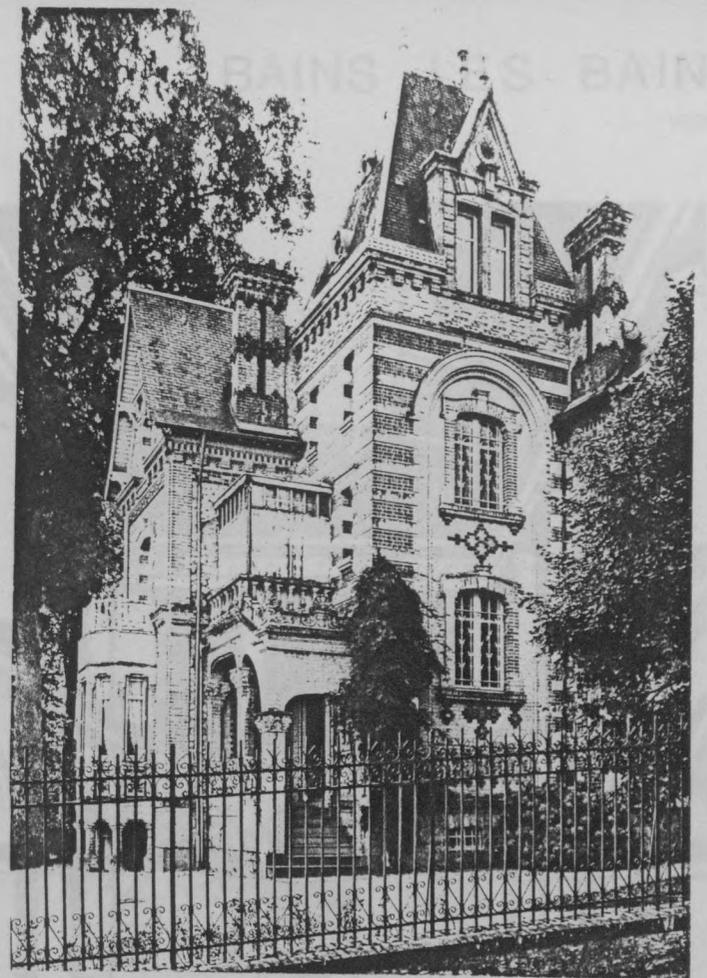
Malgré l'existence de thermes dans le vallon de Bagnoles de l'Orne au début du XIXe siècle, la commune de Bagnoles de l'Orne n'a été créée qu'en 1913 à partir des communes de La Ferté Macé, Tessé la Madeleine et Couterne, à l'initiative d'Albert Cristofle, alors maire de Tessé la Madeleine, gouverneur du Crédit Foncier de France, et qui fut ministre des Travaux Publics sous la Troisième République.

L'établissement des bains, déjà très fréquenté au XVIIIe est construit par LE MACHOIS en 1812 puis progressivement remplacé par de nouveaux bâtiments signés SALVAN à partir de 1896. De 1921 à 24, Emile BOURSIER ajoute une aile gauche de trois étages et surélève l'aile droite et la partie centrale. En 1952 et 69, deux autres bâtiments carrés sont symétriquement ajoutés pour donner une longueur totale de façade de 200m.





L'Hôtel des Thermes, situé face à l'établissement, a été construit sur l'emplacement de l'Hôpital Militaire édifié par LEMACHOIS en 1822, par l'architecte BRUNEAU en 1900 pour la partie centrale, puis agrandi de deux corps latéraux en 1907 par AUGER.



A côté de quelques villas néo-normandes de la fin du XIXe, et d'un chalet suédois récupéré de l'exposition de 1900, Bagnoles possède surtout un quartier loti d'hôtels et de villas dans l'immédiat après-guerre de 14-18, formé d'une grande place ovale sur laquelle débouchent les plus belles avenues de la ville. Quartier remarquable par son caractère homogène et la qualité des constructions.

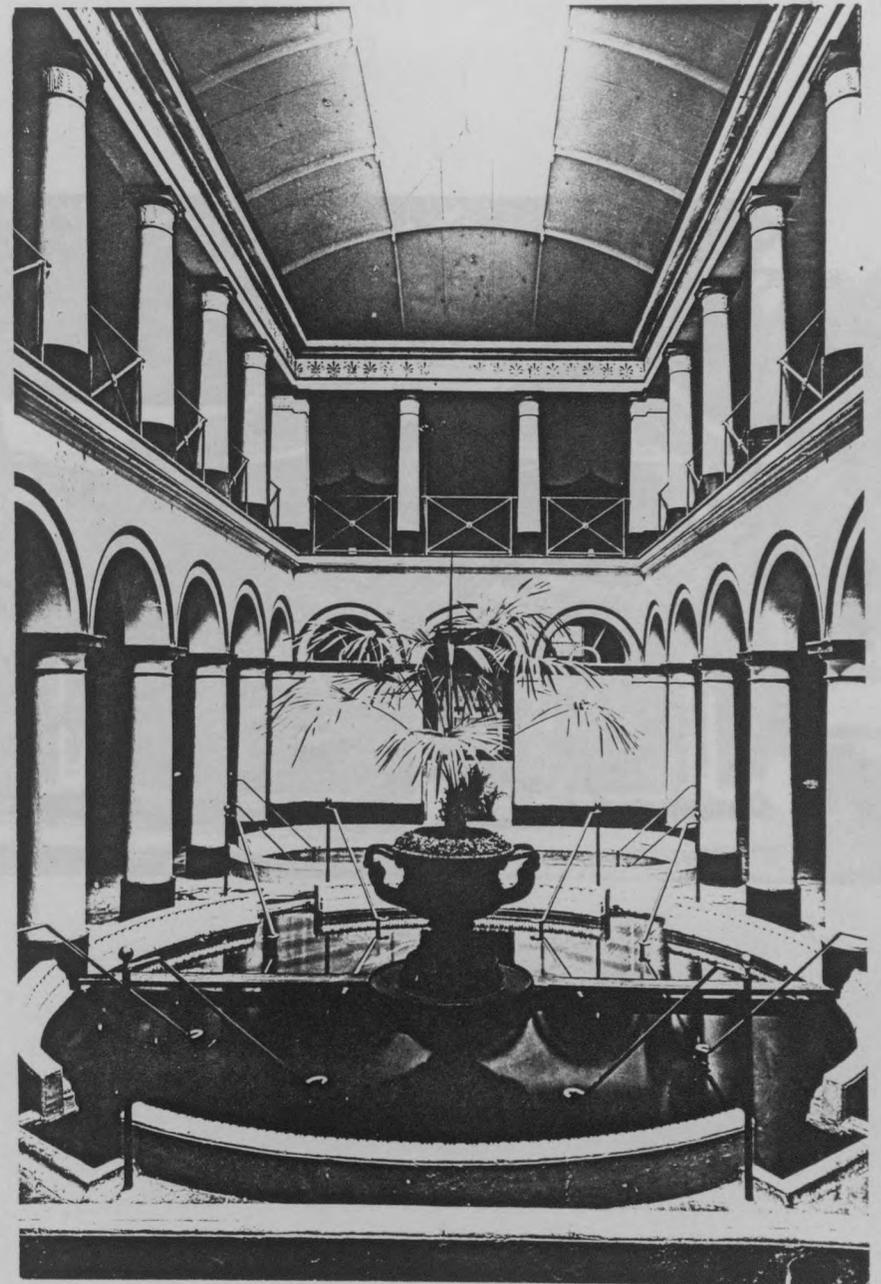


Le Grand Hôtel, construit au début du siècle, est transformé en appartements.

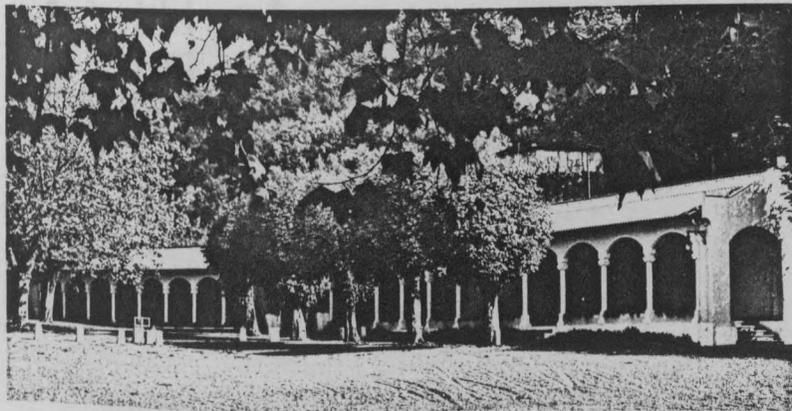
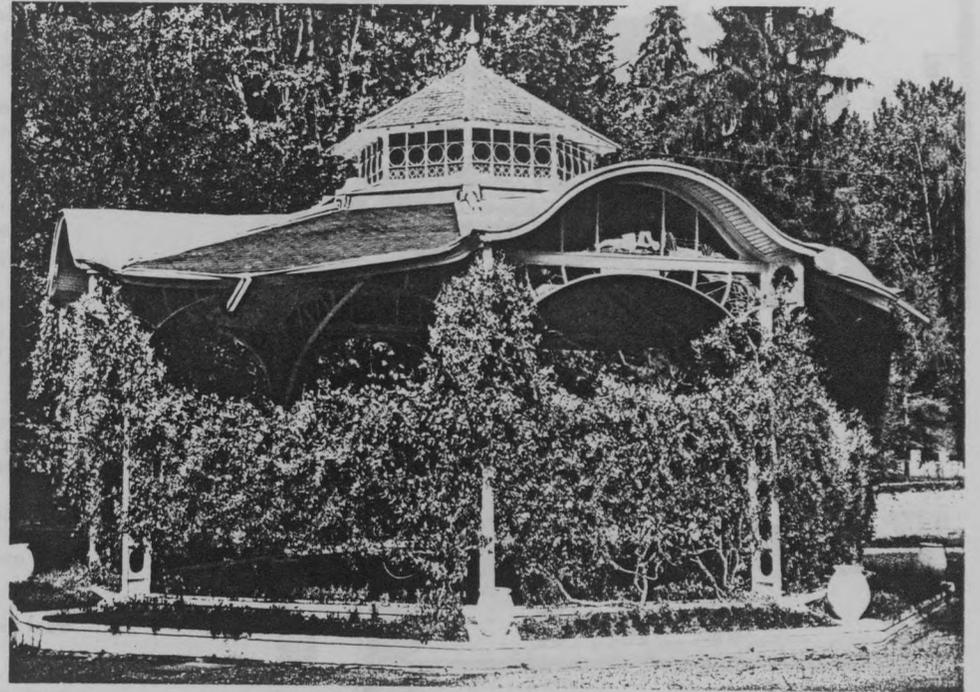
Les différents bains datant du XVIIIe siècle (vieux bain, Bain Neuf et Pavillon de la Vache...) deviennent en 1844 propriété du Général Baron Villatte. Ce dernier reconstruit le Bain Romain qui subsiste encore. Le Bain de la Promenade, incendié en 1874 est reconstruit dix ans plus tard. Mais le bâtiment actuel date des années 1935.



BAIN DE LA PROMENADE. 1935

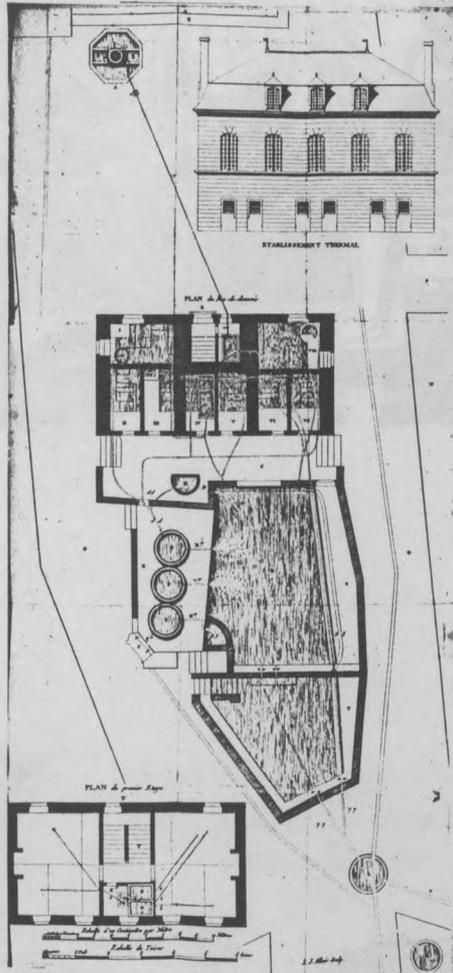


LE "BAIN ROMAIN", construit vers 1845, toujours existant.



BOURBON L' ARCHAMBAULT

ALLIER



Cette petite station du Bourbonnais a connu une grande notoriété sous Louis XIV grâce au "médecin des trois Reines", Charles Delorme, originaire de Moulins, qui conseilla à tous ses malades une cure à Bourbon, quel-ques fussent leurs maux. Mais c'est surtout aux nom-breux séjours de Madame de Montespan et de Madame de Sévigné que Bourbon doit ses heures de gloire.

Les deux établissements de Bourbon sont particuliè-rement intéressants, à des titres différents.

Le premier, appelé aujourd'hui "LOGIS DU ROY", est sans doute le bâtiment thermal français le plus ancien parvenu jusqu'à nous.

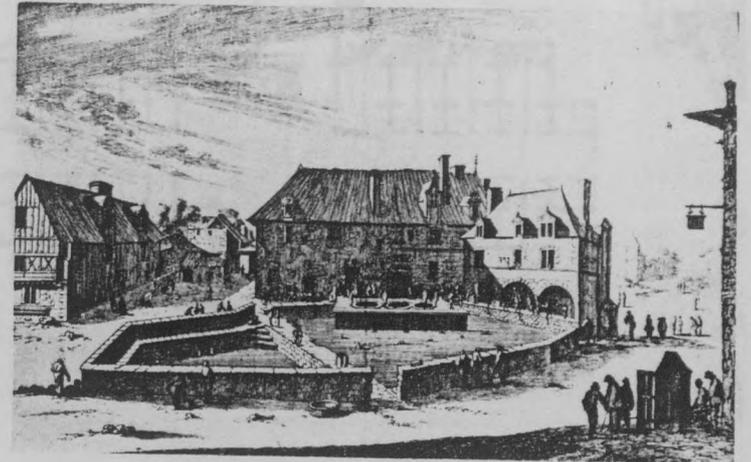
Sa construction a été ordonnée en 1641 par Gaston d'Or-léans, éloigné de la Cour par son frère Louis XIII, et envoyé à Bourbon à la fois pour se soigner et pour mas-quer sa disgrâce momentanée.

L'établissement comprenait à l'origine trois cabinets de bains au rez-de-chaussée, pour les Capucins arrivés à Bourbon à cette époque, pour les femmes et pour les hommes. L'étage servait au logement de l'Intendant des Eaux.

Cette disposition fut modifiée à plusieurs reprises : très tôt la toiture fut transformée en toiture brisée - toujours à croupe - pour permettre l'addition d'un étage.

Aujourd'hui une partie du bâtiment est encore utilisée pour les soins, l'autre est occupée par le Syndicat d'Initiative et un musée.

Bien que projetée dès 1824, la construction du deuxième établissement ne se fit qu'en 1884 pour ouvrir l'année suivante. Il fallut soixante ans de luttes pour con-vaincre trois régimes gouvernementaux, plusieurs Con-seillers d'Etat, Préfets, Ministres etc...



LE LOGIS DU ROY, XVIIe SIECLE



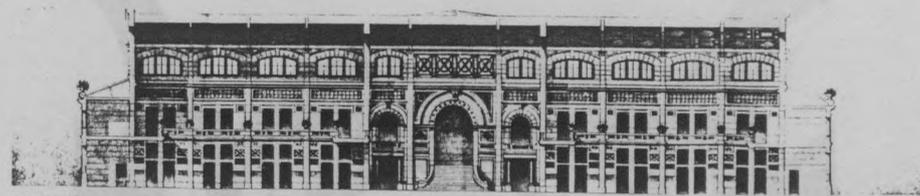
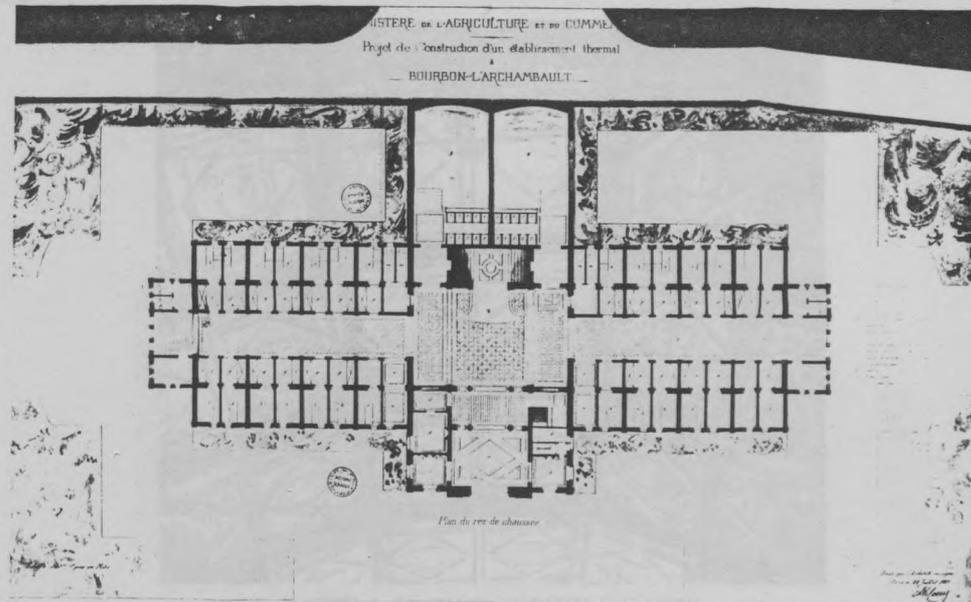


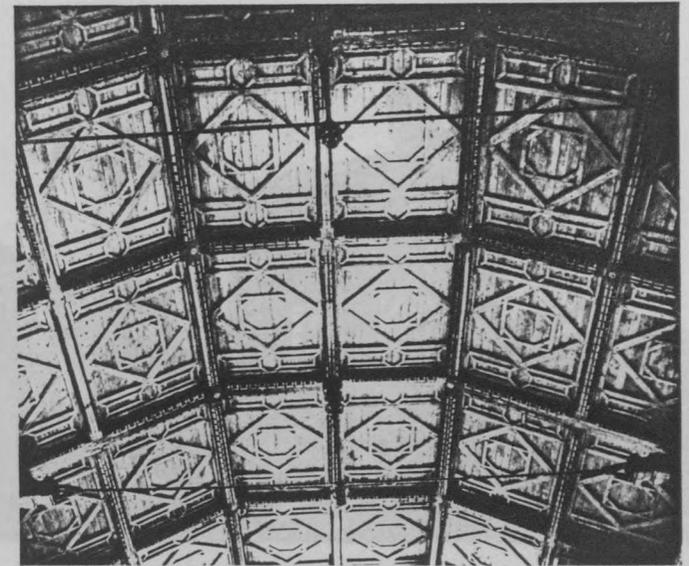
Presqu'en face du Logis du Roy, de l'autre côté de la voie principale du bourg, les NOUVEAUX THERMES se situent sur une petite butte occupée jadis par une église et un cloître de Capucins, entre des alignements de marronniers plantés au XVIIe par le Maréchal de la Melleraye et un nouveau parc dessiné en même temps que les travaux de construction et s'étendant sur l'autre versant de la colline.

Les plans de l'établissement ont été dressés en 1881 par Charles Lecoœur, auteur, dix ans plus tard, du Grand Etablissement de Vichy. Plusieurs projets de façade ont abouti à un compromis entre deux volontés de représentation, l'une régionaliste, l'autre monumentale. Les côtés latéraux et leur décor de jeux de brique rappelant la tradition architecturale du Vieux Moulins se raccordent mal avec le corps central.

La conception de Lecoœur pour l'aménagement intérieur fut plus heureuse : "le vestibule et les galeries du rez-de-chaussée ont toute la hauteur du monument. C'est sur elles que s'éclairent les galeries de l'étage supérieur, galeries fermées d'une simple balustrade et de balustres en pierre du pays." (P. Regnault, 1886)

Ce type de distribution intérieure ne semble pourtant pas avoir fait école, quoique très simple : les surfaces utiles y étaient sans doute plus réduites que dans les modèles classiques aboutissant à des constructions moins lumineuses mais aussi moins dispendieuses.





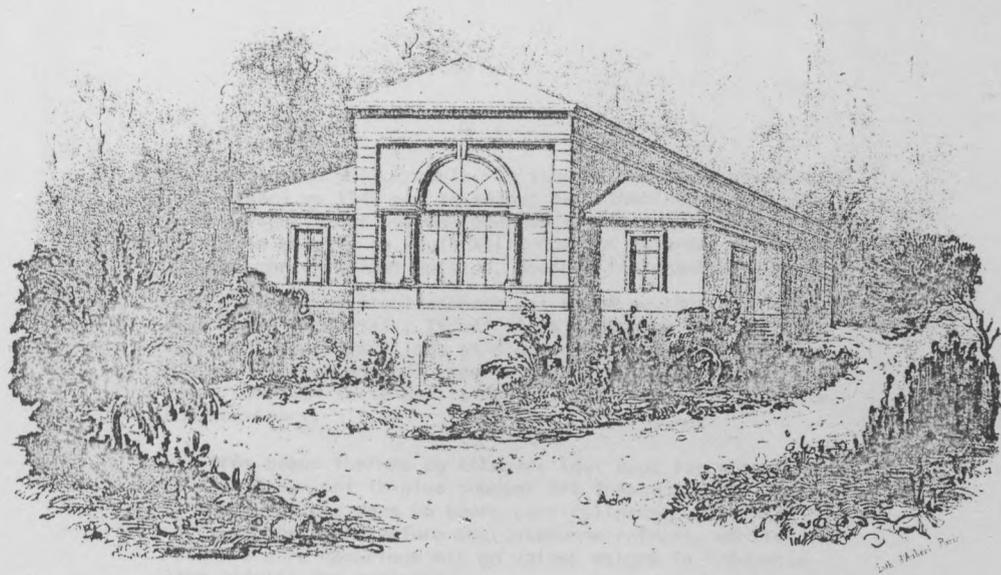
PLAFOND A CAISSONS EN PITCH PIN VERNI



6 BOURBON-L'ARCHAMBAULT.



"La belle pierre blanche du Poitou qui forme les assises de l'édifice alterne dans la partie inférieure avec des panneaux revêtus de briques vernissées rouges et noires. La partie supérieure en pierre du pays est ornée d'éclatantes faïences d'art aux motifs les plus variés, sorties des ateliers de M.A. Parvillée. Plusieurs de ces faïences sont de véritables tableaux et l'immense composition qui frappe les regards dès l'entrée est une allégorie représentant les sources de Bourbon l'Archambault." (P. Regnault, 1886)



L'ANCIEN CASINO, 1833, ARCHITECTE AGNETY (détruit)



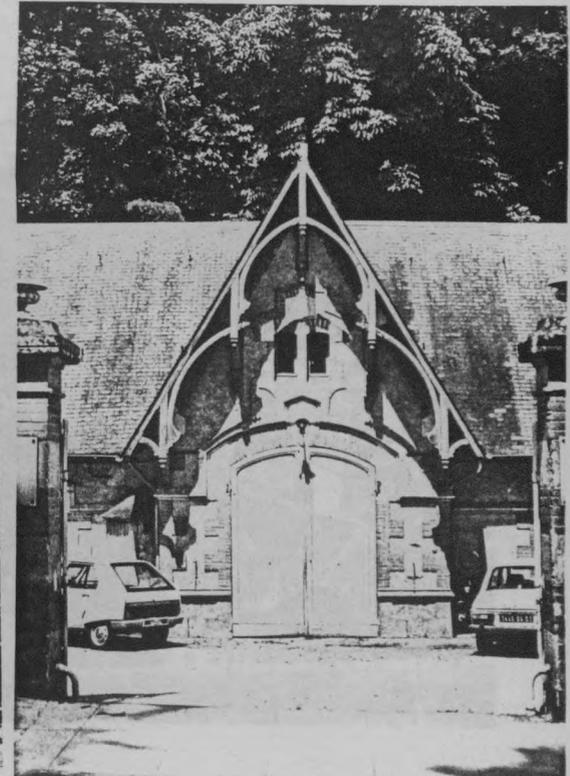
MANOIR ET VILLAS IMPLANTES AUTOUR DES THERMES



LE NOUVEAU CASINO

La verrière primitive de la façade s'imbriquait entre les deux corps latéraux en formant un délicat ovale. L'appendice actuel, malgré le soin apporté au choix des matériaux, semble avoir été rageusement plaqué pour obstruer toute vue de la façade.

Le premier casino, le "Pavillon de la Promenade", fut construit en 1833 par l'architecte départemental Agnety en même temps qu'il aménagea un parc sur l'emplacement des terrains occupés encore en 1825 par l'église et le cloître des Capucins. Ce petit casino surnommé le "Bapin" comprenait seulement deux salles mais à l'extérieur une grande et élégante serlienne lui donnait un aspect "féérique les soirs de bal". Agrandi en 1856, il disparut pour laisser place aux Grands Thermes et fut remplacé par un plus vaste bâtiment à proximité.



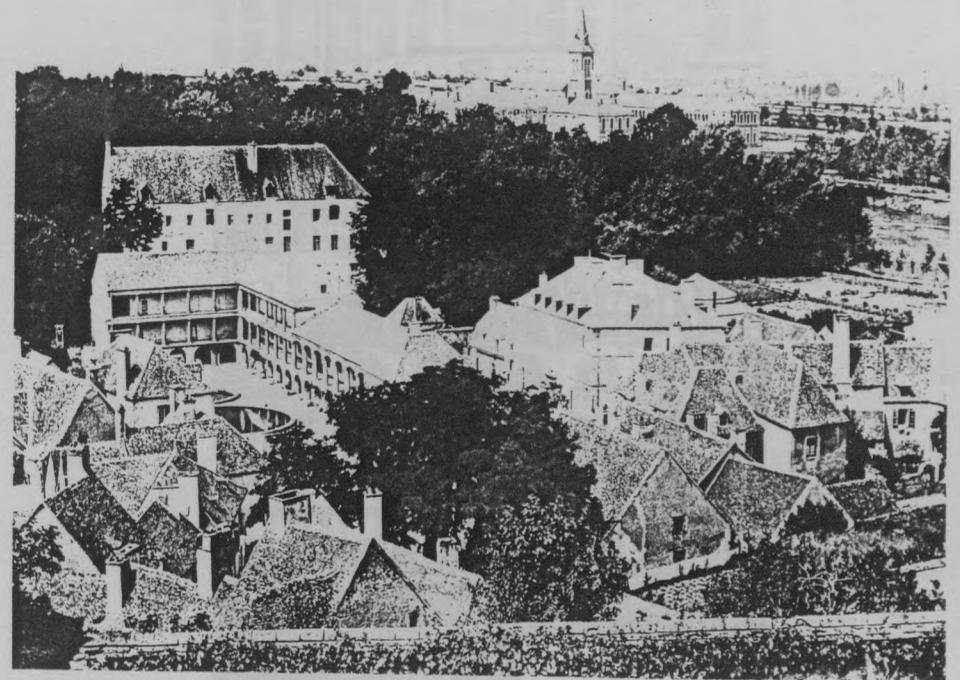
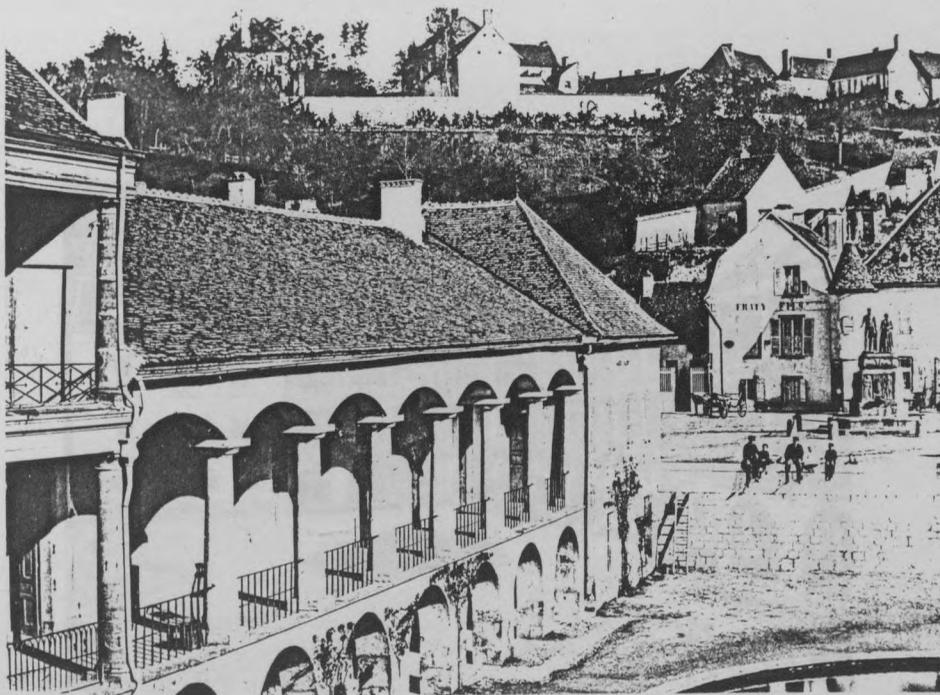
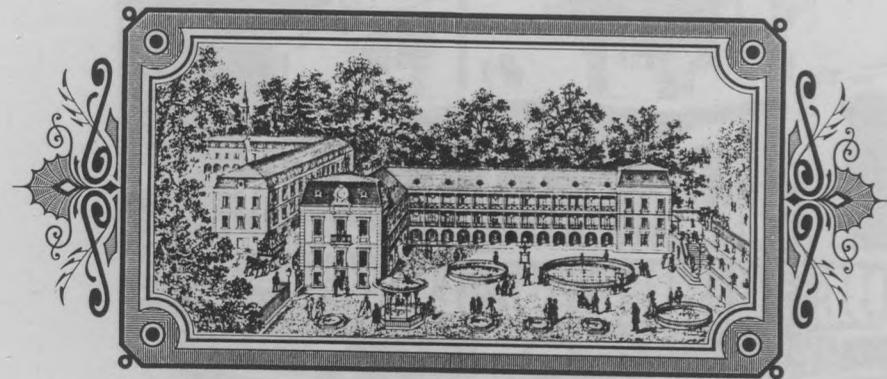
BOURBON-LANCY

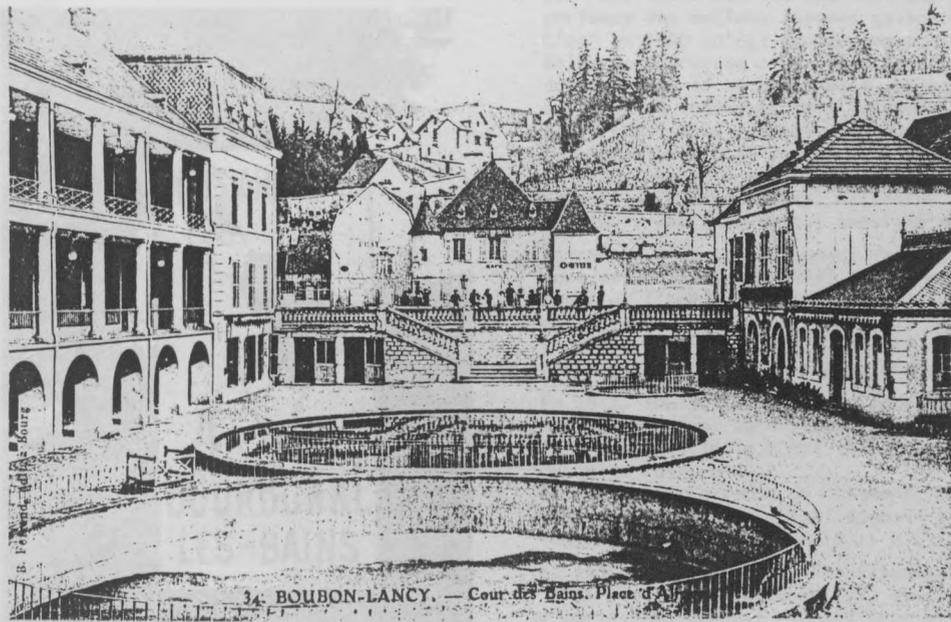
SAONE-ET-LOIRE

Au riche passé gallo-romain, le thermalisme de Bourbon-Lancy est relancé en 1542 par un séjour de Catherine de Médicis. Elle devient alors une des grandes stations à la mode jusqu'à ce que le médecin de Louis XIII, Charles Delorme, lance une station concurrente et voisine, Bourbon l'Archambault.

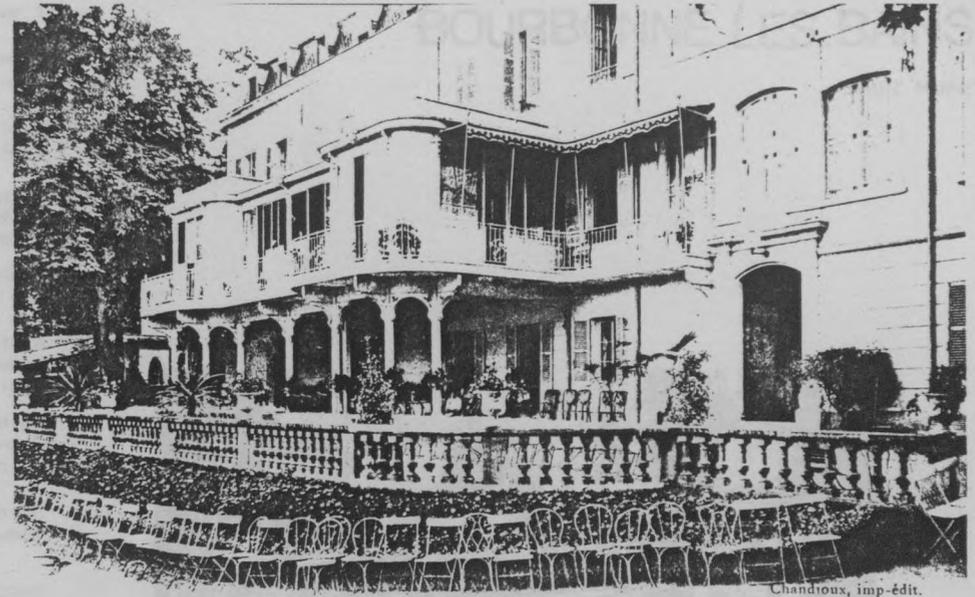
Sous l'Empire, l'établissement est donné en 1805 par Napoléon à l'Hôpital ; il est alors reconstruit et se compose de deux pavillons et d'un corps de logis à deux étages. Il sera agrandi vers 1870 après la très importante donation faite par le Marquis d'Aligre à l'Hôpital de Bourbon-Lancy.

Ces très beaux thermes de l'Empire (qui dans les autres villes d'eaux ont le plus souvent été transformés à la fin du XIXe), situés dans un bourg particulièrement intéressant par son architecture bourguignonne intacte, mériteraient d'être davantage mis en valeur malgré la fréquentation réduite des curistes.



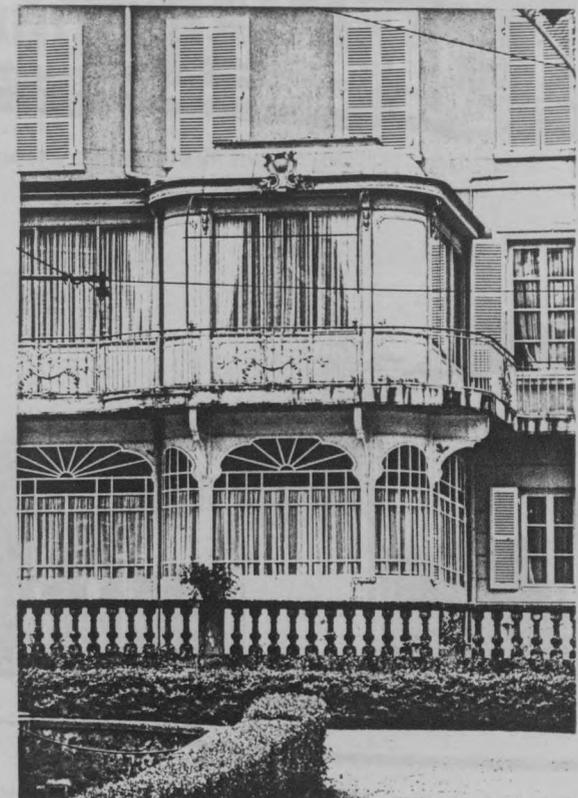


34. BOURBON-LANCY. — Cour des Bains. Place d'Alsace.



BOURBON-LANCY (S-et-I) — Restaurant et Terrasse du Grand Hôtel

Chandroux, imp-édit.



BOURBONNE LES BAINS

HAUTE MARNE



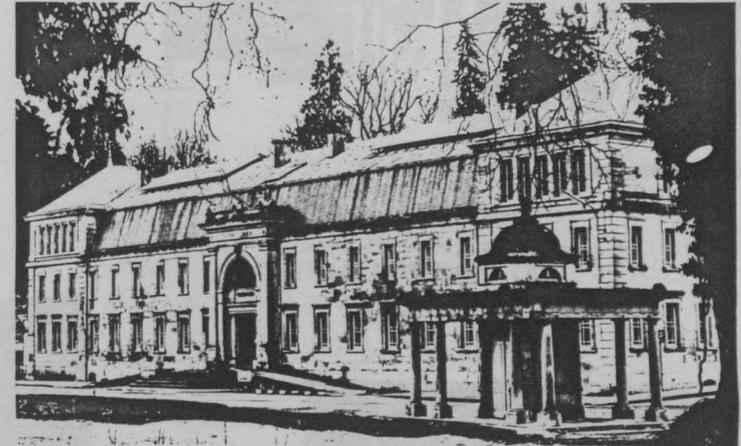
Des fouilles exécutées dès 1875 ont permis d'évaluer l'importance des anciens thermes gallo-romains. C'est en 1590 qu'est donnée une première description des Bains de Bourbonne : un grand bain carré couvert, ou bain des pauvres, et un petit bain, ou bain du seigneur. En 1716, un ingénieur fait la description de cinq bains différents, mais l'année suivante la ville est presque totalement détruite par un incendie. En 1730, Louis XV autorise la construction, envisagée depuis 1702, d'un hôpital militaire qui sera agrandi à plusieurs reprises et qui subsiste encore aujourd'hui.

Les travaux d'un établissement thermal entamés en 1763 ne sont pas achevés : en 1783 le Comte d'Avaux décide de modifier l'ensemble de la conception. Il s'adresse à l'architecte de Louis XVI, PARIS, qui fournit deux projets. L'un des deux est retenu, mais sa réalisation par un entrepreneur local a dénaturé complètement le projet originel.

En 1812, les bains devenant propriété de l'état, on procède à un nouvel agrandissement ; les travaux seront confiés à l'architecte DUBUT, élève de Ledoux et s'étaleront jusqu'en 1817.

En 1835, l'architecte de Chaumont, CHAUSSIER, présente un grand projet de l'établissement prévoyant de doublement de la superficie, mais il n'est pas réalisé.

De 1875 à 83, un nouvel établissement thermal est construit par l'architecte MULZER, avec comble à la Mansart et portail monumental. Ce bâtiment est détruit en 1977 pour faire place à une vaste construction, presque totalement en rez-de-chaussée, dont l'architecture à la fois moderniste et intimiste efface la fonction fondamentale d'équipement public qu'assuraient les thermes dans la ville, rôle que tentaient d'exprimer - avec plus ou moins de bonheur - les bâtiments précédents.



ANCIEN ETABLISSEMENT THERMAL DE 1878. architecte : MULZER (détruit en 1977)



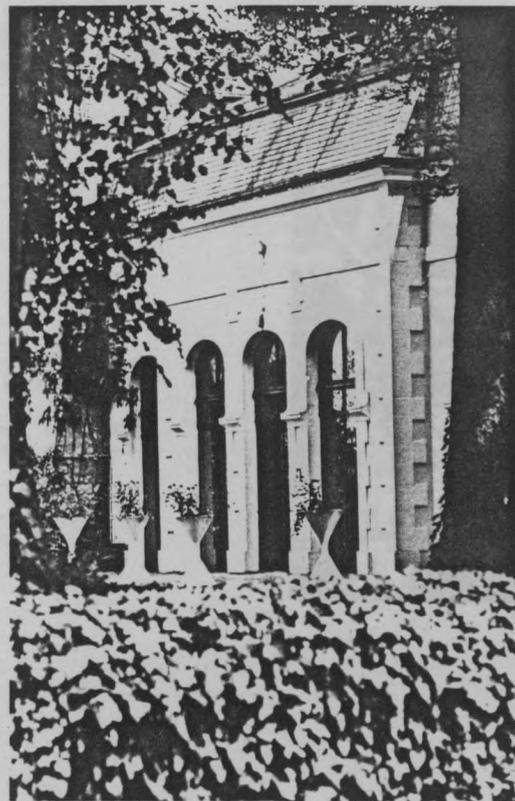
PLAN DE LA VILLE EN 1867. Au Sud, l'Hôpital Militaire et les Bains civils.



LES NOUVEAUX THERMES CONSTRUITS EN 1979. architecte : Roger MOSSERI



FACADE ET DETAIL D'UN HOTEL à proximité de l'établissement



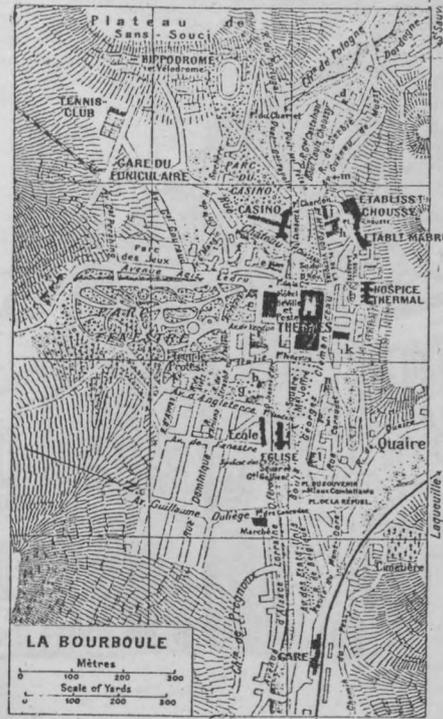
FACADE SUR JARDIN D'UN HOTEL



LA FONTAINE CHAUDE construite vers 1846.
(reconstruction du petit temple de 1763
décrit par Diderot en 1770)



PLAN DE LA BOURBOULE



LA BOURBOULE

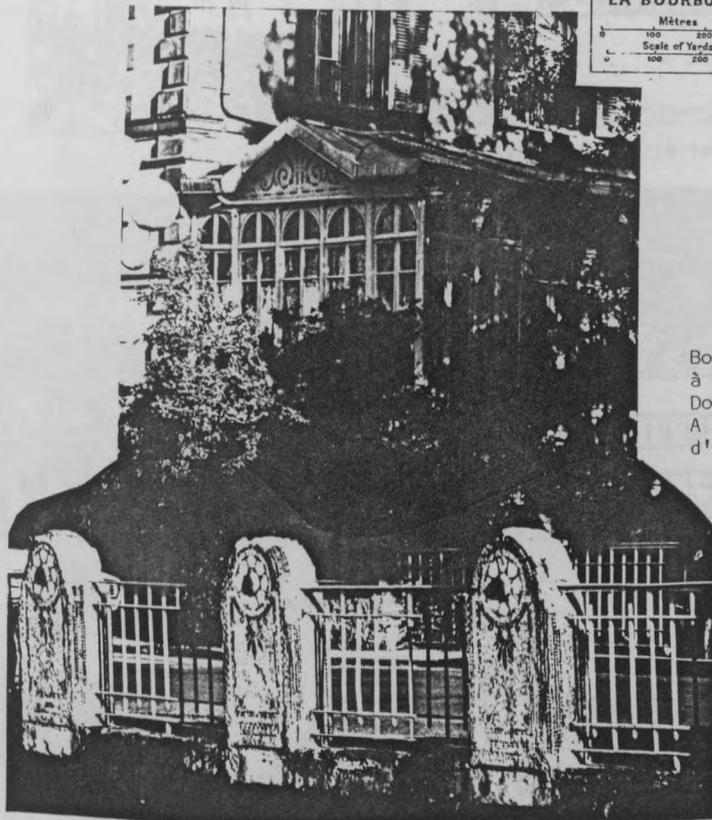
PUY DE DOME

La station s'est développée autour d'un hameau blotti entre le Rocher de La Bourboule et le lit de la Dordogne et s'étend aujourd'hui sur près de trois kilomètres.

Trois établissements de bains ont coexisté au XIXe siècle : les Thermes Mabru, les Thermes Choussy et les Grands Thermes. Mais pour lutter contre une guerre des puits qui s'est déclarée entre les propriétaires dès les années 1860, la municipalité imposa en 1875 la réunion de toutes les sources et des établissements thermaux en une Compagnie des Eaux Minérales de La Bourboule.

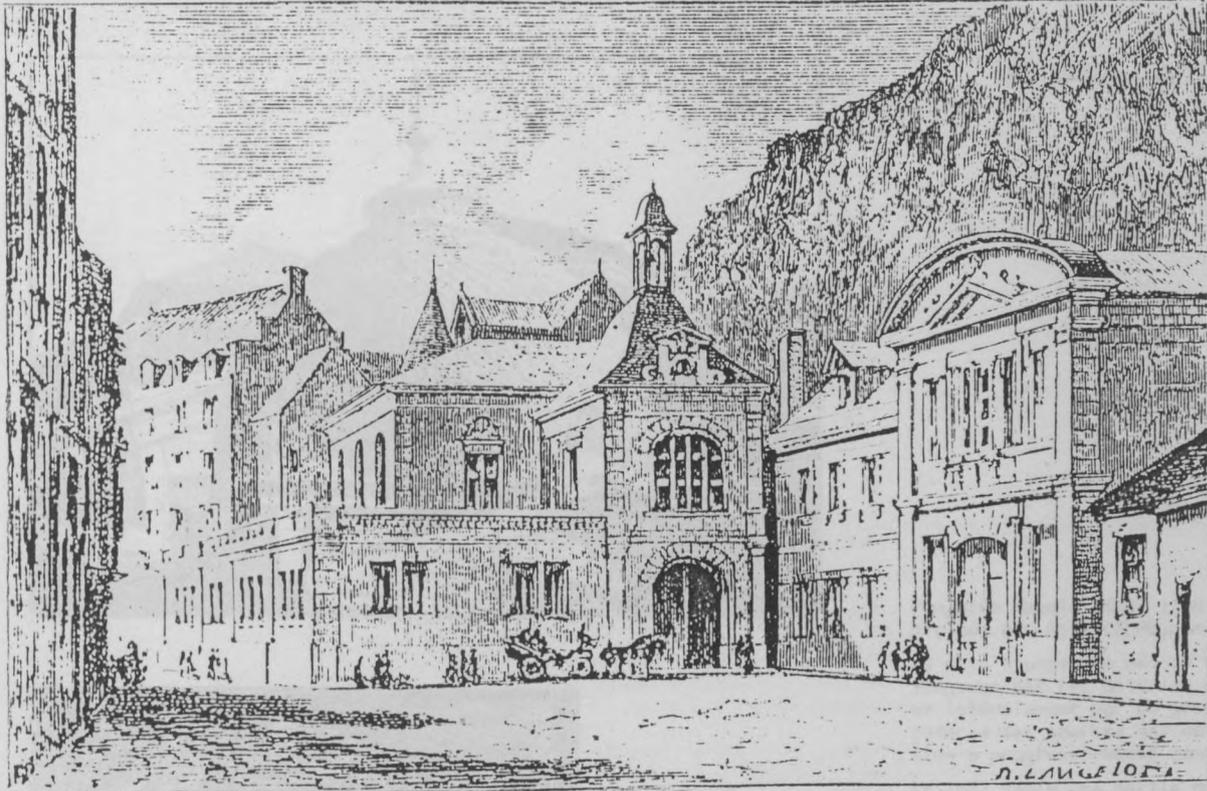
En quelques années cette municipalité fera établir un plan d'alignement (1880) et construire mairie, bureau de poste, marché, église, école, temple, cimetière etc...

Les Grands Hôtels apparaissent en 1862 et le chemin de fer relie directement Paris à La Bourboule en 1899. Cette date marquera le début des grands travaux d'aménagements qui se poursuivront jusqu'en 1930.



Bornes décorées de mosaïques à l'antique, le long de la Dordogne.
A l'arrière-plan, un jardin d'hiver de la fin du siècle.





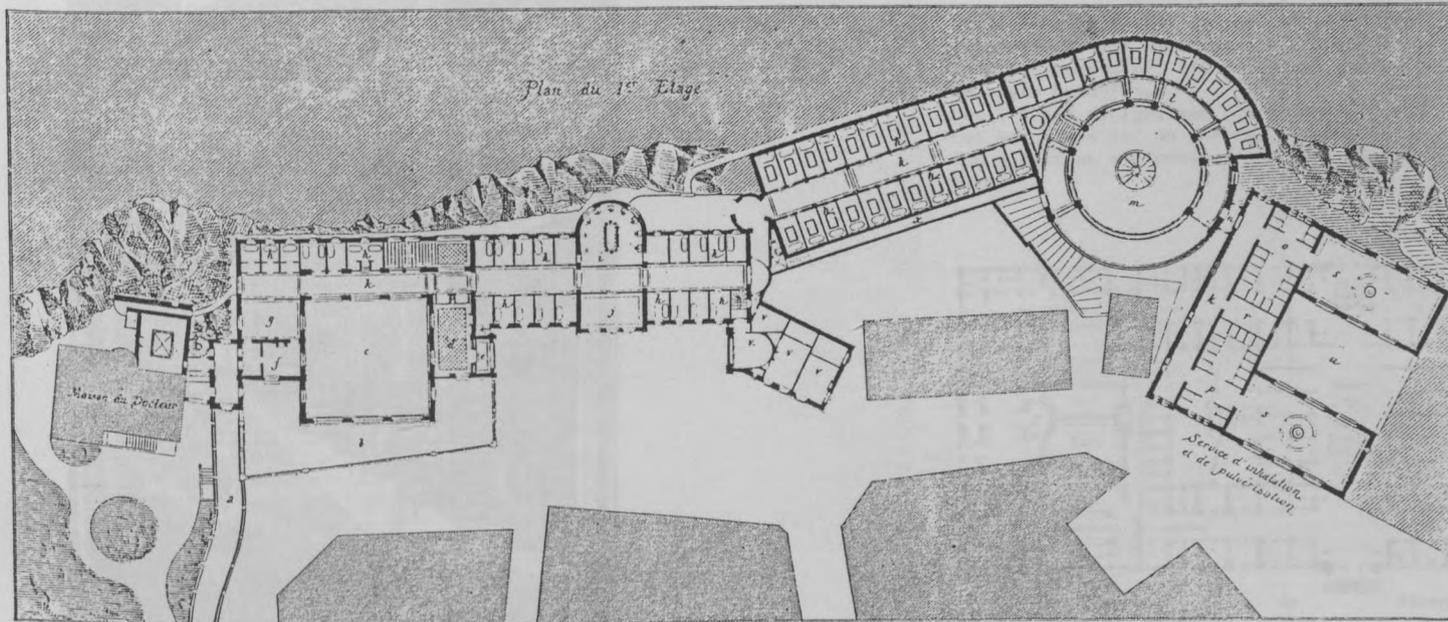
THERMES DE CHOUSSY EN 1872 - architectes : CLARIS & DUTERT



VERS 1975

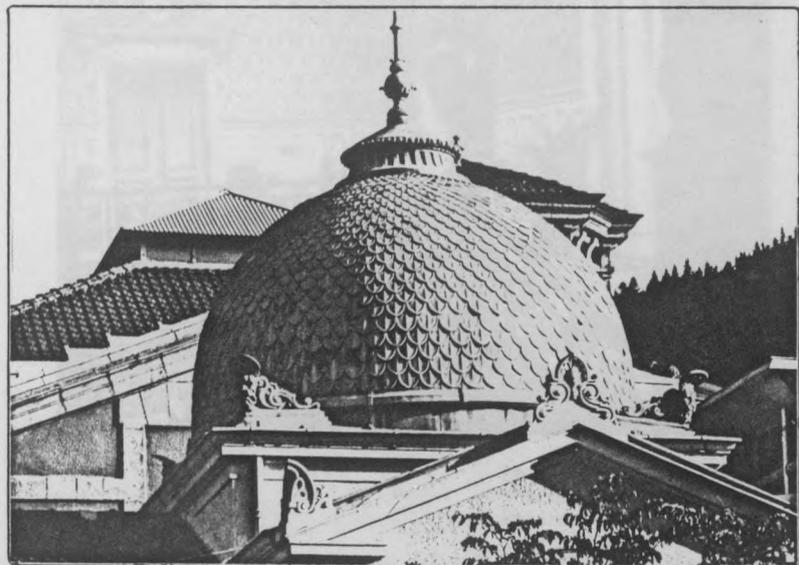
Les bâtiments des Thermes CHOUSSY ont remplacé en 1872 les Bains de Guillaume Lacoste. Elevés sur les plans des architectes parisiens Claris et Dutert, ces thermes qui abritaient les premières alles d'inhalation de la station étaient composés de quatre corps de bâtiments successifs marqués chacun par un élément fort, en général un espace de dégagement tel que galerie, promenoir ou cour.

Il ne reste pour ainsi dire plus rien de ces thermes qui ont laissé place vers 1970 à un nouveau bâtiment dont l'expression formelle circulaire ne correspond ni à la disposition intérieure, ni aux contraintes du terrain délimité par la roche.



LÉGENDE

- | | | | |
|----------------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| a Rampe des porteurs | g Bureau | m Terrasse | u Cour |
| b Terrasse | h Cabines de bains | n Font | v Logement du Directeur |
| c Vile du promenoir | i Pulvérisation | o Vestiaire (hommes) | x Galerie de distribution d'eau |
| d Salon d'attente | j Salon de Repos | p Vestiaire (femmes) | |
| e Loge | k Galerie | r Bureau | |
| f Cabinet | l Galerie couverte | s Inhalation et Pulvérisation | |



LES GRANDS THERMES



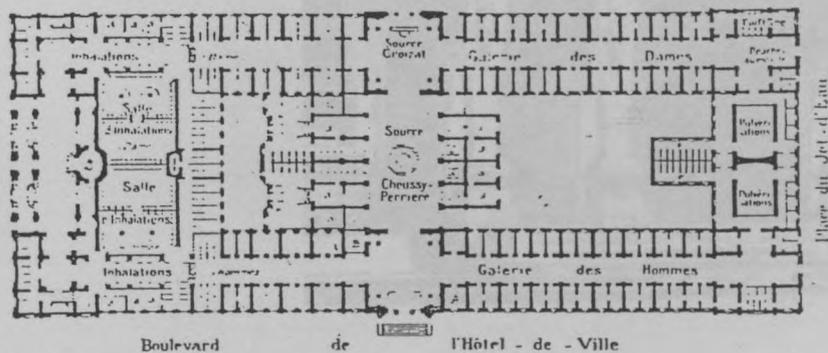
Projetée depuis 1869, l'édification du Grand Etablissement ne se fera qu'entre 1872 et 77, dirigée par Agis LEDRU, architecte départemental ayant déjà construit les thermes de Royat.

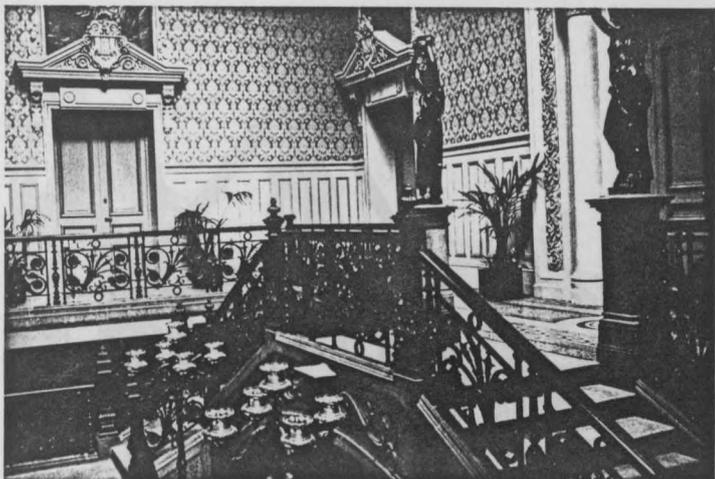
Le plan d'ensemble est un vaste quadrilatère situé au bord de la rivière et dessiné en longueur par les galeries de bain. Aux quatre angles il est marqué par de petites coupoles et latéralement par un grand pavillon d'entrée coiffé d'un dôme. De ce pavillon part la galerie des sources qui détermine à l'intérieur du quadrilatère deux grandes cours que l'on a progressivement comblées.

En 1877 seule une partie du programme était réalisée : les travaux se sont poursuivis entre 1890 et 94 sous la direction de l'architecte CAMUT, et l'ensemble ne sera terminé qu'en 1904.

Le style général qui se voulait néo-byzantin - sans doute pour se démarquer des thermes voisins de Royat davantage régionalistes - est en fait très éclectique : le projet initial trop fastueux avait été refusé et seules les coupoles et quelques décorations rappelaient le style byzantin.

Les travaux dirigés par l'architecte DUFOUR dans les années 1950-60 ont conduit à remplacer ces mosaïques par du marbre, à recouvrir les fresques d'une peinture uniforme et à supprimer les pilastres et frontons qui donnaient un peu de profondeur : l'assainissement était presque total...





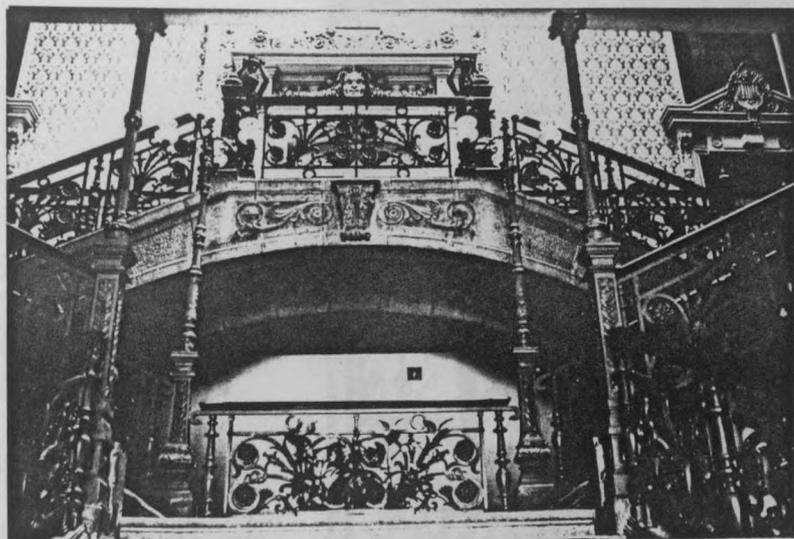
L'ANCIEN CASINO devenu HOTEL DE VILLE



En 1891, la Compagnie des Eaux Minérales fait construire par l'architecte parisien Léon H. Picard dit Harvey Picard un casino de l'autre côté de la rivière afin de concurrencer un petit casino privé en bois.

Ce nouveau bâtiment, en brique et pierre, devenu l'Hôtel de Ville en 1913, n'affirme aucun caractère monumental malgré les cariatides en portique contrairement aux casinos contemporains mais s'inspire plutôt des traditions italiennes et antiques comme nombre de bâtiments scolaires de la fin du siècle.

Le raffinement du détail constructif et l'importance de la décoration aussi bien extérieure qu'intérieure, en particulier l'existence d'un très bel escalier en fonte, ne font qu'ajouter à l'intérêt architectural de ce bâtiment.





L'HOPITAL THERMAL voisin des Thermes Choussy et aujourd'hui pension
thermale Guillaume Lacoste.
Terminé en 1902 par l'architecte des Hospices de la
ville de Clermont : Taillard.



Décoration d'un café
situé derrière l'Hôtel
de Ville et la poste.



LA GAILLE

Détail d'une boutique sur
l'avenue principale.

LE CASINO MUNICIPAL



Le casino Chardon reconstruit en pierre en 1892 et devenu le casino municipal
est dû à J.F. Emile Camut. Il a été transformé par Wimort en 1925, ce qui
explique l'étrange mélange décoratif d'une façade éclectique du tournant du
siècle remaniée à la mode Art Déco : grandes surfaces de mosaïques sur les
entablements et colonnade dorique discontinue en rez-de-chaussée.

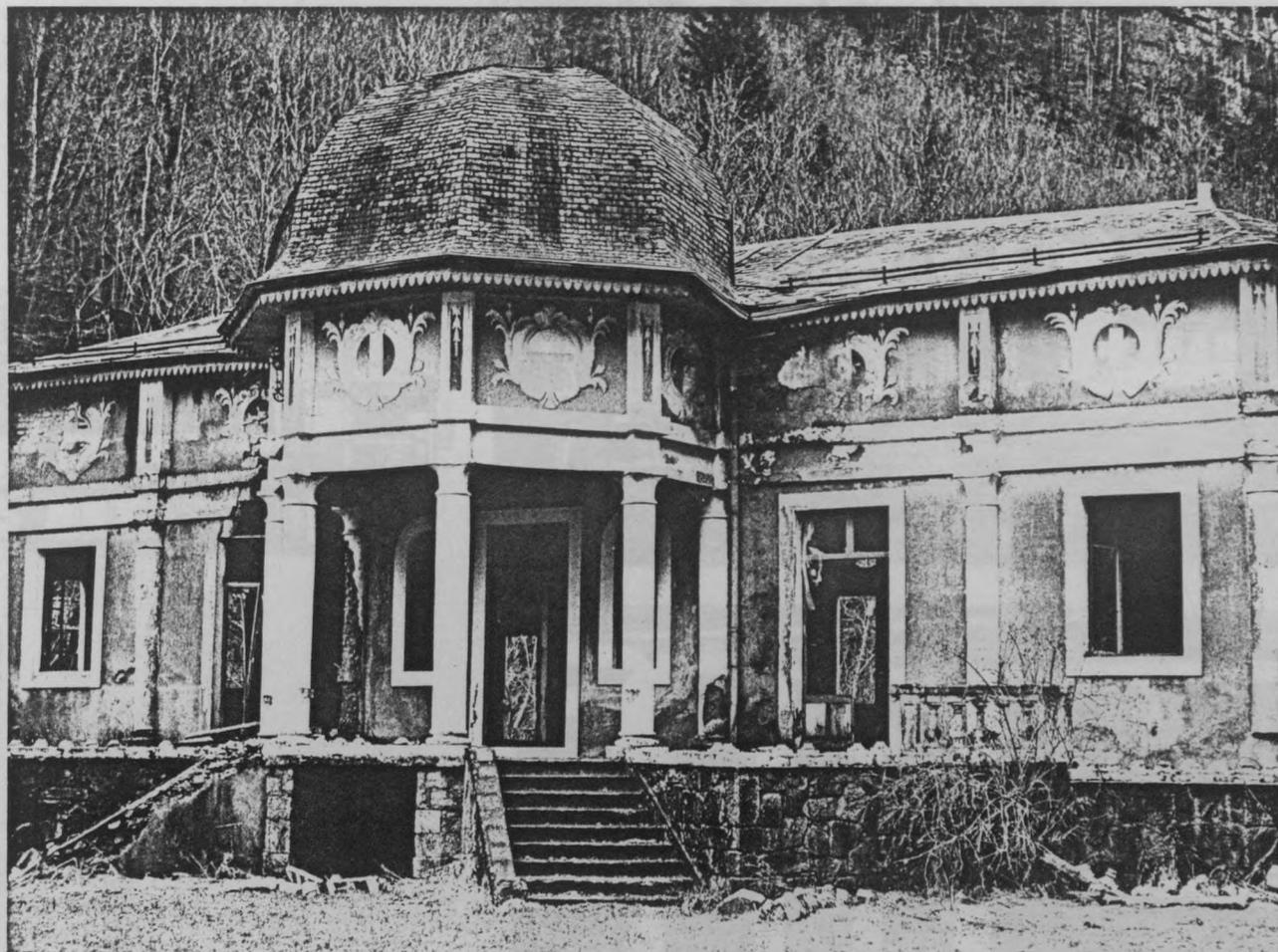
LA CAILLE

HAUTE-SAVOIE

(désaffectée)

Michel BAUSSANT DE COPPONEX aménage en 1825 des baraques en bois pour les baigneurs. Deux ans plus tard s'élève une première construction en maçonnerie. Pour améliorer les conditions d'hygiène, Baussant s'associe au chanoine Paul Bernard CROSET MOUCHET qui rachète le sol et les sources et fait construire quatre bâtiments : une maison à étage comprenant 12 cabines et 8 chambres, "une hostellerie", la maison dite des "Galleries" sur le bord des Usses (1848) et le Bosquet (1850).

Restauré en 1923 par la famille Mantillieri, l'établissement est fermé pendant la guerre et repris en 1945 par l'Association générale d'infirmités qui occupe l'ancienne Hostellerie. Les autres bâtiments ont disparu, excepté le Bosquet dont l'état demanderait une intervention d'urgence.



BAINS DU BOSQUET, THERMES DE LA CAILLE, 1850

(photo Bernard Marrey)

ETABLISSEMENT DE CAMBO

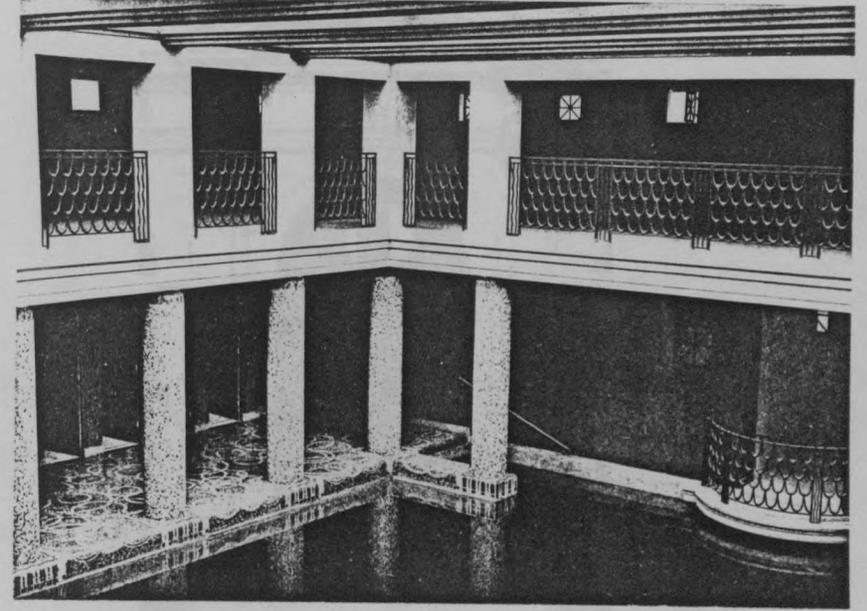
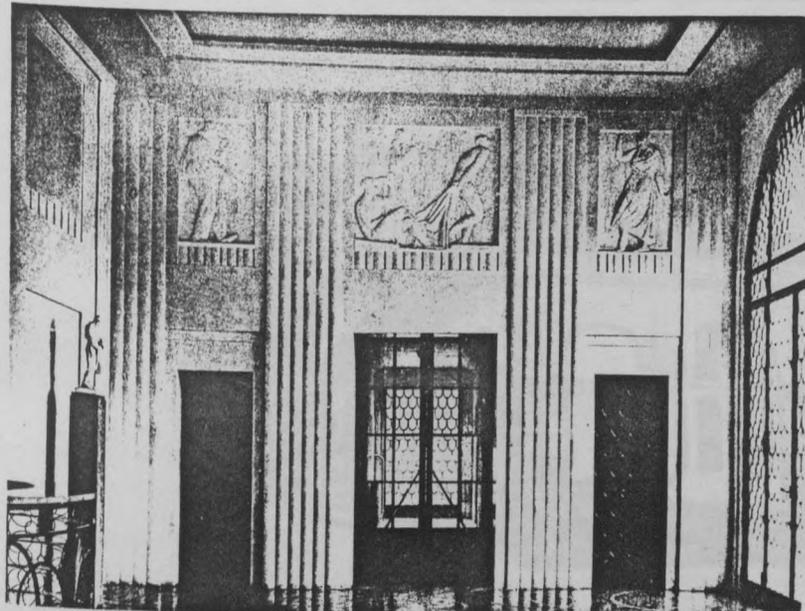
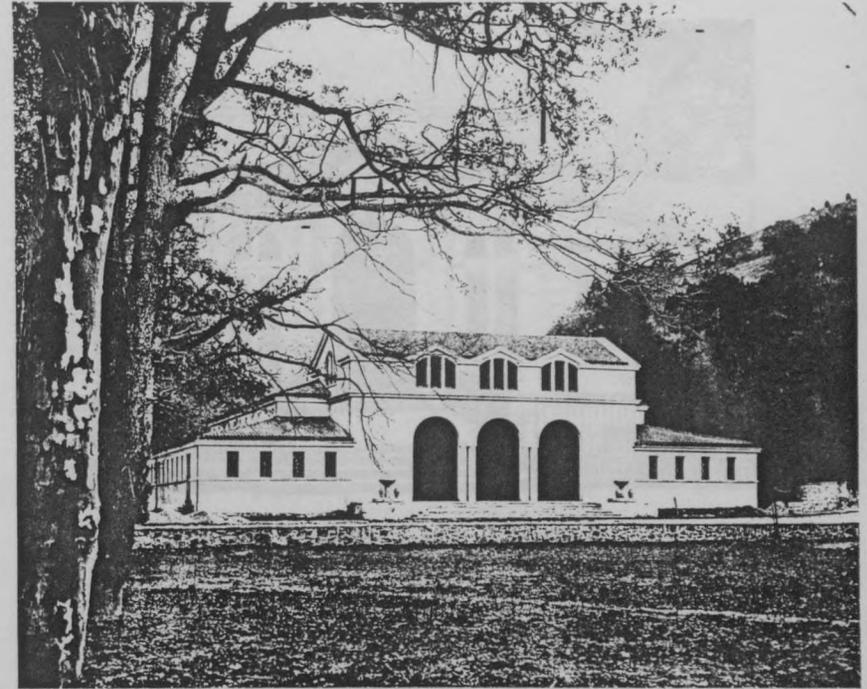
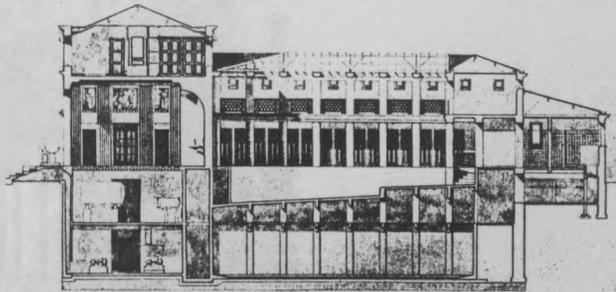
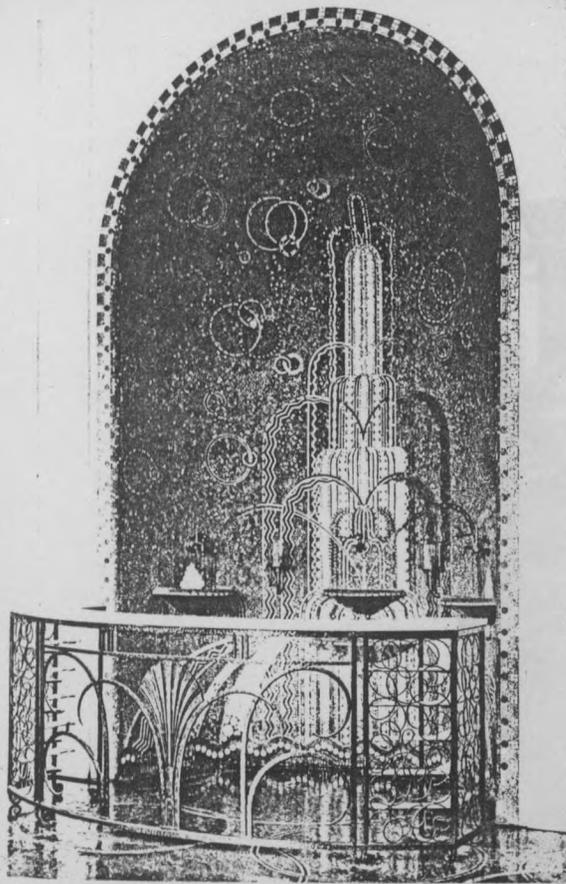
VERS 1926

MOLINIE, NICOD ET SAJUS
architectes

CAMBO

PYRENEES ATLANTIQUES

Cette construction de l'entredeux guerres remplace un petit établissement édifié sans doute dans les années 1860. Afin d'éviter les crues de la Nive, le parc a été réaménagé après d'énormes travaux de terrassements, puis protégé par une digue. "Cet établissement très sobre de ligne, devient un des plus riches de France avec ses mosaïques, son plafond lumineux en glaces gravées au jet de sable et sa piscine entièrement recouverte de marbre".

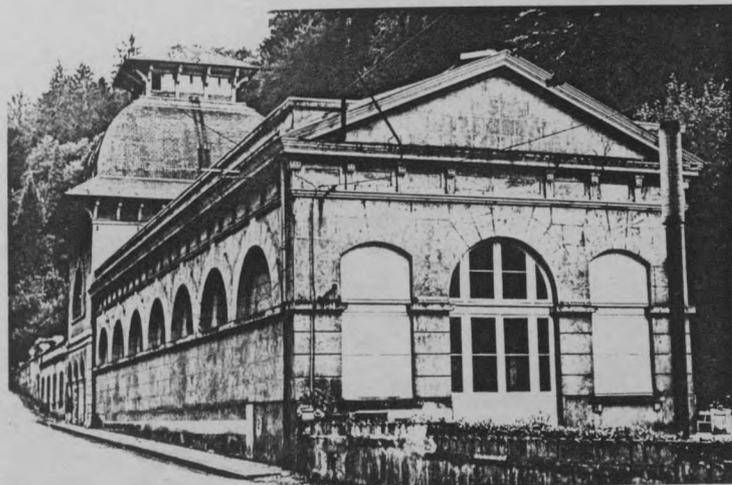




LE GRAND HOTEL

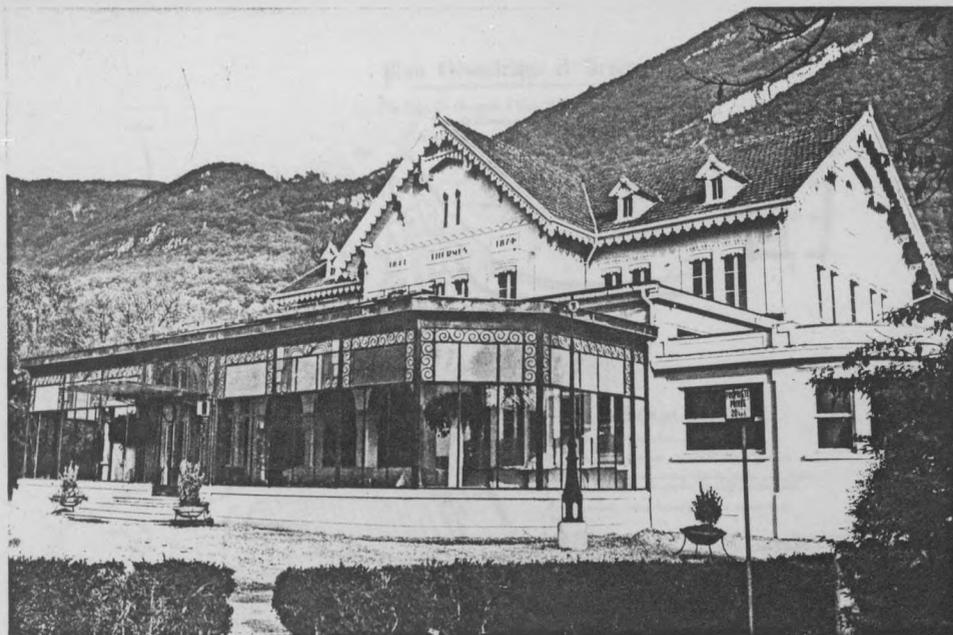


LES ANCIENS THERMES . 1878 (?)
architectes : ARTIGALA et P. Ch. DURAND



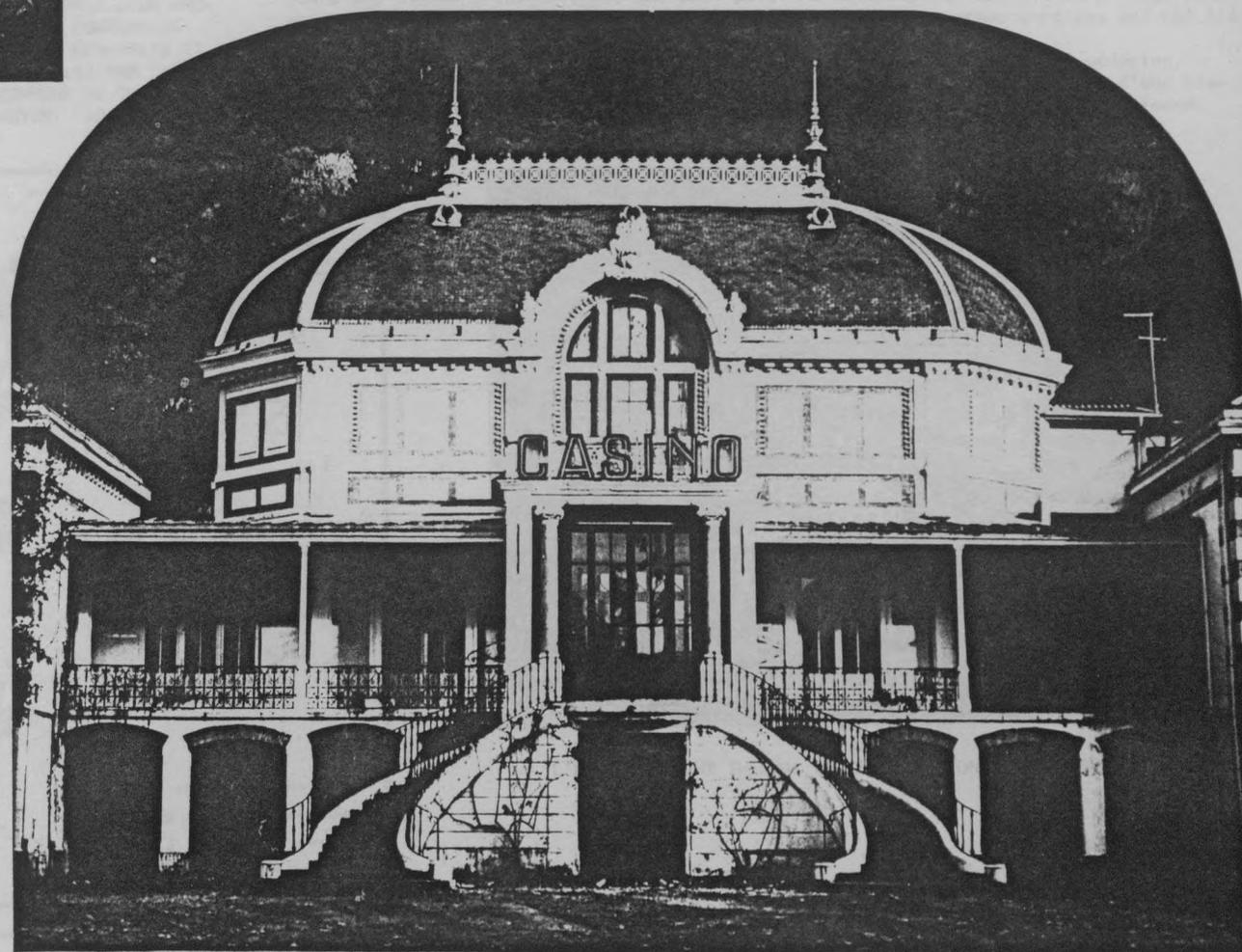
CHALLES-LES-EAUX

SAVOIE



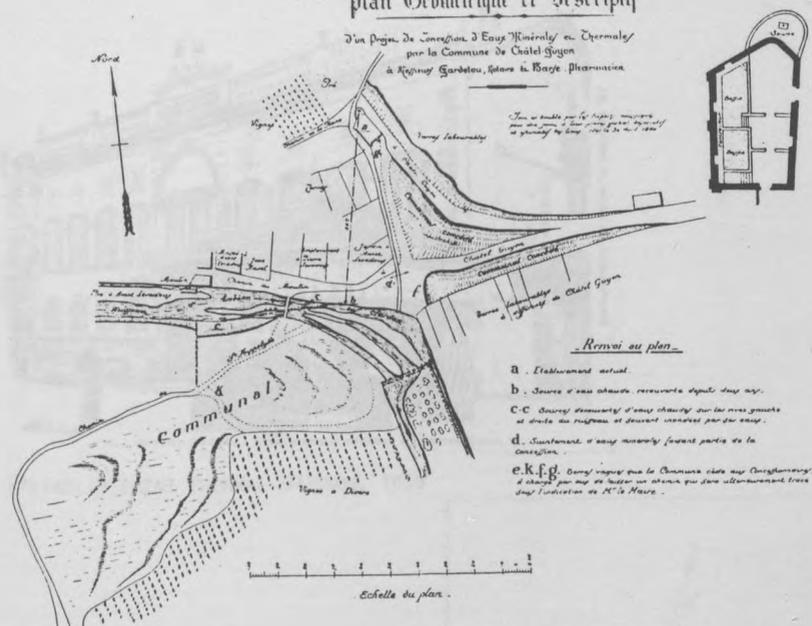
L'ETABLISSEMENT THERMAL

LE CASINO. Fin XIXe.
architectes : PELAZ et CHARMOT



Plan Géométrique et Descriptif

D'un Projet de Concession d'Eaux Minérales ou Thermales
par la Commune de Châtel-Guyon
à Messieurs Gardelou, Maire de Basse-Pharmacie



"PLAN GEOMETRIQUE ET DESCRIPTIF D'UN PROJET DE CONCESSION D'EAUX MINERALES ET THERMALES PAR LA COMMUNE DE CHATEL GUYON, 1840

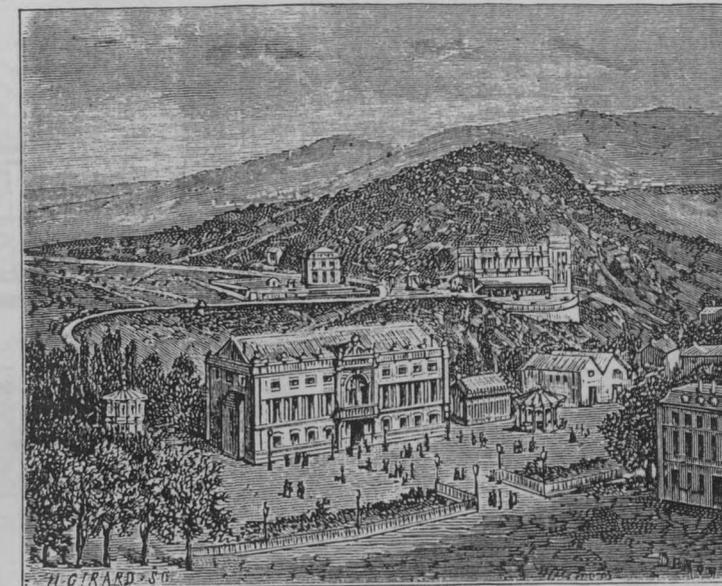
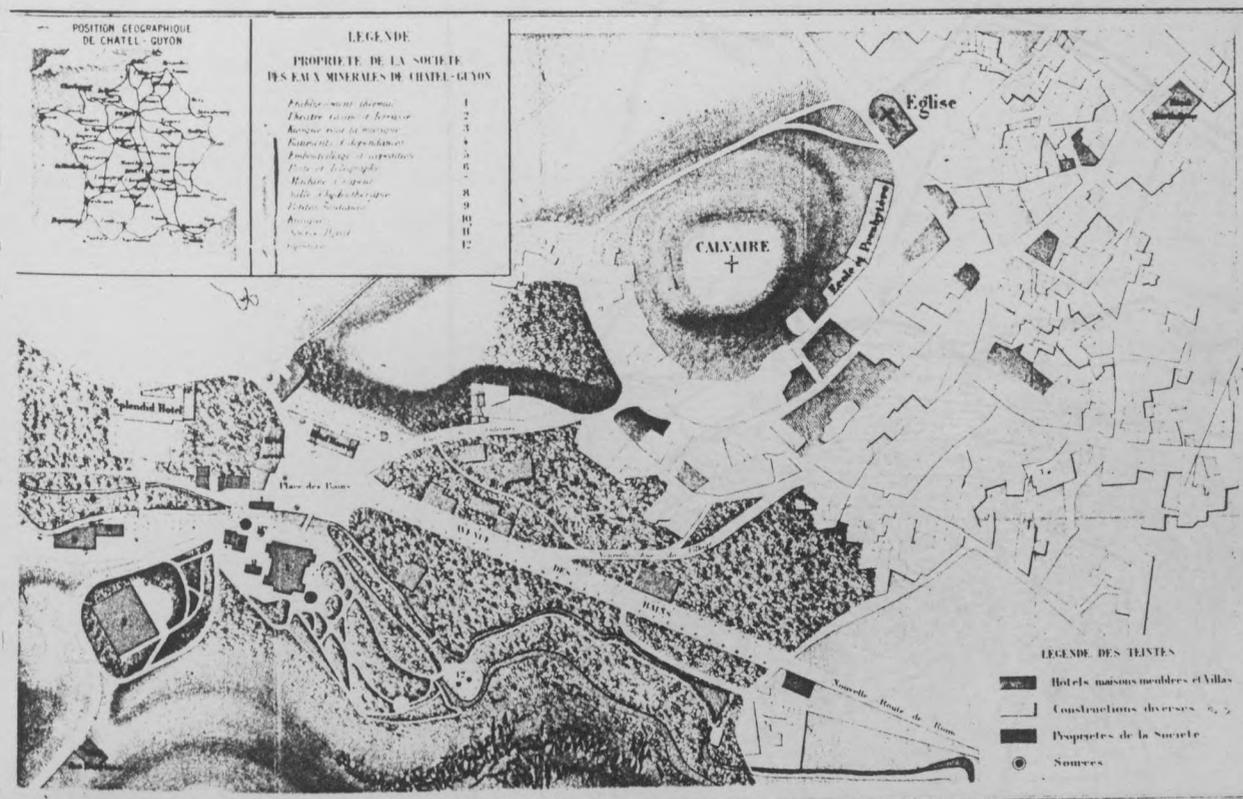
Situé en Basse Auvergne et à la frontière de la plaine de Limagne, à une vingtaine de kilomètres de Clermont-Ferrand, Châtel-Guyon est le type même de la petite ville d'eaux née au début du XIXe siècle à proximité d'un bourg, et dont l'essor connut un bond prodigieux entre 1902 et 1908 en passant de 4.700 à 25.000 curistes.

L'intérêt de cette station tient d'une part à ses établissements thermaux du tournant du siècle dont l'un est actuellement en reconstruction, mais encore à l'ensemble du quartier des Bains avec son parc, son casino et ses hôtels, et à la ville même en constante évolution malgré son caractère saisonnier.

Spécialisée comme Vichy dans le soin des maladies digestives, Châtel-Guyon a profité simultanément de l'abondante clientèle coloniale ; mais devant la désaffection de cette dernière, elle a peut-être mieux su se reconvertir et échapper au visage nostalgique qu'offre le Vichy actuel.

N'ayant pas bénéficié des faveurs d'un curiste-empereur attirant en quelques années l'élite européenne et par là d'un développement rapide et unitaire, Châtel-Guyon présente une façade architecturale qui peut paraître hétéroclite. Son histoire n'est donc pas particulièrement brillante, et ce sont même des épisodes assez sordides qui ont été choisis par Maupassant pour son roman "Le Mont Oriol".

Façonnée progressivement par quelques personnalités, hommes d'affaires ou médecins, elle est en fait plus représentative - avec ses particularités régionales - d'une histoire des villes d'eaux françaises à la fin du XIXe siècle qu'un Vichy confectionné comme un miroir d'une Cour et d'un Etat.



L'ETABLISSEMENT THERMAL DE CHATEL-GUYON VERS 1879

PLAN DE CHATEL-GUYON PUBLIE PAR RIBEYRE EN 1884



172. - CHATEL-GUYON. - ÉTABLISSEMENT THERMAL & BUVELETTE DEVAL

L'ETABLISSEMENT THERMAL BROSSON, 1858

PLAN DES SOURCES DE CHATEL-GUYON PUBLIE DANS LES ANNALES DES MINES EN 1884

SOURCES D'EAUX MINÉRALES

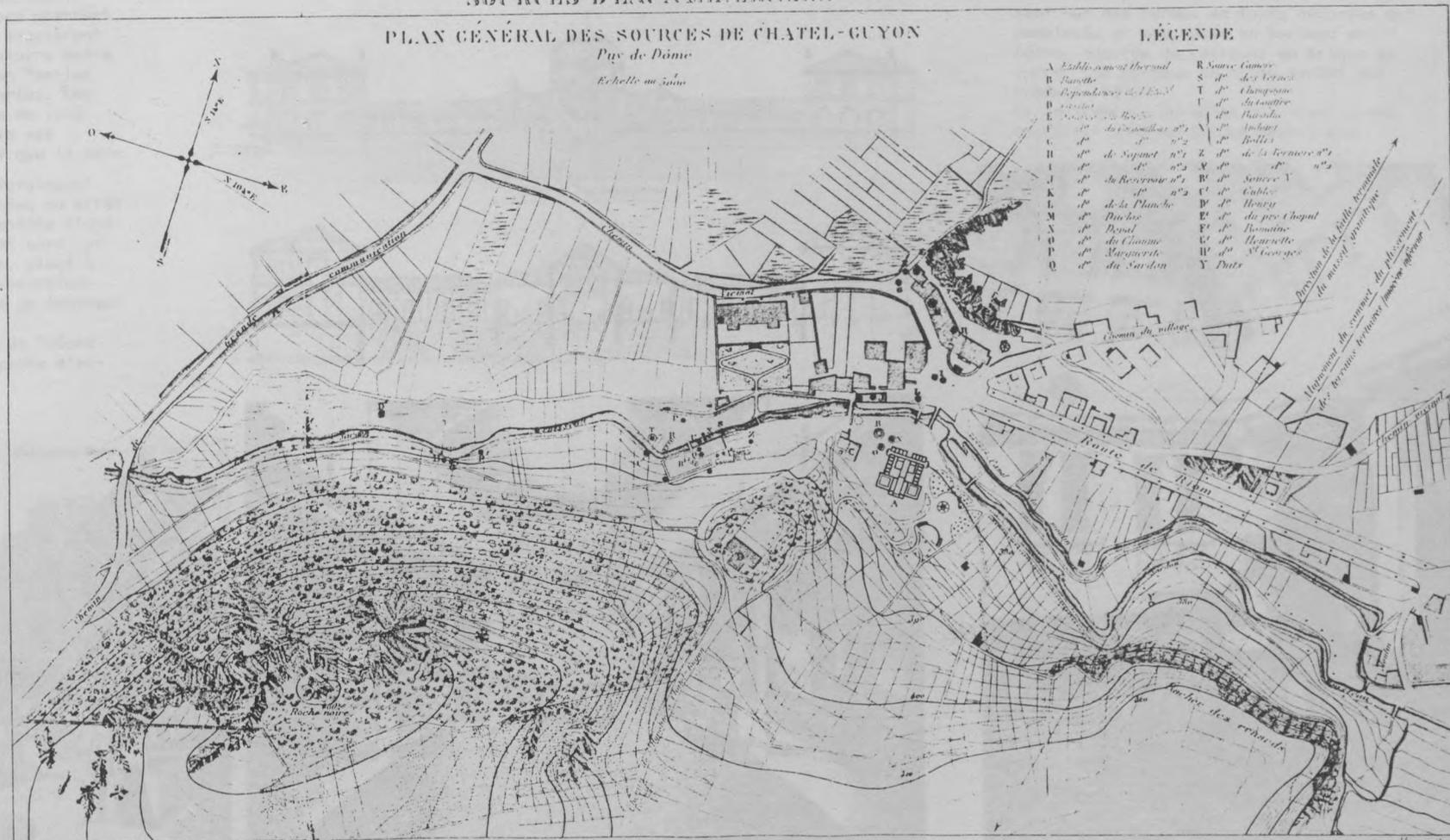
PLAN GÉNÉRAL DES SOURCES DE CHATEL-GUYON

Paye de Dôme

Echelle au 5000

LÉGENDE

- | | | | |
|---|-----------------------|----|---------------|
| A | Établissement thermal | R | Source Gannev |
| B | Planchette | S | des Lévasses |
| C | Dépendances de l'Ét. | T | de Champagne |
| D | de la Roche | U | de la Courbe |
| E | de la Roche | V | de la Roche |
| F | de la Roche | W | de la Roche |
| G | de la Roche | X | de la Roche |
| H | de la Roche | Y | de la Roche |
| I | de la Roche | Z | de la Roche |
| J | de la Roche | aa | de la Roche |
| K | de la Roche | ab | de la Roche |
| L | de la Roche | ac | de la Roche |
| M | de la Roche | ad | de la Roche |
| N | de la Roche | ae | de la Roche |
| O | de la Roche | af | de la Roche |
| P | de la Roche | ag | de la Roche |
| Q | de la Roche | ah | de la Roche |



Annuaire des Mines de France, 1884, tome 1, page 100

Blancard

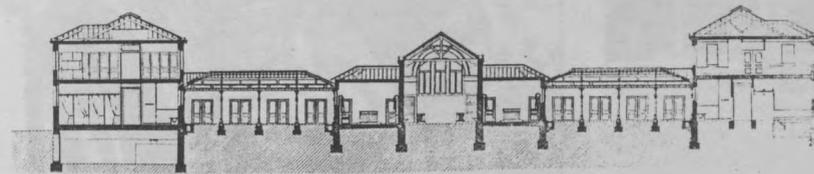
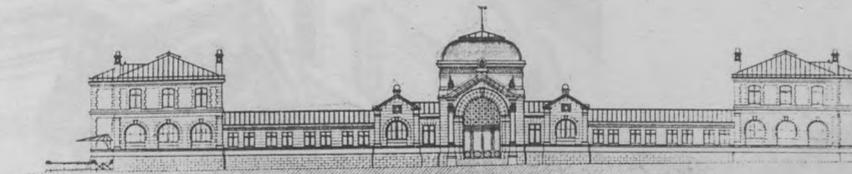
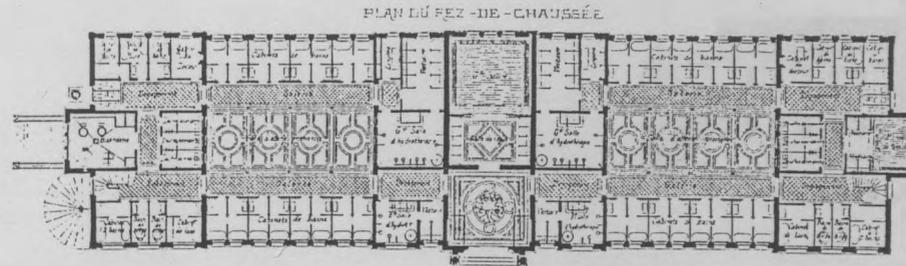
Le nouvel établissement que la Grande Compagnie Des Eaux Minérales met en projet en 1882 mais ne sera achevé qu'en 1888, est dû aux architectes Wulliam & Farges qui en ont évidemment édité les plans dans leur publication périodique "le Recueil d'Architecture". Le bâtiment qui s'étire sur un seul niveau (environ 70 m) est scandé par un pavillon central à base carré de deux niveaux et deux pavillons latéraux de deux niveaux également.

Une polychromie est rendue par l'alternance de la lave noire de Volvic et de la blanche pierre de taille.

Comme dans les thermes Brosson, l'entrée constitue la jointure entre deux distributions identiques, hommes et femmes ; certains espaces prennent cependant de telles proportions qu'ils acquièrent de nouvelles fonctions : les simples couloirs entre les baignoires se sont ainsi métamorphosés en "salles d'attente-promenoirs" flanquées de galeries. Les cabinets de médecin, les salles de bain de luxe font leur apparition, et l'hydrothérapie est maintenant située dans le même bâtiment que la balnéothérapie.

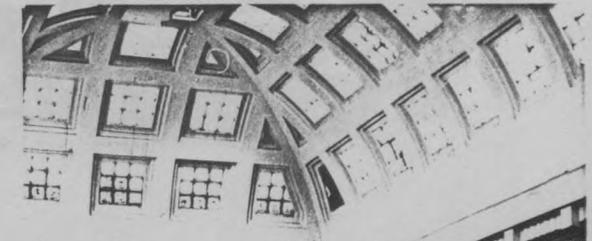
Dix ans plus tard l'établissement est totalement réorganisé. En l'espace de quelques années en effet la panoplie des soins offerts à la clientèle s'est considérablement élargie et l'on crée des services annexes. Il s'agit de la mécanothérapie, placée à l'étage du pavillon occidental, de l'électrothérapie et des baignoires de boue, placés dans un nouveau pavillon.

Chaque service est toujours accompagné de "désa-billoirs" qui occasionnent une grande perte d'espace et de temps.



Ces thermes Henry seront encore modifiés intérieurement dans les années trente et l'on transformera en particulier le système de couverture des halls-promenoirs : la toiture percée d'une verrière et reposant sur des fermes en fonte décorées est remplacée par une voûte en berceau en béton, ajourée de caissons en brique de verre. Les poteaux en fonte seront enrobés de béton.

Cette frénésie du béton qui vient alors recouvrir tout matériaux métallique



LES GRANDS THERMES, 1903-06

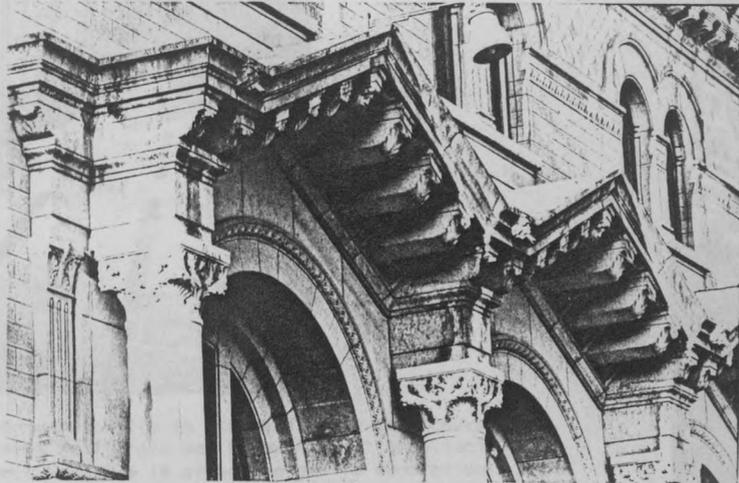
ARCHITECTE : JULES CHAUSSEMICHE

(Grand Prix de Rome en 1893)



L'édifice se compose de quatre corps de bâtiment groupés autour d'un jardin intérieur : en avant le pavillon central contient le vestibule et grand hall, et, sur les autres faces, les bains proprement dits que dessert dans chaque bâtiment une large galerie axiale venant se rattacher au hall et constituant ainsi une circulation ininterrompue.

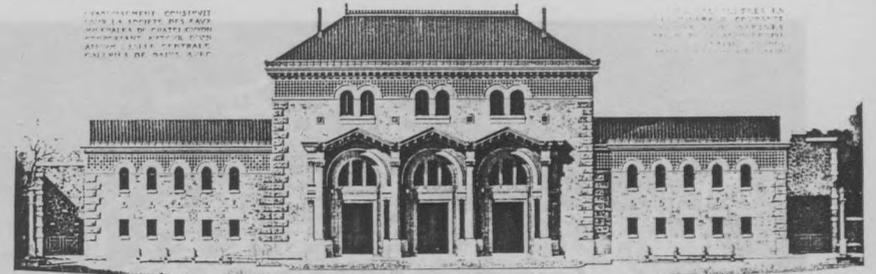
L'architecte s'est efforcé de "faire œuvre de caractère régional" : le grand corps central de la façade qui se détache massivement des deux petits corps latéraux serait en effet inspiré de l'architecture romane auvergnate par ses quatre colonnes colossales qui supportent trois frontons très saillants formant porches.



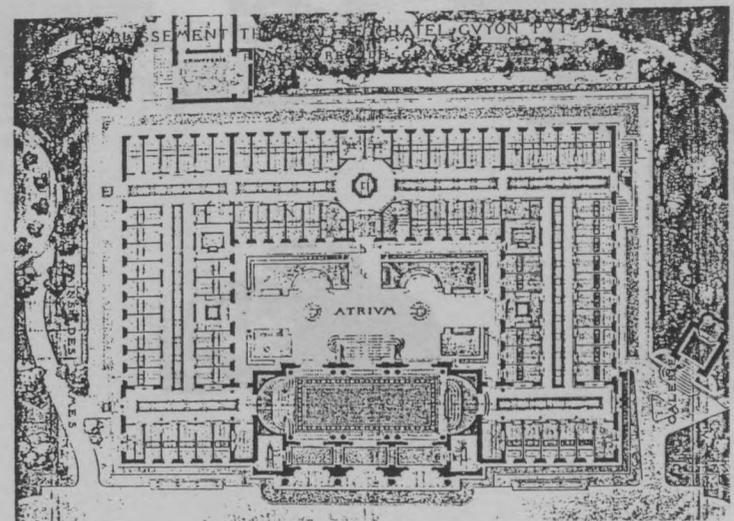
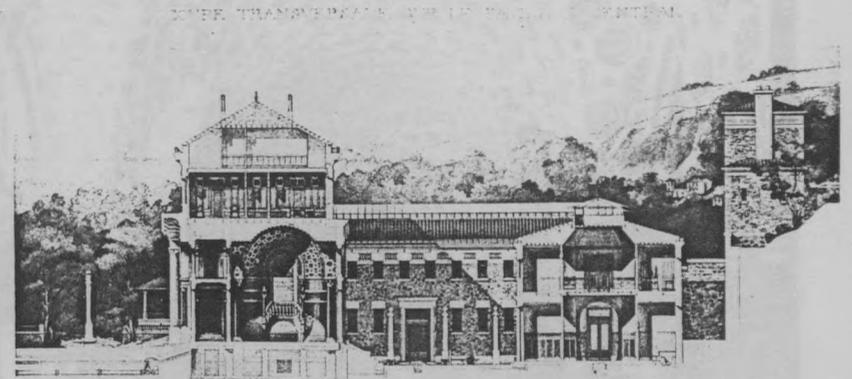
Malgré "la modicité des ressources dont pouvaient disposer les exécutants et aussi, il faut le reconnaître, leurs prétentions..." Chaussemiche est parvenu à construire pour la première fois à Chatel Guyon un établissement thermal campé tel un monument, grâce à cet ordre colossalien que la façade soit un peu triste et rude par l'emploi de pierres tirées des carrières régionales- et par la création à l'intérieur d'un vestibule et d'un vaste hall servant de salon d'attente et de promenoir couvert.

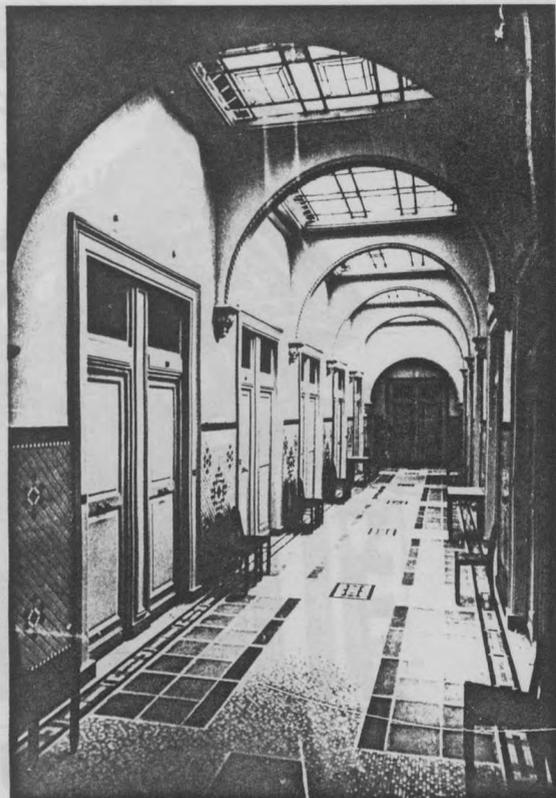
Peut-être par manque de moyens financiers, il n'y aura jamais dans cette ville d'eaux un portique précédant les thermes ou une galerie rejoignant les buvettes.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CHATEL-GUYON PUY-DE-DOME
FAÇADE PRINCIPALE SVR L'ESPLANADE



VESTIBULE ET ADMINISTRATION



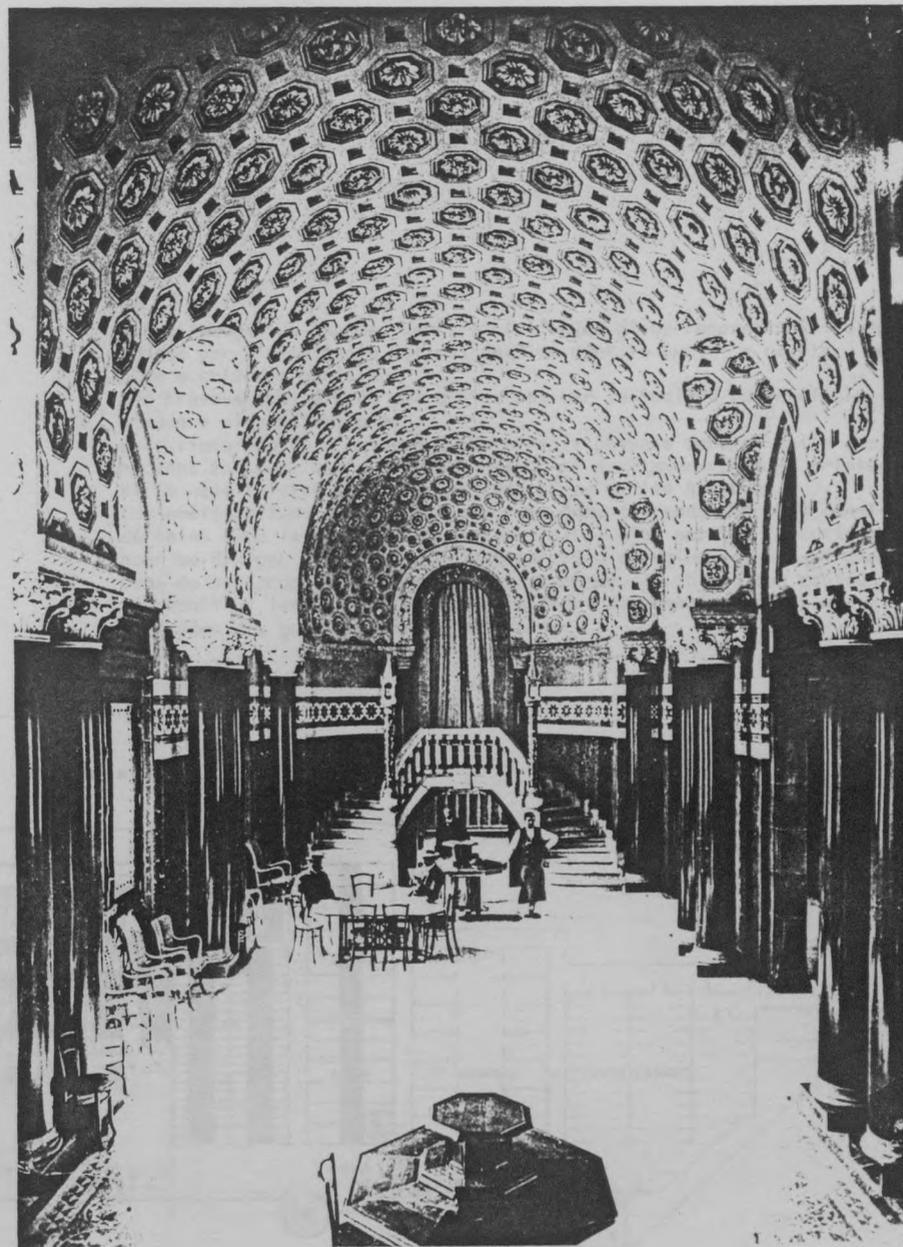


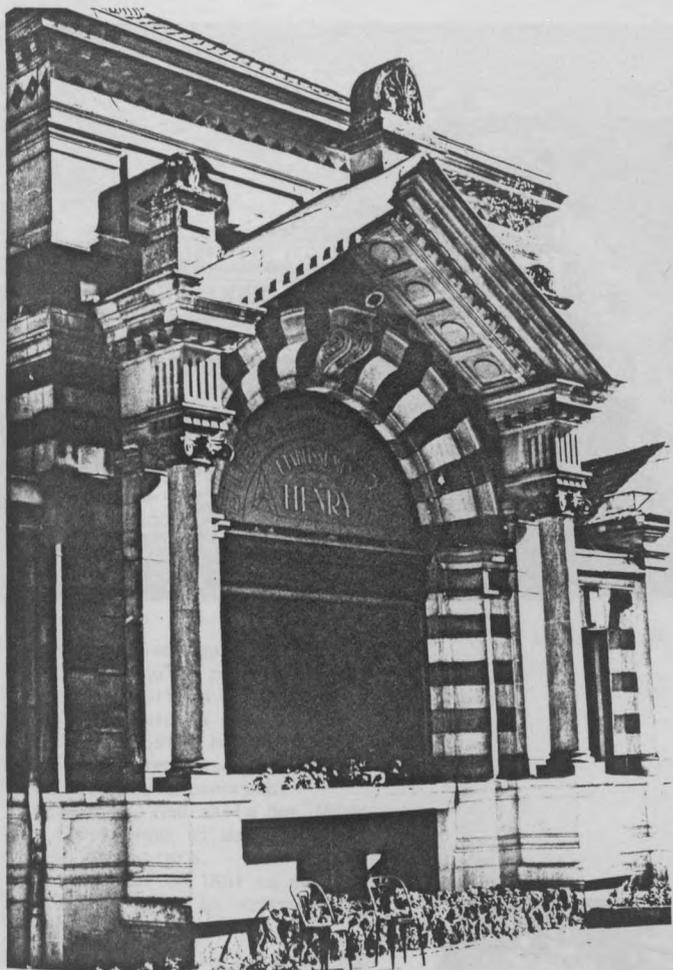
Le hall (250 m² et 9m de hauteur) représente la partie la plus brillante de l'oeuvre. Suivant les préceptes de ses anciens maîtres de l'École des Beaux-Arts, l'architecte se targue de rationalisme pour ne pas avoir "déguisé la structure par la décoration : on ne trouve ni peinture décorative, ni superfétations, ni salies inutiles, non plus à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous nous sommes efforcés d'être constructeur aussi logique que nos devanciers du Moyen-Age."

Deux éléments de ce hall contribuent à donner une agréable et chaude impression de luxe : la grande voûte en stuc-pierre à caissons ornés de rosaces reposant sur des colonnes en marbre rouge, et les deux escaliers à double rampe munis de balustrades à colonnettes qui encadrent les entrées des galeries. Celles-ci sont bordées de 80 cabines pour bains carbogazeux ou bains à eau thermale courante, la fierté de Châtel-Guyon.

La monotonie habituelle des galeries est atténuée par le large éclairage naturel du plafond soutenu par des arcatures plein cintres.

Trois salons ouvrent sur un atrium aujourd'hui couvert d'un matériau translucide. Les étages du pavillon central abritent bureaux, salles du Conseil, bibliothèque médicale, appartement du directeur, logements divers et archives. Aujourd'hui il ne subsiste que des bureaux et des archives qui vont être transférés dans les nouveaux thermes Henry pour permettre l'aménagement de salles de repos destinées aux curistes. Dans les étages des galeries latérales se trouvent les bains de 2e classe.





FACADE NON ENCORE DETRUITE

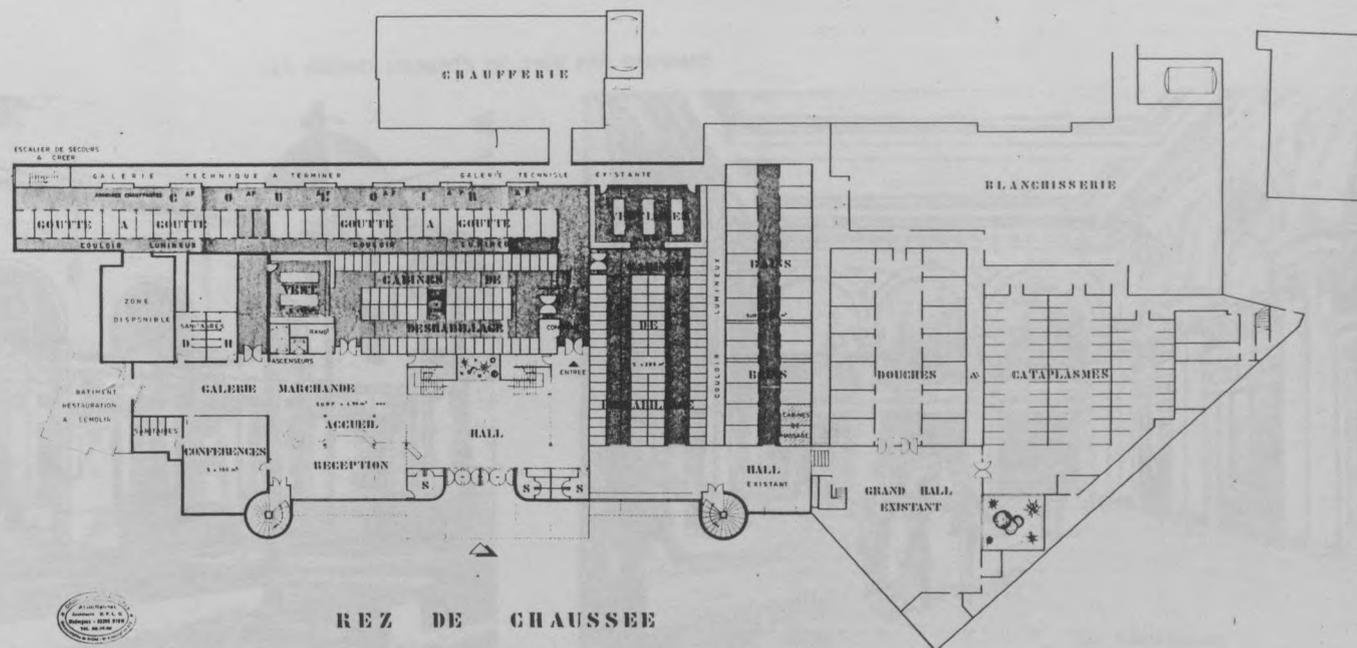
DESTRUCTION DES THERMES HENRY ?

Actuellement les thermes Henry font l'objet d'une reconstruction totale conçue par l'architecte Galinat de Riom dont le projet a remplacé celui d'un architecte parisien.

Les travaux sont étalés sur quatre ans car la Société ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

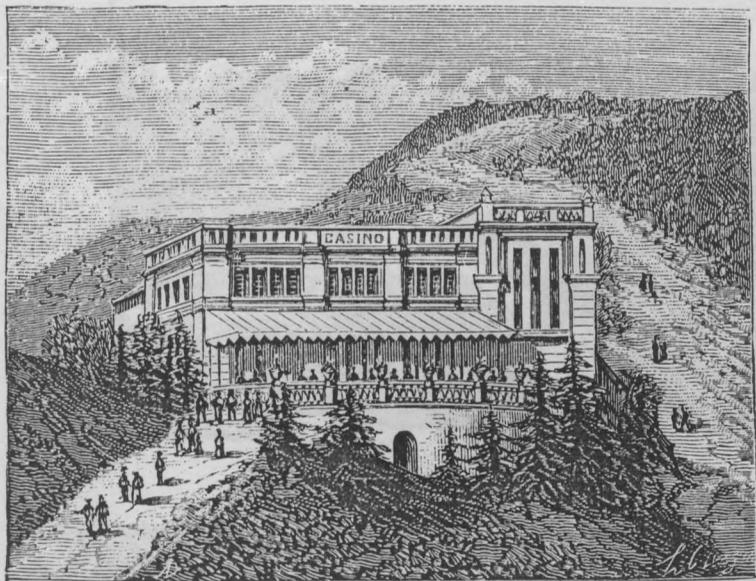
La surface prévue d'environ 7.600 m² doit presque doubler celle des anciens thermes. Les surfaces de repos et de dégagements sont triplées, et le hall (divisé en trois parties) passe de 114 à 600 m².

Les améliorations de la circulation et donc du rendement sont considérables avec le regroupement des vestiaires d'où partira le curiste pour se diriger vers l'une ou l'autre unité de soins, disposant chacune de ses propres dégagements. En revanche, le volume des cabines se réduit et les espaces d'accueil offrent de grandes ressemblances avec ceux des grands centres commerciaux....



REZ DE CHAUSSEE





LE CASINO DE 1879

Le premier casino apparu en 1879 n'est en fait qu'un pavillon récupéré de l'Exposition Universelle de 1878. Implanté au sommet d'un monticule, ce petit bâtiment est précédé d'une terrasse d'où l'on découvre un vaste panorama.

A l'intérieur, une salle des fêtes, une salle de jeux et de billard, un salon de lecture.

Bien qu'agrandi en 1881 ce casino s'avère trop petit et surtout trop éloigné des thermes.

En 1901 il est remplacé par un nouveau bâtiment situé devant l'établissement Brosson. Oeuvre de l'architecte local (?) Le Voisvenel, il se présente comme "un pavillon sans étage en brique, fer et verre" et comprend une salle de théâtre, un café, un restaurant, un salon de lecture, un cercle avec les Petits Chevaux et une vaste terrasse.

Devenu encore une fois trop exigü on double toutes ses surfaces en 1908 : l'architecte Niermans construit une aile nouvelle contenant une immense salle des fêtes avec galerie circulaire à mi-étage, un salon de lecture et un Grand Cercle. Le théâtre de style Louis XV - qui peut être découvert durant l'été grâce à un plafond roulant - est lui aussi réaménagé pour doubler sa contenance.

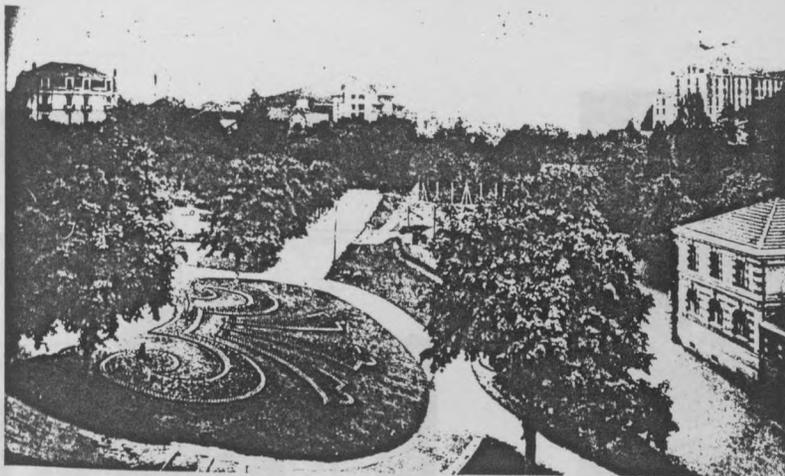
LE CASINO



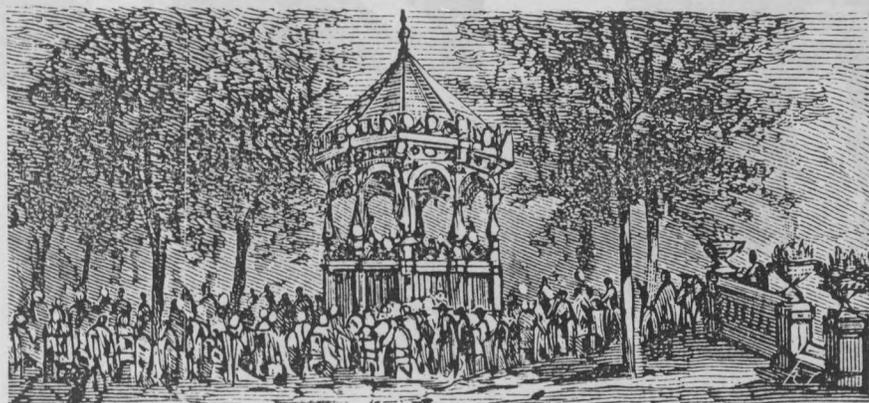
LE CASINO DE 1901 CONSTRUIT PAR LE VOISVENEL

LES AGRANDISSEMENTS DE 1908 PAR NIERMANS





LE PARC

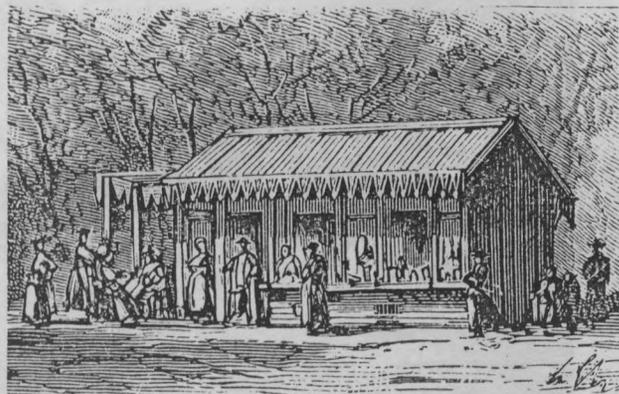


ANCIEN KIOSQUE A MUSIQUE (détruit)

Il a fallu près d'une cinquantaine d'années d'acquisitions et d'échanges de terrains pour que le parc thermal parvienne à son étendue actuelle de près d'un kilomètre formant une sorte de huit.

Ce parc qui a fait pendant longtemps l'admiration des curistes par "ses berceaux de verdure et ses parterres fleuris au long des rives du Dardon" n'offrait à l'origine qu'une "promenade" (allée simplement plantée), une buvette et un kiosque.

Lorsque le parc eut atteint une surface suffisante, on y ajouta différents espaces de détente, lawn-tennis, gymnase et de distraction comme les boutiques, le kiosque de la dentelle ou la laiterie. Les constructions se transformèrent au fur et à mesure des besoins et des modes : des écuries devinrent un bâtiment d'hydrothérapie et apparurent l'embouteillage, la poste...

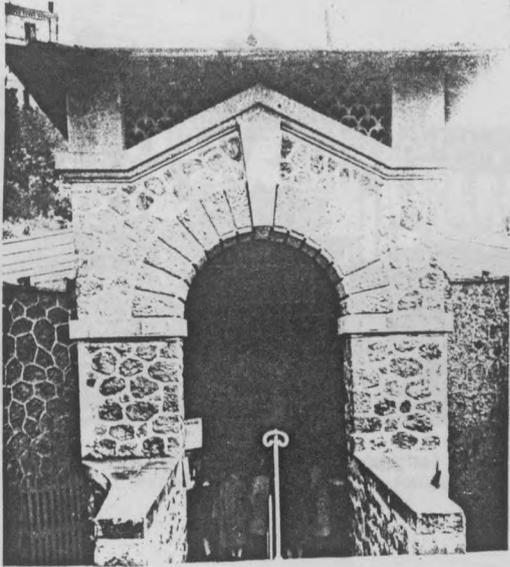


LE KIOSQUE DE LA DENTELLE (détruit)



LA GALERIE DES BOUTIQUES CONSTRUITE PAR CHAUSSEMICHE

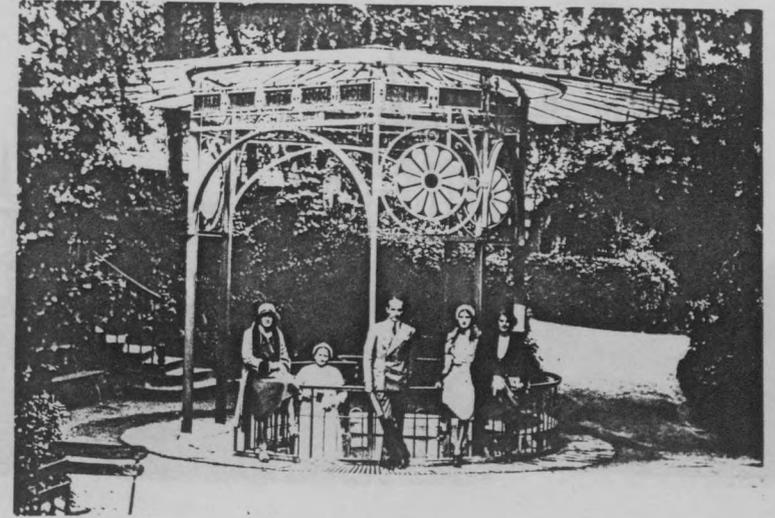
LES BUVETTES



LA BUVETTE DEVAL-GERMAINE - 1906



LA BUVETTE MARGUERITE - 1909



LA BUVETTE LOUISE - 1910

Le parc thermal s'est progressivement meublé de buvettes et de kiosques dont les toitures rondes ou polygonales, indifféremment en chaume ou en tuiles plates, ont très longtemps cohabité.



En 1905 l'architecte Chaussemiche propose plusieurs styles "d'abris élégants" : pour la source Marguerite, adossée au rocher, il imagine une grotte avec une barrière de faux rondins. La source Yvonne conserve la couverture de chaume traditionnelle mais celui-ci s'appuie sur des treillages métalliques. Le béton enfin fait son apparition, déplorable puisque la source Louise s'effondre sur la buveuse d'eau... il est remplacé par une structure métallique très légère décorée de grandes fleurs en verre, avec une toiture également en verre.

Toujours entre 1906 et 10, Chaussemiche aurait aussi réalisé la galerie des boutiques - qui se voudrait de rocailles - et l'édifice de la "Petite Restauration" qui emprunte des allures pompéiennes.

Le style des nouveaux abris est le type international du chalet-office du tourisme où béton, pierre et bois s'affrontent sous un toit en tuiles provençales...

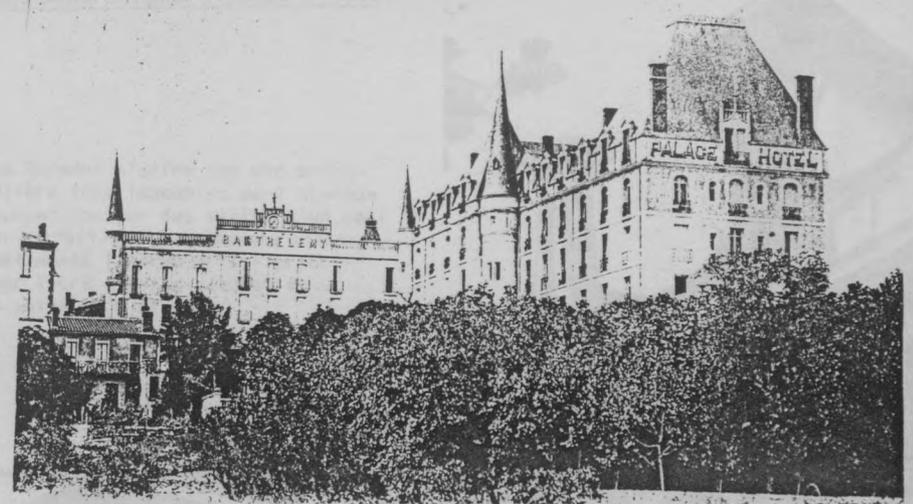
LE BATIMENT DE LA RESTAURATION



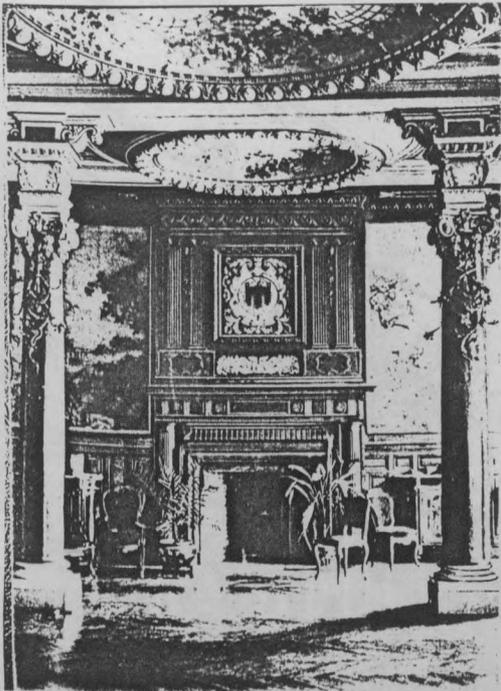


LE NOUVEL HOTEL (à gauche), 1895
architecte : Alexandre MARCEL

LES HOTELS



CHEMINEE DU GRAND SALON DU SPLENDID



Vers 1830 le seul hôtel de la station était l'Hôtel Barthélémy, situé au Nord du village. Pendant les trente années suivantes les curistes auront le choix entre quelques petits hôtels et des meublés dans le village car le premier hôtel important du quartier des Bains n'est édifié qu'en 1863 : le Grand Hôtel des Bains dont la partie la plus ancienne sera détruite en 1935 alors que son aile gauche datant de 1881 était reconstruite. Pour accueillir la clientèle high life, la Société des Eaux constitue une société civile avec des architectes et des entrepreneurs clermontois pour construire en 1881 le "Splendid" qui surplombe le parc thermal. Mais c'est surtout dans les dix dernières années du siècle que ce type de grand hôtel se multiplie tout autour du parc : en 1893-95, le Nouvel Hôtel ; en 1895-97, le Grand Hôtel du Parc (Armand, constructeur ?) ; enfin de l'autre côté du parc se dresse en 1900 l'énorme Hôtel Continental construit par l'architecte Drifford.

LA VILLA MARGUERITE (détruite)
architecte : Alexandre MARCEL

C'est dans cette villa que
Maupassant aurait habité lors
d'un séjour à Châtel-Guyon.



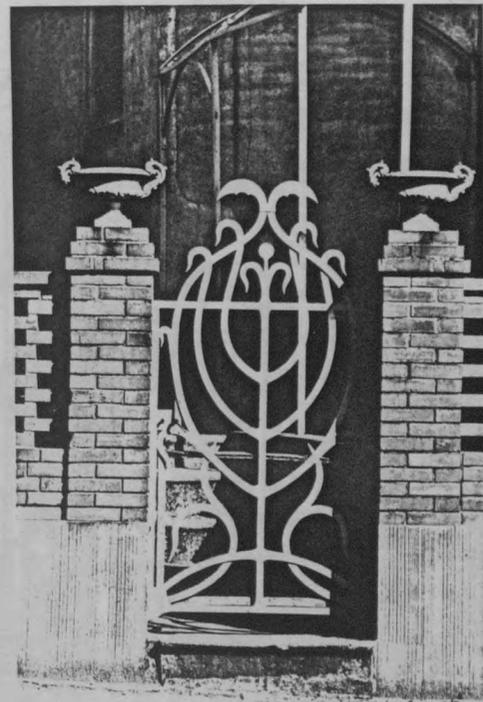
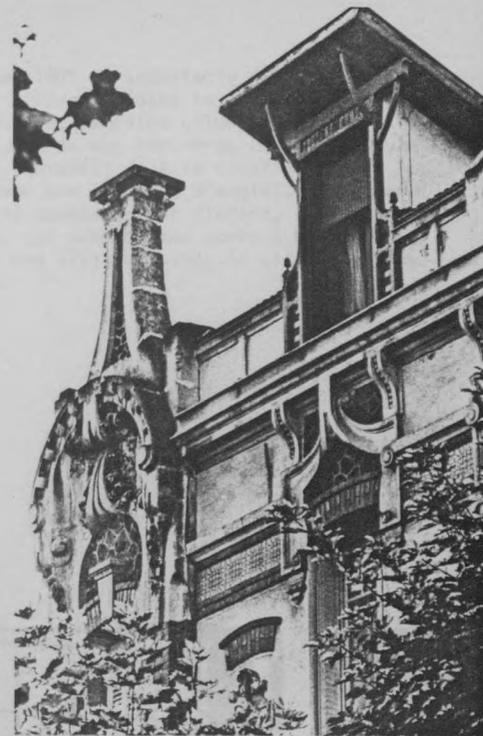


LA PLACE BROSSON (ANCIENNE PLACE DES BAINS)

Cette place qui n'en a que le nom est malencontreusement traversée en son milieu par une voie à circulation dense, réduisant l'esplanade possible à deux pauvres îles allongées.

L'AVENUE DES BAINS DEVENUE L'AVENUE BARADUC

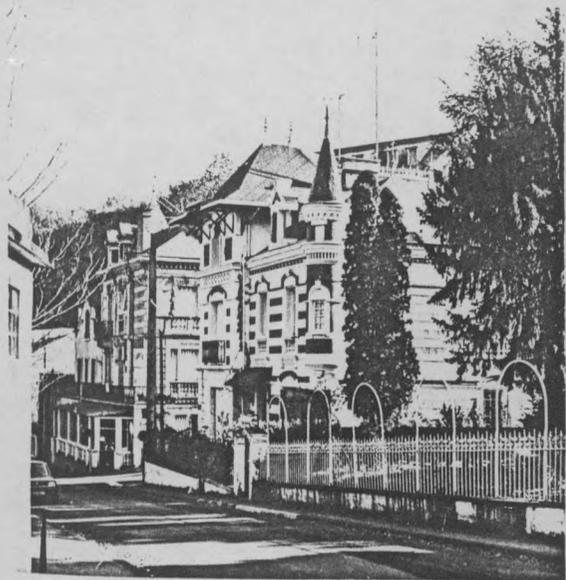
Si l'avenue Baraduc n'offre pas une ordonnance régulière (des immeubles de 4 niveaux alignés jouxtant des villas d'un seul étage et en retrait), elle présente néanmoins quelques bâtiments intéressants - principalement par leurs détails décoratifs - construits entre 1900 et 1914.



HAMMAM - Avenue Baraduc - CHATEL-GUYON
Bains Douches - Cure amnésique
Les ordonnances du Corps médical sont exécutées par un personnel compétent.

LES VILLAS .

Alors même qu'en 1905 un architecte de Vichy, CHARRET, projetait un lotissement dans le quartier du "Nouveau Chatel" sur les terrains situés derrière les Grands Thermes, un de ses confrères venu sans doute aussi de Vichy, entamait déjà la construction de la villa Serge (avec une tourelle d'angle). Cette dernière aurait été commandée par Blériot, l'industriel de la Chicorée, qui demanda peu après à Drifford des plans pour une villa voisine, la villa Cisterna.

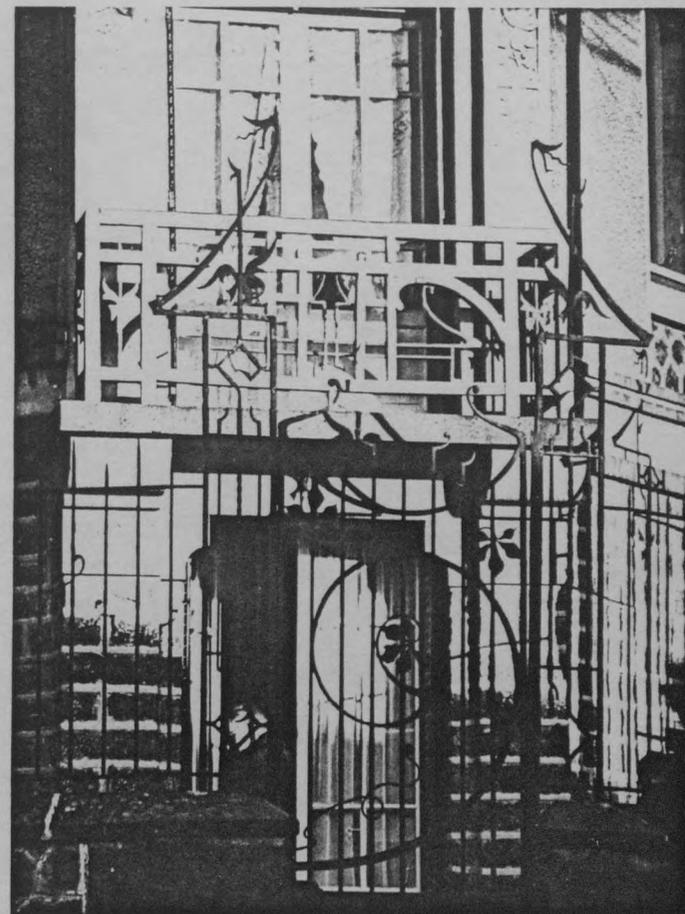
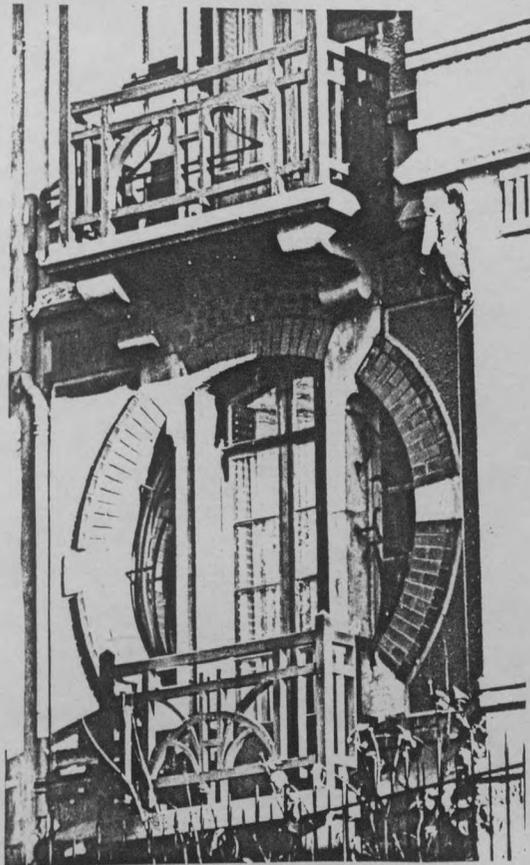


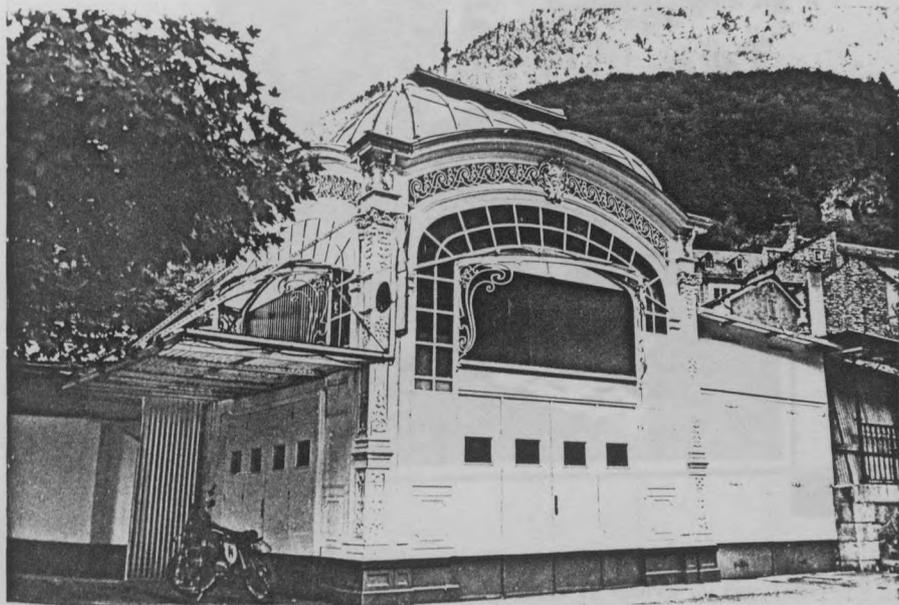
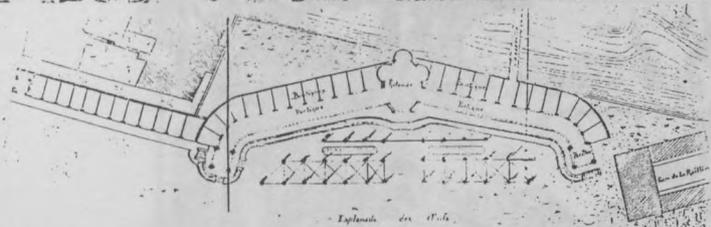
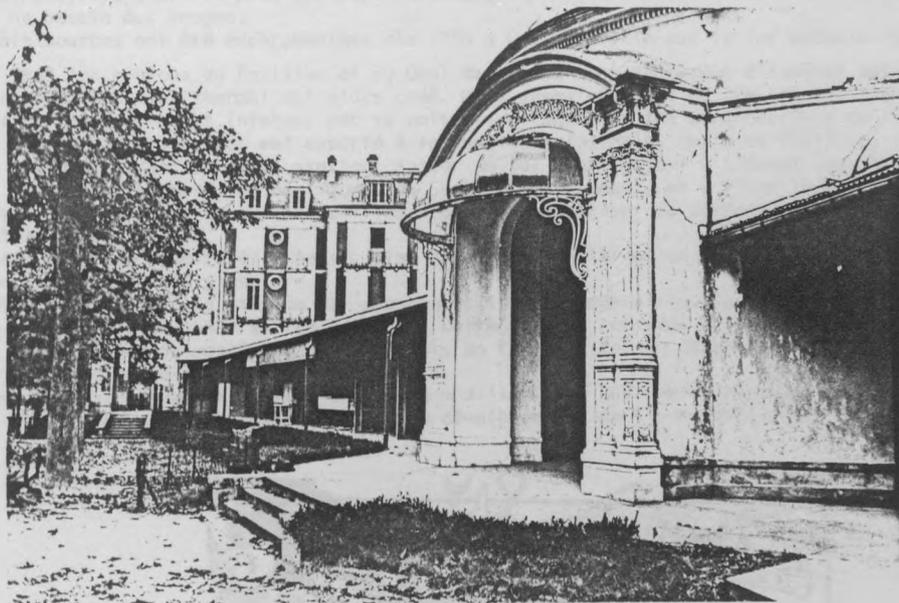
VILLAS SERGE ET CISTERNA
rue du Dr Gubler
1906 et vers 1908
DRIFFORD, architecte



VILLA Art nouveau, 22 rue Lacroix, 1906

L. REYNAUD, architecte à Clermont
G. Guyot, entrepreneur à Chatel





LES THERMES CESAR - 1938 - architectes : Pierre ARTIGALA et Charles DURAND

Le Comte Raymond de Bigorre fait don de ses sources en 983 aux moines de l'Abbaye de St Savin. Ceux-ci ont à charge l'entretien des cabanes où l'on se baigne.

La station connaît un grand essor au XVIe siècle Irosque Marguerite de Navarre, soeur de François 1er, s'établit à Cauterets.

Au XIXe siècle, les grands romantiques, Chateaubriand, Victor Hugo, Beaude-
laire, George Sand, sont attirés par la beauté du paysage.

A cette époque, il existe environ sept établissements thermaux parmi lesquels subsistent les Bains de la Raillère, l'établissement des Oeufs (désaffecté), et surtout le très beau bâtiment des Thermes César, construit par Artigala.

En 1899, une construction métallique, récupérée de l'exposition universelle de 1897 est installée devant l'établissement des Oeufs : il s'agit d'une galerie de boutiques précédée d'un portique et se déployant de part et d'autres d'une rotonde.

ENTREE DE LA ROTONDE ET PAVILLON LATERAL DE LA GALERIE METALLIQUE; 1899

Contrexéville a été la première exploitation des sources d'eaux minérales froides et alcalines de ce bassin des Vosges.

Trois sources ont été expérimentées dès 1760 à Contrexéville par le 1er médecin de Stanislas.

En 1860 les sources du Pavillon et du Quai des Bains sont déclarées d'intérêt public : un premier établissement thermal est alors créé. Mais jusqu'au début du 20e siècle, l'accent sera mis sur le traitement interne, par la boisson, et donc sur les constructions qu'il nécessite : un soin tout particulier est apporté à la buvette principale, celle du Pavillon, qui devient le bâtiment essentiel de la station. Autour de lui s'articulent à l'Ouest les hôtels, le théâtre et le casino, au Nord les boutiques, au Sud l'établissement, et à l'Est le parc. De ce pavillon rayonnent les galeries qui longent les boutiques ou servent de passage couvert entre les hôtels et la Source.

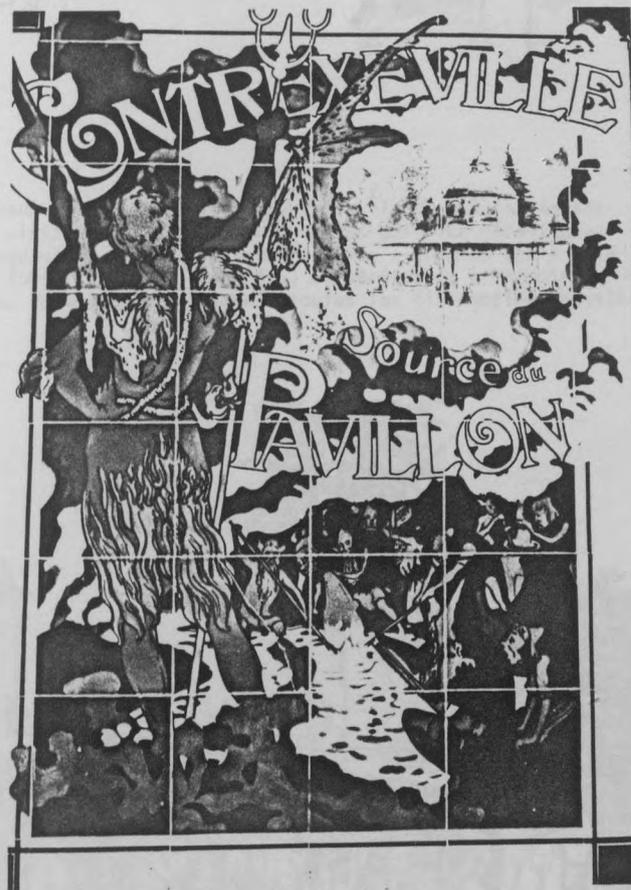
Cette première buvette édiflée sur plan octogonal, en fer et en verre, dans les années 85, sera reconstruite 25 ans plus tard.

Entre 1908 et 1913 la station est presque totalement modernisée (on avait déjà ouvert en 1900 le nouveau casino-théâtre). Le pavillon, cette fois en rotonde, et la galerie sont maintenant en béton décoré de mosaïques et d'éléments en terre cuite. Un établissement thermal important, de plan oval, s'élève derrière la galerie.

Depuis ces travaux, la station s'est peu modifiée. Les bâtiments très bien entretenus ont sans doute pu subsister grâce à l'énorme développement de l'embouteillage.

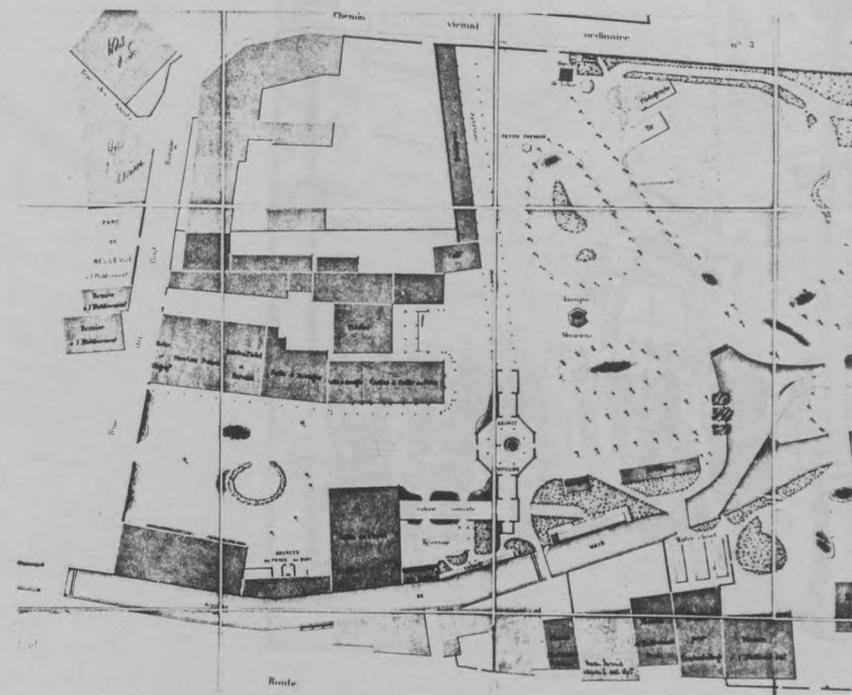
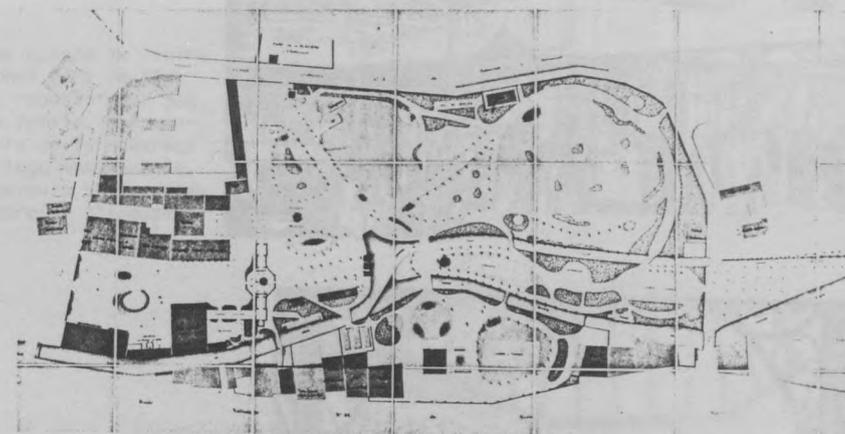
CONTREXEVILLE

VOSGES



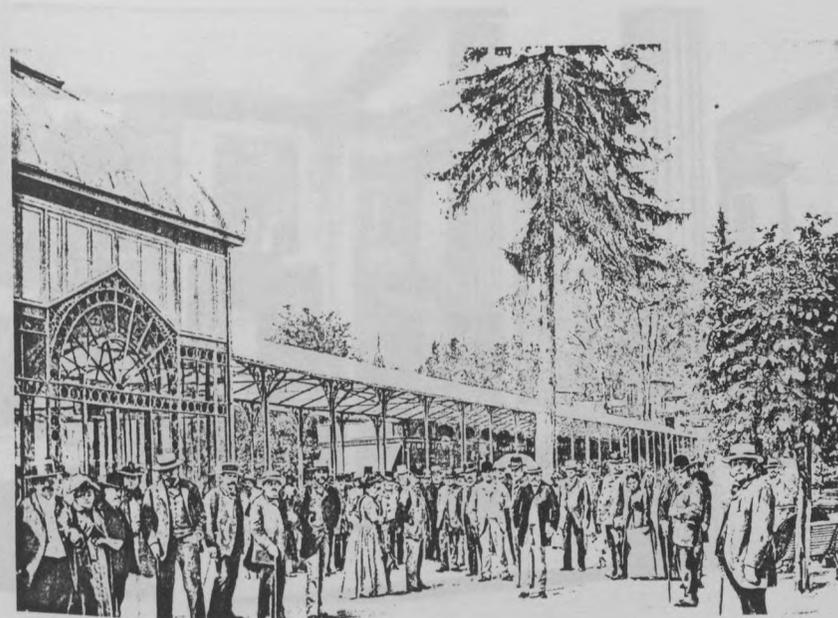
PANNEAU DE CERAMIQUE SITUÉ A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT THERMAL et représentant la source du Pavillon vers 1885

PLAN DE LA STATION vers 1885



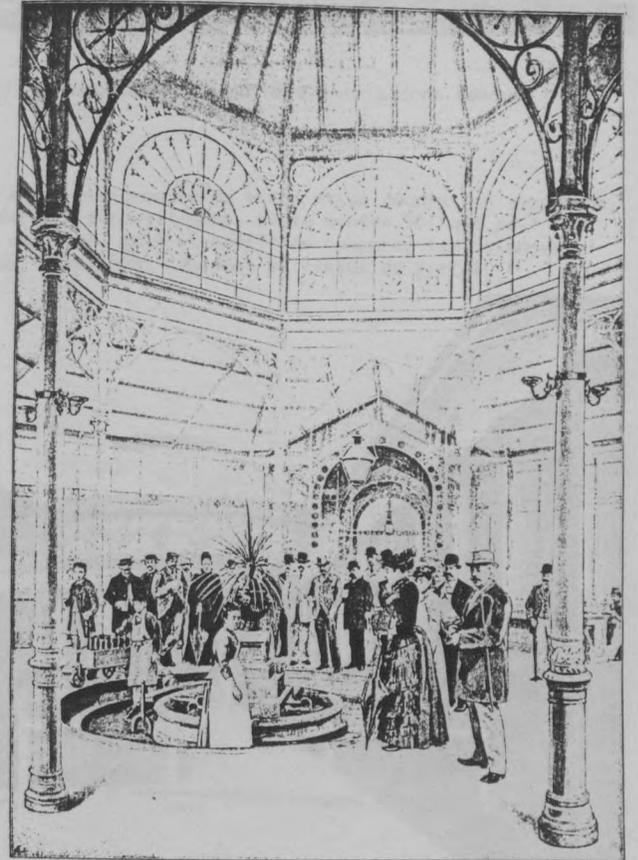


Contrexéville était sans doute, avant le Vichy de la fin du siècle, la station qui frappait le visiteur par l'importance de ses galeries métalliques rayonnant sur une longueur de 200 m autour du Pavillon : simples abris ceinturant les bâtiments (hôtel, casino, théâtre..) ou véritables promenoirs, parfois même chauffés, sur lesquels s'alignent toutes les distractions possible.



LE PAVILLON ET LES GALERIES
VERS 1885

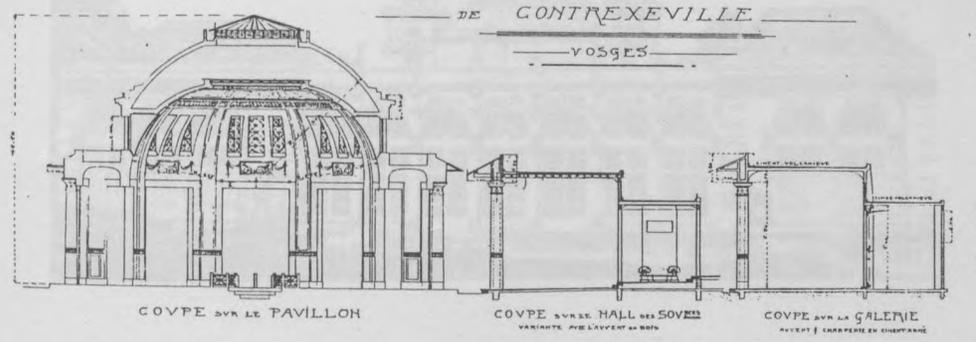
"La source du Pavillon occupe le centre d'un pavillon octogonal dont la fine membrure métallique, reposant sur des assises en pierre de taille, est couronnée par une coupole de fer ouvragé que surmonte une horloge monumentale. Les verrières aux couleurs chatoyantes qui en forment les parois, l'inondent de lumière."



Intérieur du Pavillon

ETABLISSEMENT HYDROMINERAL

DE CONTREXEVILLE
VOSGES



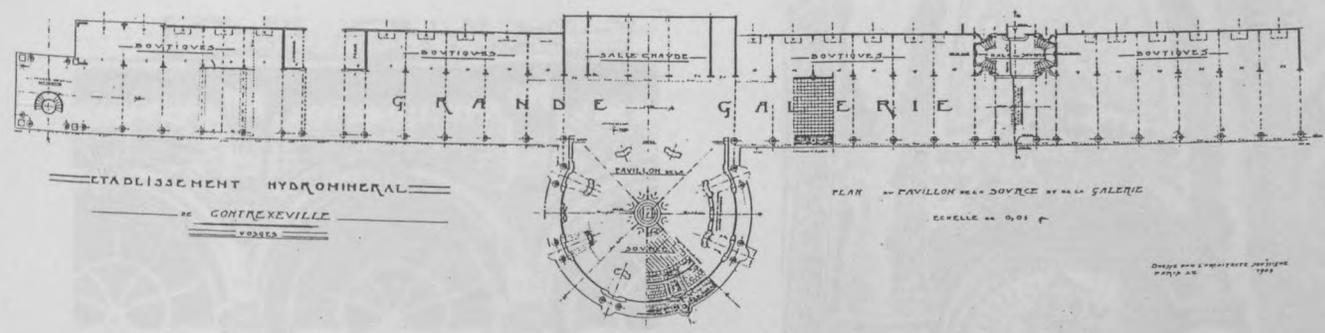
Echelle de 0,017

DIREC. PAR L'ARCHITECTE SUISSE
PARIS LE 1908

Notes: Les plans de l'établissement ont été conçus par l'architecte suisse Charles Mewes, qui a également conçu le théâtre de la ville. Les plans de l'établissement ont été conçus par l'architecte suisse Charles Mewes, qui a également conçu le théâtre de la ville.

PLAN DE LA NOUVELLE GALERIE (1908) ET DE L'ETABLISSEMENT THERMAL (1909)

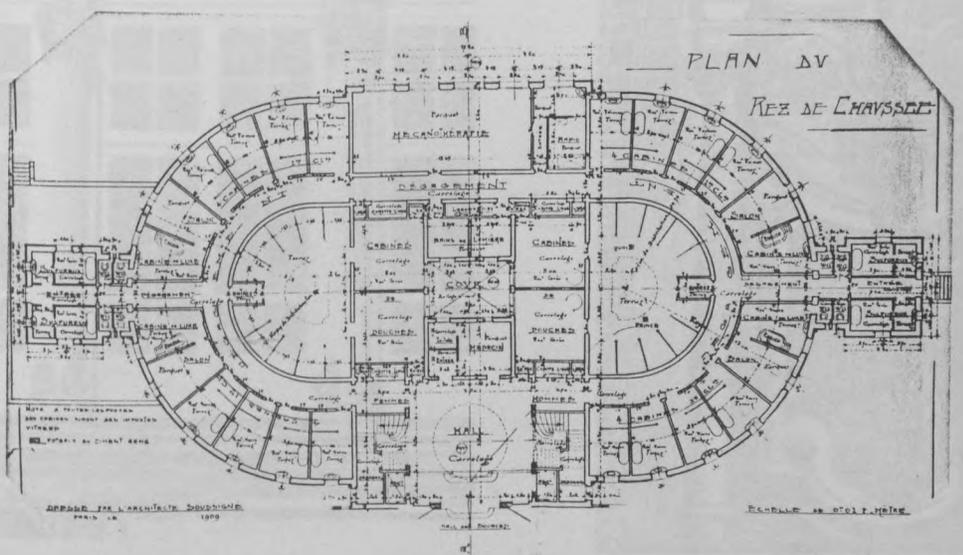
architecte : Charles MEWES



ETABLISSEMENT HYDROMINERAL
DE CONTREXEVILLE
VOSGES

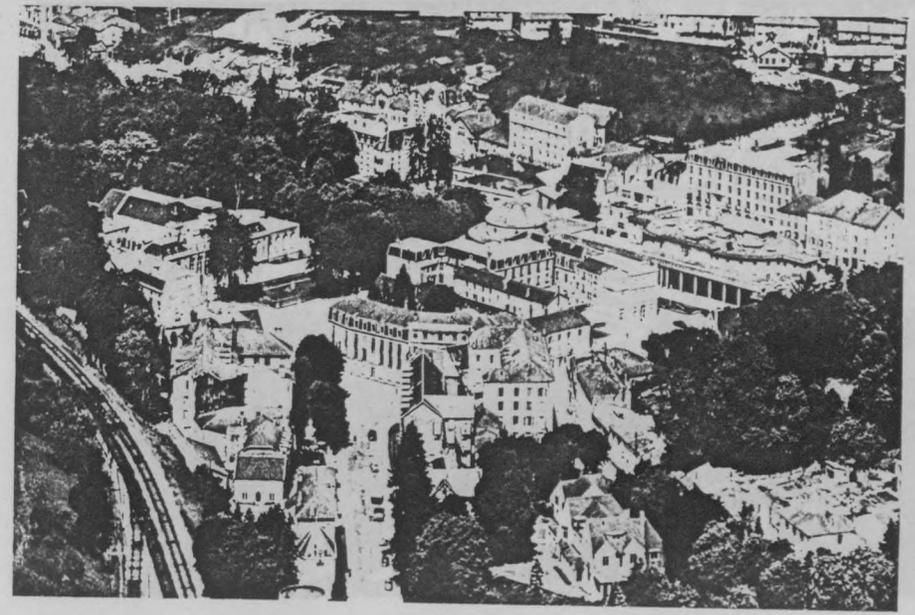
PLAN DU PAVILLON DES SOUVRES ET DE LA GALERIE
Echelle de 0,01

Dessiné par l'architecte suisse
PARIS LE 1909



Dessiné par l'architecte suisse
PARIS LE 1909

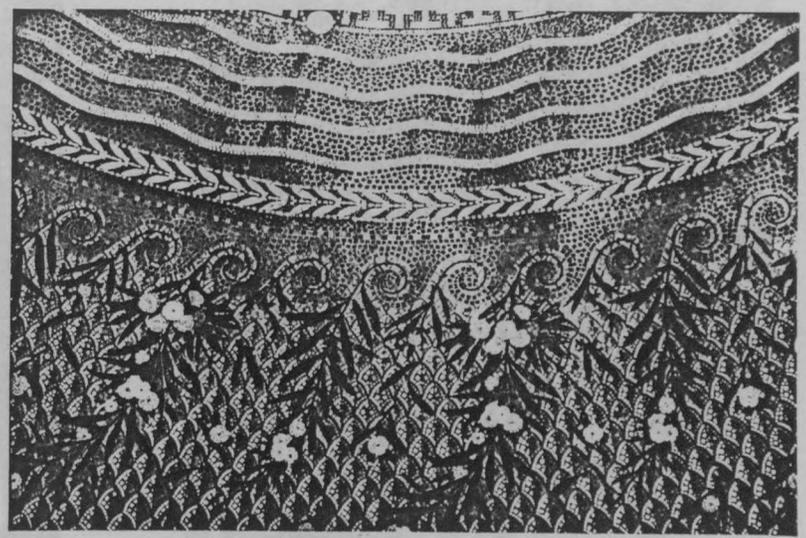
Echelle de 0,01



VUE AERIEENNE CONTEMPORAINE DE LA STATION

On aperçoit l'établissement thermal derrière la galerie et le théâtre au fond et à gauche.

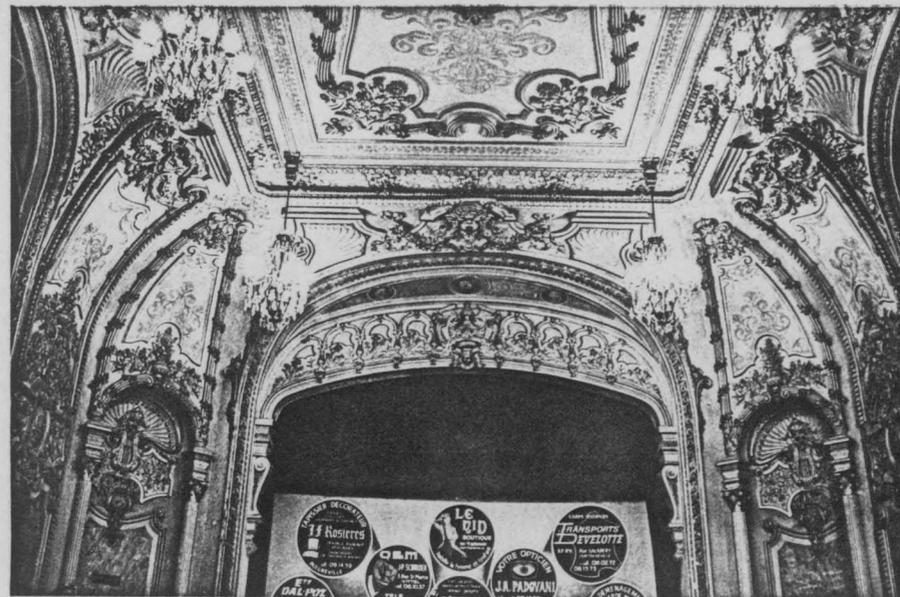
DETAIL DES MOSAIQUES DECORANT LA COUPOLE DU PAVILLON





LE THEATRE - 1900 -
architecte :
François CLASQIN

Au départ de la station coexistaient un petit théâtre et un casino construit en 1881. On ouvrira un grand théâtre en 1900, auquel on adjoindra en 1920 une salle de jeux dite "des Ambassadeurs".
La décoration rococo de la salle de spectacle est encore intacte.



Utilisées à l'époque gallo-romaine comme en témoignent les ruines de la Fontaine Chaude (restaurée en 1816 ?), les sources de Dax ne connaîtront la renaissance thermale que tardivement. Une première exploitation des sources et des boues, rachetées en 1860 à la Ville (qui elles-mêmes les tenaient du Génie Militaire) par une Compagnie regroupant un médecin, le Dr Blanchet, et des notables locaux, se concrétisa par la construction de thermes entre 1863 et 69 : "Les Thermes" situés le long de l'Adour et dotés des derniers perfectionnements balnéaires comprenaient au-dessus des bains un hôtel. Les guides prônaient cette installation comme unique en Europe. Cette particularité sera d'ailleurs développée jusqu'au système à l'époque contemporaine.

En 1891 se créait un nouveau complexe, l'établissement SALIN et le CASINO, juste derrière les thermes. La façade des Thermes Salin rappelait par ses trois grandes baies et ses colonnes celle de la Fontaine Chaude et par là le passé antique de Dax. L'ensemble de ces thermes et casino a disparu en 1926-28, en partie détruit par un incendie.

Sur le terrain libre, l'architecte A. Granet, sans doute en collaboration avec R.H. Expert, projette la construction d'un vaste hôtel et d'un important casino.

L'Hôtel Splendid s'élèvera à l'emplacement prévu le long de l'Adour, mais selon d'autres plans, à partir de 1930, et offrira des installations balnéaires au sous-sol selon la tradition locale.

Les intérieurs, les halls, les salons et le bar sont remarquables par leur décoration, en particulier les poteaux lumineux caractéristiques de cette époque mais très rarement conservés.

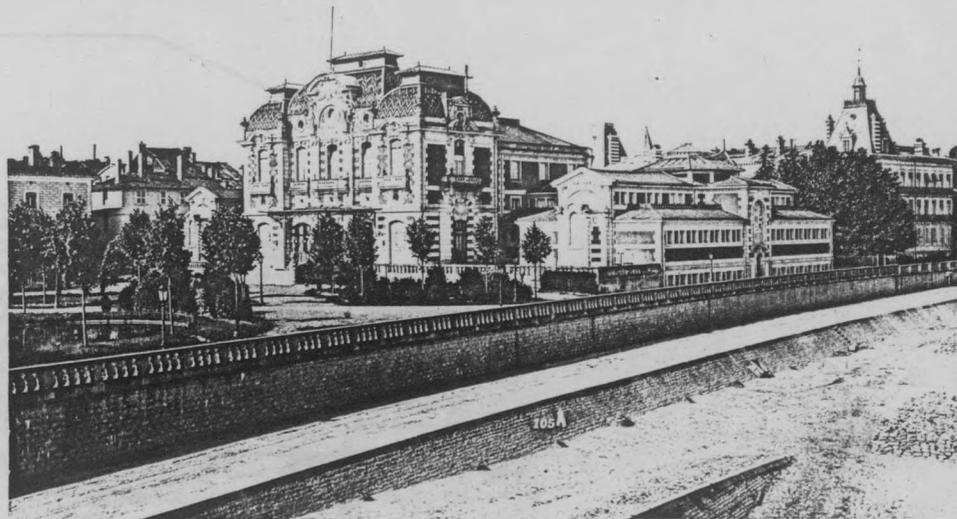
L'entrée côté thermes possédait une très jolie fontaine en céramique qui vient d'être coupée en deux pour installer un niveau supplémentaire....

Le casino a trouvé un emplacement voisin de l'hôtel, et s'est construit selon d'autres plans que le projet de 25.

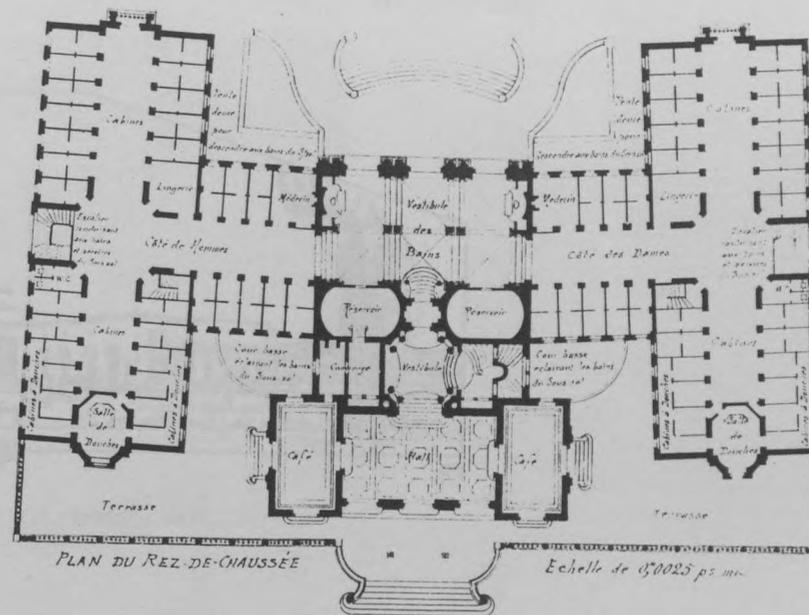
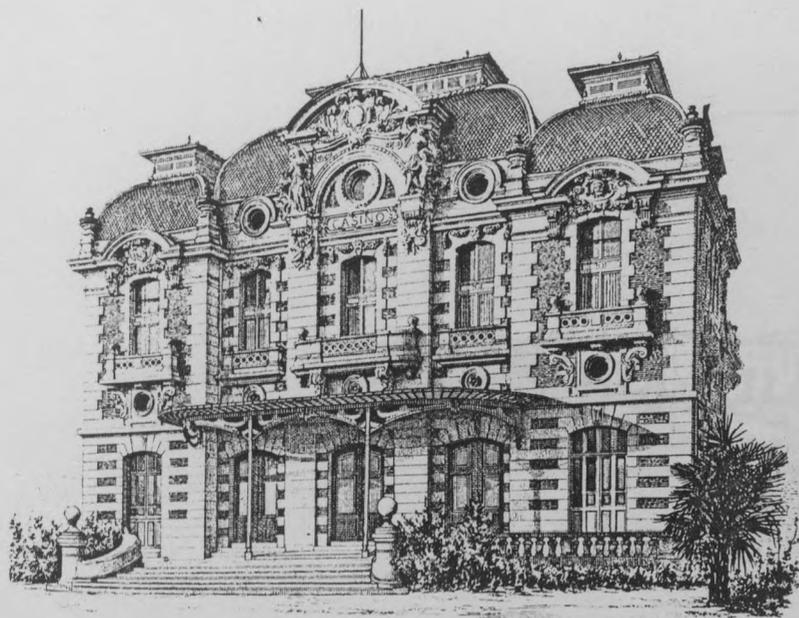
Ce bâtiment dont la terrasse devait servir de théâtre de plein air, renferme une salle de spectacle au décor exceptionnel d'oiseaux en stuc doré. L'état extérieur du casino, son manque de fiabilité par rapport aux besoins actuels de la municipalité pose question quant à sa conservation ou sa destruction. Ne pourrait-on, dans une solution intermédiaire, sauvegarder la salle de spectacle en la réintégrant dans un nouveau bâtiment ?

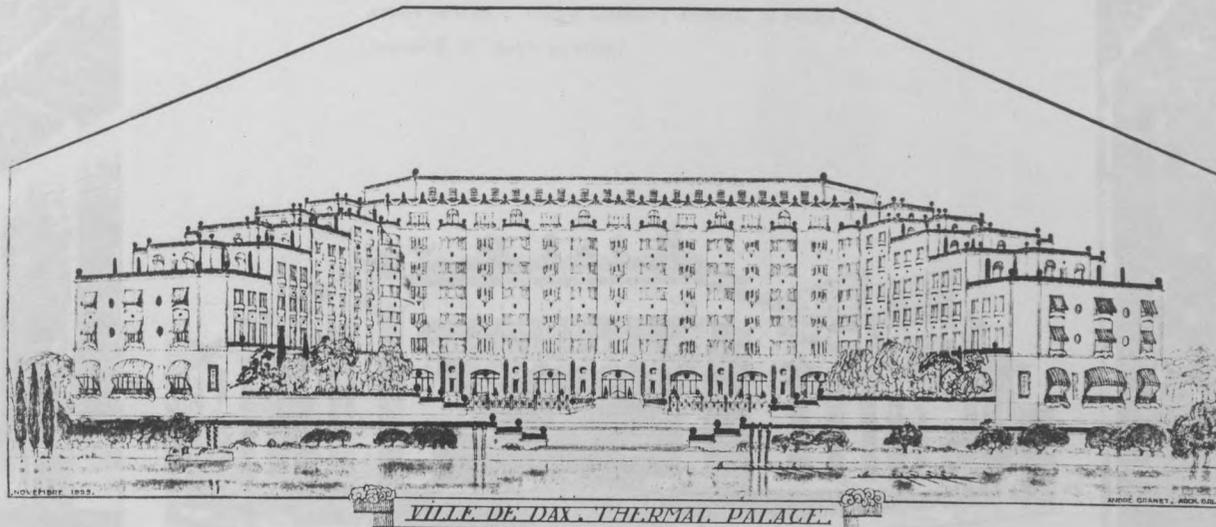


FONTAINE CHAUDE ou FONTAINE DE NEHE

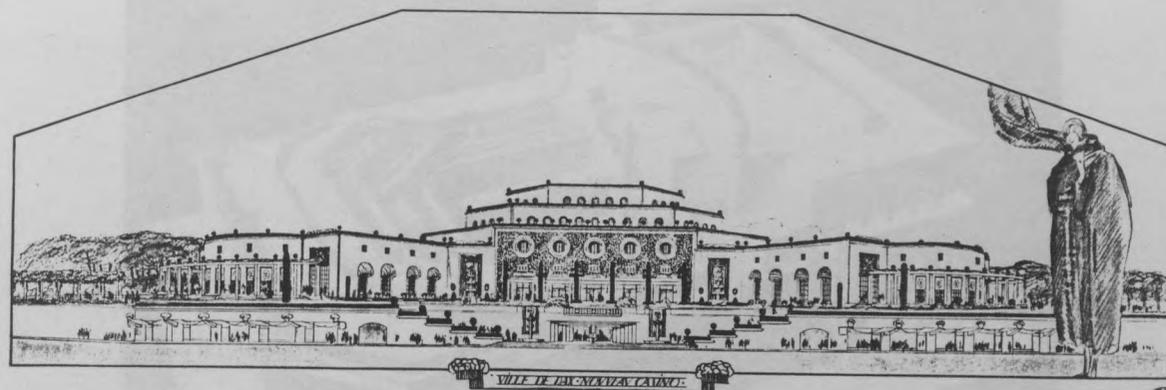


LES THERMES SALIN ET LE CASINO - 1891-94 (détruits)
 architecte : Pierre ESQUIE





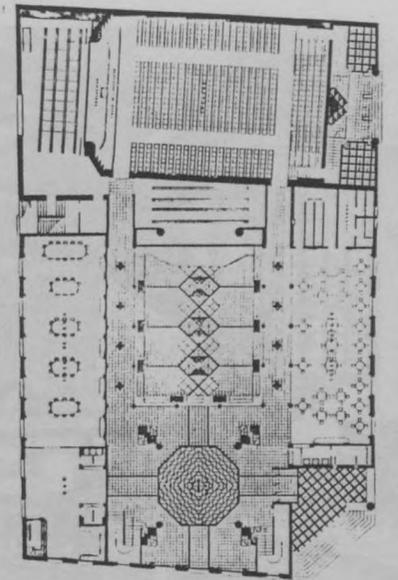
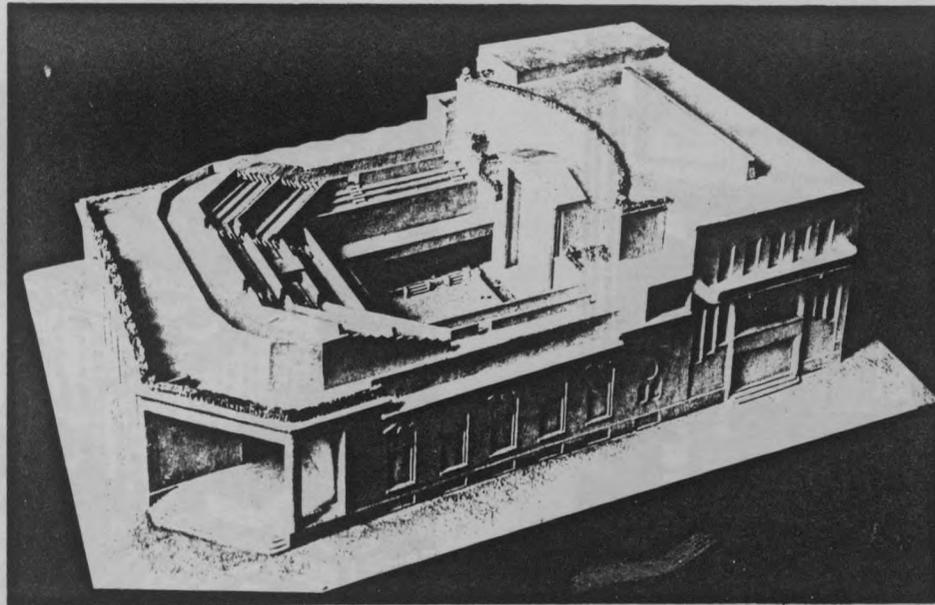
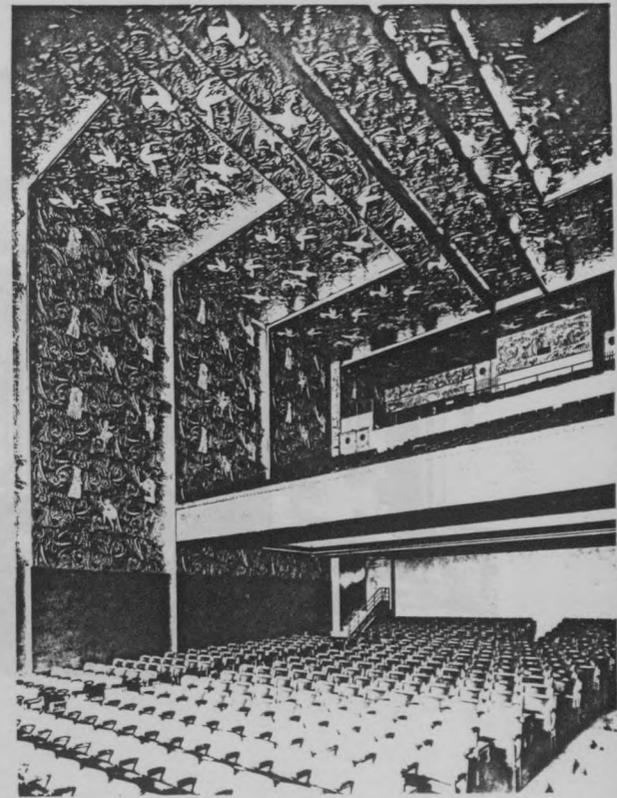
PROJET POUR UN GRAND HOTEL THERMAL
 architecte : A. GRANET, novembre 1925
 conception attribuée à R.-H. EXPERT

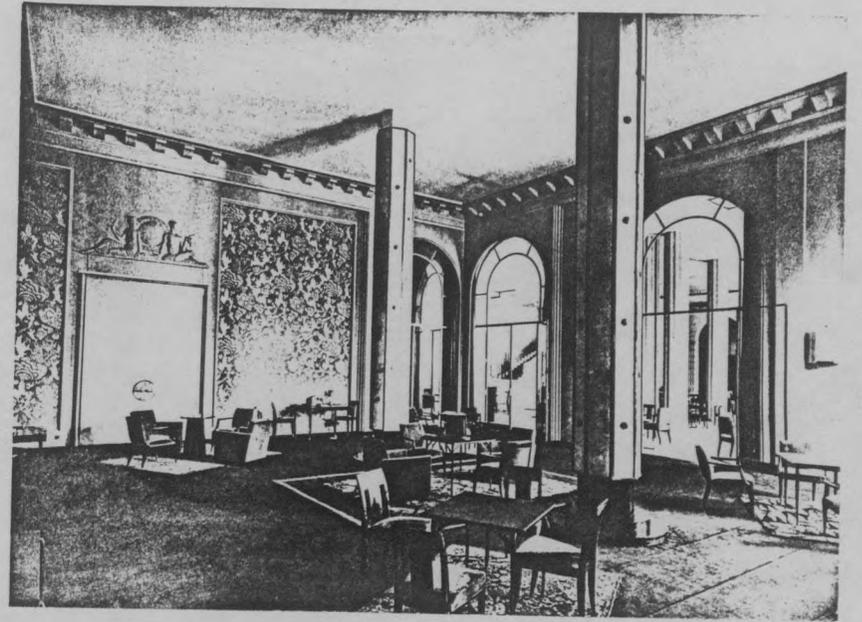


PROJET POUR LE CASINO par André GRANET et R.G. EXPERT, 1925.

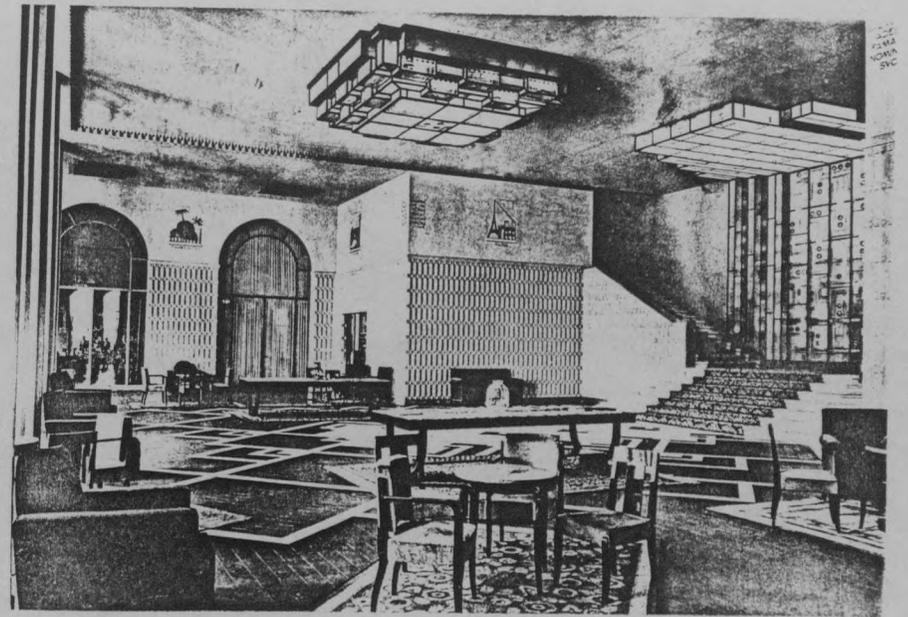


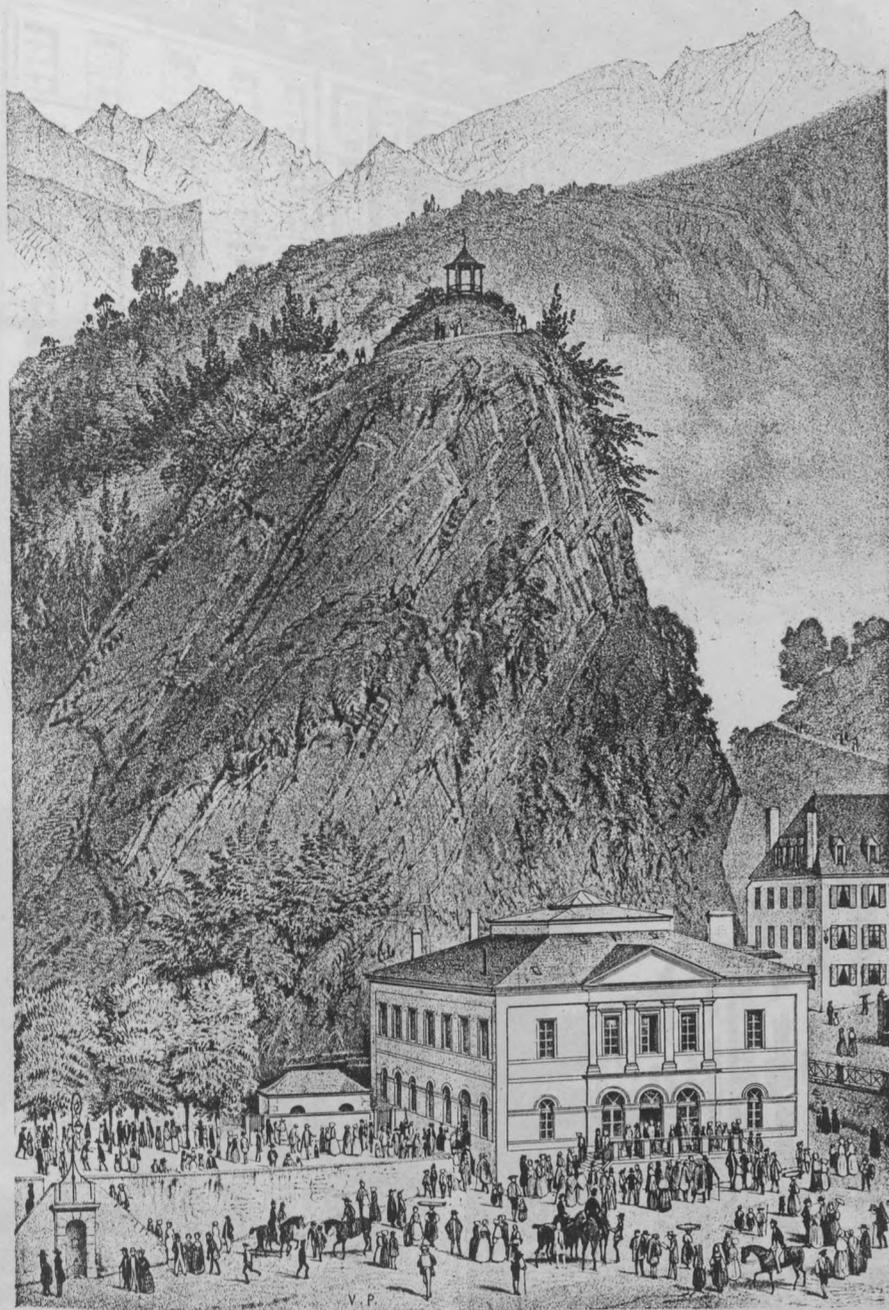
LE CASINO - 1927
architectes : André GRANET, POMADE & PRUNETTI
(menacé de destruction)





HOTEL SPLENDID - 1930
architecte : André GRANET





Victor Petit del. et lith.

Imp. Thierry frères à Paris.

ETABLISSEMENT THERMAL.
Vue prise du côté de la Promenade de Grammont.

LES EAUX-BONNES

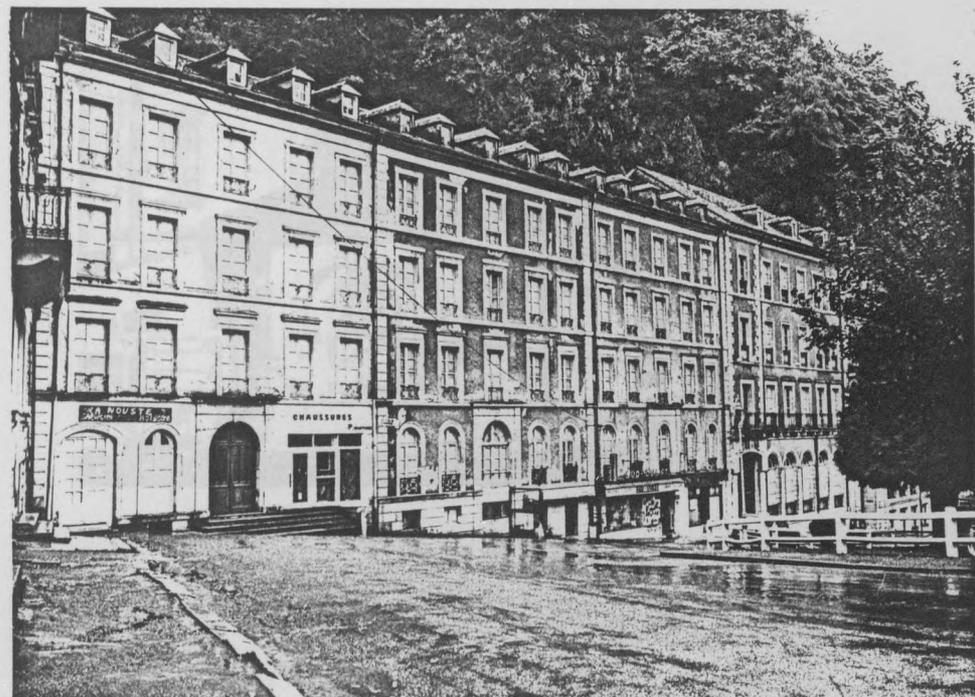
PYRENEES-ATLANTIQUES



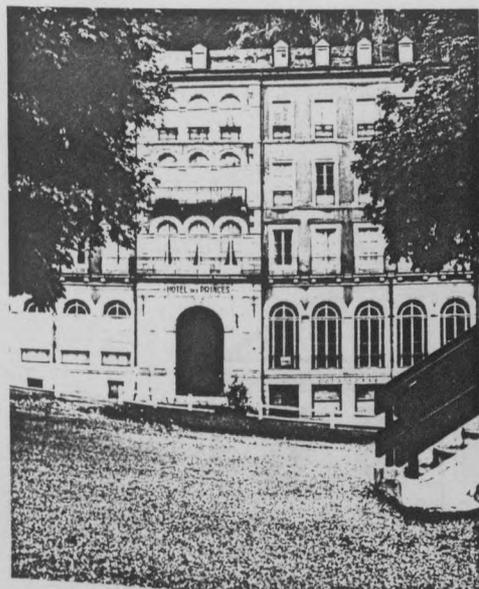
GRAVURE DE 1860 MONTRANT UNE VUE GENERALE DE LA STATION

Très connue au 18^e siècle, la station possédait déjà l'établissement thermal d'Orteig au début du 19^e, agrandi en 1836 et reconstruit en 1846. Grâce à l'Impératrice Eugénie, un décret impérial crée en 1861 la commune des Eaux-Bonnes et les thermes sont agrandis en 1867 par l'ingénieur Jules FRANCOIS. Eugénie offre en outre à la ville une promenade. L'originalité des Eaux-Bonnes, qui a conservé son allure de petite station nichée dans la montagne pyrénéenne, réside dans l'ordonnance surprenante des grands hôtels qui forment la place principale et dont l'architecture peut rappeler celle de certains hôtels bordelais ou palais. Les interventions d'Alphand et d'un architecte de l'Empereur - quasi certaines - mériteraient une recherche plus approfondie.

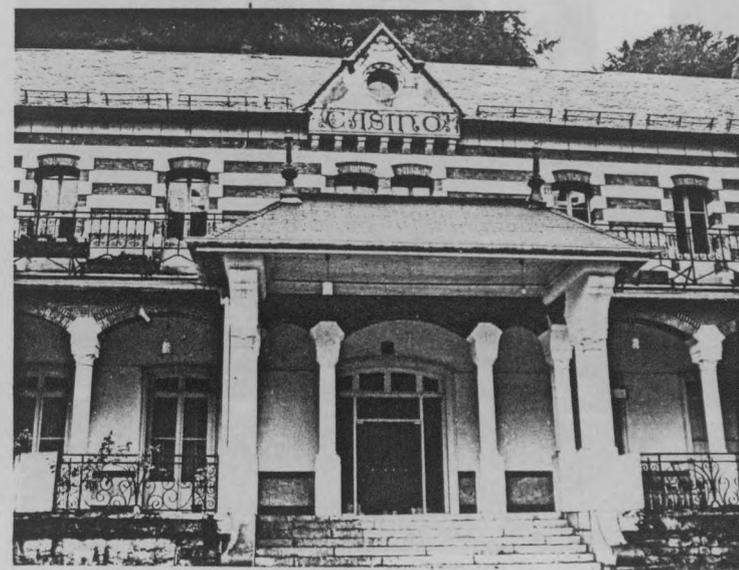




ORDONNANCE DES GRANDS HOTELS SUR LA PLACE PRINCIPALE



LE CASINO - c. 1885
architecte : Henri GEISSE



ENCAUSSE

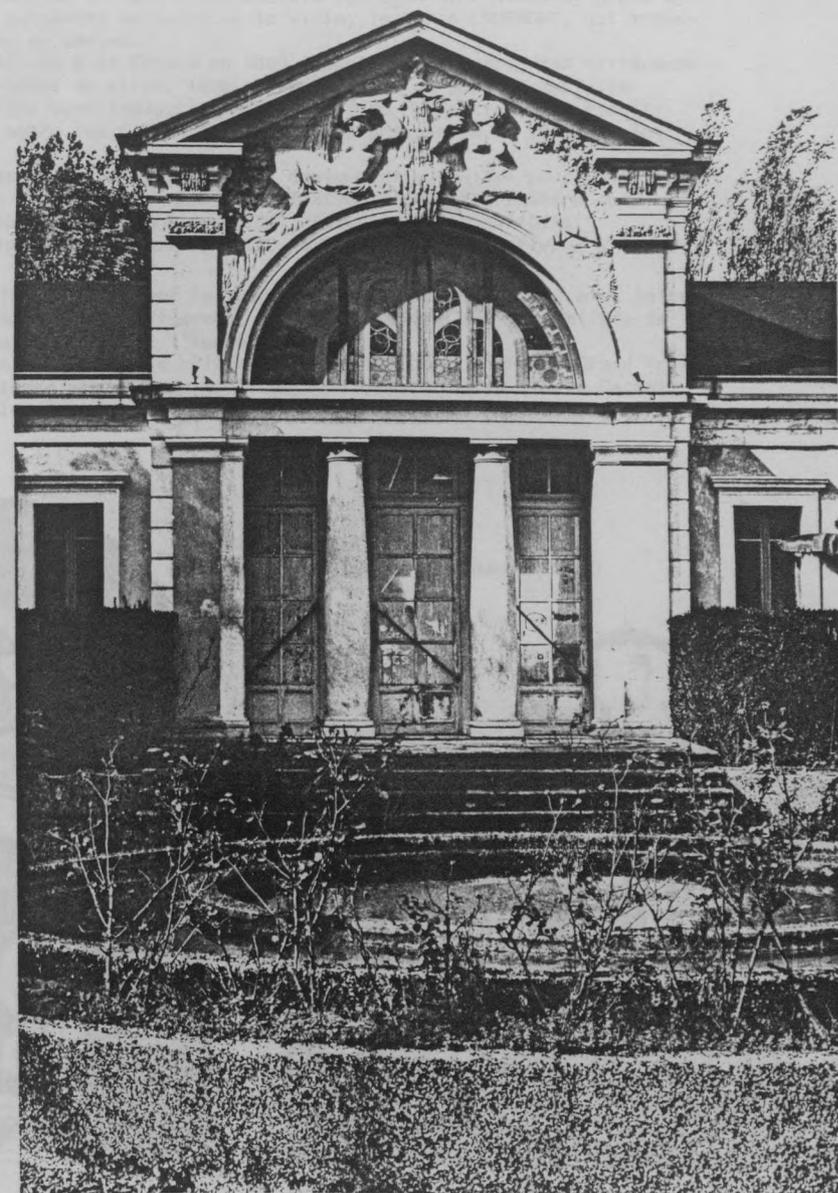
HAUTES-PYRENEES

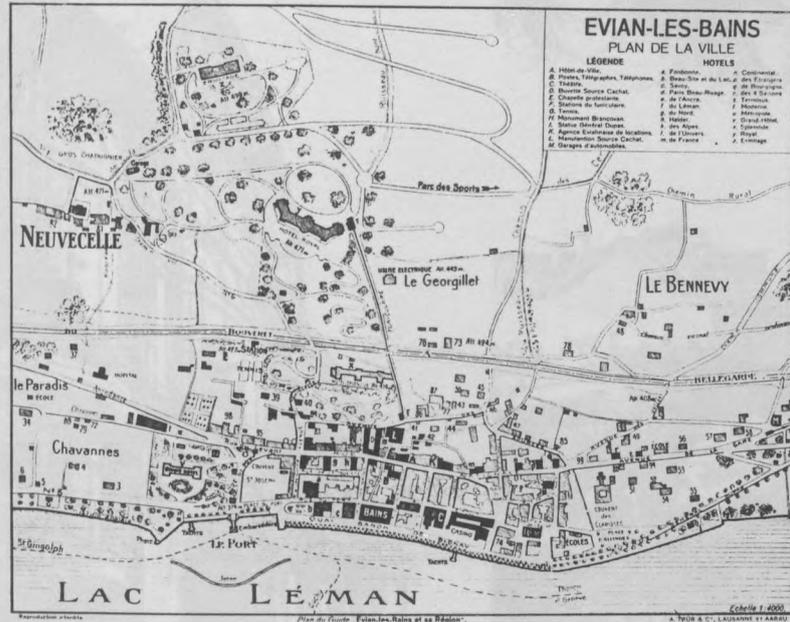
(désaffectée)



Un premier établissement a été construit vers 1880.
Ces thermes, désaffectés depuis 1977 datent de 1904.

Élévation du bâtiment principal





Assez similaire à celle d'Aix-les-Bains, la situation d'Evian au bord d'un lac et au carrefour de routes internationales lui permettra d'attirer aussi aisément une clientèle européenne, bien que plus tardivement.

Si dès 1827 on construit à Evian un établissement thermal, jusque sous Louis-Philippe la ville conserve son aspect moyen-âgeux : comme la maison arabe, elle semble regarder à l'intérieur, non au-dehors sur les larges horizons qu'elle domine". La ville ne se développe qu'après la création en 1858 d'une Société des Eaux Minérales, et grâce surtout dans les décennies suivantes au maire de la ville, le baron ENNEMONT, qui transforme en 1877 son château en casino.

Après l'annexion de la Savoie à la France en 1860, Napoléon III entreprend différents travaux : il restaure l'hôtel de ville, termine les travaux du port et installe l'éclairage urbain. En 1882 sont inaugurés les services du PLM : "la ville établit enfin un rapport étroit entre les divers éléments de sa prospérité, le Léman et les Sources".

En 1884 on supplée au casino du baron Ennemont - équipement essentiel pour retenir les curistes mais encore insuffisant - par l'édification d'un petit théâtre sur les plans de l'architecte CLERC, décoré par NEGRI. Actuellement désaffecté. Cette même année "la voie triomphale de la cité, le long du lac, est livrée à la circulation".

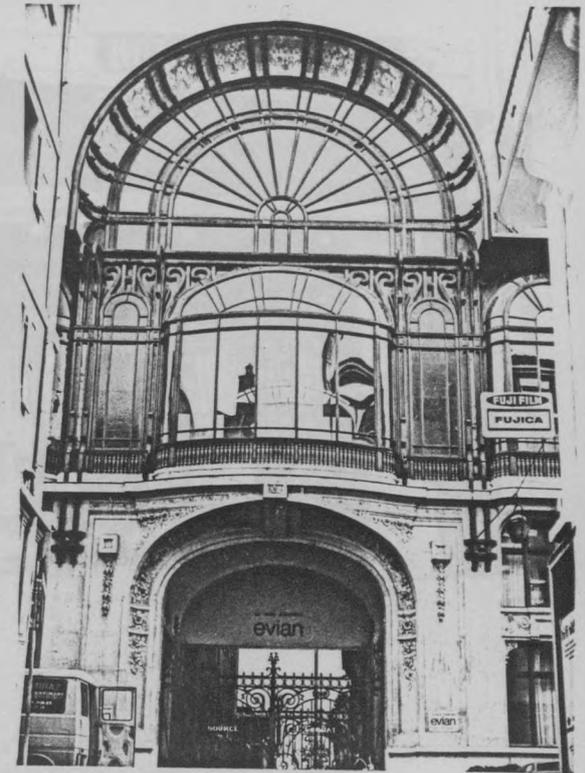
Les constructions importantes ne voient le jour qu'au tournant du siècle, avec entre 1898 et 1903 un nouvel établissement thermal, oeuvre de BRUNNARIUS, spécialiste de l'architecture industrielle à travers l'Europe.

La ville sera surtout marquée par trois bâtiments signés d'Ernest HEBRARD, (Grand Prix de Rome en 1904 et cédé par ses restitutions): la buvette de la Source Cachat, l'Hôtel Royal et le Casino.

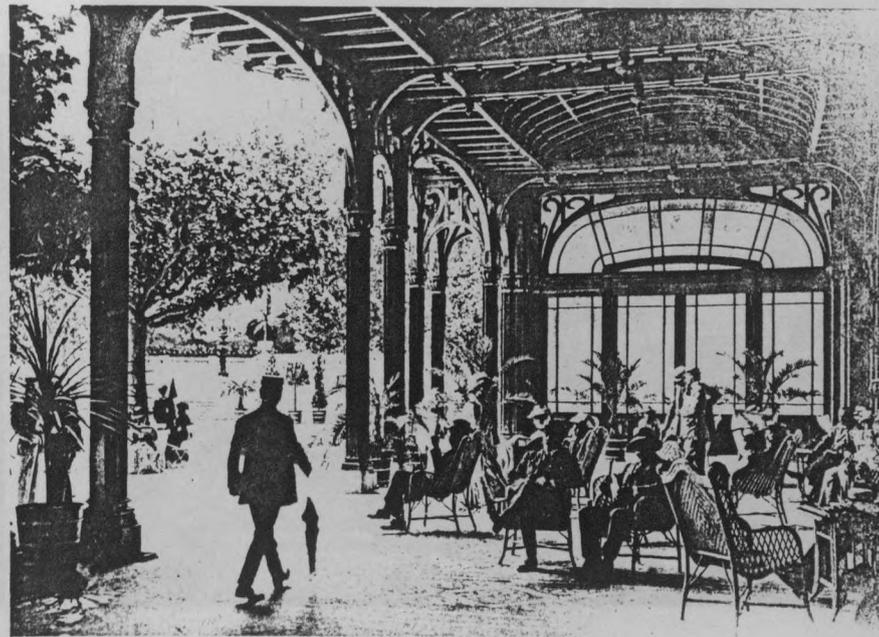


ETABLISSEMENT THERMAL
architecte Ernest BRUNNARIUS, 1902

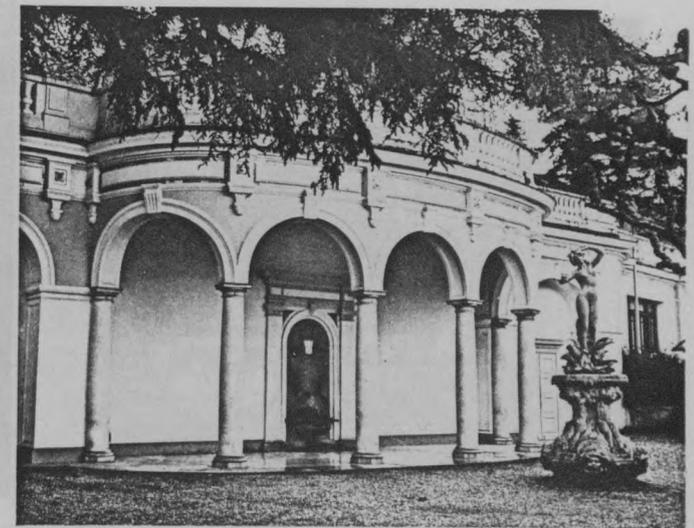




ANCIENNE BUVETTE DE LA SOURCE CACHAT
architecte Ernest HEBARD, 1903
(aujourd'hui siège de la Société des Eaux)



BUVETTE CONSTRUITE VERS 1825 (?)





LE CASINO, 1911-13

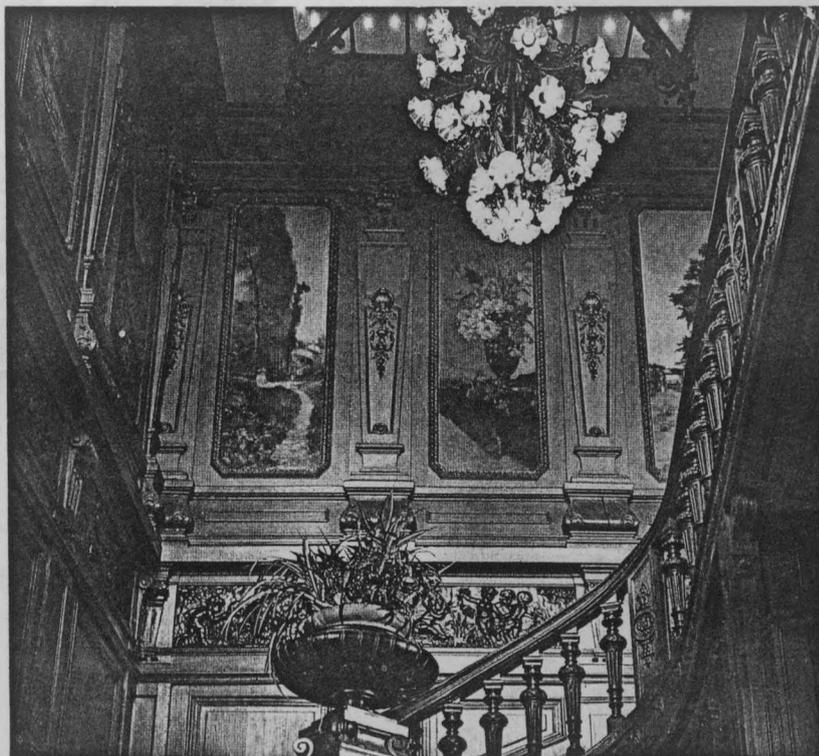
architecte : E. HEBRARD

Après la Source Cachat puis l'Hôtel Royal en 1905 qui conserve des décors d'origine dans ses salles du rez-de-chaussée, Hébrard édifie le casino, face au lac et à proximité de l'établissement thermal et de l'ancien théâtre. La référence à Sainte-Sophie de Constantinople paraît très originale, comparée à la multitude des casinos de l'époque inspirés de l'oeuvre de Charles Garnier.

→ Un café-restaurant Art nouveau situé près de la buvette Cachat dont le décor est peut-être dû au passage de Jules Lavirotte dans cette ville.



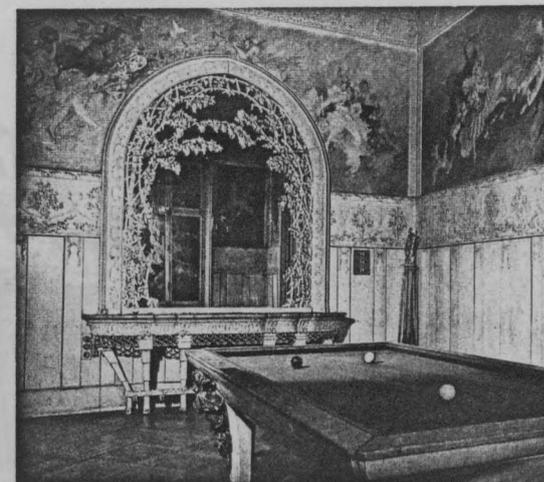
L'ANCIENNE VILLA DES FRERES LUMIERE, 1886-96;
devenu l'Hôtel-de-Ville en 1927.
A l'intérieur, des panneaux peints sont en partie
l'oeuvre d'Antoine Lumière.

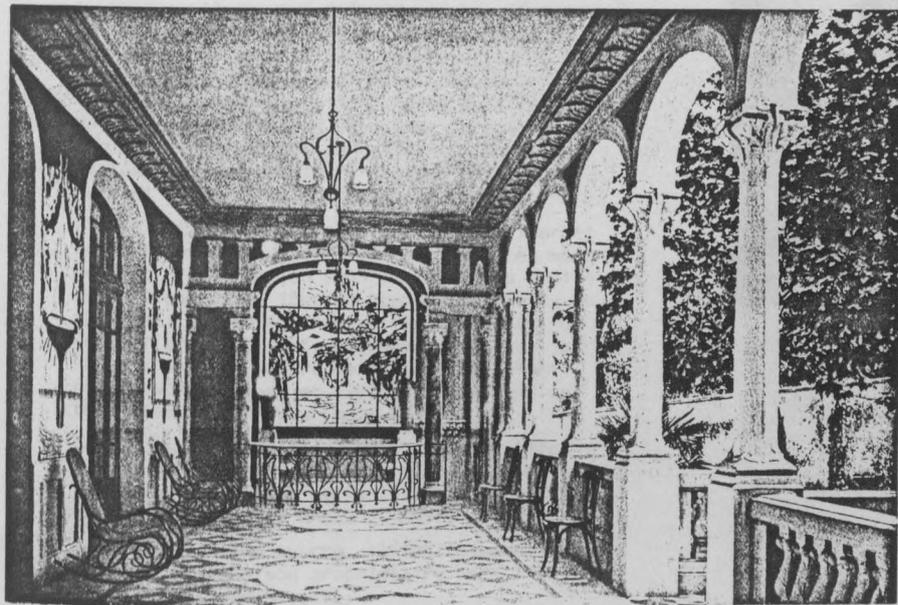


↓ LA VILLA LA SAPINIÈRE, 1896
architecte : Jean-Camille FORMIGE

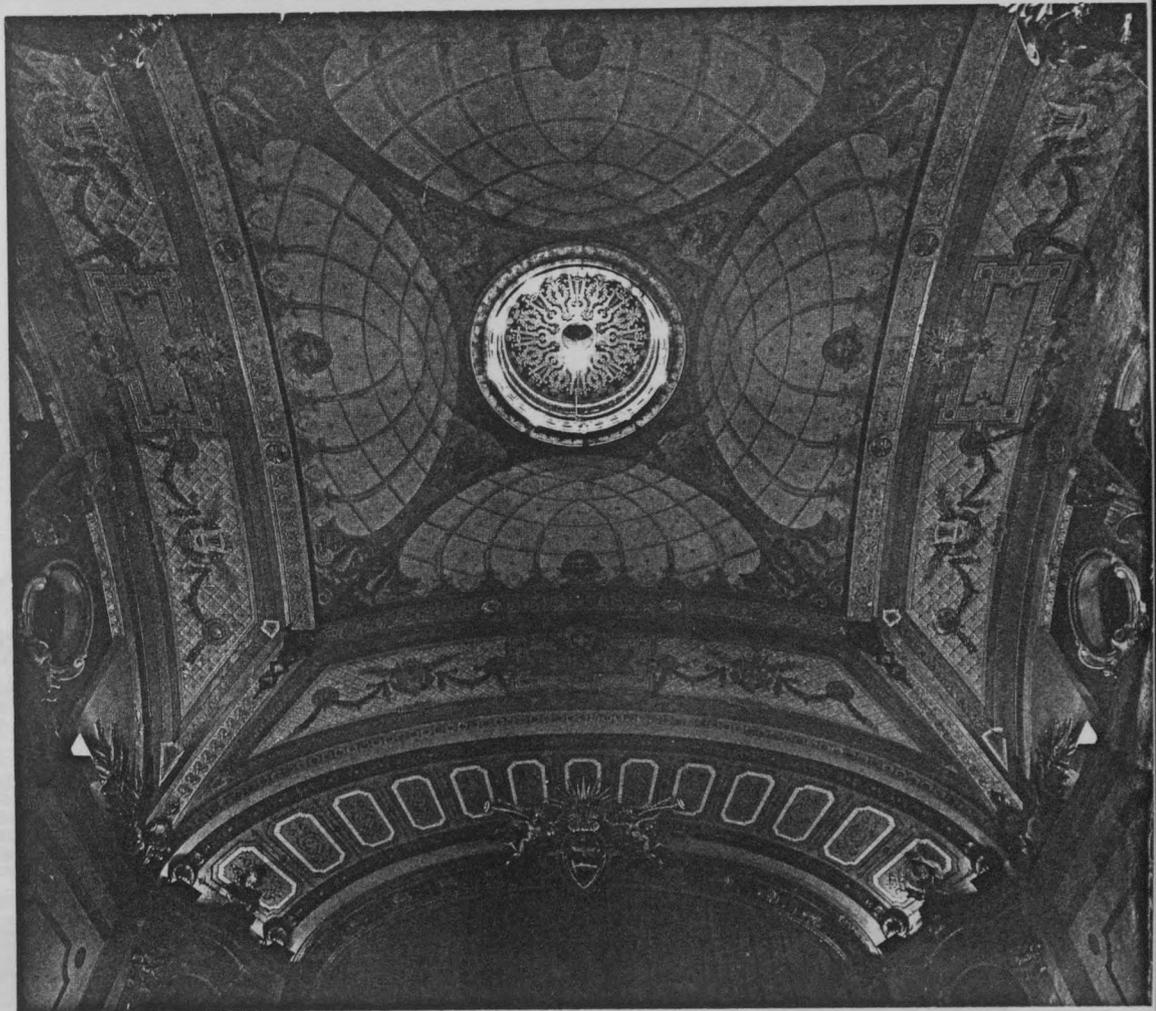
Cette propriété du grand amateur d'art, Joseph Vitta, recèle un décor signé de noms célèbres tels que Alexandre FALGUIÈRE, RODIN, Albert BESNARD, Jules CHERET, Alexandre CHARPENTIER et Felix BRACQUEMOND.

Aujourd'hui cette villa est le siège d'une fondation pour handicapés.





ANCIEN ETABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES DU CHATELET
 architecte Jules LAVIROTTE, 1911
 (détruit)



LE THEATRE, 1884
 architecte : CLERC
 décorateur : NEGRI
 (désaffecté)

La première source ferrugineuse est découverte au XVI^e siècle, et en 1603, un apothicaire de Gisors écrit déjà un ouvrage sur les propriétés des eaux de Forges.

Peu après le Duc de Longueville donne un terrain à des Capucins habitués à fréquenter la Fontaine de Jouvence pour y édifier une chapelle et un hospice au milieu d'un très beau parc.

Louis XIII et sa cour viennent en 1633 pour une cure de 19 jours. Grâce à ce séjour, Forges bénéficie de l'aménagement, par le Fontainier du Roi, l'italien Franchini, des trois sources, et surtout acquiert une notoriété européenne.

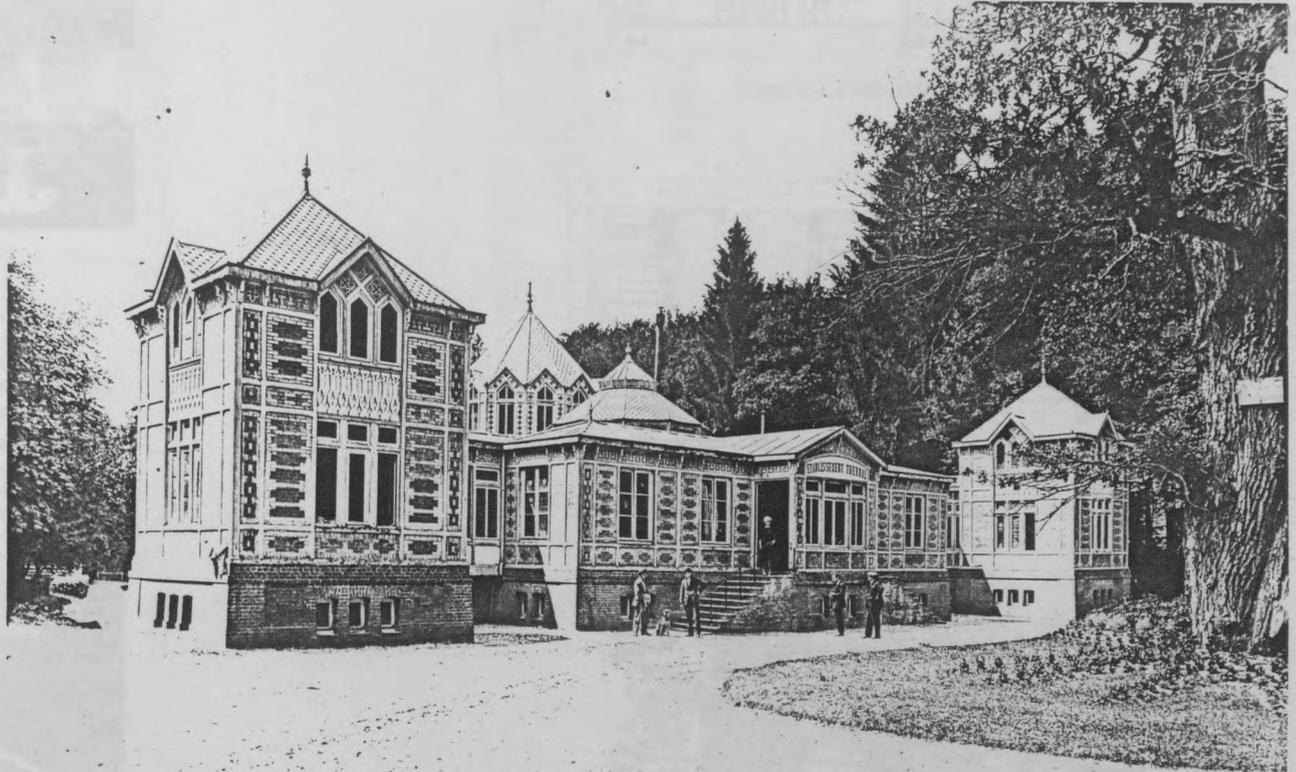
Le XVIII^e siècle sera celui de la prospérité de Forges jusqu'aux années 1780. On donne de grandes fêtes dans le parc des Capucins où l'on dispose une terrasse pour mieux découvrir les trois fontaines. Une allée bordée de 4 rangées de chênes, l'allée des Capucins, la relie aux trois sources. Autour de celles-ci, sont installées des "commodités", des cabinets de verdure et un pavillon pour la conversation.

L'édification du premier établissement thermal ne se fera qu'au début du XIX^e siècle, en même temps que la création d'un lac et d'une grotte dans le parc. Ces thermes sont reconstruits en 1872, à l'époque où l'on édifie un casino. Ce dernier brûle en 1896. Le nouveau casino, le "Palais d'Eté", oeuvre de l'architecte Henri FIVAZ, est inauguré en 1902 : il contient un beau théâtre de style Louis XV.

Le succès de la station commence à décroître au début du XX^e siècle. Pourtant elle sera entièrement modernisée entre 1920 et 25 par les architectes MICHEL, MARTIN, MAHIEU et Cie.

Après la deuxième guerre, l'établissement thermal est rasé par son propriétaire vers 1948 et remplacé par une biverette.

En 1952, Jacques Hébertot, d'origine normande, achète l'ensemble de la propriété, fait redessiner le parc et rénove le casino.



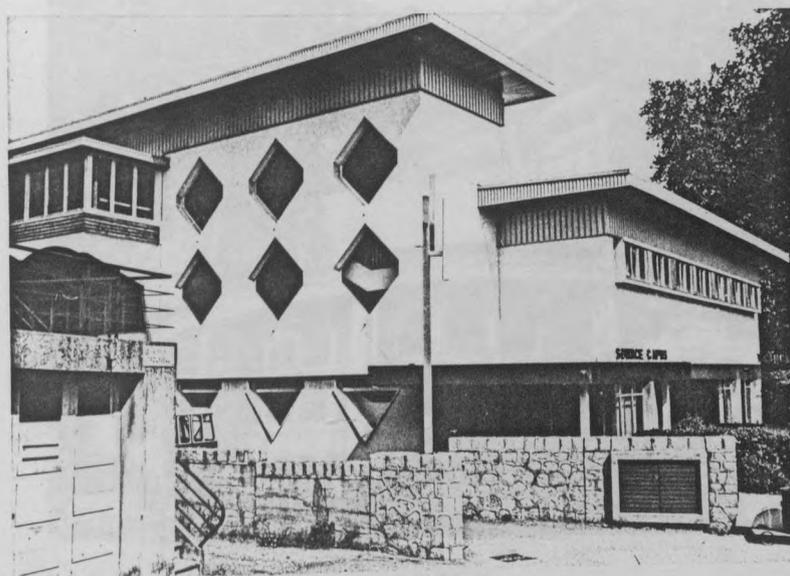
L'ETABLISSEMENT THERMAL DE 1872 (démoli)



HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE LAMALOU LE BAS

La commune de Lamalou se composait autrefois de trois parties distinctes possédant chacune ses thermes et son hôtel : Lamalou le Haut, le Centre et le Bas. Aujourd'hui, la construction de nombreux centres de rééducation sur les terrains libres entre ces trois zones.

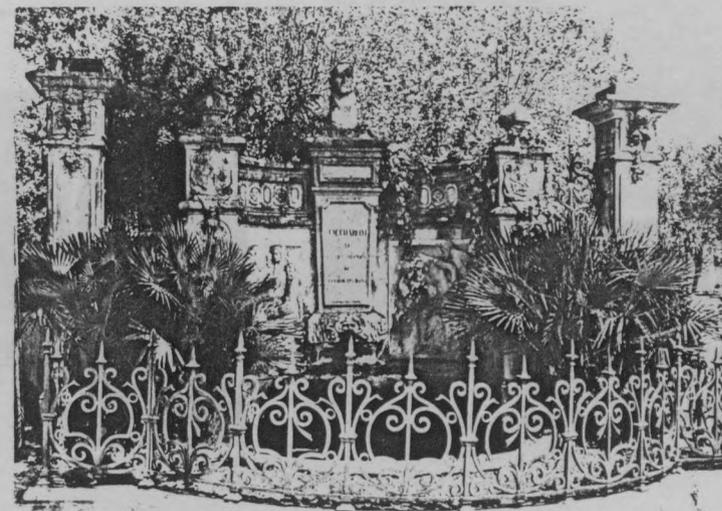
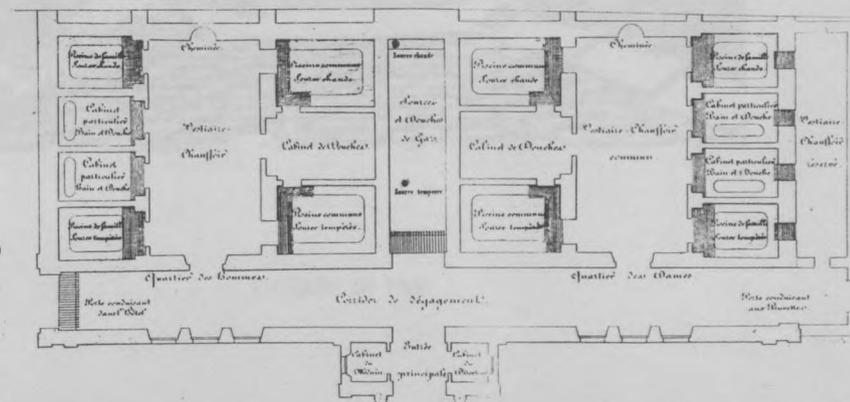
- L'établissement de Lamalou le Bas subsiste toujours avec quelques très beaux espaces anciens comme les piscines des 1ère et 2ème classes, décorées l'une de colonnes toscanes formant galerie circulaire, l'autre de grands panneaux de céramiques entourant un bassin octogonal.



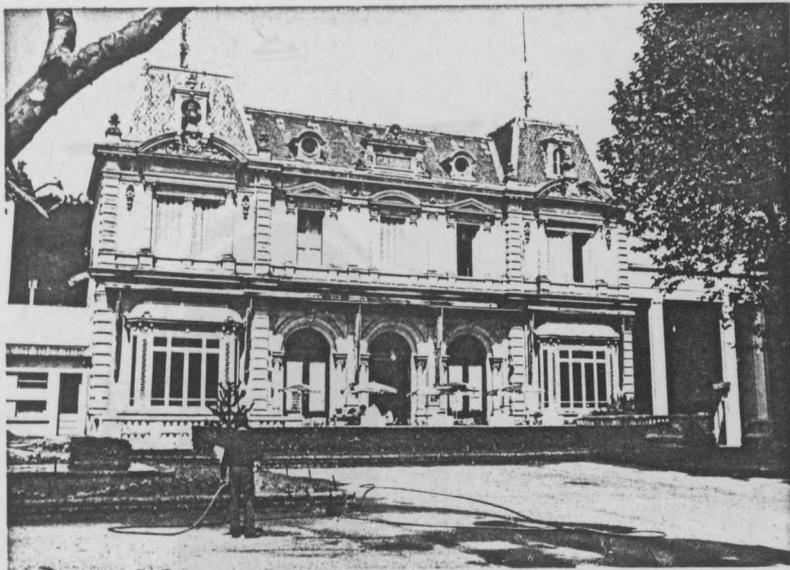
PAVILLON THERMAL DU CENTRE STER



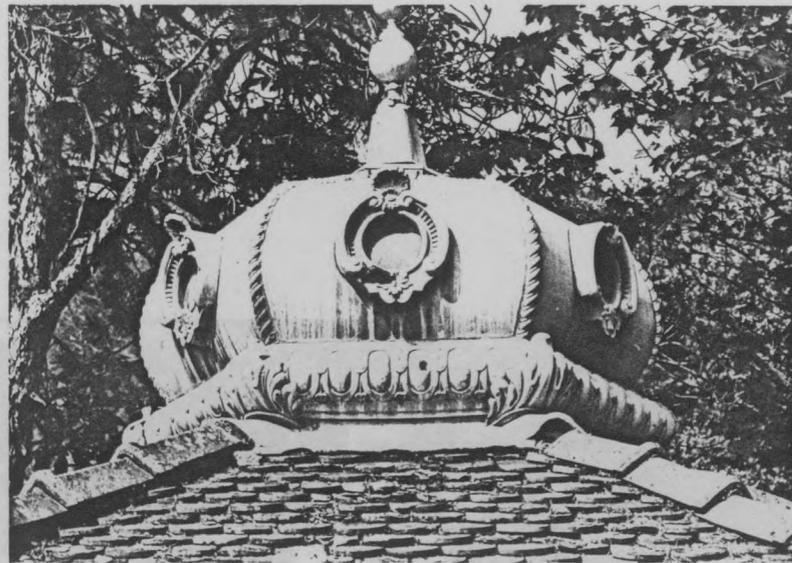
ANCIEN ÉTABLISSEMENT DE LAMALOU LE HAUT



FONTAINE DEDIEE AU DR CHARCOT



LE CASINO - 1900

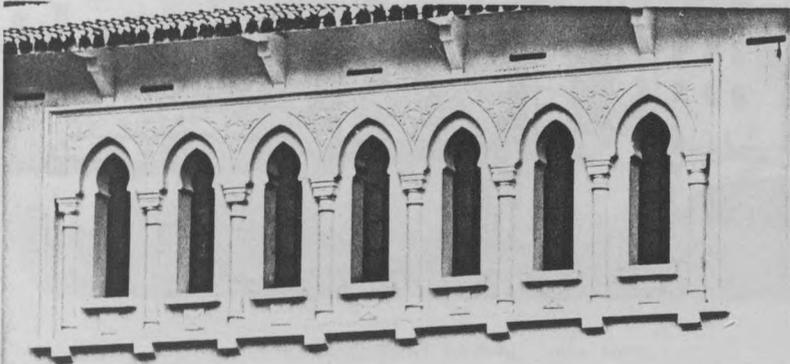
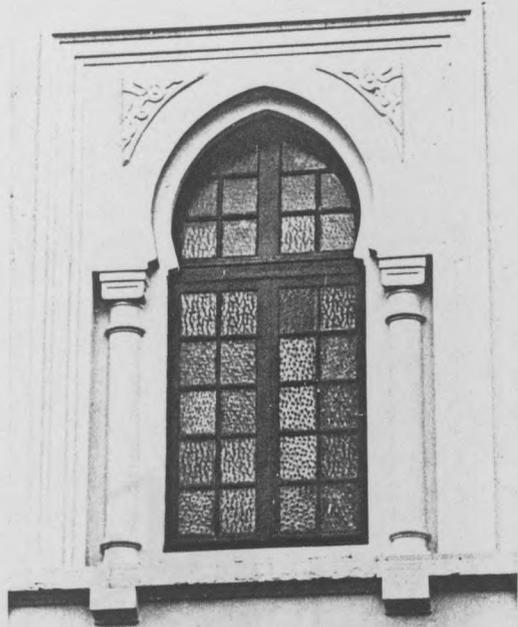


KIOSQUES DU PARC

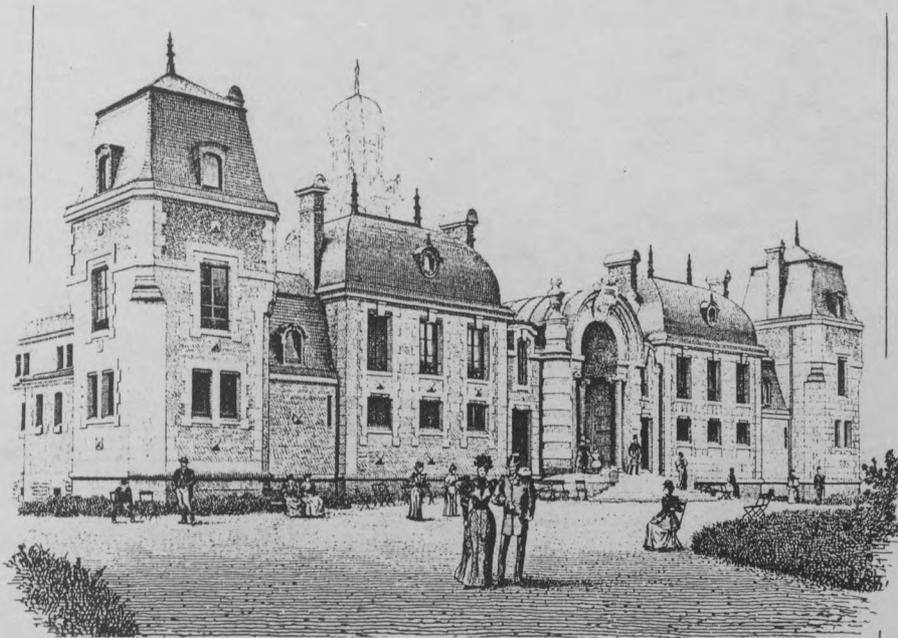


LE THEATRE





L'ETABLISSEMENT THERMAL. 1929



L'ETABLISSEMENT THERMAL, vers 1895.
architecte : J. REBOUL



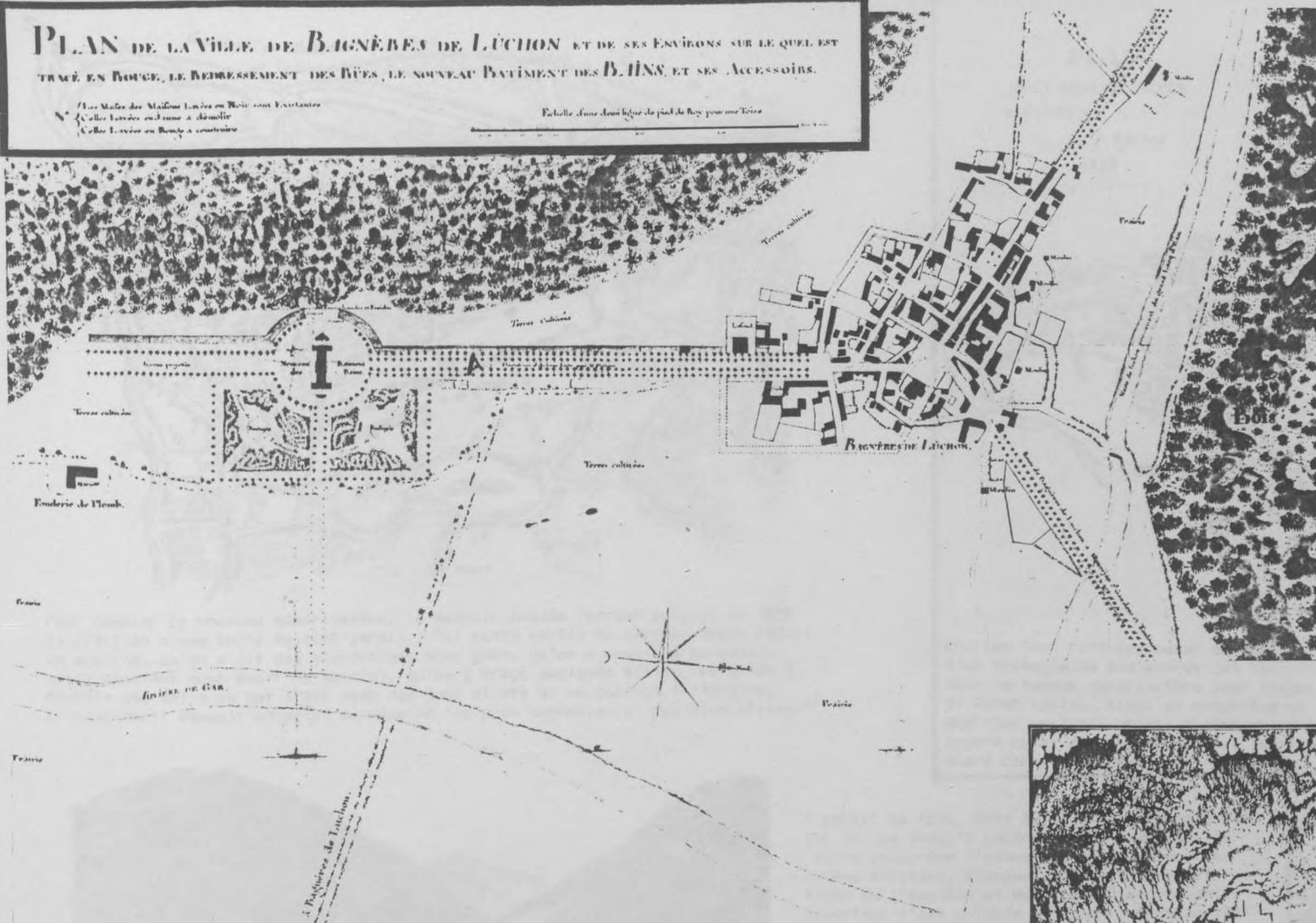
E. THOMAS, 43 rue de Valenciennes, Paris

Le Gérant C. GIROUD

PLAN DE LA VILLE DE BAGNÈRES DE LUCHON ET DE SES ENVIRONS SUR LE QUEL EST TRACÉ EN ROUGE, LE REDRESSÉMENT DES RUES, LE NOUVEAU PATIEMENT DES BAINS, ET SES ACCESSOIRES.

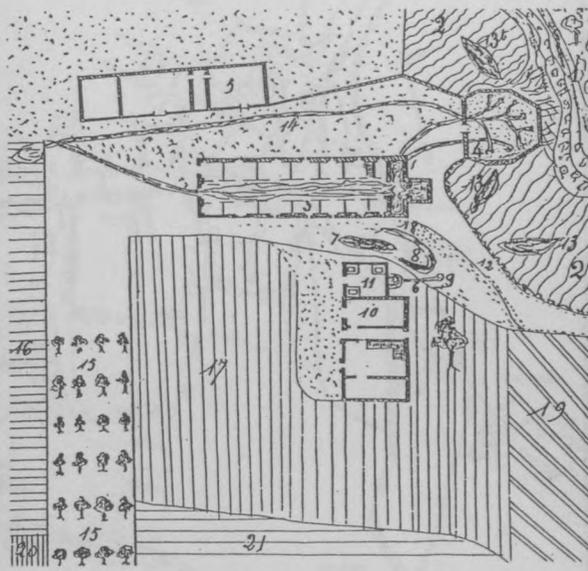
Les Maisons des Malades Luchon en Noir sont Existantes
 Les Maisons en Blanc à démolir
 Les Maisons en Rouge à construire

Echelle d'une demi-ligne de pied de Roy pour une Toise

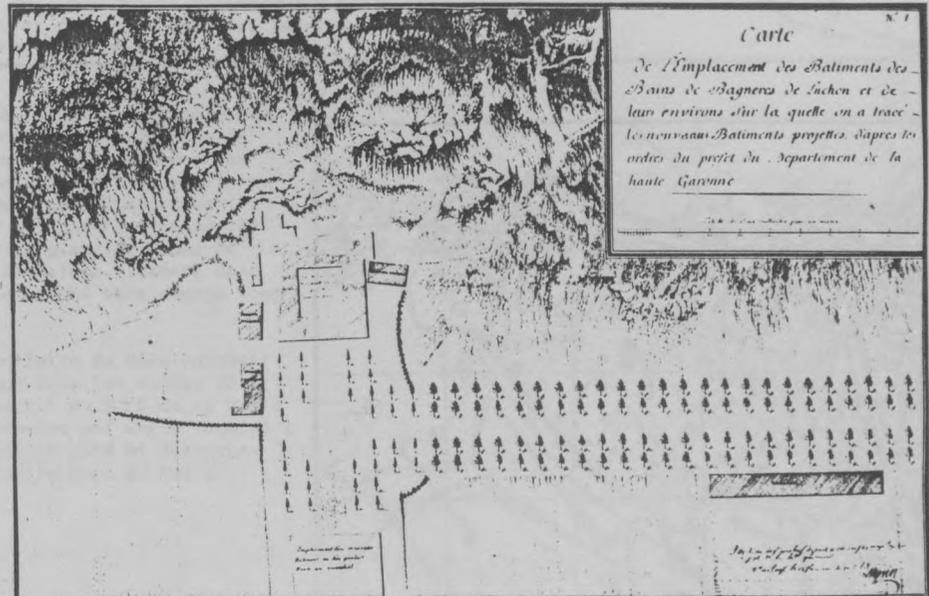


BAGNÈRES DE LUCHON

HAUTE-GARONNE



"LES BAINS DE LA COMMUNAUTE" (3)
 LES PREMIERS BAINS COMMUNAUX ET
 BAINS LASALLE EN 1783 (11)

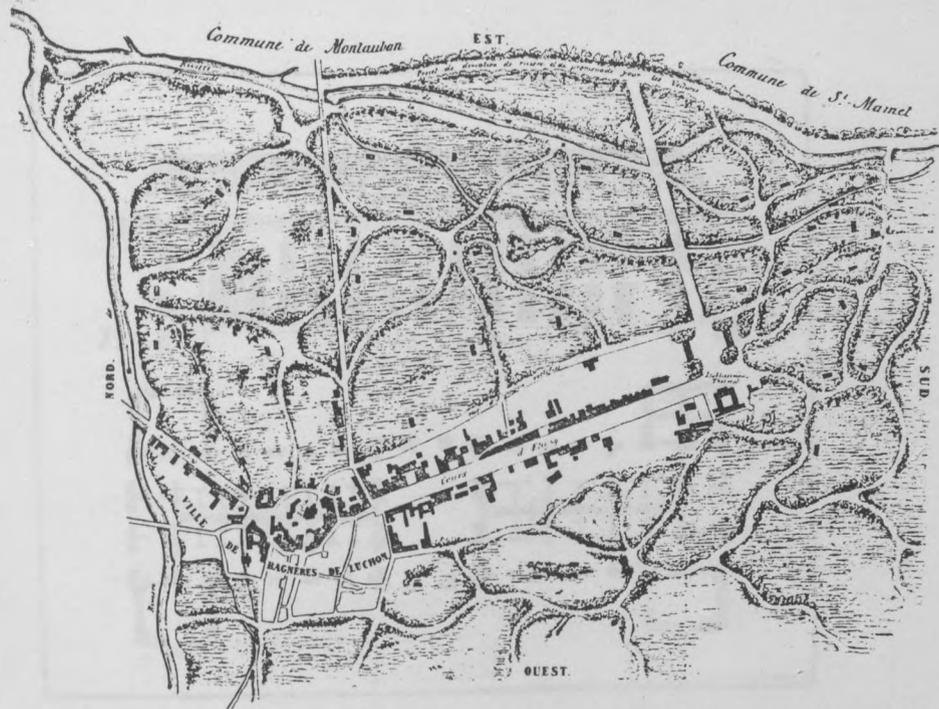


La ville de Luchon implantée dans une large vallée des Hautes Pyrénées, doit sa vocation thermale non pas à des hommes d'affaires du XIXe siècle mais à des administrateurs d'envergure du XVIIIe.

C'est Antoine Mégret, baron d'Etigny et Intendant de la Province de Gascogne-Béarn, qui entreprit de faire renaître les Bains là où les antiques et grandioses thermes Dionésiens avaient disparu, détruits par les Vandales en 109.

D'autorité, il expropria en 1765 les terres cultivées nécessaires à la création d'une voie triomphale conduisant au sud du bourg jusqu'aux Thermes : une allée de 700 m plantée de quatre rangées de tilleuls. Ces arbres furent arrachés par les paysans révoltés contre cette décision dictatoriale et durent être replantés sous la surveillance d'une Compagnie de Dragons.

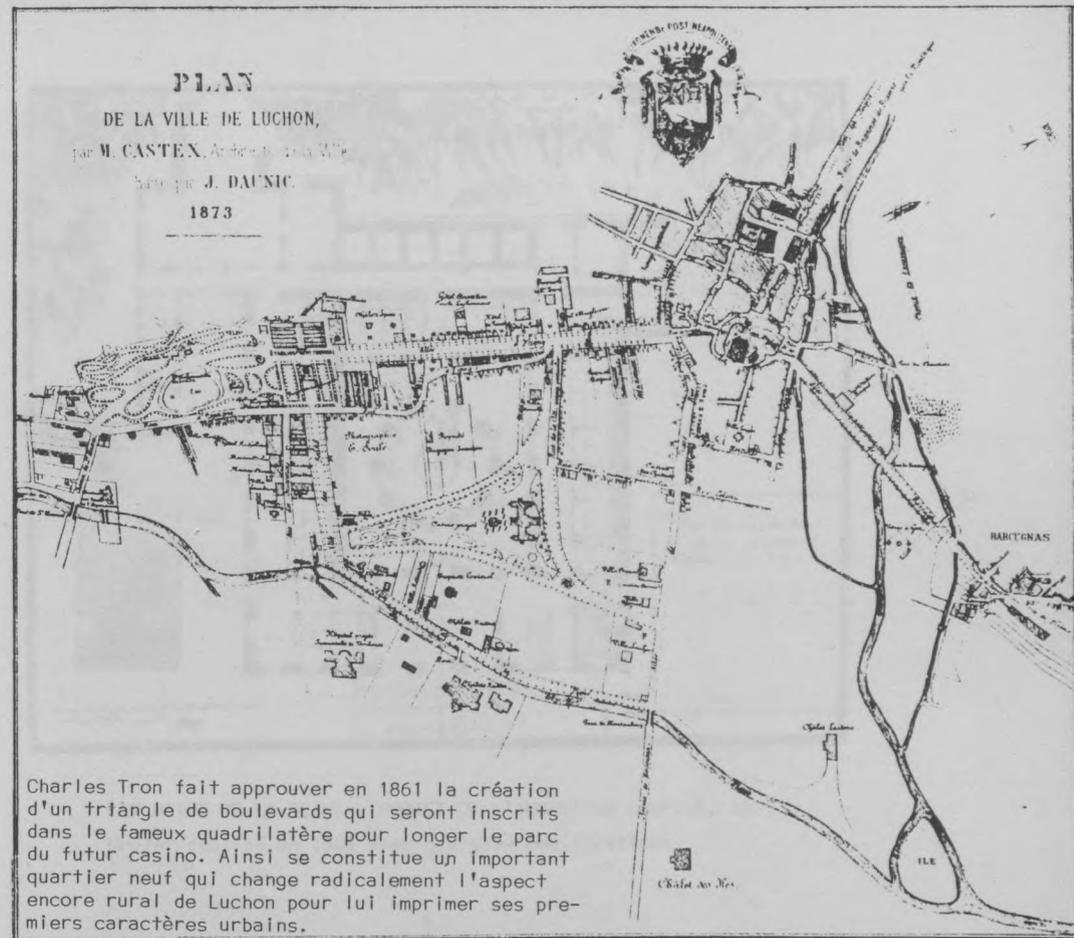
Bagnères de Luchon devait naturellement se développer de part et d'autre de cette Allée des Bains, mais ce n'est en fait qu'après la Révolution que les constructions s'élevèrent progressivement. Demême les deux nouvelles voies ouvertes par M. de Lachapelle, successeur d'Etigny, l'une à l'Est (l'allée des Zéphirs devenues allées des Soupirs...), plantée de sycomores et de sorbiers, mettront près d'un siècle pour former une jonction avec l'allée des Bains. En 1808 l'ouverture de trois nouvelles avenues est décidée pour former un quadrilatère entre la rivière de la Pique et l'allée des Bains, au Sud-Est du bourg.



Pour combler ce nouveau quadrilatère, le médecin Amédée Fontant propose en 1838 la création d'une sorte de cité-jardin : "si cette partie de terrain était réduite en prairie, qu'on y fit des plantations avec goût, qu'on y pratiqua un bassin assez spacieux pour avoir un batelet, qu'on y traça quelques allées, et qu'on y établit une salle de bal d'été avec des jeux divers et un cabinet littéraire, elle pourrait devenir un point de réunion des plus agréables et des plus utiles."



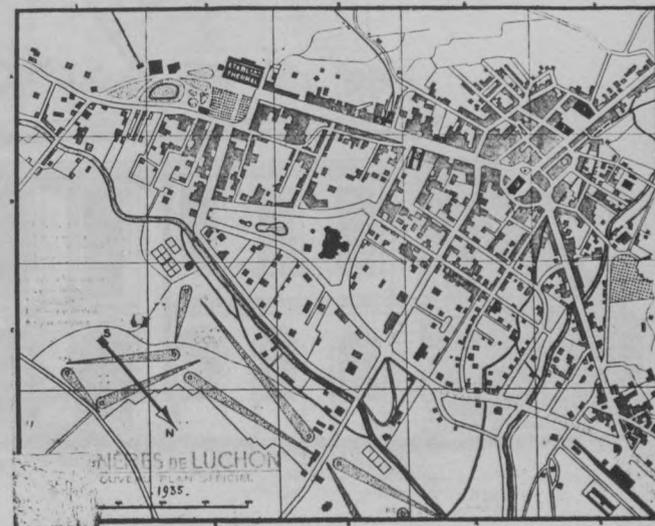
Les parcs réalisés à Luchon à cette époque sont l'oeuvre d'un administrateur municipal, Charles TRON, qui aménage en 1849 une promenade carrée, "les Quinconces", plantée de catalpas et de tulipiers. Promenade que prolonge devant les thermes un jardin anglais composé d'arbres rares, un petit lac avec cascade et une buvette rustique.

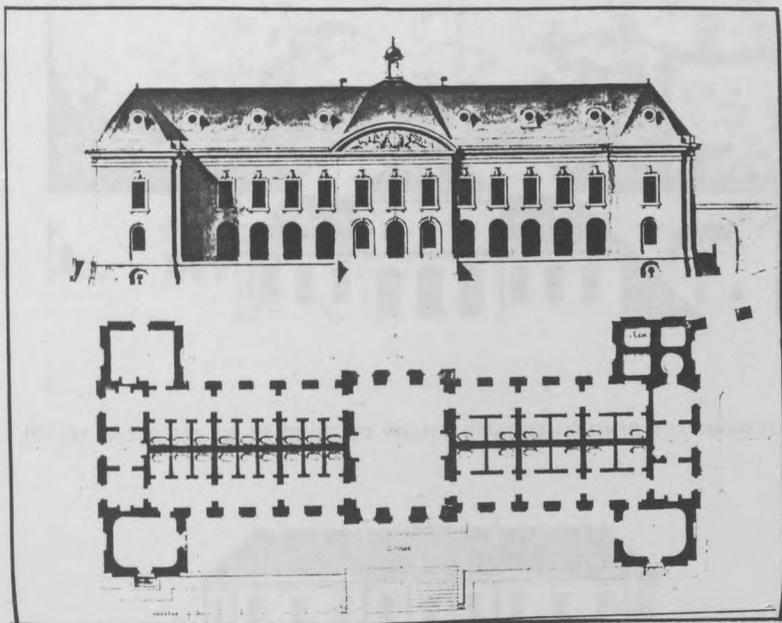


Charles Tron fait approuver en 1861 la création d'un triangle de boulevards qui seront inscrits dans le fameux quadrilatère pour longer le parc du futur casino. Ainsi se constitue un important quartier neuf qui change radicalement l'aspect encore rural de Luchon pour lui imprimer ses premiers caractères urbains.

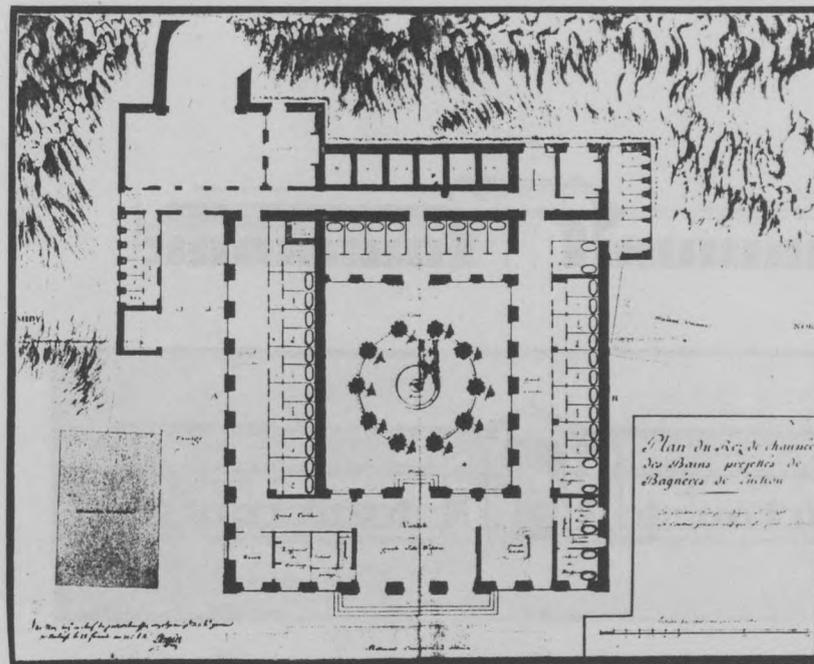
A partir de 1870, date à laquelle le chemin de fer arrive jusqu'à Luchon, on se préoccupe de faire raccorder l'avenue de la Gare avec les allées d'Etigny. Viennent ensuite les améliorations de l'hygiène et de l'approvisionnement : adduction d'eau potable et construction en 1897 d'un marché couvert sur la place du Champ de Mars où se trouve déjà la Mairie. Inséré dans un tissu très ancien, ce marché sera dégagé longtemps plus tard.

Une dernière étape essentielle du développement urbain de Luchon se place dans les années 20. Le nouveau boulevard inscrit au Nord de la ville et prévu depuis des décennies est enfin terminé : il prend naissance devant la gare et débouche sur le triangle formé par le parc du casino.





PROJET DE THERMES PAR LE BOURGEOIS, 1784, (non réalisé)



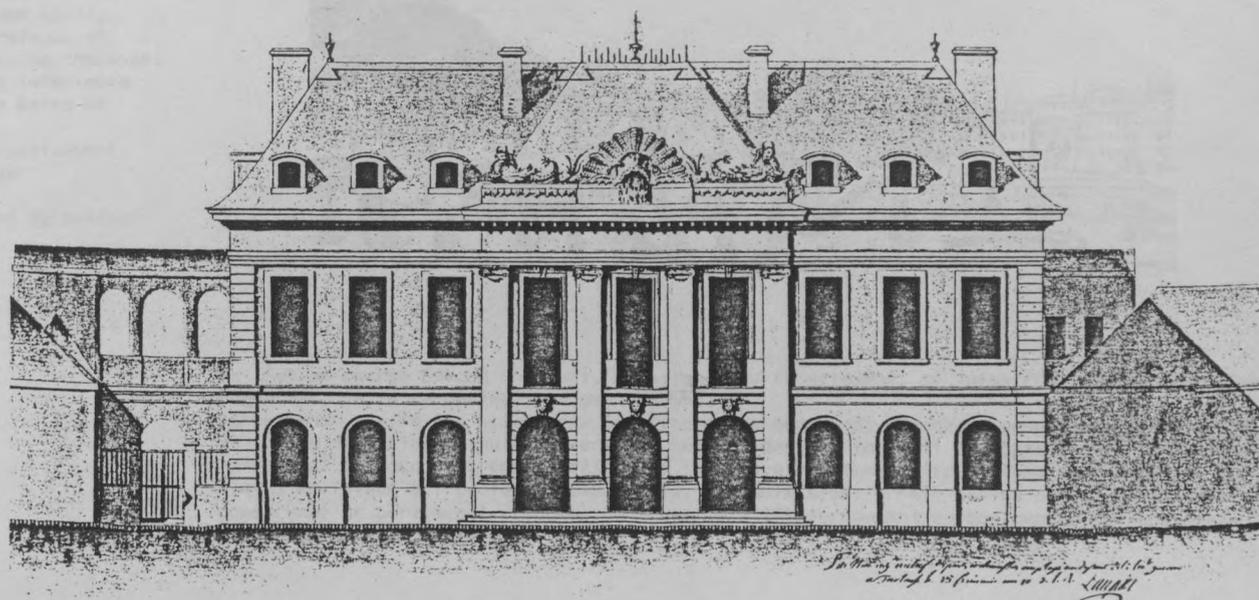
LES BAINS DE LA REINE : PROJET DE L'INGENIEUR LAUPIES, 1801
Projet réalisé en 1806 avec quelques modifications

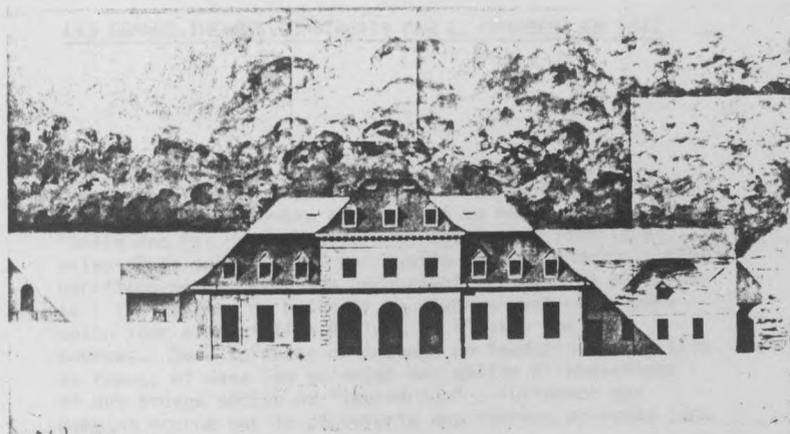
Le Duc de Richelieu ayant attiré par ses visites successives à Luchon de nombreux personnages de la Cour, il est désormais indispensable d'offrir à ces curistes importants des bâtiments plus convenables que les trois thermes déjà existants (les thermes communaux créés au XII^e siècle, et les deux bains installés par des particuliers).

La construction de nouveaux thermes est décidée par l'Intendant Lachapelle, et des plans sont établis par l'ingénieur Le Bourgeois en 1784. Intérieurement une séparation de classes y est très lisible, cette fois au sein d'un même bâtiment : des deux ailes qui se déploient de part et d'autre d'un salon à l'italienne, l'une reçoit 18 salles de bains et l'autre seulement 12, mais beaucoup plus spacieuses.

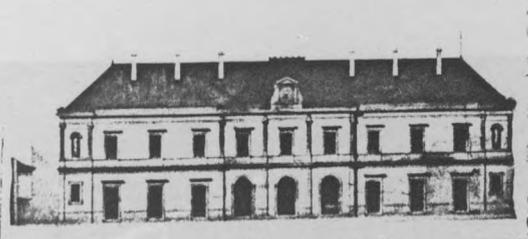
A côté de ces cabines de luxe est prévue une douche donnant sur un "bain de vapeur" logé à proximité des réservoirs. De plan circulaire, son sol est percé de trous pour laisser passer les vapeurs venant du sous-sol, à la manière du caldarium romain.

Le projet de Le Bourgeois ne sera pas réalisé : à ce bâtiment trop éloigné des griffons des sources on préférera édifier un autre contre la montagne. L'ingénieur Laupies fournit donc en 1801 un nouveau projet : la façade de deux niveaux, bien que plus réduite que celle prévue en 1784 est encore très luxueuse et même de proportions agréables avec son avant-corps à ordre colossal. Le bâtiment forme un quadrilatère de 30m de côté et s'organise autour d'un patio : 34 cabines de bain sont desservies par trois "grands corridors" qui définissent sans doute une séparation de classes et de sexes, bien qu'elle ne soit pas expressément indiquée. A l'étage, des logements pour les domestiques et pour les baigneurs des chambres de repos, une salle à manger, une bibliothèque et un salon.



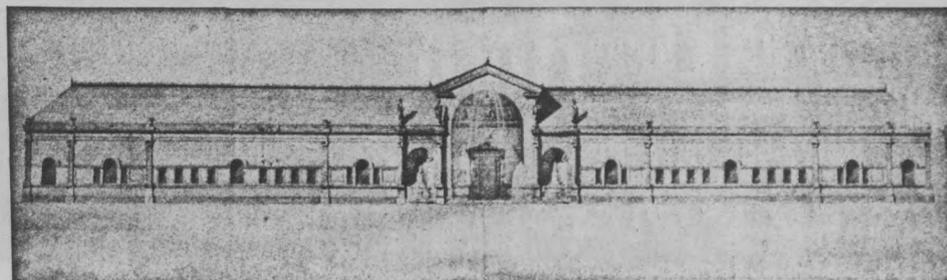


RELEVÉ DES BAINS DE LA REINE ET PROJET D'AGRANDISSEMENT PAR MAURETTE EN 1840



Le bâtiment édifié en 1806, les Bains de la Reine, ne présentera en définitive ni l'élévation ni la disposition intérieure prévues en 1801 : la partie centrale de la façade devient extrêmement dépouillée : les portes palières prennent de l'importance au détriment des hautes fenêtres rectangulaires qui se transforment en fenêtres d'attique. Pilastres, refends et fronton disparaissent. Deux corps latéraux prolongent maintenant la façade en rez-de-chaussée. Si le quadrilatère subsiste cependant derrière le corps central, la distribution intérieure en est modifiée : les espaces de soins sont diversifiés, avec en particulier des bains de vapeur, et les espaces de détente réservés aux baigneurs semblent avoir disparu. A côté de ce Grand Etablissement, plusieurs petits bâtiments de bains sont progressivement rachetés ou édifiés par la Commune : bains Lasalle, bains Richard et bains Ferras.

En 1840, l'architecte MAURETTE fait un relevé des Bains de la Reine et projette un agrandissement. Mais l'année suivante le bâtiment est détruit par un incendie.



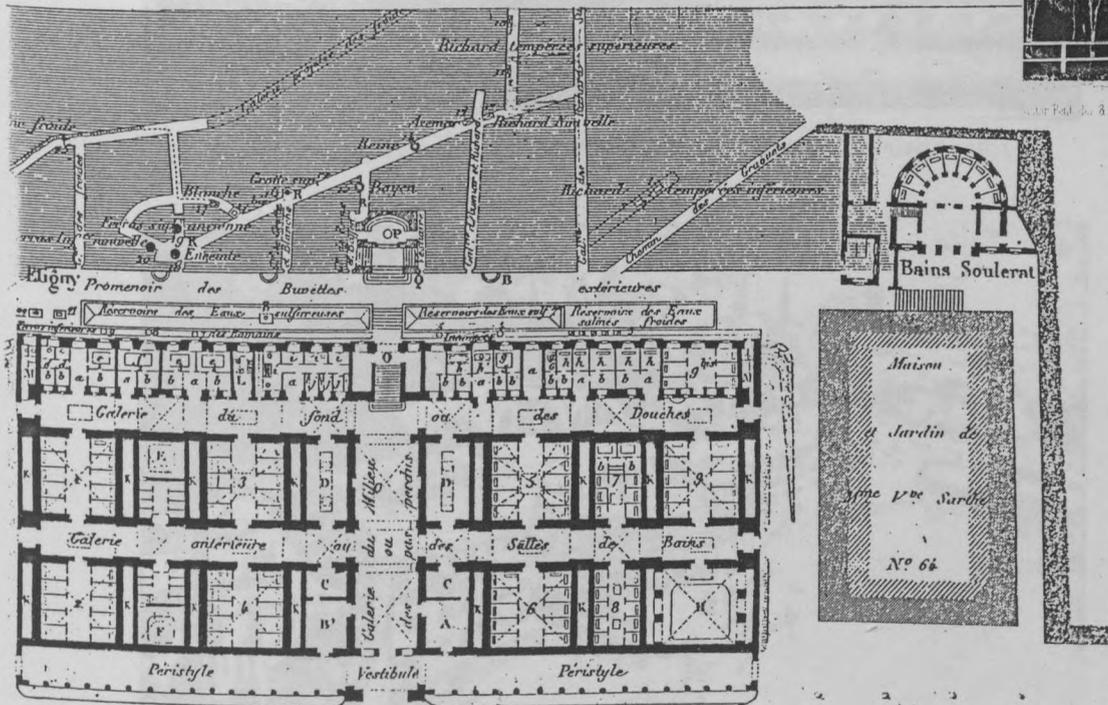
En 1846 on charge Edmond Chambert, architecte du département, et Jules François de Neufchâteau, ingénieur, de la reconstruction des thermes. Après avoir visité les principaux établissements européens, Chambert propose pour la façade un nombre de variantes qui révèlent les hésitations sur le parti à adopter, oscillant entre le revival antique clairement affirmé et les nouvelles compositions néo-classiques mais éclectiques en faveur à l'Ecole des Beaux-Arts. Le choix s'est arrêté sur un projet intermédiaire conservant un portique à colonnes doriques mais l'interrompant en son centre par une arche colossale sous fronton.

LES GRANDS THERMES CONSTRUITS PAR E. CHAMBERT EN 1847

Chambert conçoit un bâtiment en parallélogramme dont l'espace interne semble rentabilisé au maximum : une vaste "Salle des Pas Perdus" détermine deux zones identiques, elles-mêmes subdivisées par quatre galeries. Mais la répartition ne se fait plus uniquement par sexe ou par classe : les cabines de bains et de douches sont regroupées selon leur alimentation à l'une ou l'autre des neuf sources. Dans la roche on aménage un "sudarium", des lits de repos; et dans les galeries des salles d'inhalations et des étuves sèches ou "tepidarium" : influence des Romains accrue par la découverte des thermes antiques lors des travaux de fondation.



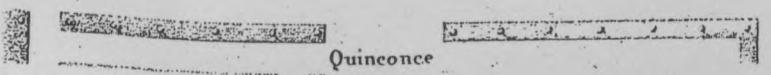
Canne Milhaire. Parcs et Jardins. Etablissement Thermal 698. (The text is partially obscured and difficult to read in some places.)

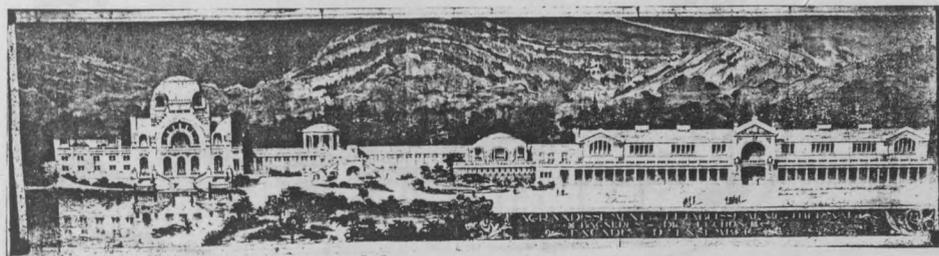
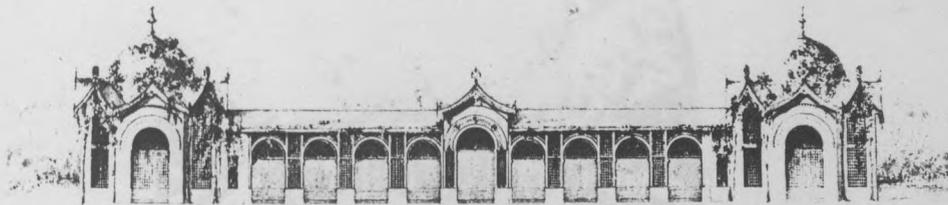


Esplanade des Thermes Allée d'Égny



A l'intérieur la décoration est regroupée dans le vestibule qu'un élève d'Ingres, Romain Cazes, recouvre de fresques figurant les allégories des sources et de frises pompéiennes.



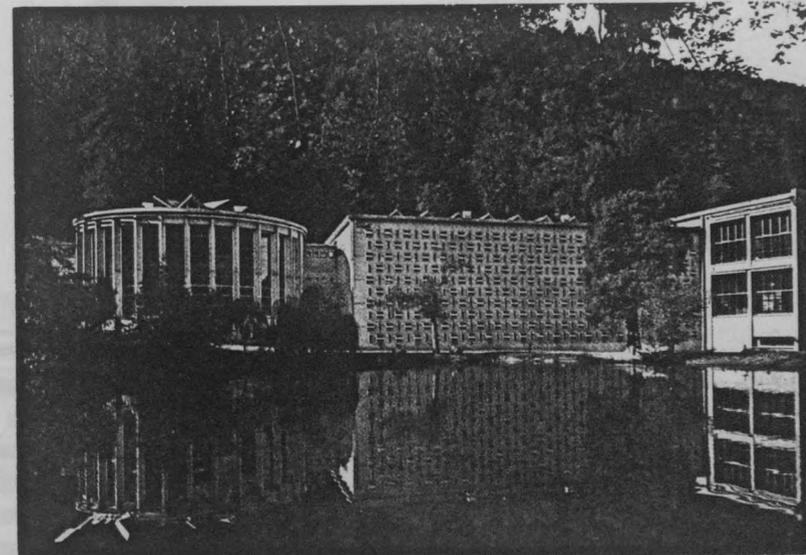


PROJET D'AGRANDISSEMENT DES THERMES ET BUVETTE PAR CHARLES PLUMET, 1911



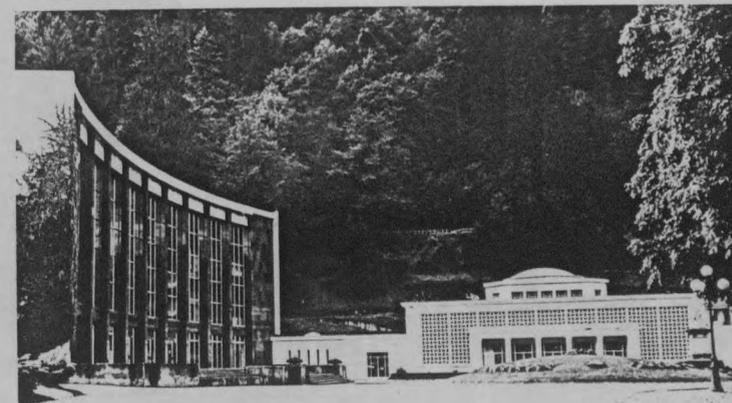
PROJET DE RADIO-VAPORARIUM PAR HENRI MARTIN, 1929.

Au fil du temps les dispositions intérieures des thermes seront plusieurs fois modifiées. L'importance croissante des traitements basés sur les vapeurs sulfurées, en particulier du humage, a fait naître en 1886, à l'emplacement du promenoir des buvettes, une petite construction entièrement affectée à cette pratique située entre les thermes et la roche. L'exploitation des vapeurs a donné lieu à une succession de projets de radio-vaporarium comme l'indique déjà un projet de 1911 où l'architecte PLUMET propose un agrandissement des thermes : l'établissement est surélevé d'un étage et prolongé. Au centre le pavillon des buvettes, à gauche le dôme d'un hammam sulfureux réclamé depuis deux ans par les médecins de Luchon. Un autre projet est établi en 1929 par l'architecte MARTIN. Ni l'un, ni l'autre ne seront réalisés.

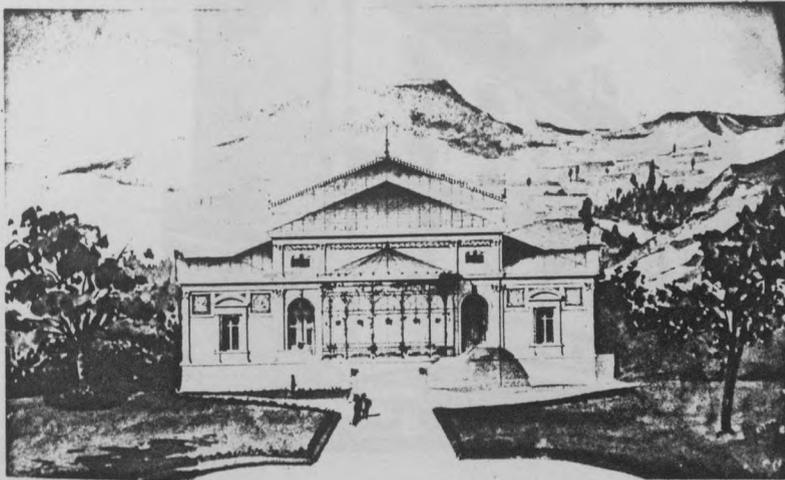
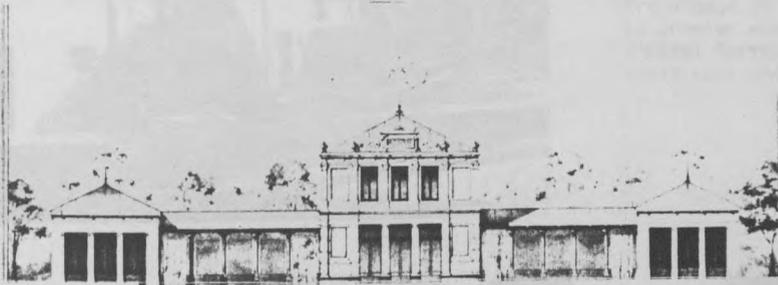
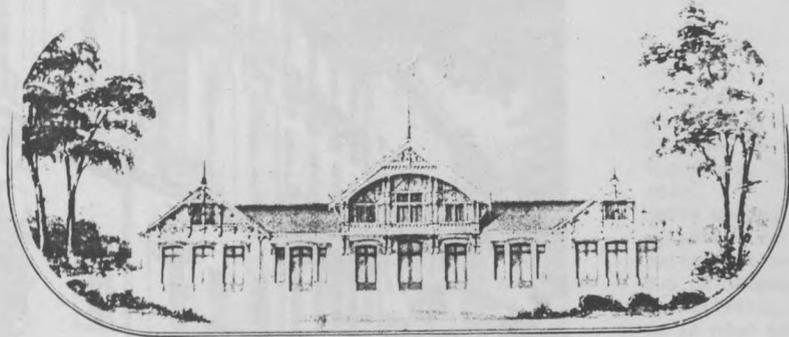


Le petit pavillon construit en 1867 pour le Prince Impérial est remplacé en 1955 par un bâtiment plus vaste pour regrouper les buvettes, réalisé par les architectes Georges APPIA et Bertrand ARTIGALA.

Par la suite, l'architecte Paul de NOYERS élève un radio-vaporarium circulaire - placé obligatoirement au-dessus de certaines sources - qui obstrue la perspective sur la vallée. La façade concave d'une récente piscine est venue parachever ce parti, étrange pour des montagnards, de se fabriquer une deuxième clôture à l'intérieur de hautes barrières naturelles.



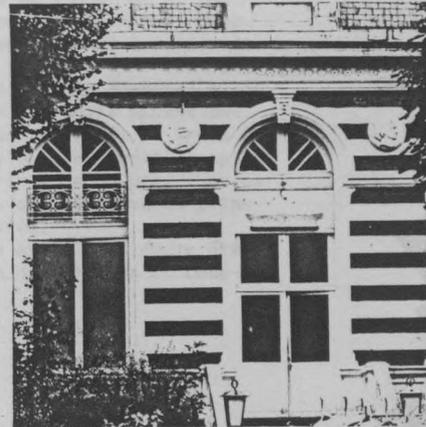
PROJETS POUR CASINO PAR CHAMBERT
avant 1863



LES CASINOS



LE CASINO CONSTRUIT EN 1880 PAR CASTEX



En 1858 il existait déjà à Luchon un Grand Casino implanté au milieu d'un parc. Plusieurs projets pour casinos signés Chambert sont conservés au Musée de la Ville qui les situe avant 1863. Ces projets de style très divers, allant du néo-classique jusqu'au chalet suisse, étaient destinés soit à la réalisation du premier casino, soit à celle du deuxième dont la construction sera en fait confiée en 1875 à l'architecte CASTEX et achevée en 1880. La partie centrale de ce casino a été dynamitée pour être reconstruite en 1929. Le bâtiment de 1880 a conservé son petit théâtre, l'escalier d'apparat et son salon tunisien.





LES ALLEES D'ETIGNY

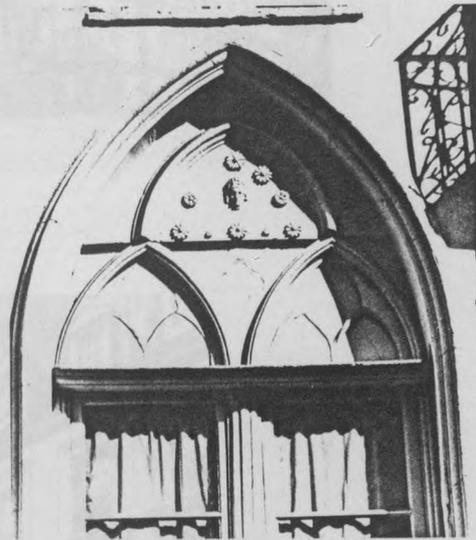
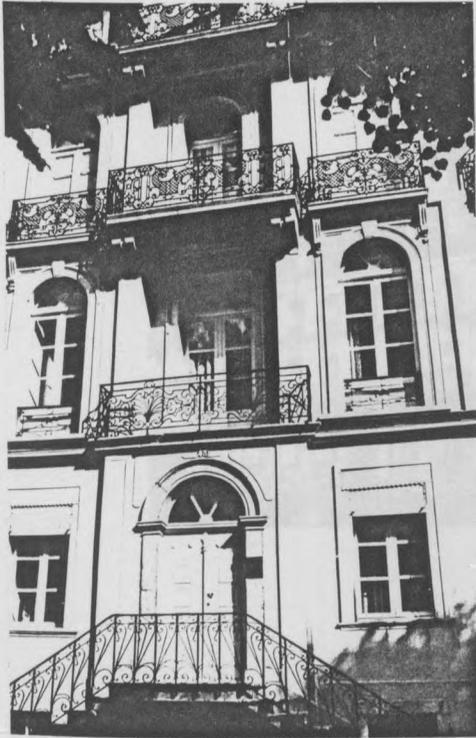
Ancienne allée des Bains ouverte en 1765, les Allées d'Etigny ne vont que très lentement se garnir de constructions, lesquelles apparaissent surtout à partir de 1840.

Cette avenue - dont une des deux rangées d'arbres a été supprimée en 1960 - offre encore une unité exceptionnelle dans son ordonnance. Villas et Hôtels de trois à quatre niveaux ont adopté un style néo-colonial inspiré de Palladio, et semblent concourir pour un prix : celui de la plus belle façade dessinée sur le thème du pilastre engagé et de la fenêtre cintrée.

Le premier exemple luchonnais en avait sans doute été l'Hôtel Sarthe-Sarrivate, voisin des thermes et construit vers 1840.

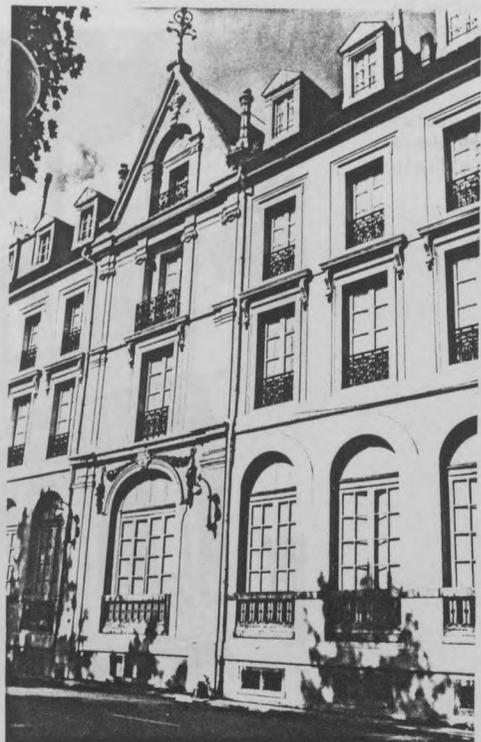


LES ALLEES D'ETIGNY





LES ALLEES D'ETIGNY



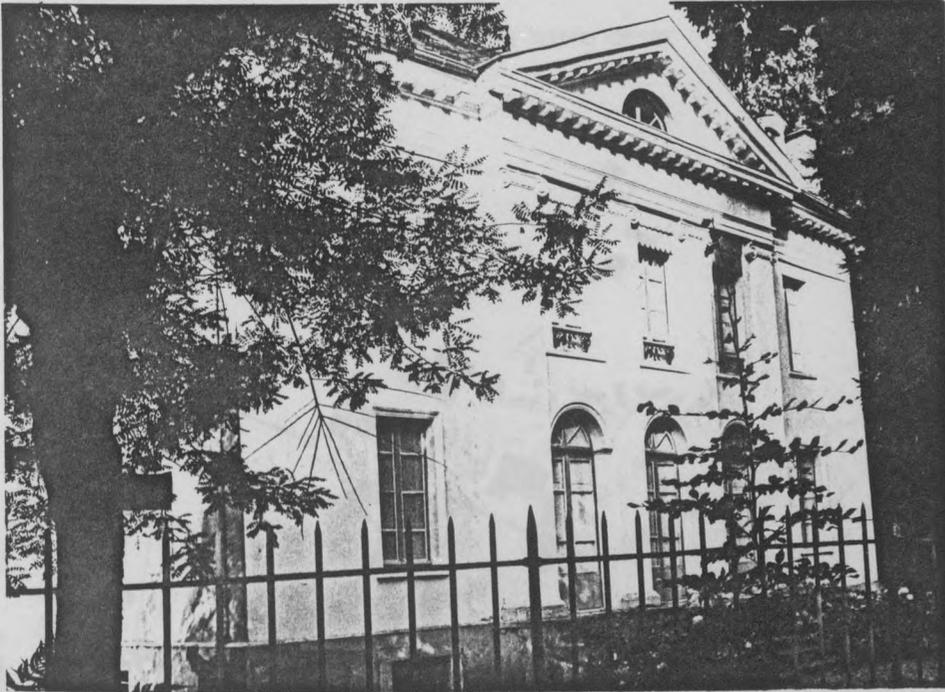


LES CHALETS



En opposition avec cette élégance classique mais un peu guindée des Allées d'Etigny, une autre mode, celle de la villa rustique et du chalet a été lancée par l'architecte Chambert avec la construction vers 1860 de trois chalets commandés Madame Spont, de retour de Suisse. Chalets qui connaîtront de nombreux émules dans les nouveaux quartiers, souvent d'ailleurs édifiés par Chambert.





VILLA DE LA PRINCESSE NARISHKINE
aujourd'hui villa Santa Maria



DEUX "CHALETS RUSSES"



VILLA BONNEMAISON CONSTRUITE PAR CHAMBERT EN 1864



LES THERMES SOUS LE SECOND EMPIRE



Les thermes de Luxeuil - comme ceux de Plombières bien que moins fréquentés par les hauts personnages - n'ont pour ainsi dire pas connu de désaffection. Au milieu du 18e siècle, les bains consistent en 5 piscines établies au point d'émergence des sources. En 1755, la municipalité entreprend des fouilles subventionnées par l'Intendant de Province ; celles-ci donnent bientôt des témoignages de la magnificence des thermes gallo-romains qui incitent les habitants à entreprendre une restauration complète des des bâtiments.

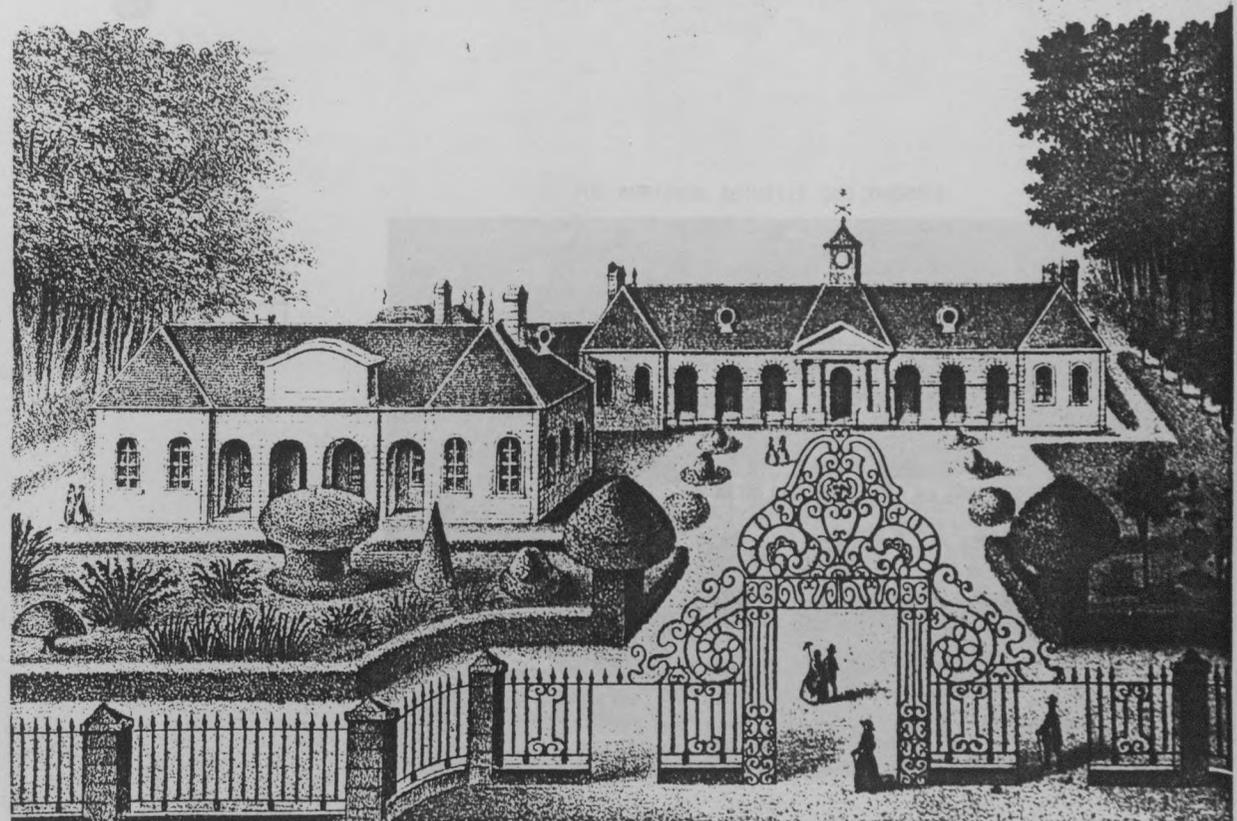
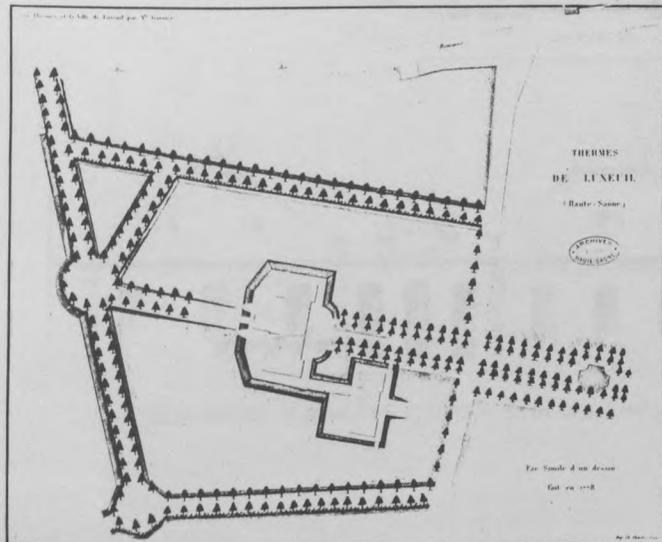
En 1761-64, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Franche-Comté, Jean QUERRET, édifie le "Grand Bâtiment" et le "Petit Bâtiment" (Bain des Dames et des Bénédictins).

En 1784, l'ingénieur LINGE dresse les plans du Bain Gradué et de la grande galerie reliant les trois corps de bâtiments entre eux.

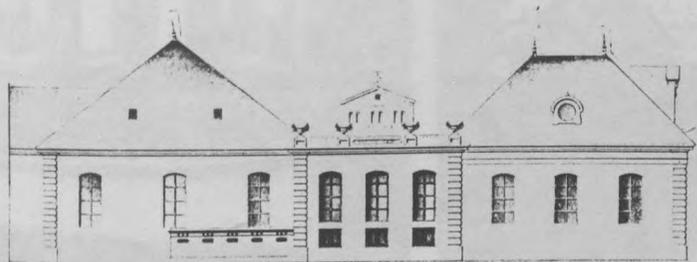
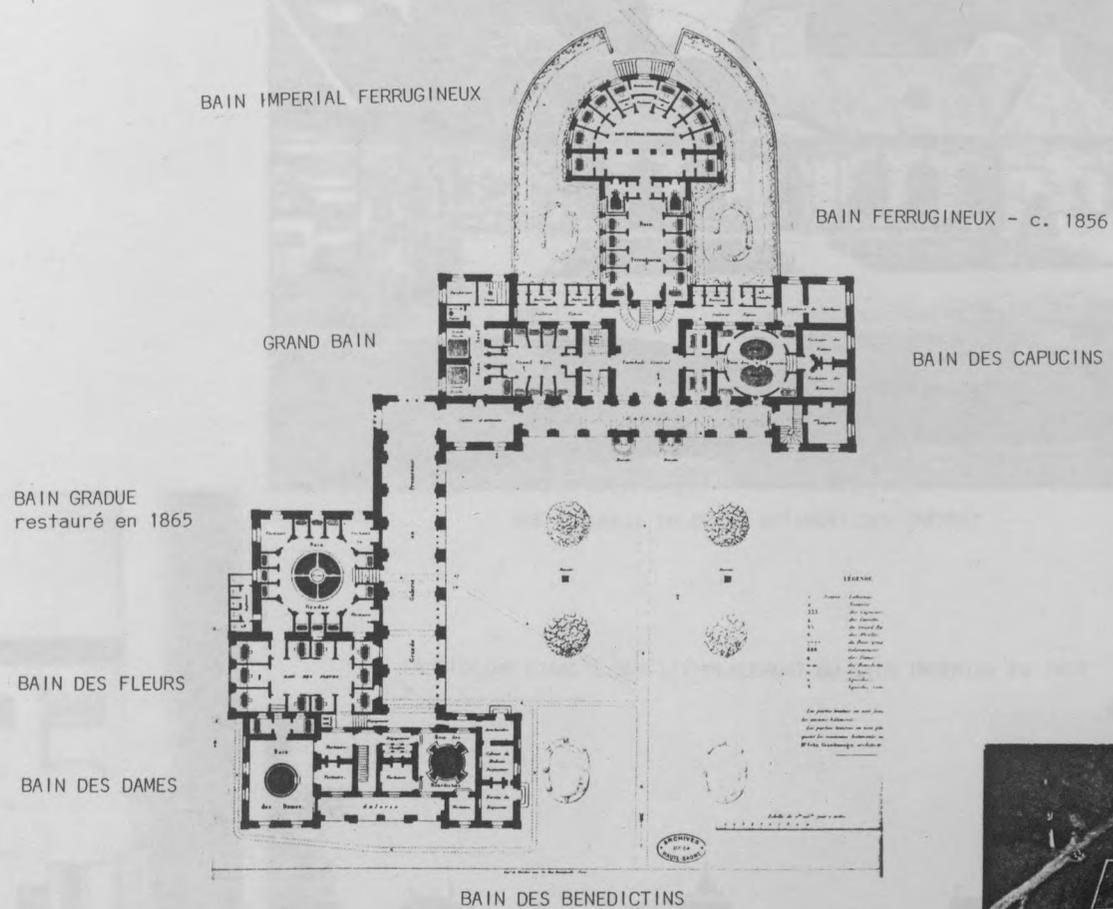
Sous le Second Empire, la ville cède l'établissement thermal à l'Etat, et l'architecte Felix GRANDMOUGIN construit le Bain des Fleurs, le Bain Ferrugineux et le Bain Imperial Ferrugineux et aménage le parc.

Les thermes ne verront aucun changement jusqu'en 1937, date à laquelle on modifie complètement les Bains du Grand Bâtiments : le Bain Imperial est démoli pour faire place à une vaste piscine de plein air, et les autres bains sont modernisés. La piscine du Bain Gradué est recouverte de mosaïque pour être utilisée comme buvette. Elle servira à nouveau de piscine dans les années 60.

LES THERMES DE LUXEUIL EN 1778



PLAN DES BAINS DE LUXEUIL VERS 1866

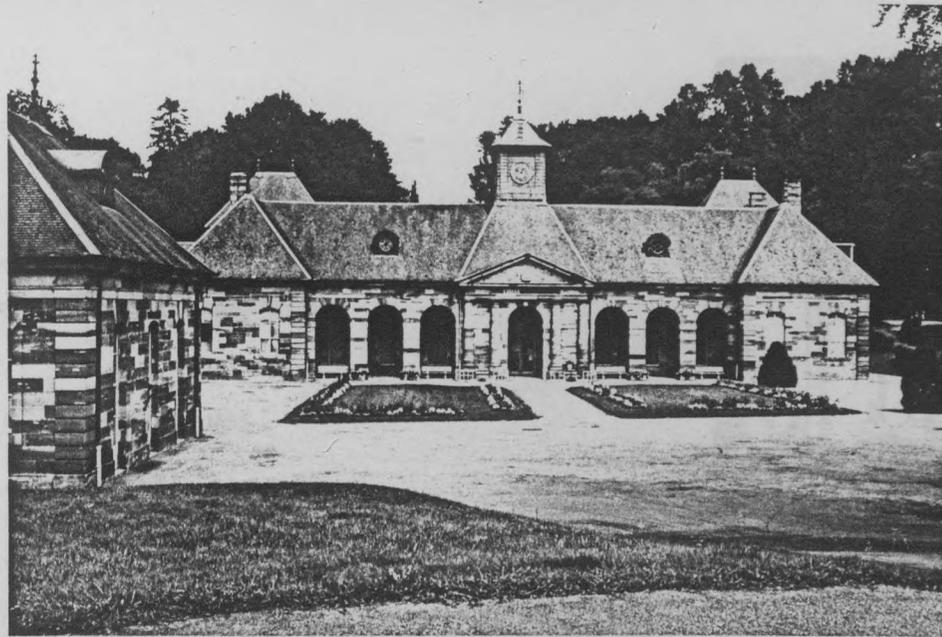


BAIN GRADUE - BAIN DES FLEURS - BAIN DES DAMES

VUE AERIENNE ACTUELLE DES THERMES



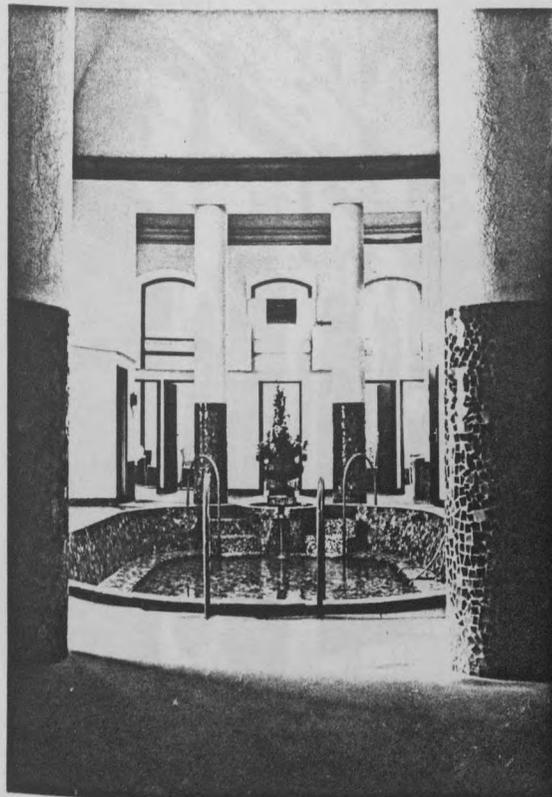
Estel



VUE ACTUELLE DU GRAND BATIMENT DES THERMES



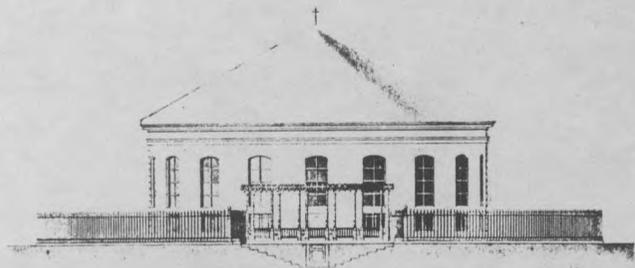
LE CASINO, 1896
architecte : J. MARCHAND



AMENAGEMENT INTERIEUR D'AVANT-GUERRE

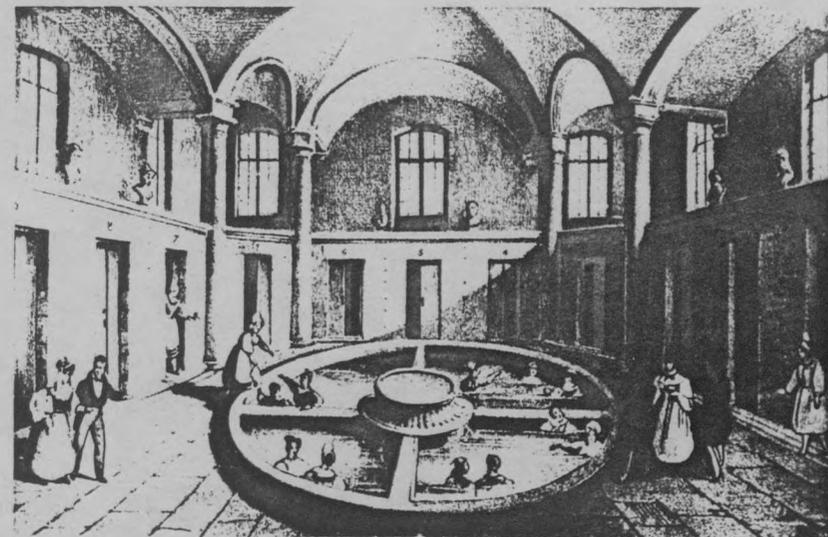


LA PISCINE ETABLIE SUR L'EMPLACEMENT DU BAIN IMPERIAL EN 1937



LE BAIN IMPERIAL FERRUGINEUX - 1858

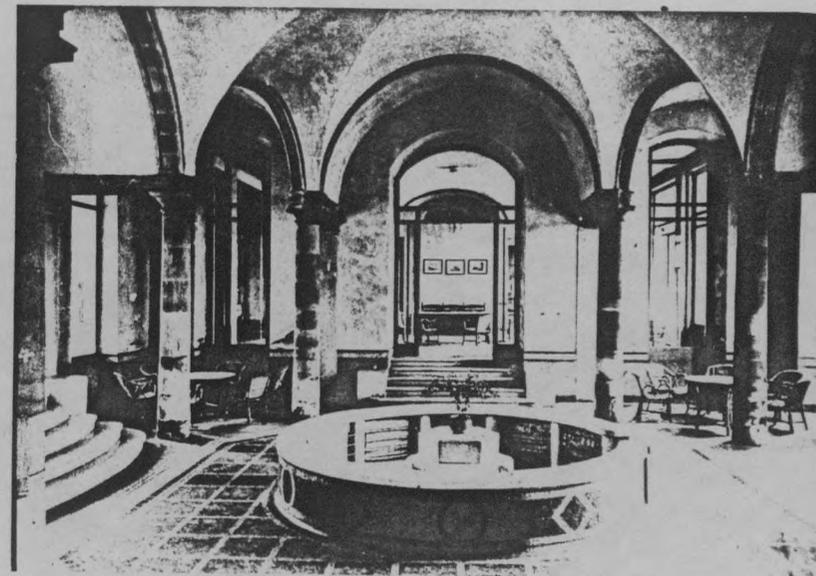
Ingénieur : Jules FRANCOIS
architecte : Felix GRANDMOUGIN



LE BAIN GRADUE vers 1830



LE BAIN GRADUE TRANSFORME EN BUVETTE EN 1937



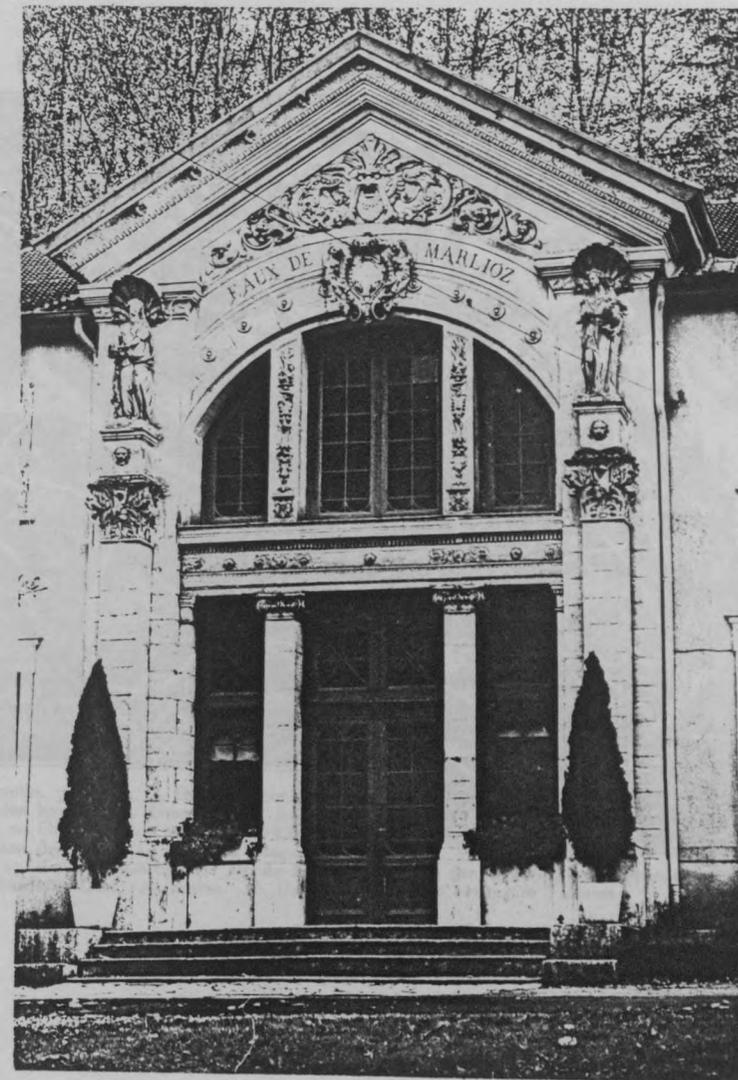
Après différentes exploitations au cours de la première moitié du XIXe, une nouvelle source est trouvée en 1857 et inaugurée par son propriétaire, M. Billet, négociant à Madrid.
Cette source amène la construction du bâtiment thermal actuel en 1860 par Jules François, ingénieur et l'architecte Bernard Pellegrini.
Le hall où se trouve la buvette est décorés de peinture, son plafond d'un trompe-l'oeil par les artistes italiens Grivelli et Maspero, travaillant alors à l'abbaye de Hautecombe.
Le bâtiment est inauguré en 1861,
En 1892, l'établissement thermal sera acquis par Paul Bernascon qui les recède ensuite à une société.
L'exploitation, arrêtée quelques années, a été reprise et a engendré des transformations malheureuses en façade en 1982.



L'ETABLISSEMENT THERMAL - 1860

Ingénieur : Jules FRANCOIS

architecte : Bernard PELLEGRINI



VUE À VOL D'OISEAU DE L'ÉTABLISSEMENT DE MARTIGNY-LES-BAINS.

La station de Martigny, à côté de Vittel, est née quelques années seulement après cette dernière. Sa création est due à la veuve d'un architecte, Mme MAUBERTIER, qui commença l'exploitation de la Fontaine au Fer en 1859 en faisant construire un Hôtel et des Bains. Quelques années plus tard, la société fut reprise par un notaire de Dijon qui fit dessiner, valloner et planter un vaste parc.

Le véritable départ de la station se fit vers 1882, date à laquelle l'établissement fut vendu à un industriel, J. Kieffer, et un négociant, A. Chapier. Les nouveaux propriétaires entreprirent alors d'énormes travaux : aménagement d'un lac, construction d'un casino, de kiosques, agrandissement du parc, reconstruction du Pavillon des Sources etc... enfin en 1899, l'édification de l'Hôtel International.

Bien que surnommée le "Versailles thermal" (!) dans les années 1900, années de prospérité, la station ne fit que végéter pendant l'entre-deux guerres, pour disparaître vers 1950.

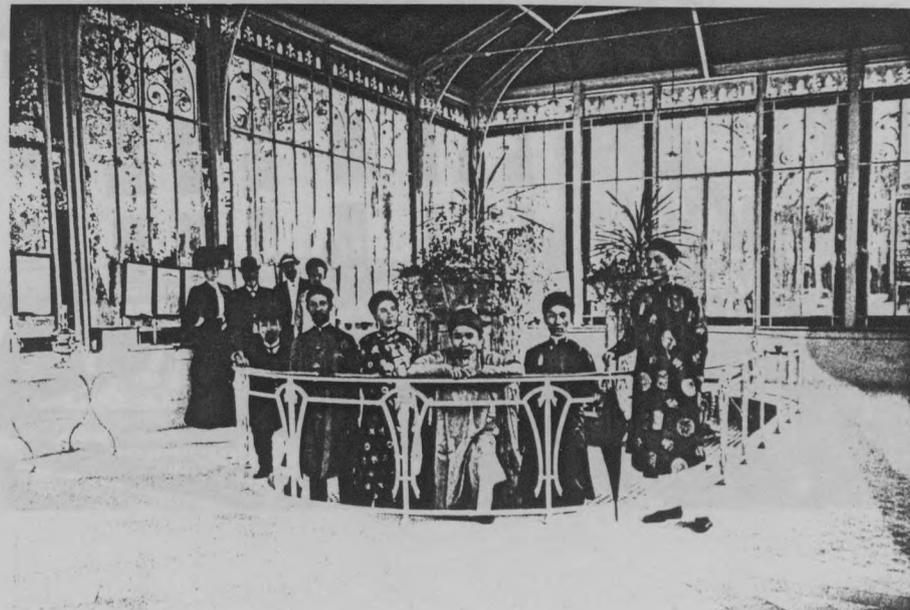
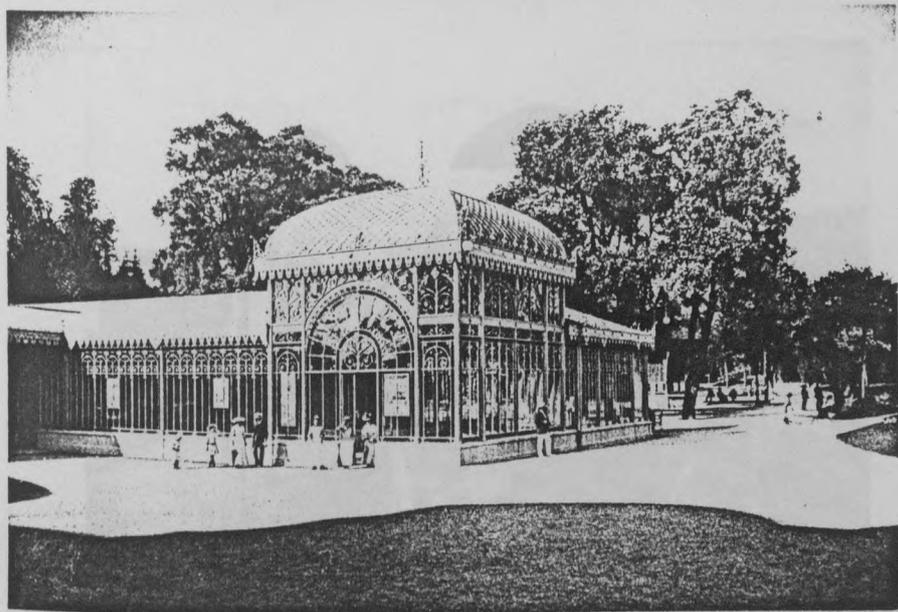
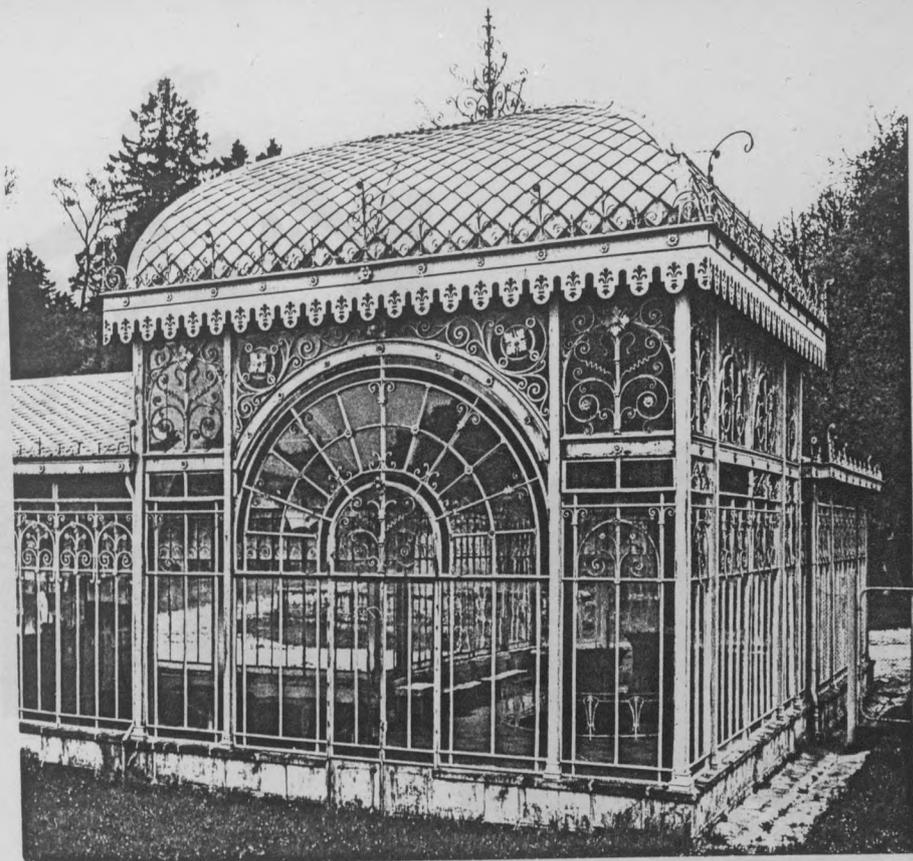
Des équipements, subsistent l'hôtel, un kiosque et surtout le Pavillon des Sources, d'une étonnante architecture de fer et de verre et toujours en fonction.

Du parc, devenu un peu sauvage, se dégage une atmosphère exceptionnelle, due à la végétation impressionnante, aux nombreuses essences d'arbres et surtout aux ruines de kiosques, de pont, d'adduction de ruisseau aménagée en rocailles...

architecte de l'établissement : Henri Philibert MEOT ?

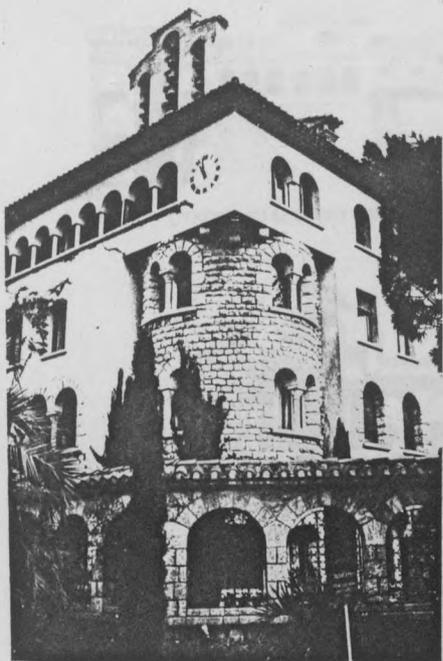


LÉGENDE. 1. Gare. 2. Poste et Télégraphe. 3. Eglise. 4. Grille, entrée principale. 5. Pavillon des sources. 6. Promenoir des buveurs. 7. Grand Hôtel, Salons, Terrasse. 8. Hôtel du Château. 9. Hôtel d'Alsace. 10. Grande salle à manger. 11. Chalet. 12. Villa. 13. Bains, Hydrothérapie. 14. Expédition des eaux. 15. Galeries, Magasins, Bazaars. 16. Esplanade des jeux avec Hallier. 17. La Savonneuse. 18. Ile du Kiosque. 19. Ile des Cygnes. 20. Ruisseau de l'Aulne. 21. Cascades. 22. Belvédère. 23. Glacière. 24. Jardinier-Chef. 25. Serres. 26. Usine à Gaz. 27. Chevaux et Voitures.



MOLITG LES BAINS

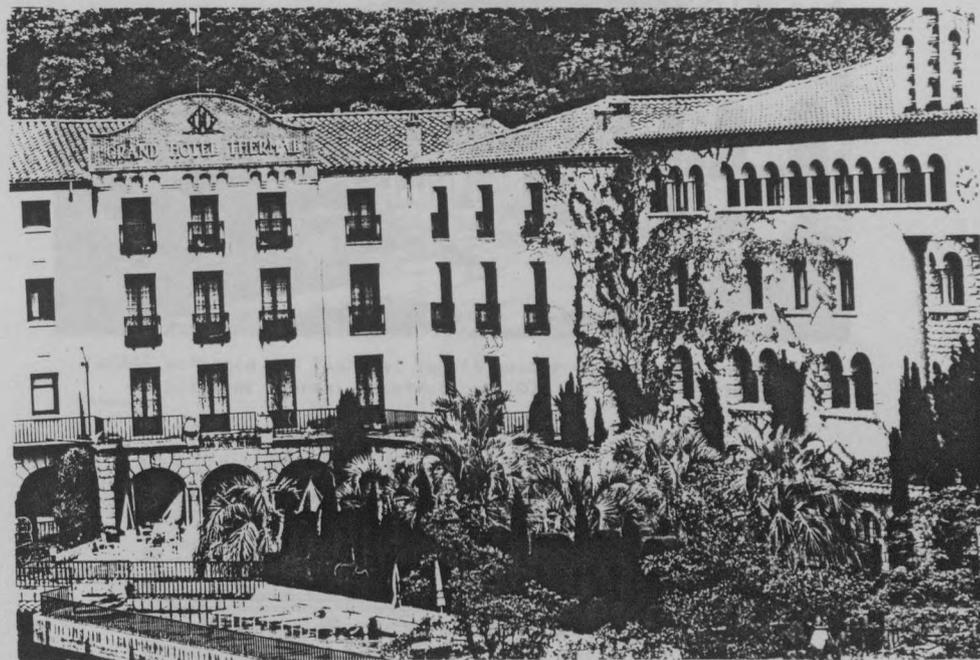
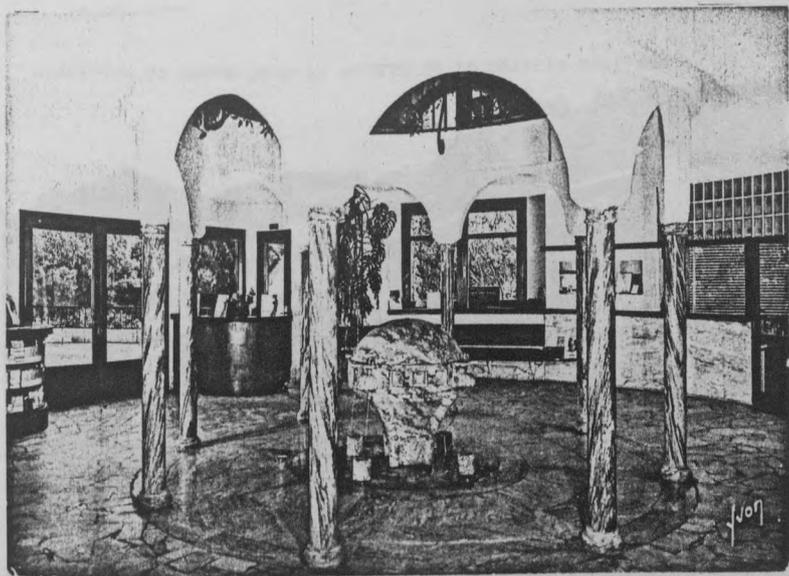
PYRENEES ORIENTALES



On peut classer Molitg parmi les multiples petites stations pyrénéennes créées dans les années 1840-50 dans ces vallées très encaissées. Bon nombre des établissements de bains pyrénéens - trop isolés dans la montagne pour susciter la formation d'une petite ville d'eaux - ont périclité après la deuxième guerre et sont aujourd'hui désaffectés.

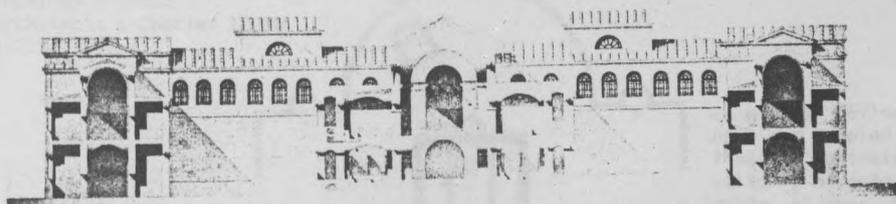
Par sa situation privilégiée dans le paysage des Pyrénées Orientales et par sa présence d'un ancien château qui pouvait être transformé en auberge de luxe, Molitg a bénéficié après la guerre d'importants investissements venus d'un capitaliste aventureux.

Grand amateur de jardins paysagers et d'architecture traditionnelle, ce dernier a voulu reconstituer avec l'architecte MAS un ensemble thermal (établissements et hôtels) s'inspirant des constructions vernaculaires : il en a résulté un mélange plus ou moins heureux - mais courageux pour les années 1950 - d'éléments néo-romans plutôt que néo-régionaux sur des bâtiments où foisonnent les archaïques. Le tout est revêtu de pierre, de marbre rose des Pyrénées ou d'enduit et s'intègre dans un parc admirablement soigné.

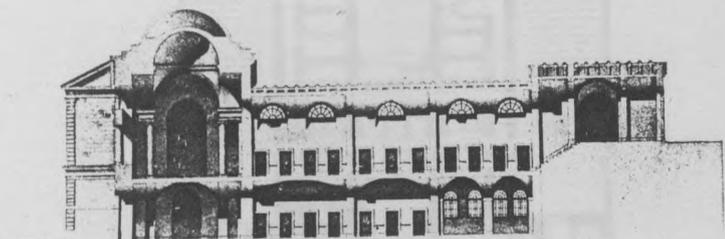


LE MONT DORE

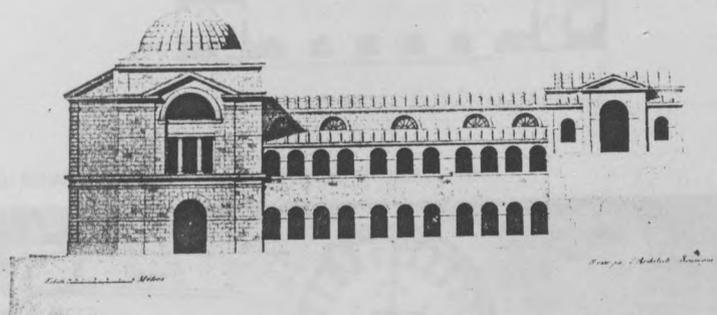
PUY DE DOME



PROJET D'AGRANDISSEMENT DES THERMES par LEDRU GAULTIER DE BIAUZAT, 1885



coupe sur une nouvelle galerie latérale



élévation de cette galerie et vue de la galerie réalisée



La station du Mont Dore doit sa création au Dr Michel Bertrand qui y fut nommé Inspecteur des Eaux en 1805 et y dirigea les soins pendant près de 50 ans. Il fut le véritable promoteur des thermes qui s'élevèrent de 1817 à 1823 sur les plans de Charles LEDRU, architecte du Gouvernement. C'est au cours de leur construction que l'on découvrit les fondations d'un établissement gallo-romain et les soubassements d'un temple.

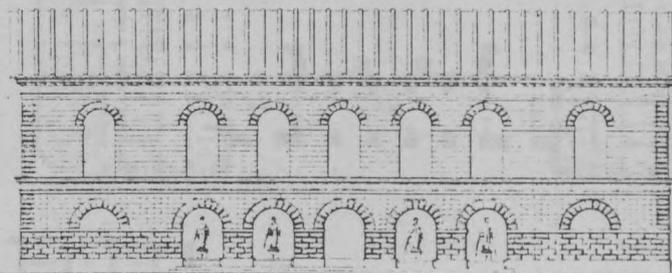
La rudesse de la façade dont l'aspect sévère est dû à l'emploi de la pierre de Volvic contraste très fortement avec les volumes imposants des espaces intérieurs et la richesse de leur décoration.

Hydrologue inventif en même temps qu'homme d'affaires averti, Michel Bertrand fut parmi les premiers à préconiser vers 1830 les traitements par inhalations ou aspiration. Il fit même construire par Agis LEDRU, fils de Charles Ledru, un "établissement de vapeur" (1845-50).

Aujourd'hui, les interventions urbanistiques et les reconstructions successives ont complètement fait disparaître le plan cohérent de la ville du début du XIXe siècle (voir p.) : de la place des thermes, situés au plus haut point de la ville, un axe de promenade faisait descendre le baigneur, à travers les hôtels et les boutiques, jusqu'au casino implanté le long de la rivière et construit en 1881 par L. Ledru Gaultier. Ce casino fut détruit en 1962 et remplacé par un bâtiment moderne.

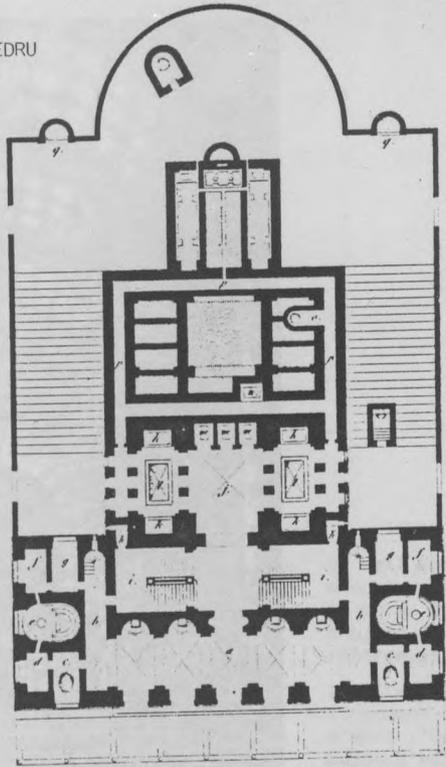


FAÇADE actuelle des Thermes. Sur la gauche on aperçoit le dernier bâtiment thermal construit en 1975 par l'architecte Bosser



Elévation principale des Thermes, donnée par Gourlier en 1822.

PREMIERS THERMES
architecte : Charles LEDRU
1822

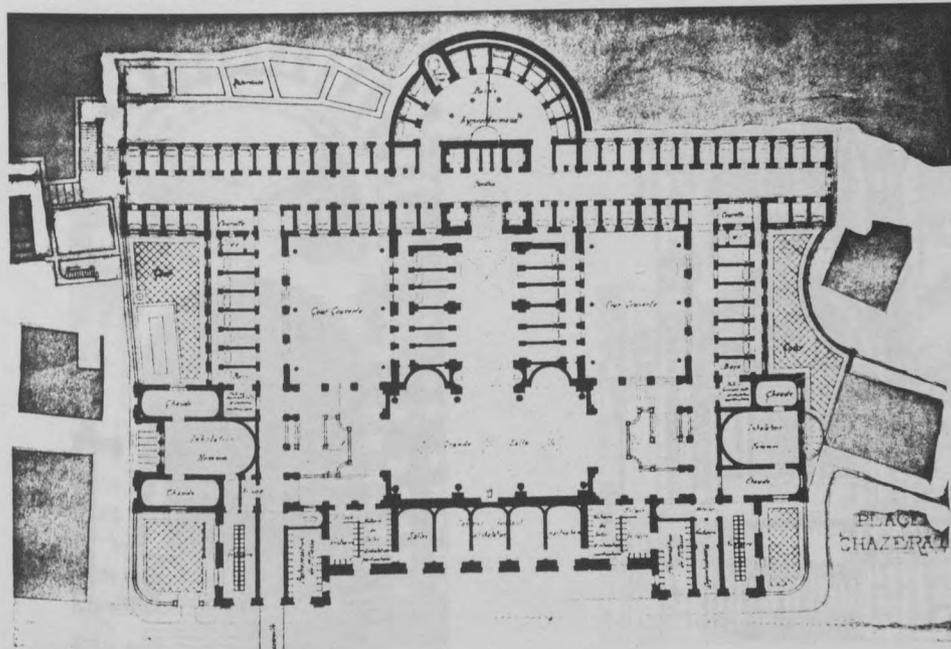


Le premier bâtiment thermal s'ordonnait sur un plan basilical dont l'abside centrale, appelée "le Pavillon", adossée au rocher de basalte, et deux absidioles latérales semblaient sacrifier chacune des sources.

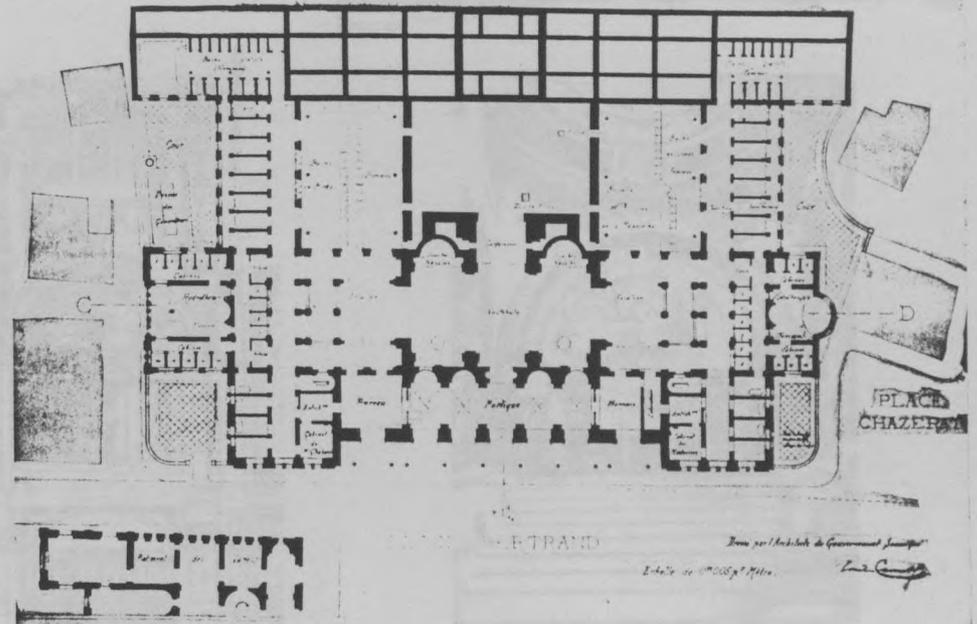


Dès le milieu du siècle, on songea à agrandir le bâtiment principal. Le projet essentiel d'agrandissement sera proposé dans les années 1870 par Louis LEDRU GAULTIER DE BIAUZAT, fils d'Agis...
"Ce projet consistait à établir à gauche du Pavillon, perpendiculairement à l'axe principal de l'ancien établissement, deux galeries de bains qui aboutissaient à deux pavillons. De ceux-ci partaient deux autres galeries de bains perpendiculaires aux premières et parallèles à l'axe du Grand Etablissement. Le bâtiment en façade sur la place Michel Bertrand était agrandi à droite et à gauche et terminé par deux salles recouvertes de coupôles. C'est dans ces deux salles qu'aboutissaient les deux galeries de bains dont il vient d'être parlé." (L. Ledru Gaultier, 1885)

PROJET D'AGRANDISSEMENT DE GAULTIER DE BIAUZAT, 1885



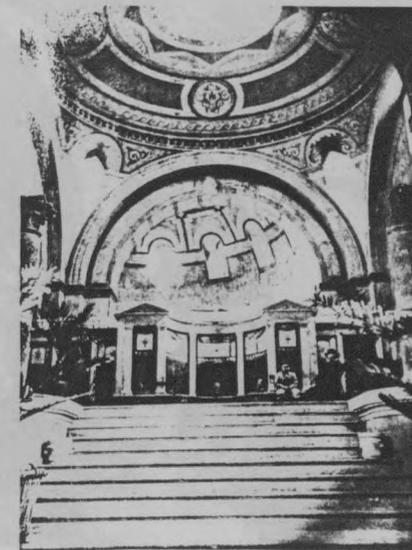
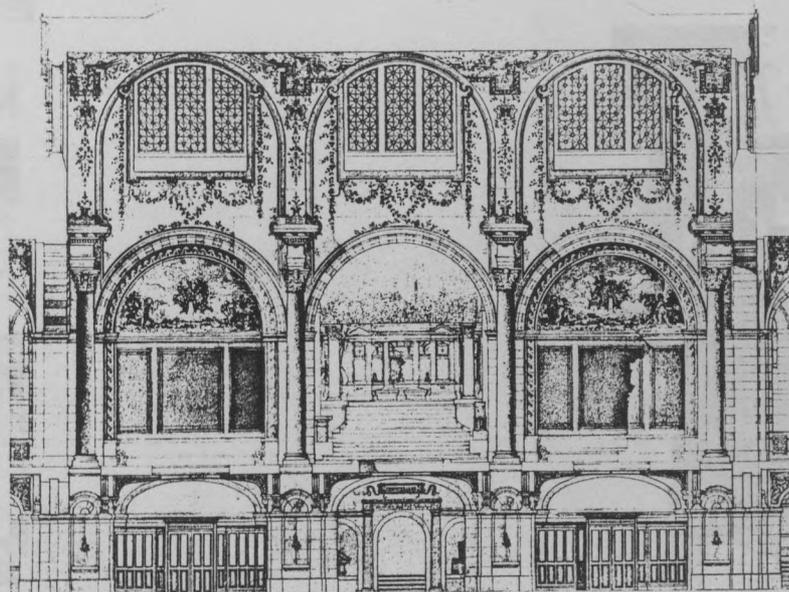
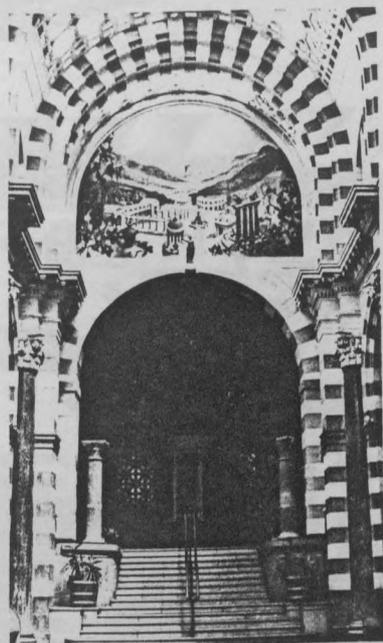
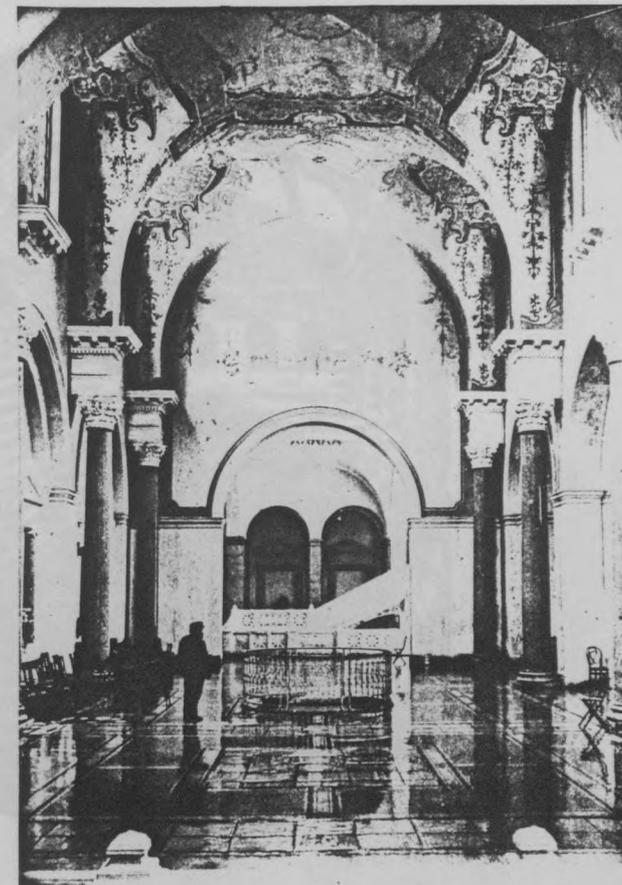
PROJET D'AGRANDISSEMENT DE Louis CAMUT, 1899

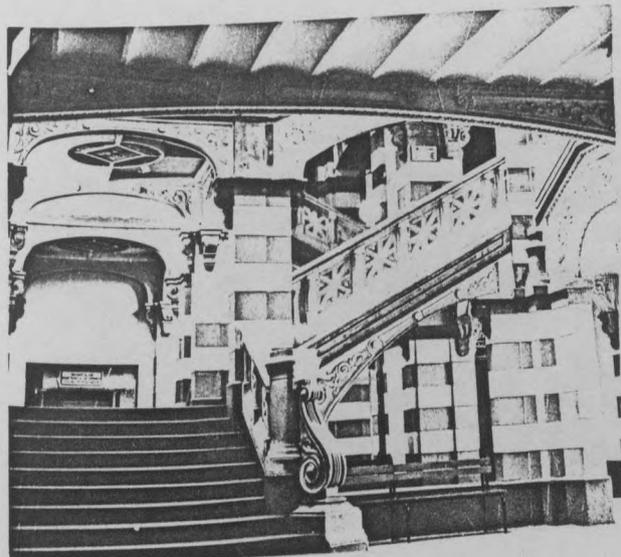
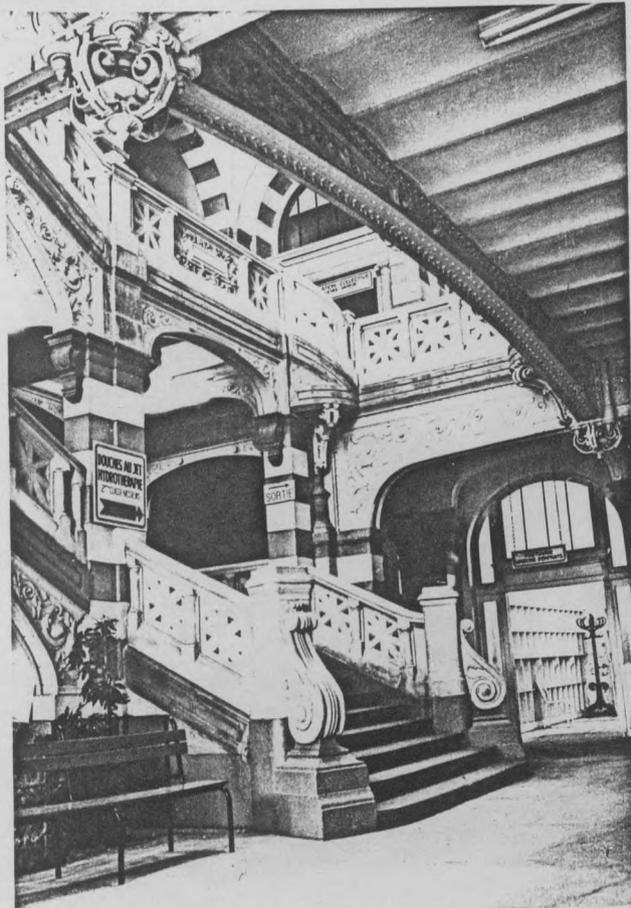




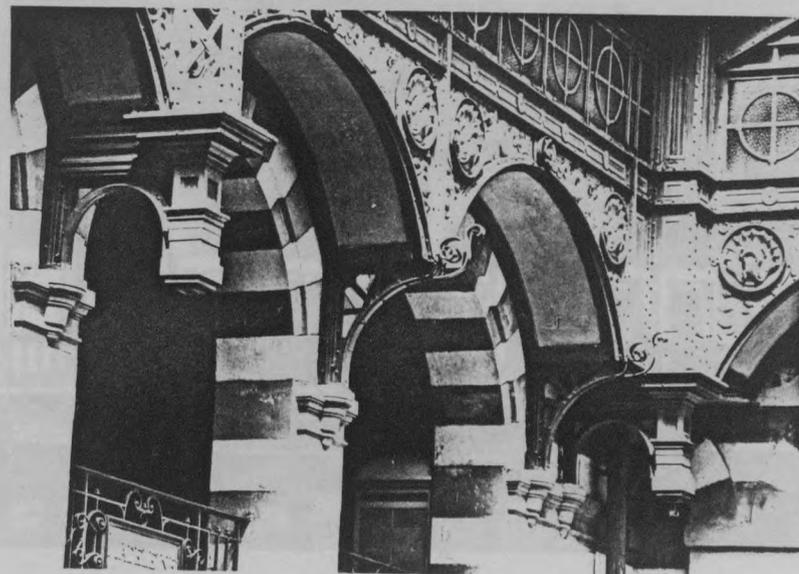
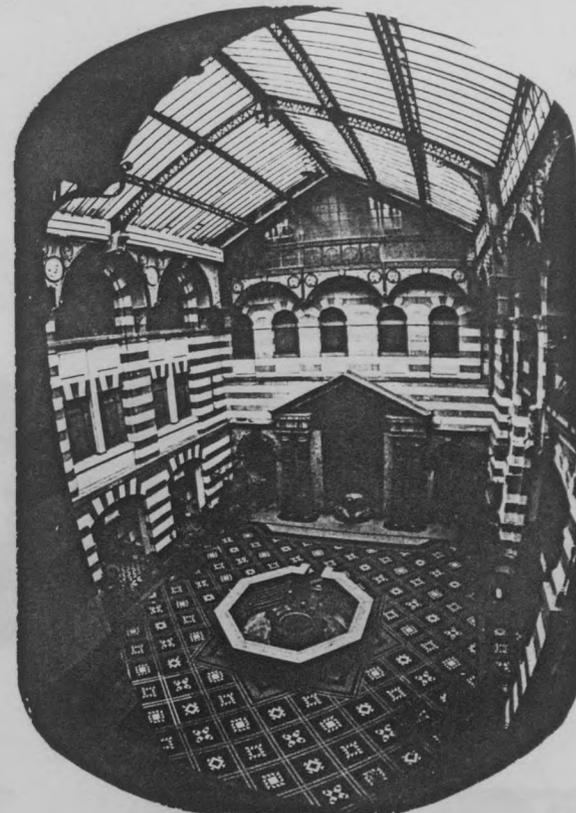
Le Hall des Pas-Perdus du rez-de-chaussée est sans doute un des morceaux de l'architecture thermale française les plus réussis et le moins éloigné de toutes les velléités de splendeur des innombrables projets de thermes des Grands Prix, en même temps que le plus proche des références antiques tant revendiquées.

Les fresques, exécutées à partir des années 85 par Hector d'ESPOUY, ont largement contribué à établir aux thermes du Mont Dore la réputation d'être l'un des plus beaux établissements d'Europe, visité d'ailleurs aujourd'hui comme un véritable musée.





L'architecte Ledru Gaultier de Biauzat ne put effectuer qu'une partie de l'agrandissement qu'il avait projeté. C'est son successeur, Jean-François-Emile CAMUT, auteur également des Thermes et du casino de La Bourboule, qui le terminera de 1890 à 1899, en simplifiant quelques dispositions et en utilisant le fer dans certaines salles.



NANCY

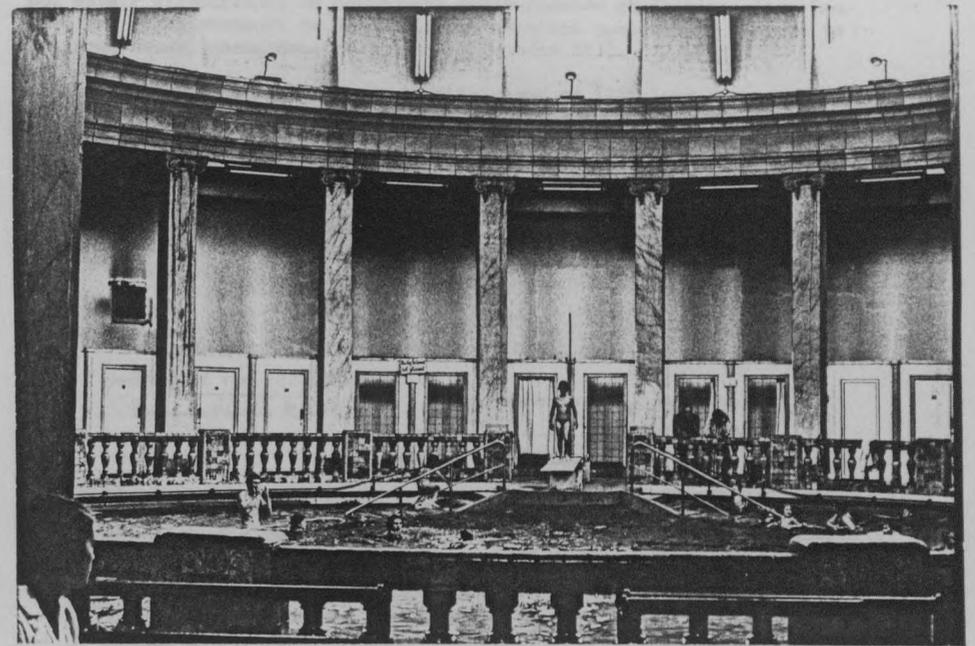
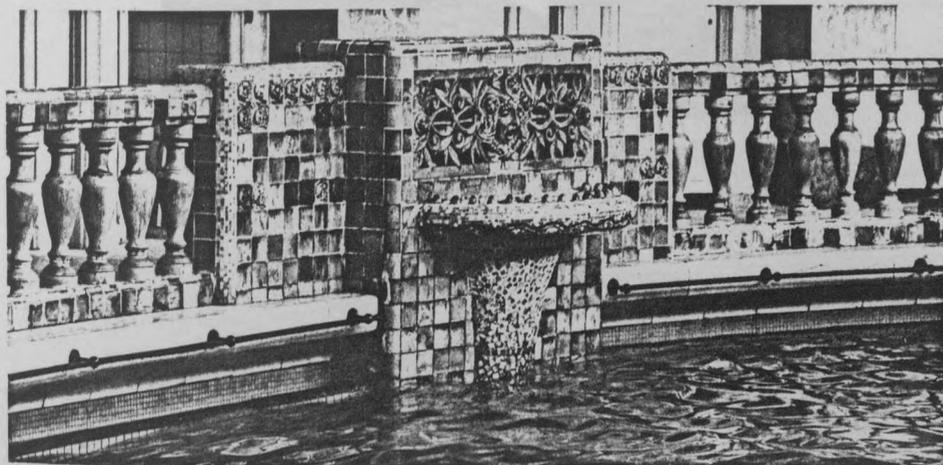
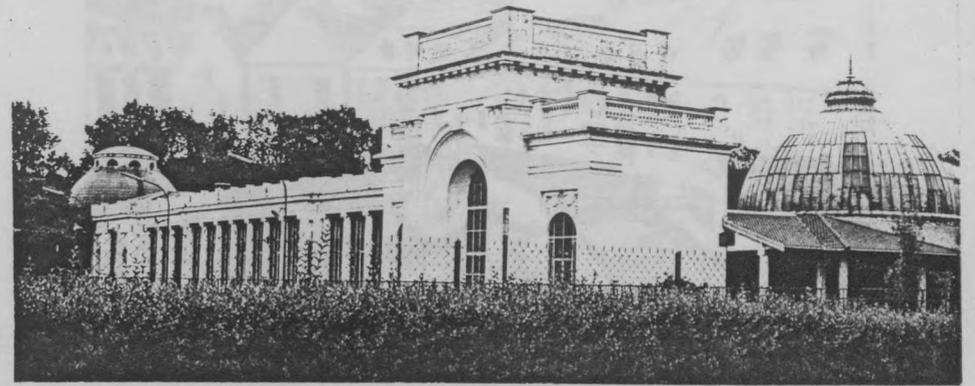
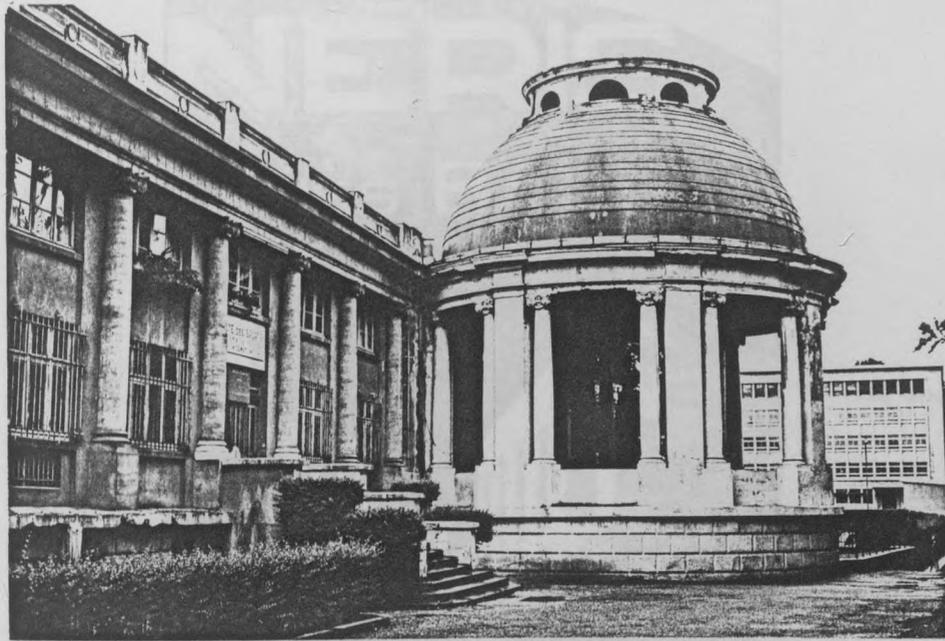
1911

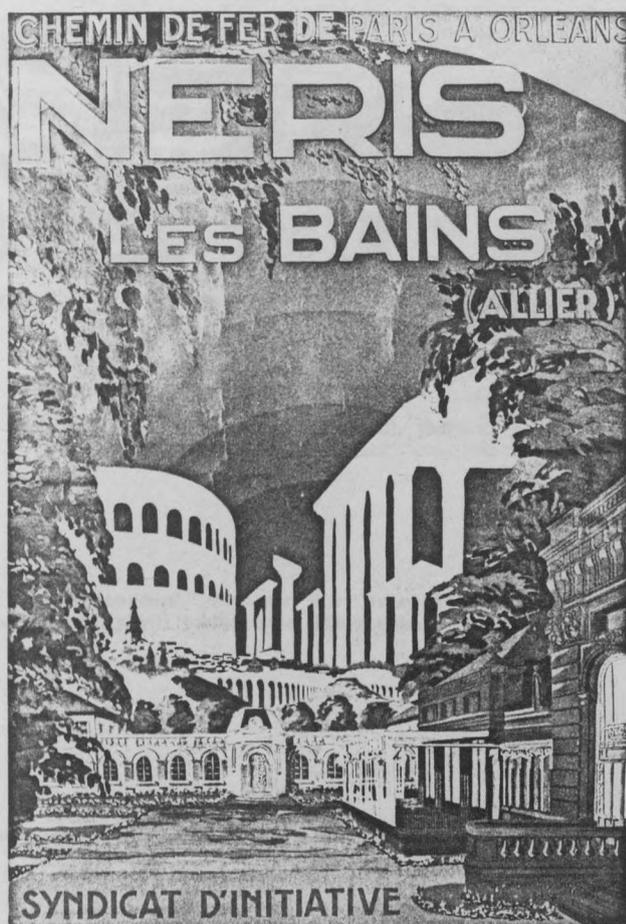
1911

ETABLISSEMENT THERMAL CONSTRUIT VERS 1906

MEURTHE ET MOSELLE

(désaffectée)





Les Bains de Néris en 1824



Bien avant la renaissance thermale du 19e, de nombreux vestiges attestent déjà l'existence à côté du bourg de Néris d'une ville antique bâtie autour des sources minérales. Mais c'est à partir des fouilles du 19e que l'on put saisir l'importance de cette cité gallo-romaine et imaginer la splendeur des établissements de bains faisant paraître quelque peu étriqué le bâtiment nouvellement construit dans les années 1830.

La grande source de Néris surgit théâtralement en 1755 lors du tremblement de terre de Lisbonne qui secoua simultanément toute la France. A cette époque les infirmes hébergés à l'Hôpital et les habitants se baignaient dans l'un des trois bassins aménagés sur les sources. Les Eaux de Néris sont déclarées propriété de l'Etat en 1794, puis affermées en 1800.

La première pierre d'un grand établissement thermal sera posée en 1826 par Madame la Dauphine, Duchesse d'Angoulême.

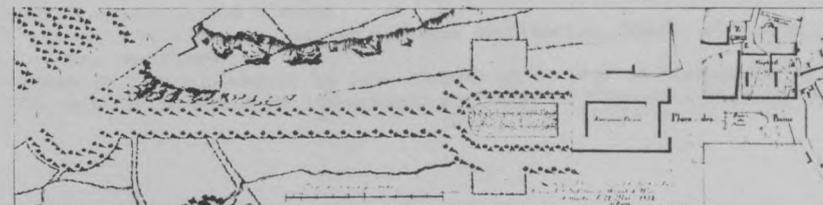
1824
Département de l'Allier
Etablissement Thermal de Néris

Plan Général de la partie du Bourg de Néris

comprisant l'Etablissement Thermal en construction l'Hôpital Général la Place des Bains et ses abords

"Plan général de la partie du Bourg de Néris comprenant l'Etablissement Thermal en construction, l'Hôpital Général, la place des Bains et ses abords."

Projet du 22 mai 1824 de Lejeune, ingénieur des Ponts et Chaussées à Moulins, d'après les indications de De Gisors." (Archives Nationales)



LE PETIT ETABLISSEMENT



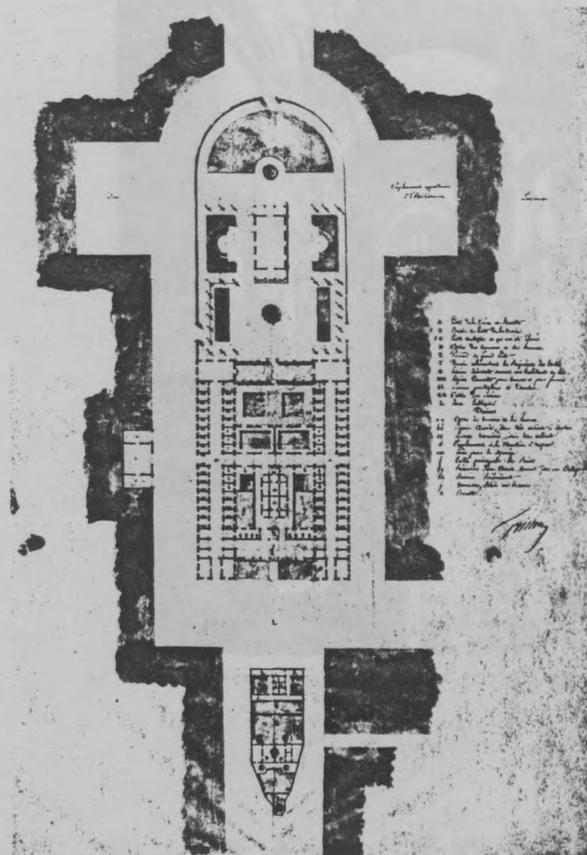
Le "petit établissement" dans son état primitif et après sa reconstruction en 1860 par l'architecte départemental Esmonnot.

Allier — 161 - NÉRIS-les-BAINS, Petit Etablissement thermal

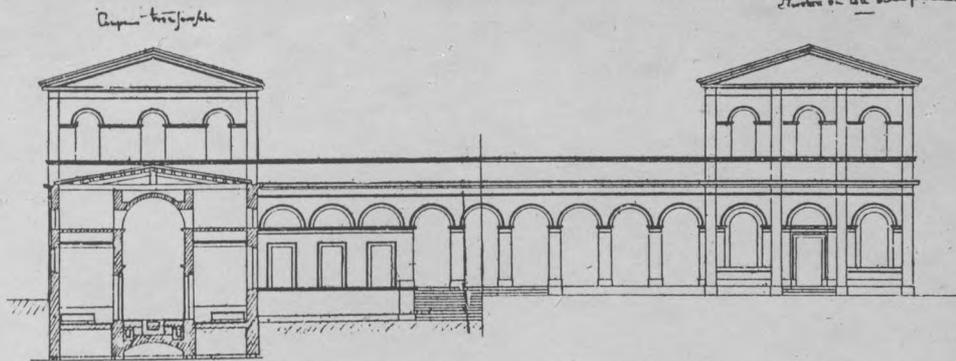


LE GRAND ETABLISSEMENT

"Aménagement des Eaux Thermales de Nérès. Projet modifié. Plan du rez-de-chaussée. Fait et dressé par Agnétý, architecte à Moulins, fev. 1838. Approuvé par le Ministère des Travaux Publics en 1844." (Archives Nationales)



Les plans du grand établissement ont sans doute été dressés dès 1819 par l'architecte départemental Agnétý, auteur également à la même époque d'un établissement néo-classique à Vichy. En 1836 une série de plans est signée par deux architectes, Agnétý et Nollet, et par le Comte de Mérimée. L'aile gauche de l'établissement ne sera achevée qu'en 1837 et l'ensemble en 1855, ceci sous la direction de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lejeune.

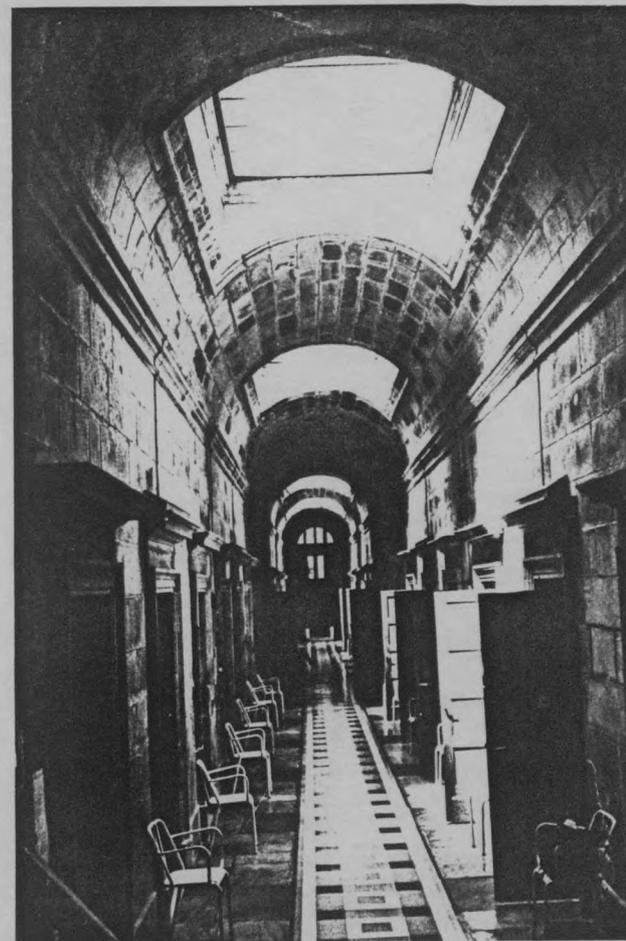


"Etablissement Thermal de Nérès. Coupe transversale et élévation du côté de la place." Agnétý, architecte, 1819. (Archives Nationales)

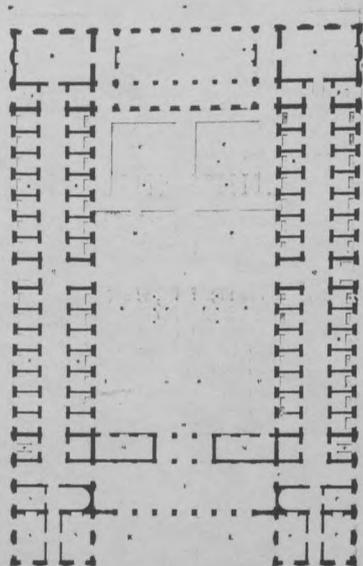


FACADE DES THERMES, COTE PLACE DES BAINS

LE GRAND ETABLISSEMENT



L'UNE DES GALERIE DE BAINS D'ORIGINE



Plan du rez-de-chaussée

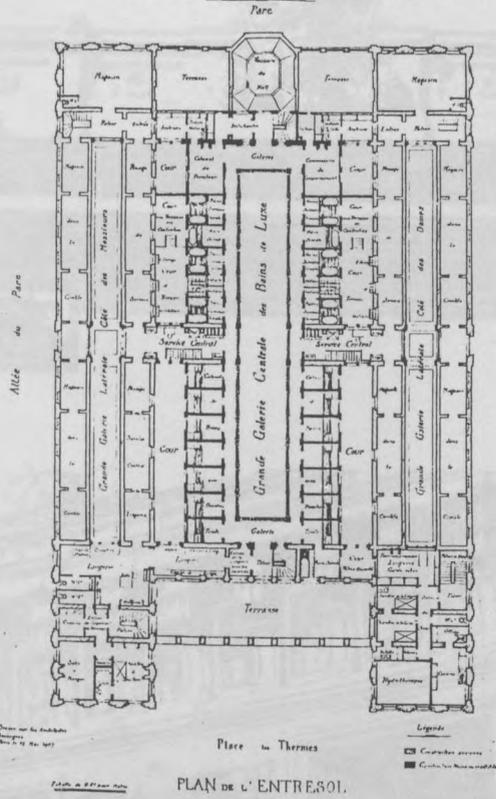
- A salle de bal ou de réunion
- B salle d'attente
- C réservoirs des piscines tempérées
- D piscines tempérées.
- E piscines chaudes.
- F vestiaire
- G étuves des hommes et des femmes
- H loge du baigneur
- I vestibule
- K bassin pour le limon
- L bassin réfrigérant
- M chaudières
- N logement du médecin-inspecteur
- O bureau du régisseur
- P logement du concierge
- Q galeries
- R cabinets de bains
- S escaliers des réservoirs
- T lieux d'aisance
- U cours



FACADE DE L'ETABLISSEMENT, COTE PARC

THERMES DE NERIS
GRAND ÉTABLISSEMENT

PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE TRANSFORMATION



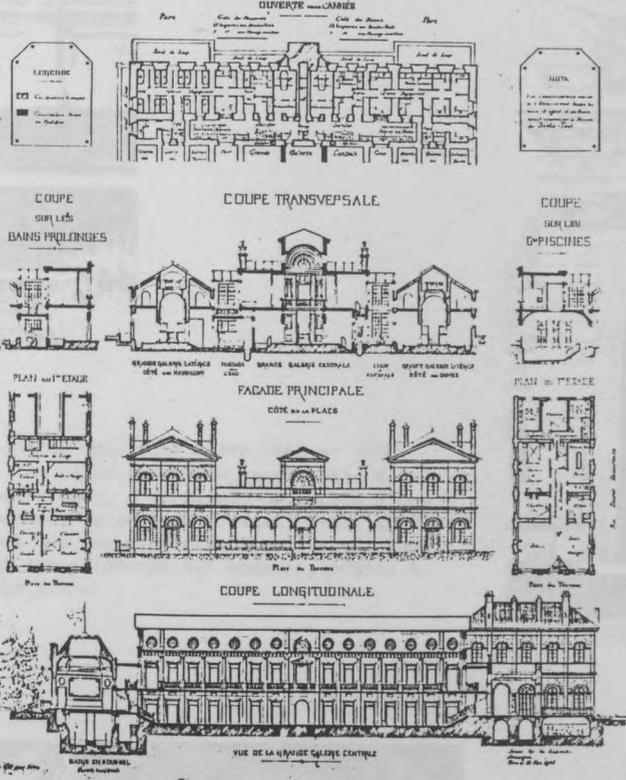
PLAN DE L'ENTRESOL.

THERMES DE NERIS
GRAND ÉTABLISSEMENT

PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE TRANSFORMATION

SOUS-SOL

PARTIE DE L'ÉTABLISSEMENT



PROJET NON RÉALISÉ

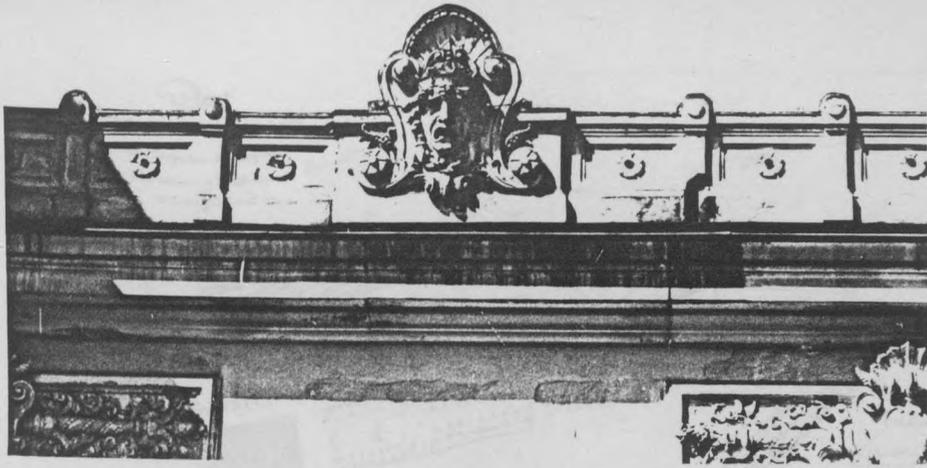
L'établissement de 1ère classe, situé derrière le petit établissement et construit par l'architecte BOUGEROLLE de Montluçon en 1930.



aménagement intérieur
des thermes dans les
années 30.

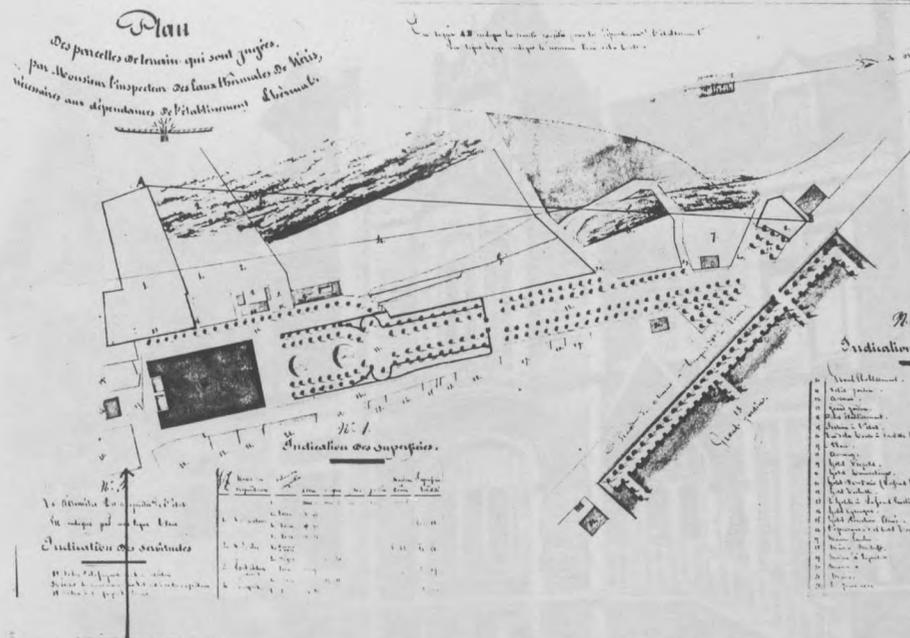


LE CASINO



Le casino construit entre 1888 et 1900 sur les plans de DEJEAN, architecte du Gouvernement, s'agrémente en façade d'une charmante galerie métallique, mieux entretenue que les éléments décoratifs, notamment les peintures sur enduits, prêtes à disparaître.





43. Nérès-les-Bains (Allier)
Grand Hôtel Dumoulin - La Cour



"Plan des parcelles de terrain qui sont jugées par Monsieur l'Inspecteur des Eaux Thermales de Nérès nécessaires aux dépendances de l'établissement thermal. La ligne AB indique la limite projetée pour les dépendances de l'établissement. La ligne rouge indique le nouveau tracé de la route." Query (?) architecte. 1856. (Archives Nationales)

Dès 1840 apparaissent des projets de l'architecte départemental Esmonnot. Grâce à cet érudit, architecte et antiquaire, et au médecin Inspecteur des Eaux, Boisrot-Desserviers, le quartier thermal se constitue réellement au milieu du siècle.

Le projet de 1856 montre l'aménagement d'une promenade derrière l'établissement : cette "promenade des tilleuls" deviendra rectiligne avec la suppression des deux bassins réfrigérants.

Un autre parc plus vaste avait déjà été planté par l'Etat en 1819 dans le vallon voisin où subsistaient les vestiges des "arènes". Pour la distraction des baigneurs, on aménagera aussi en casino la partie des thermes donnant sur le parc.



NÉRIS-LES-BAINS (Allier)
65 - Un coin du Parc de la Promenade

A proximité des plus anciens hôtels qui se situent sur la place des thermes, - comme l'hôtel Dumoulin dont le bâtiment sur cour reprend la décoration de briques polychromes traditionnelle à l'architecture du vieux Moulins - apparaissent bientôt les "Grands Hôtels".

Nérès peut ainsi connaître à partir du Second Empire des saisons thermales très brillantes.

Les terrains dominant le parc sont rapidement occupés par des villas, construites parfois en lotissements. Celui de "Nérès-terrasse", par exemple, est dû à Bernheim, frères & Fils qui "ont fait percer de nombreuses artères toutes bordées en pierre de Volvic sur un monticule appelé autrefois "le Colombier".

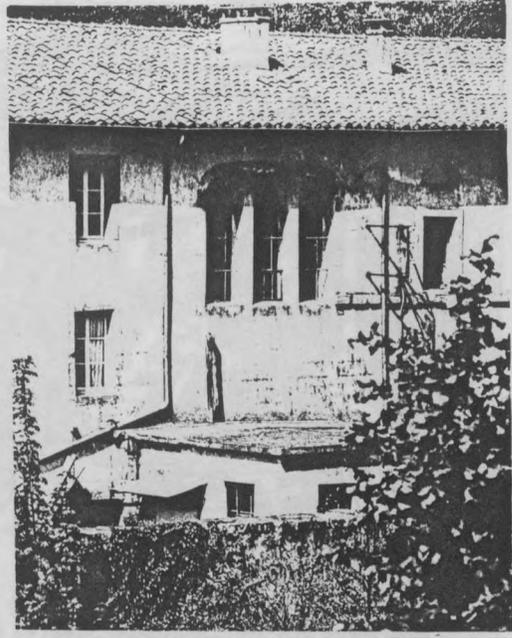


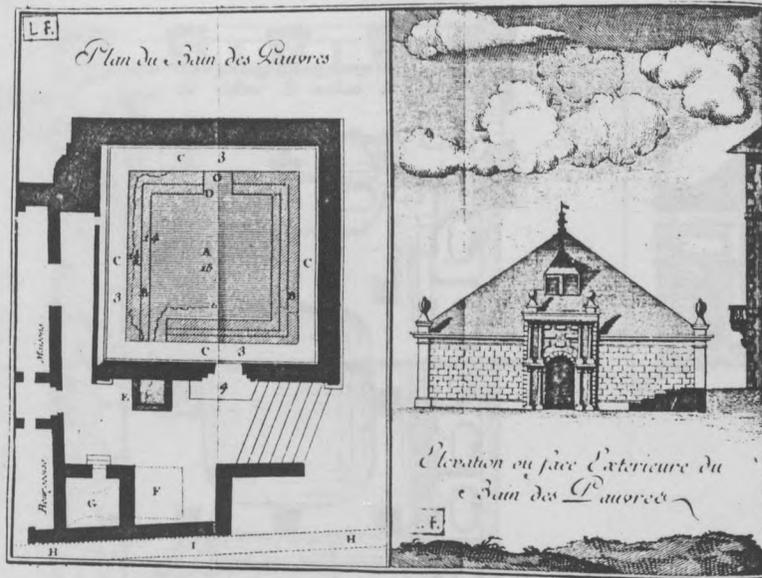
Sur la RUE BOISROT-DESSERVIERS qui longe le parc s'alignent quelques boutiques "pour étrangers" (entendez étrangers à la ville), le Café de Paris, toujours debout, deux Grands Hôtels, en cours de réaménagement, et enfin des villas de médecins et autres notables.

Ce rassemblement, tout autour des thermes, de tous les éléments qui constitue la ville d'eaux, casino, hôtels, villas et boutiques, disposés autour du parc donne à Nérès les Bains cet aspect de ville d'eaux miniature dont les bâtiments sont restés presque intacts.

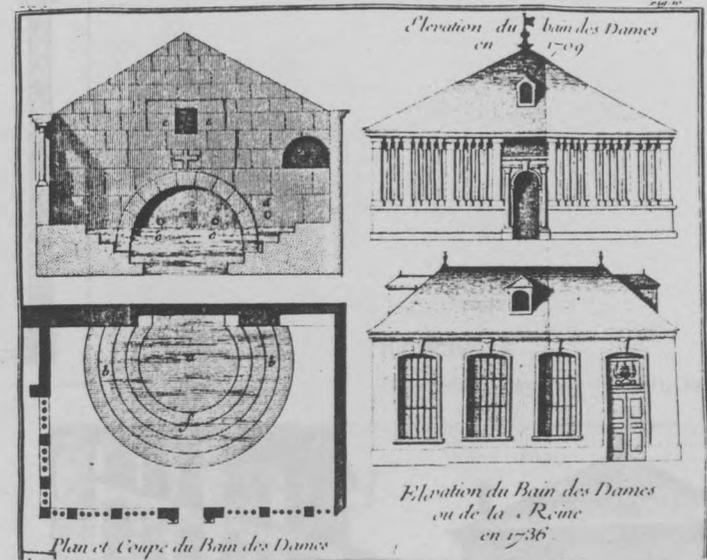


Allier — 150 - NÉRIS-les-BAINS, Rue Boirot-Desserviers



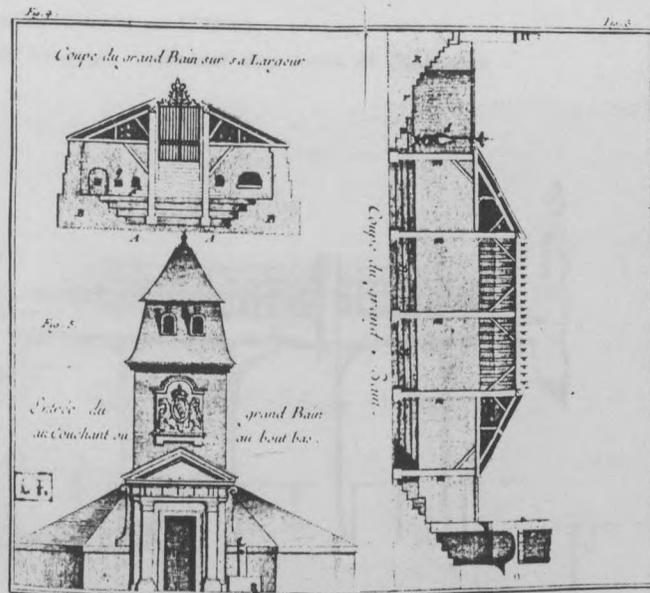


LE BAIN DES PAUVRES EN 1709 D'APRES CALMET

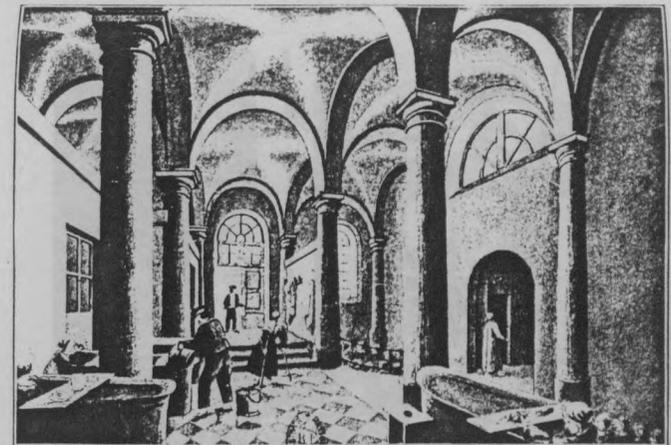


LE BAIN DES DAMES EN 1709 ET EN 1736

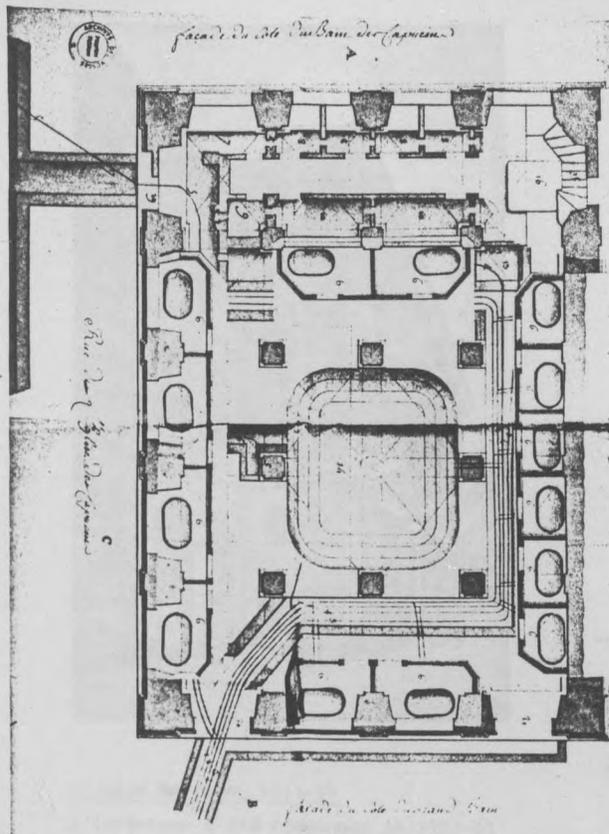
LE GRAND BAIN



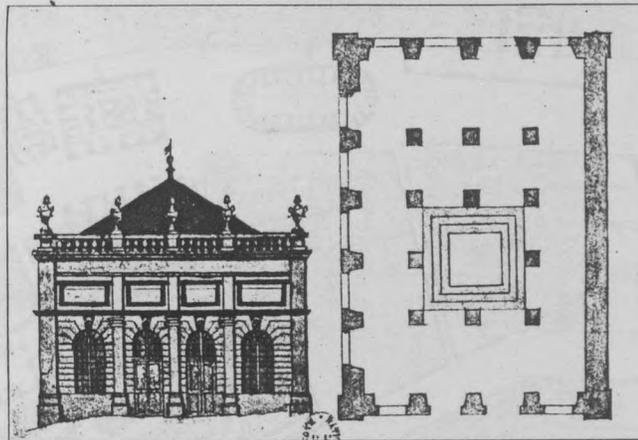
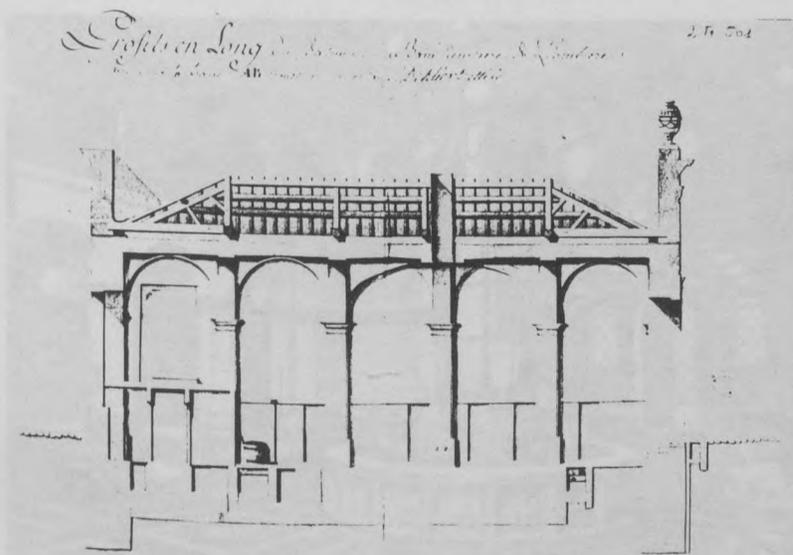
L'entrée du Grand Bain se faisait par la Tour de l'Horloge (détruite)



INTERIEUR DU BAIN DES DAMES VERS 1736 d'après une aquarelle de A. Jacquot.



NOUVEAUX AMENAGEMENTS en 1772-75
par DEKLIER DELLILE, ingénieur des Ponts et Chaussées



EN 1702, D'APRES CALMET

LE BAIN TEMPERE

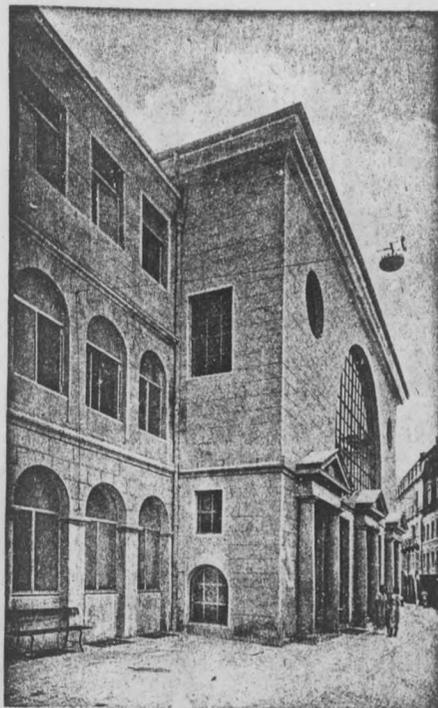
VUE ACTUELLE
(au fond à gauche, le Bain National)



PISCINE DE NATATION, 1933
architecte : Robert DANIS

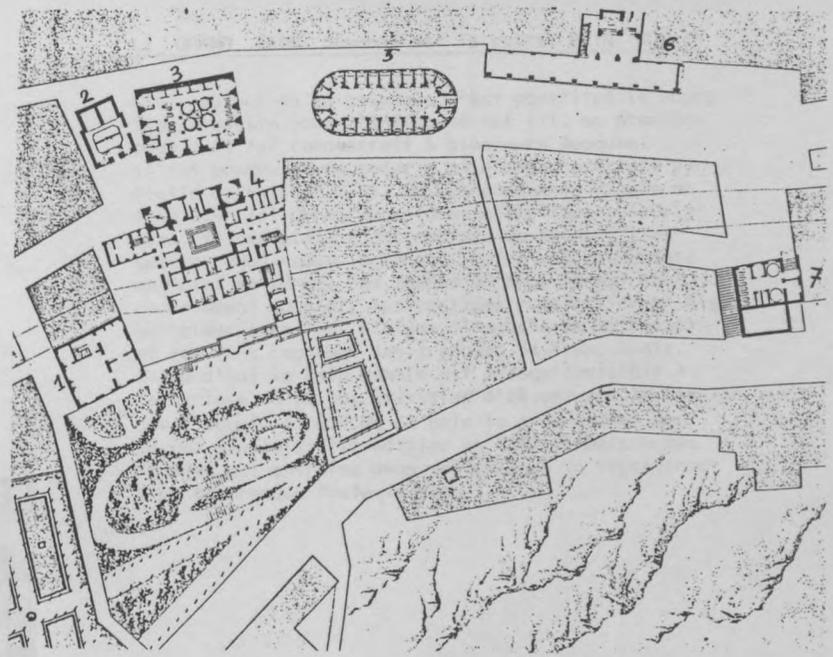
constituée par la réunion
de deux bains : le Bain des
Capucins (1767) voûté en
ogives, et le Bain Tempéré
(1772) dont la voûte en
berceau est soutenue par
huit gros piliers.





LE BAIN NATIONAL 1811-19

L'intérieur a été réaménagé en 1932-33 par Robert DANIS qui s'inspira des thermes de Lutèce.

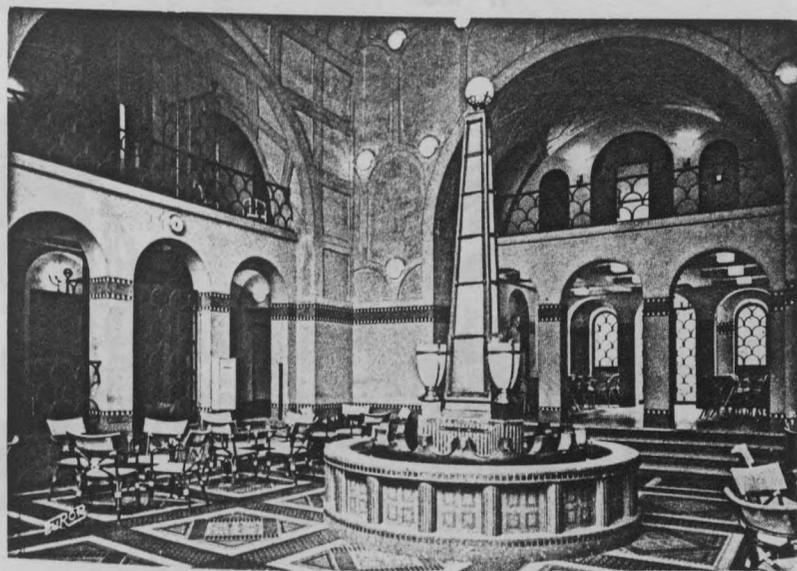


PLAN DE PLOMBIERES EN 1844
d'après Goullier

- 1 Pavillon des Princes
- 2 Bain des Capucins
- 3 " Tempéré
- 4 " Royal devenu Bain National
- 5 " Romain
- 6 " Maison des Arcades
- 7 " Stanislas



LE BAIN STANISLAS



LE BAIN STANISLAS - 1733-36

Ancien hôtel des Dames chanoinesses de Remiremont, vendu comme bien national en 1791, transformé en établissement thermal en 1882. Fronton aux armes du Chapitre.





LE GRAND BAIN EN 1725
après sa restauration sous le duc Léopold



LA RUE STANISLAS ET LE BAIN ROMAIN SOUS LE SECOND EMPIRE



LE BAIN ROMAIN VERS 1900



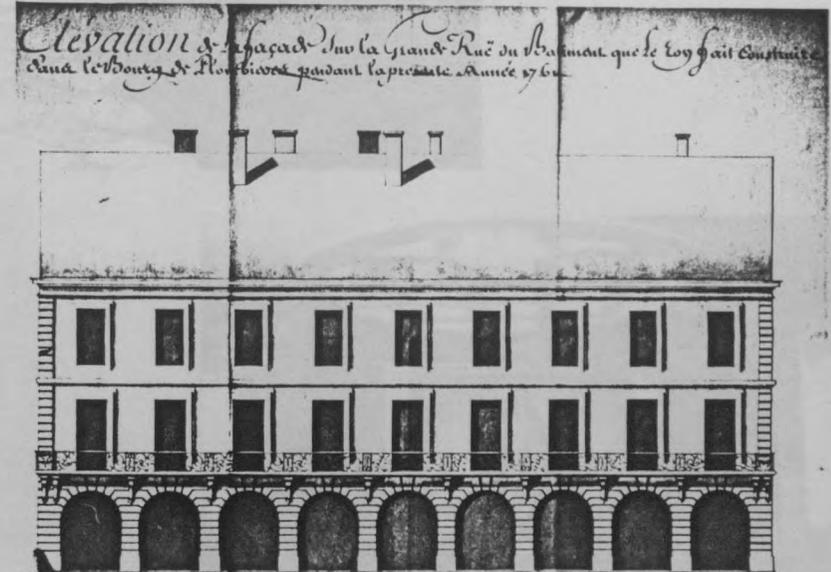
LE BAIN ROMAIN (premier plan) et
la RUE STANISLAS aujourd'hui

LE GRAND BAIN dénommé par la suite BAIN ROMAIN

C'est autour de ce bain que s'est constitué le bourg. Simple bassin sous l'Antiquité (cf ill. en première page), il fut reconstruit à plusieurs époques. Il fut pourvu d'une galerie et d'une couverture partielle en bois en 1725. On réaménagea le bassin en 1836 pour lui donner une forme elliptique ; la piscine laissa place à des cabines de bains ; l'ensemble reçut sous le Second Empire une couverture en métal et verre. Les années 30 apportèrent un remaniement complet, les vestiges romains furent mis en valeur (gradins, statues d'Auguste et mosaïques) et les murs reçurent des fresques de Franc Danis. Aujourd'hui le Bain Romain est presque invisible à la surface de la rue Stanislas d'où est née la station. C'est aussi à côté de ce bain le plus ancien que le roi Stanislas fit édifier en 1761 la Maison des Arcades qui entraîna dans son sillage la reconstruction de presque toute la rue.



"Élévation la façade sur la Grande Rue du Batiment que le Roy fait construire dans le Bourg de Plombières pendant la présente année 1761".
architecte-ingénieur : DEKLIER DELLILE



LE BAIN ROMAIN



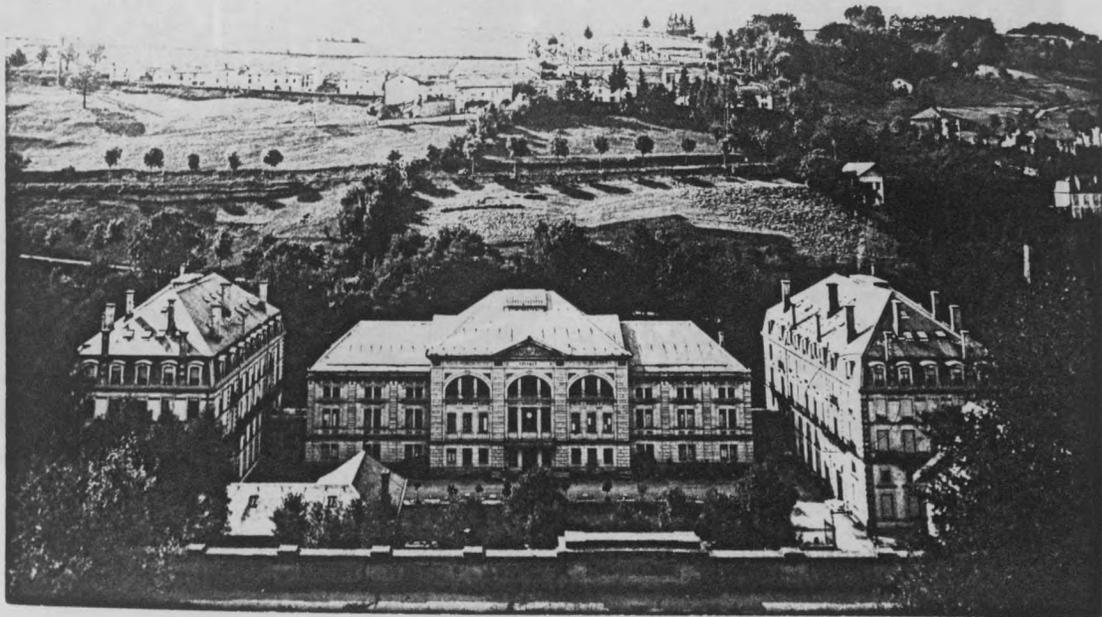
VÈRS 1880



LES AMENAGEMENTS DU SECOND EMPIRE



EN 1933



LES THERMES NAPOLEON ou NOUVEAUX THERMES - 1857-61

architectes : Charles Edouard ISABELLE et Alfred (?) NORMAND

Il faudrait approfondir la recherche sur l'histoire de la construction de ces thermes Napoléon : en 1857, l'architecte du département, GRILLOT, fournit des plans pour un établissement dont l'emplacement fut abandonné. De nouveaux plans furent soumis, mais l'Empereur intervint personnellement en écrivant ses remarques dans une note : "Plombières, construction d'un nouvel établissement". En octobre 59, de nouveaux plans furent donnés, signés d'Isabelle et Normand ?



NAPOLEON III A PLOMBIERES

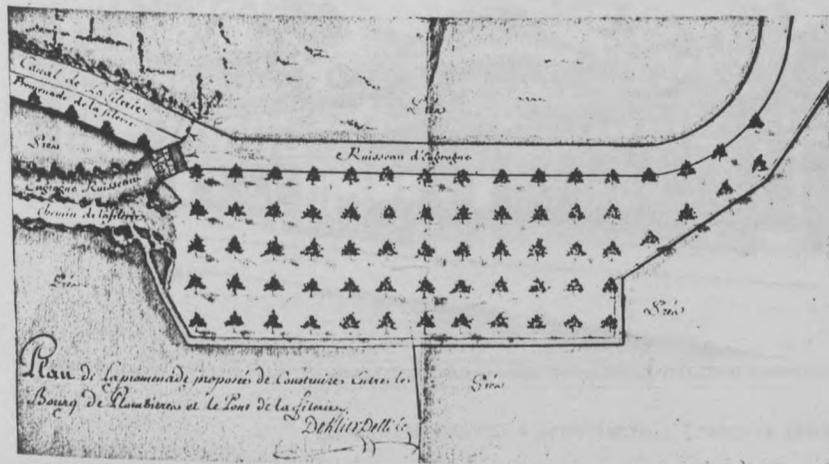




La promenade vers 1860

LA PROMENADE DES DAMES

Cette promenade fut créée à l'Est de la station par Stanislas Leczinski, en l'honneur de ces petites filles Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV et hôtes de Plombières en 1761 et 1762. Le plan de la promenade fut donné par l'architecte-ingénieur des Ponts et Chaussées, DEKLIER DELLILE en 1759.

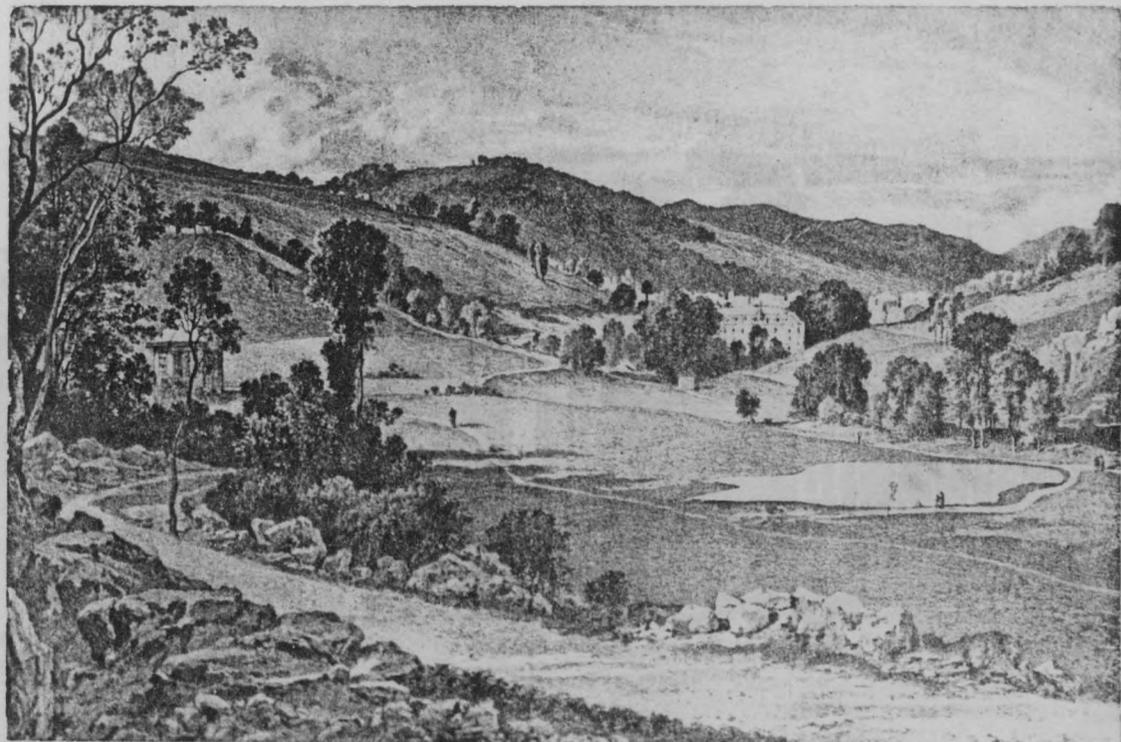


LE PARC IMPERIAL

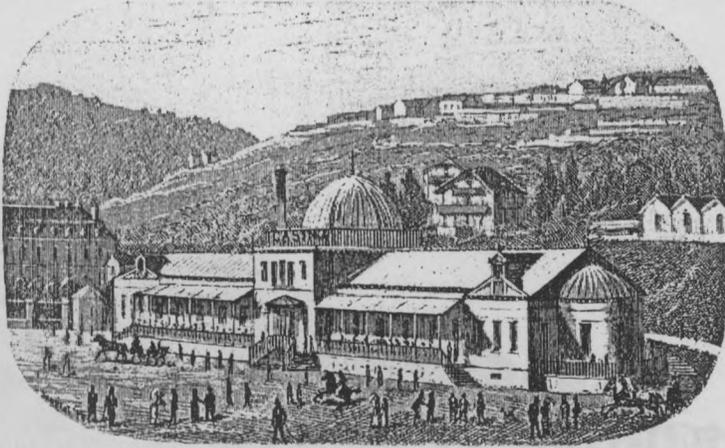
Napoléon III fit aménager ce parc à l'Ouest de la ville en 1858.

"Des petits sentiers sillonnent en tous sens cette promenade, et de nombreux ruisseaux descendent, en formant çà et là de petites cascades ; des ponts rustiques, des chalets, des bosquets formés d'arbres de diverses essences et des bancs placés de distance en distance, font de cet endroit le lieu le plus fréquenté de Plombières". (E. Resal, 1861).

La gravure qui date de 1860 montre dans le creux de la vallée la façade du Grand Hôtel, ouverts seulement l'année suivante.

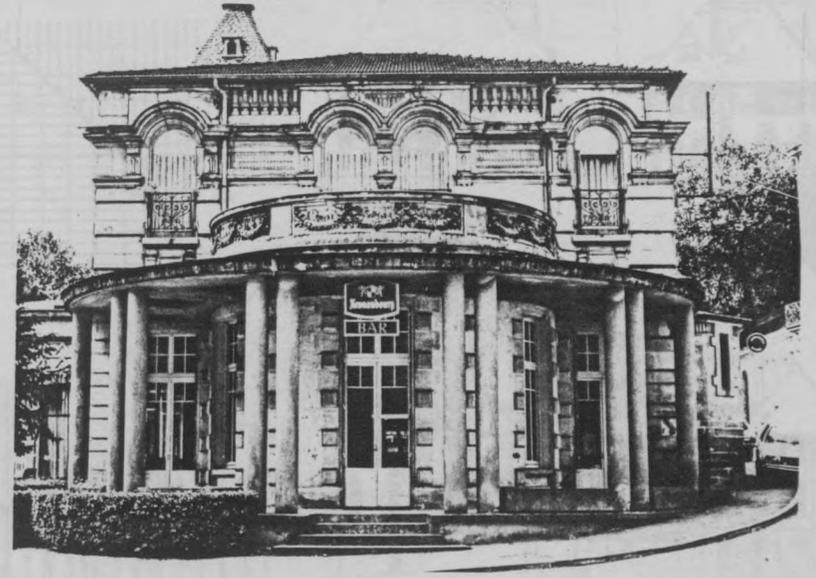


LE CASINO



LE NOUVEAU CASINO EN 1880

construit sur la "petite promenade", il relie les grands hôtels et les nouveaux thermes édifîés en périphérie avec le centre ancien.



VUE ACTUELLE DE L'ANCIENNE ABSIDE



F. CLASQUIN Arch. 1905

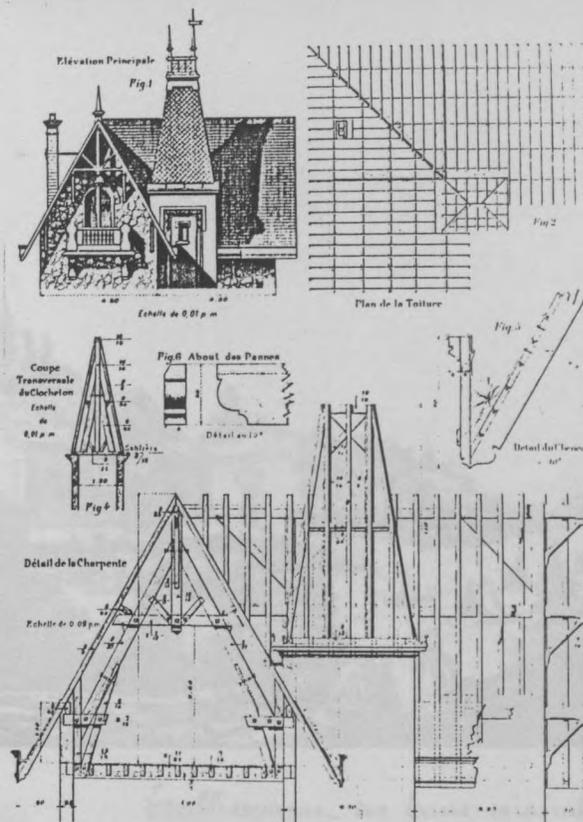
LE NOUVEAU CASINO - architecte : François CLASQUIN - 1905



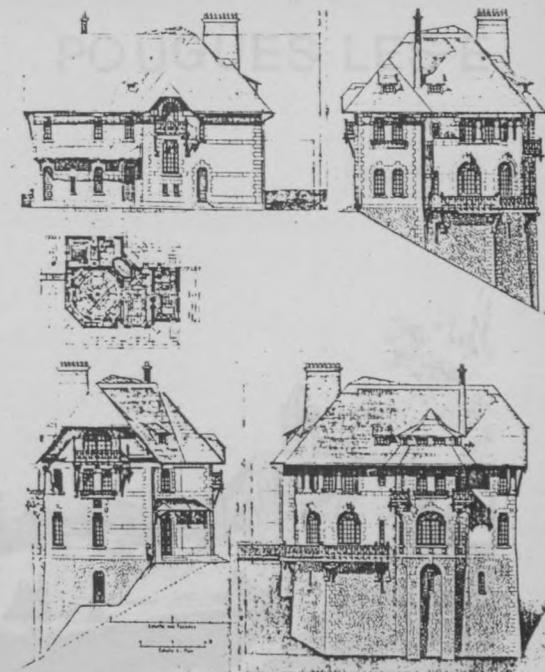
RECONSTRUCTION DE 1948
vue ancienne



LE CHALET NAPOLEON III (vue ancienne)



Détails de villas publiés en 1906 par l'architecte Robert DANIS



De nombreux et très beaux balcons en fer forgé sont l'oeuvre d'André GILLOT, élève de Jean Lamour.

POUGUES-LES-E.

NIEVRE

(désaffectée)

Situé près de Nevers, Pougues est l'une des premières stations à sortir de l'oubli lors de la renaissance thermale du XVI^e s. Elle connaît alors jusqu'à la Révolution une très grande vogue, attirant successivement presque tous les rois de France depuis Henri III jusqu'à Louis XIV.

Grâce à l'exploitation pleine de succès de son embouteillage, la station retrouve une certaine faveur au XIX^e siècle qui durera jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

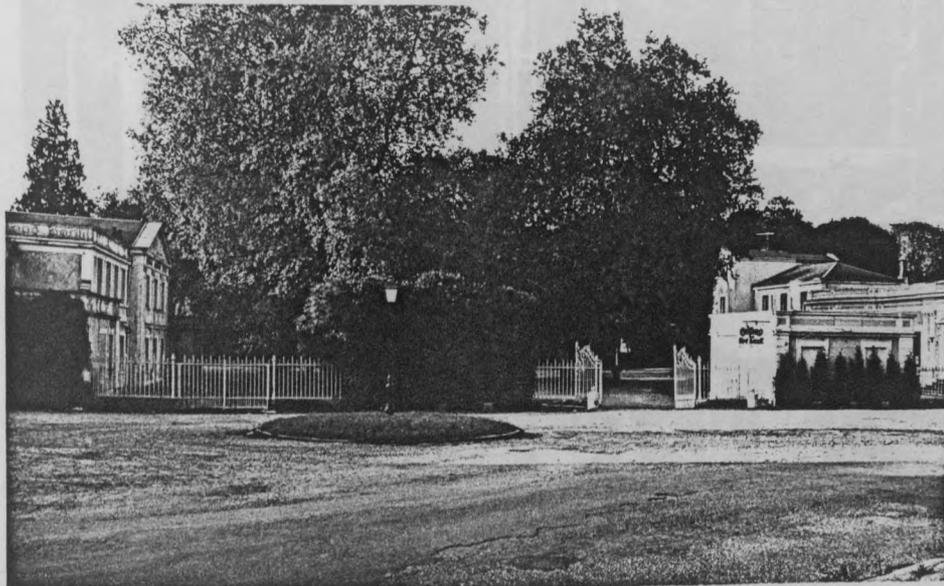
Désaffecté depuis 1969, l'établissement thermal a été racheté en 1976 par le Département de la Nièvre qui a déjà vendu une certaine surface du parc (18^e s.), terrains viabilisés et propres à la construction.

Le casino, fort bien entretenu, est par contre toujours en activité.

Le bâtiment des thermes et les deux pavillons d'entrée ne semblent pas bénéficier d'un entretien. Quant à la buvette Saint Léger, elle a été complètement saccagée...

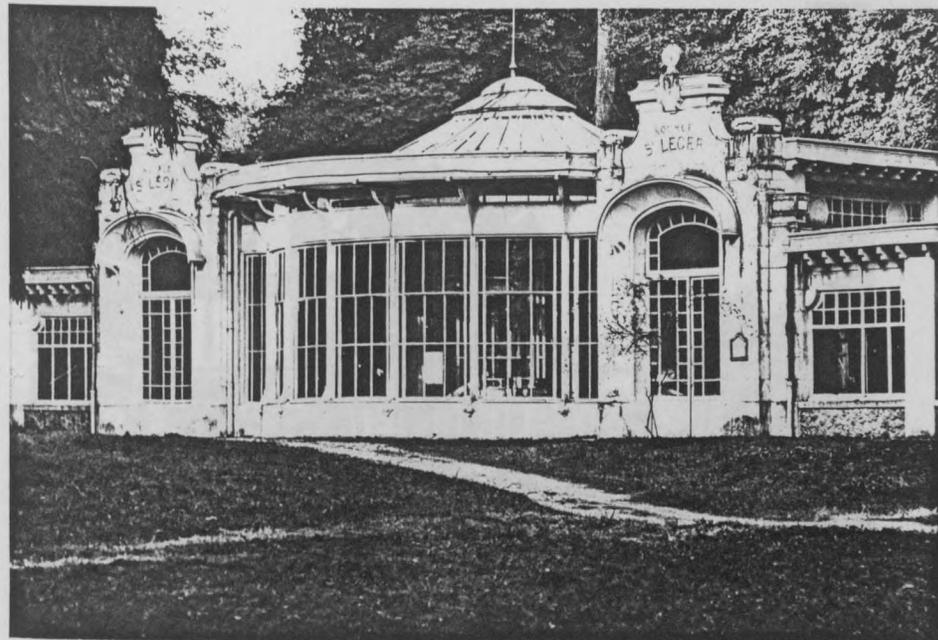


Établissements des eaux minérales de Pougues (Nièvre.)

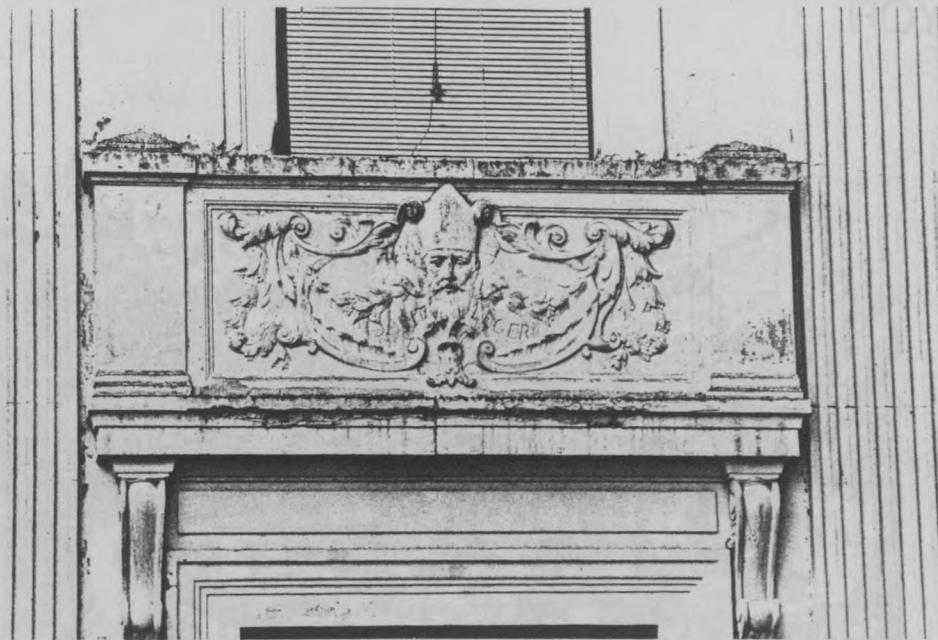


VUE ACTUELLE DE L'ENSEMBLE : LES THERMES, DEUX PAVILLONS D'ENTRÉE, LE CASINO

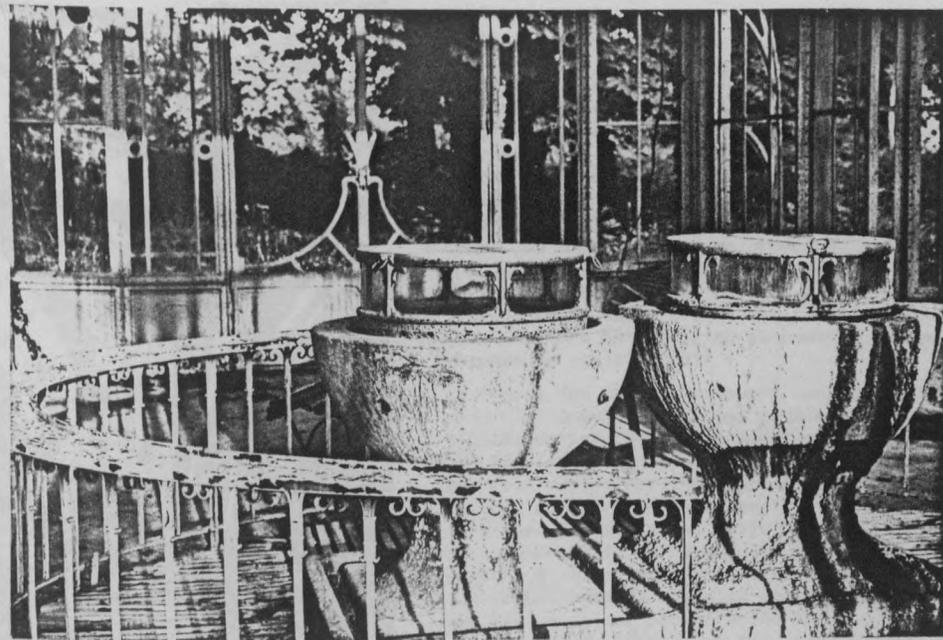




L'ANCIENNE BUVETTE DE LA SOURCE SAINT-LEGER



DETAIL DECORATIF DE L'ETABLISSEMENT THERMAL (ST LEGER)



VUE ACTUELLE DU CASINO



LES THERMES
architecte : Agis LEDRU. 1852-55



PAVILLON DE LA SOURCE EUGENIE
construite sous le Second Empire



Implantée dans une vallée très étroite, la station de Royat a connu un développement très particulier car elle s'est faite en dépit et avec la proximité immédiate de Clermont-Ferrand.

La grande cohérence du complexe thermal né au milieu du siècle et qui s'organisait autour d'un parc s'est aujourd'hui désagrégée : l'ancien casino est devenu un parking et le parc étant mangé progressivement par les nombreuses extensions modernes de l'établissement de bains, un nouvel espace de promenade a dû être aménagé à proximité. Le dessin paysager de ce nouveau parc ne fait malheureusement qu'ajouter à la déliquescence de l'image de la ville d'eaux que reflète encore les constructions hétéroclites du centre, défiguré par une absence de projet urbain.

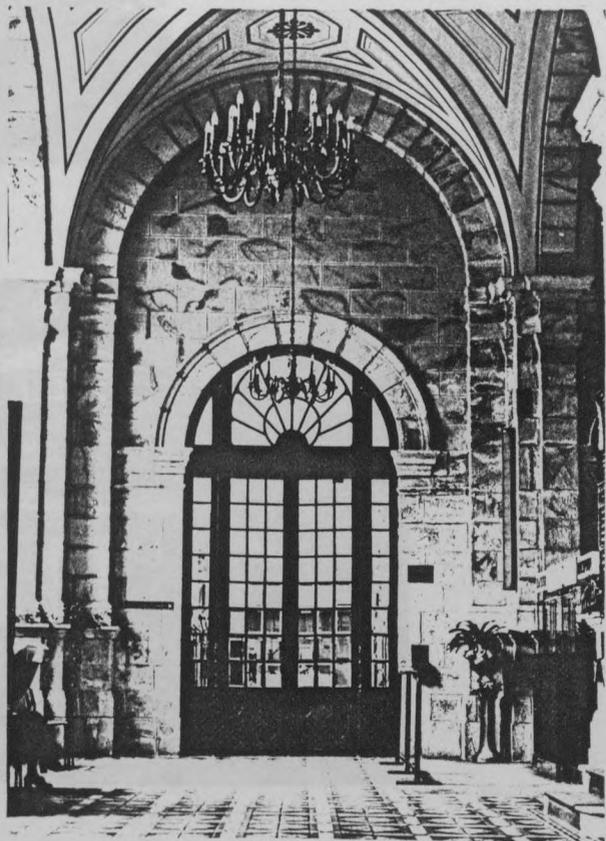
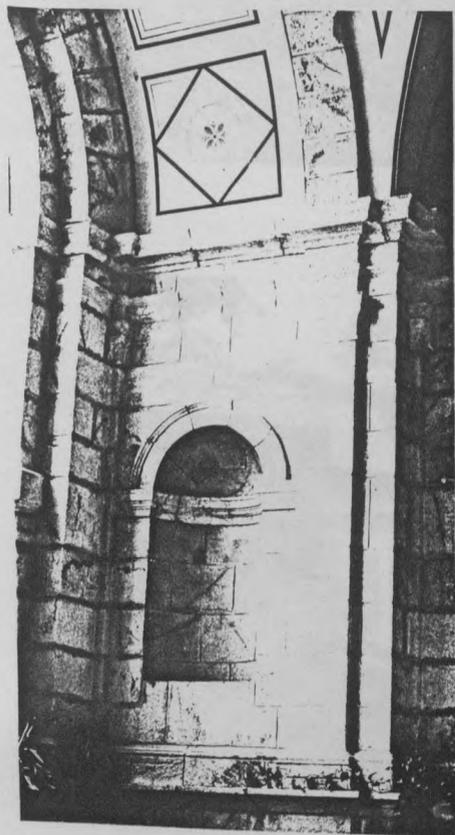
La façade des thermes présente sans doute le parti le plus clairement inspiré des modèles antiques de toute l'architecture thermale française. La référence directe est ici la Basilique de Constantin : trois grandes nefs en plein cintre abritées par trois pignons sont séparées par des colonnes ioniques saillantes, des statues et des antéfixes formées de palmettes.

La monumentalité de la façade - qui au XIXe siècle avait conféré à cette construction la réputation d'être l'un des établissements les plus réussis de France - n'est pas mise en valeur par un accès approprié : le bâtiment se découvre de profil, et cet inconvénient, pallié à l'origine par la présence de deux pavillons latéraux renvoyant sur le corps central, est aujourd'hui renforcé par des annexes modernes qui attirent le premier regard.



INTERIEUR DES THERMES

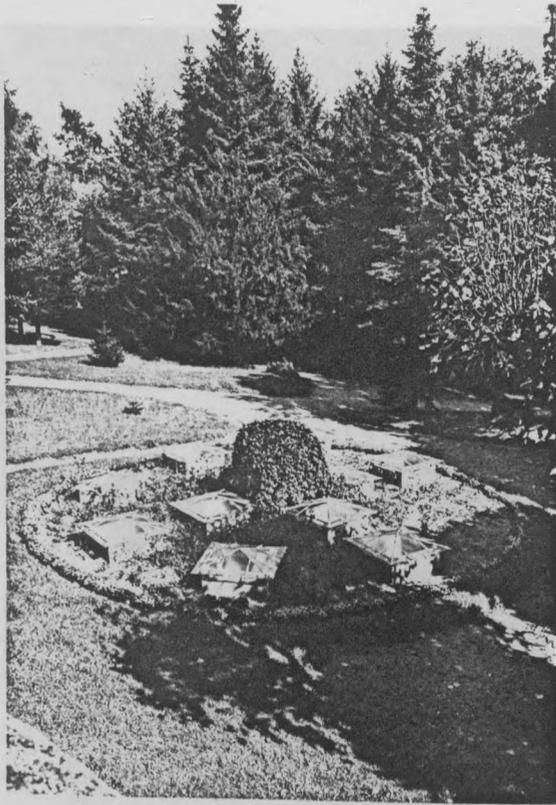
L'architecture romaine repensée par l'Art roman - dont les exemples sont nombreux dans la région - est évoquée dans les baies géminées des galeries latérales et surtout dans la structure et la décoration intérieures : voûte d'arêtes, niches, vitraux...



LE PAVILLON MAJESTIC recouvert de céramiques vertes et construit en 1912 par l'architecte Misard juxte une villa de la fin du siècle.

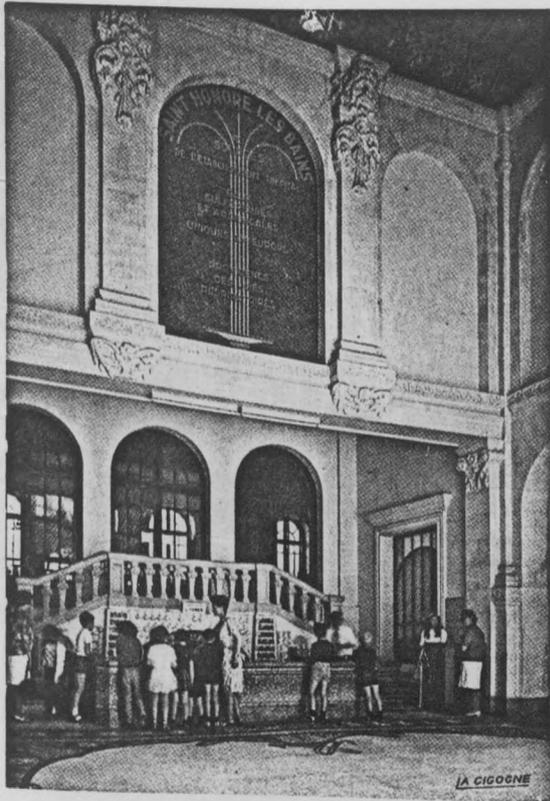
SAIL LES BAINS

LOIRE

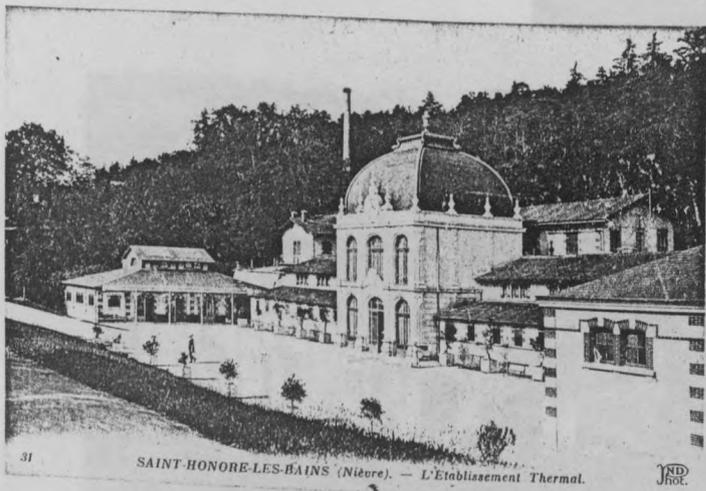


PLAN GÉNÉRAL DE LA STATION THERMALE AVEC 1908





ETABLISSEMENT THERMAL CONSTRUIT EN 1854
PAR L'ARCHITECTE ANDOCHE PARTHIOT

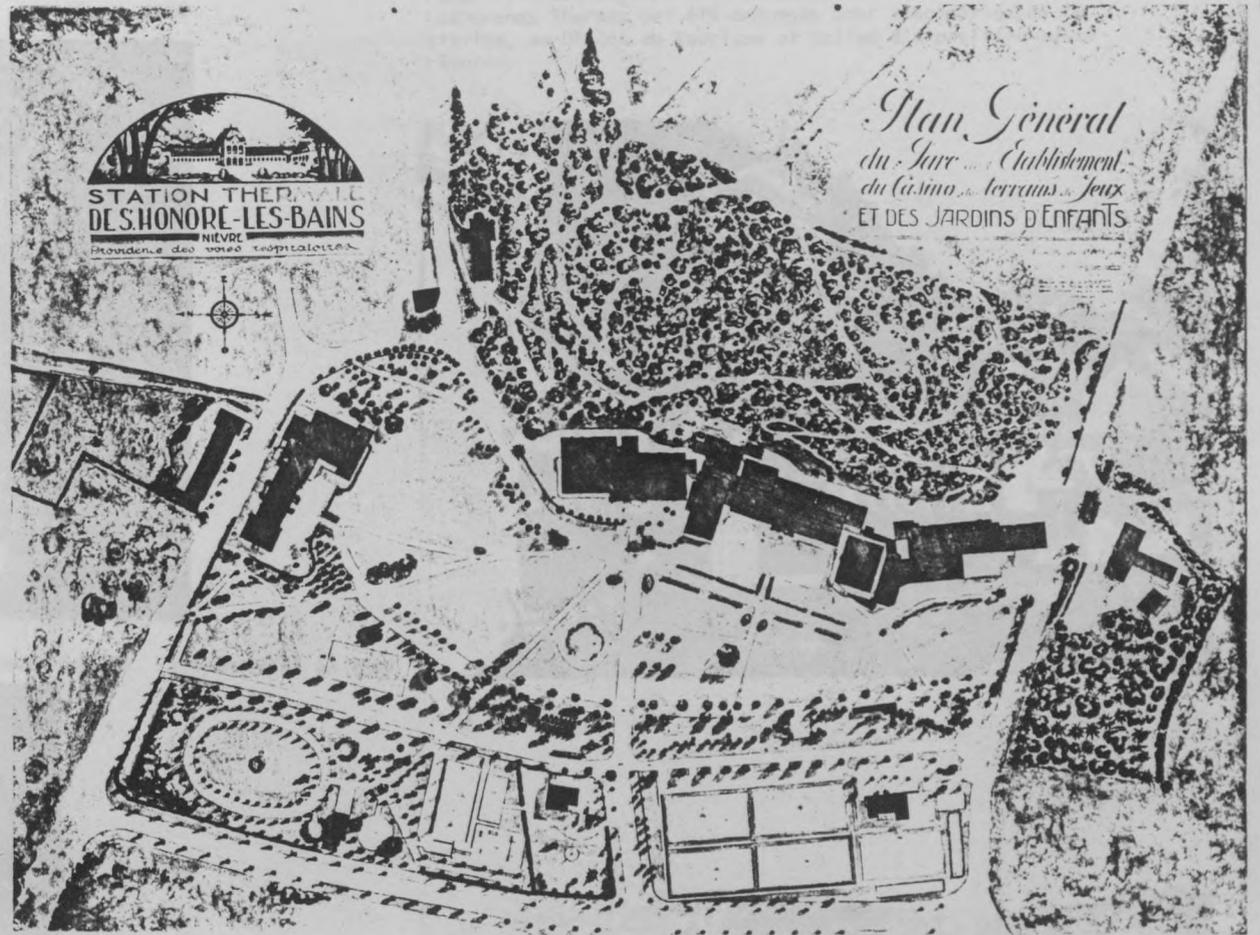


31

SAINT-HONORE-LES-BAINS (Nievre). — L'Établissement Thermal.

JND
Paris

PLAN GENERAL DE LA STATION THERMALE VERS 1936



SAINT-NECTAIRE

PUY DE DOME

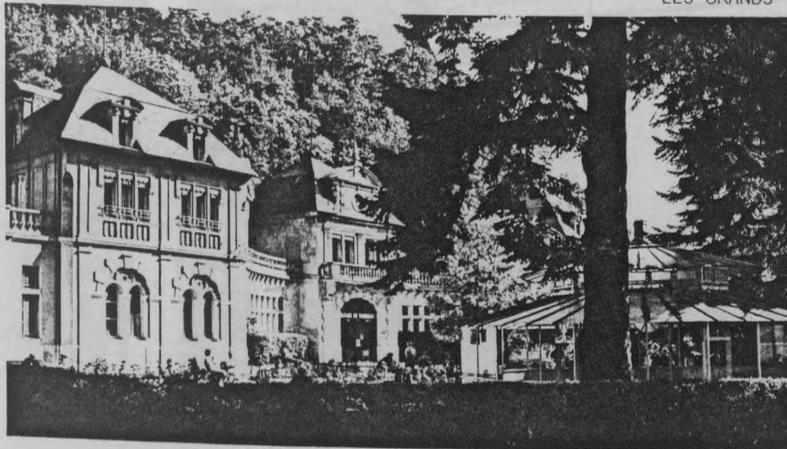


UNE VILLA AUX DETAILS NEO-MAURESQUES

LES BAINS ROMAINS. 1817, modifiés en 1880



LES GRANDS THERMES. 1824, modifiés en 1889



LES NOUVEAUX THERMES.
1975



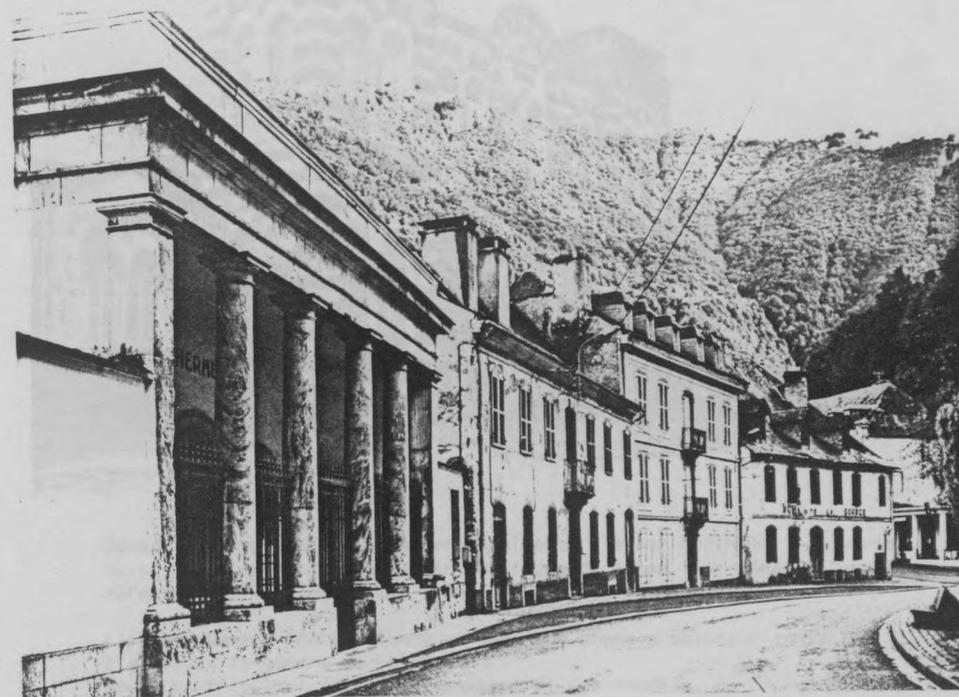
Saint-Nectaire se répartit en deux villages : celui du "Haut" est constitué par l'ancien village perché sur un monticule et groupé autour d'une église romane. Il est resté très séparé des différents établissements thermaux qui se sont étalés dans la vallée étroite.

Sur quatre établissements, seuls deux fonctionnent : celui des Bains Romains et les Nouveaux Thermes. L'établissement du Mont Cornadore a fait l'objet d'études de réhabilitation aujourd'hui abandonnées. Les Grands Thermes ont été aménagés pour l'animation de la station, en Office du Tourisme et salles d'exposition ou de réunion.



SAINT-SAUVEUR

HAUTES-PYRENEES



LES THERMES. 1858

architectes : ARTIGALA et P. Ch. DURAND

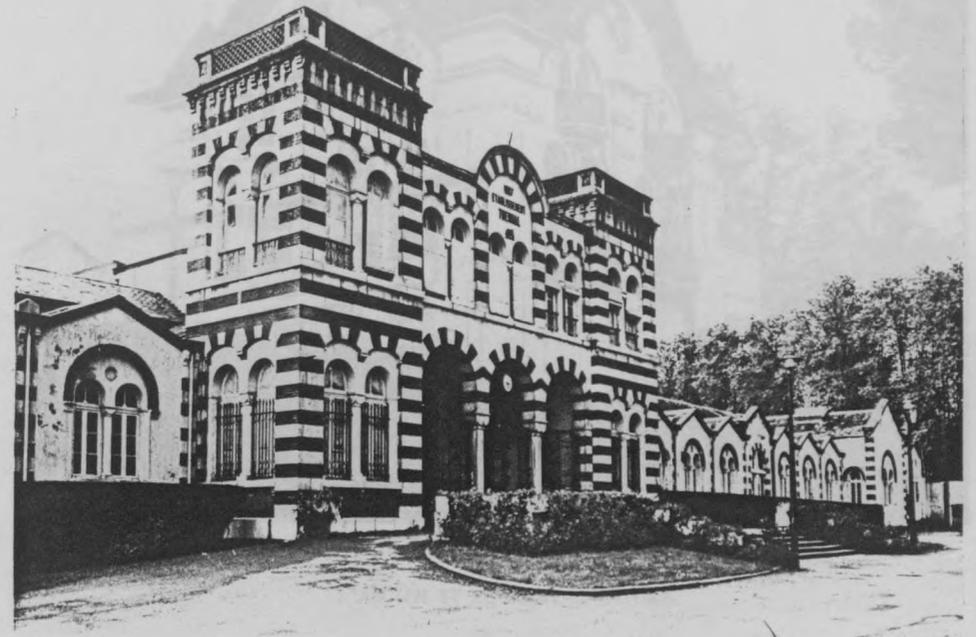
SALIES-DE-BEARN

PYRENEES ATLANTIQUES

LES THERMES. 1857 et 1888



DETAILS DE L'ETABLISSEMENT THERMAL



Devant la trop grande concurrence faite par le sel marin à l'industrie du sel par extraction puis par chauffage de l'eau, les médecins proclamèrent vers 1850 les vertus thérapeutiques de la source salée.

L'établissement thermal fondé en 1857 eut comme premiers clients les blessés de la guerre de Crimée.

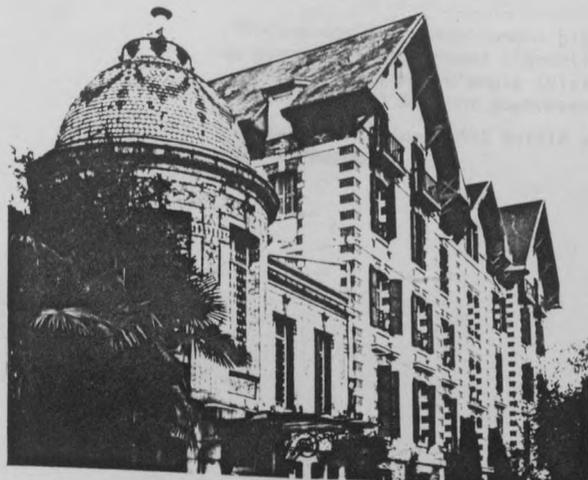
Le corps principal de l'établissement et ses annexes, le Casino et la Rotonde, la Saline, la station de pompage de la source "Reine Jeanne" à Oraas et divers biens immobiliers appartiennent à la "Corporation des Parts-Prenants de la Fontaine Salée", association dont les statuts datent de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, et qui a loué depuis 1970 l'ensemble thermal à une Compagnie Fermière.

Détruit par un incendie le bâtiment a été partiellement reconstruit à l'identique en 1888. L'aménagement intérieur a été modernisé en 1971.

Longtemps cité pour son style "mauresque", cette construction se rapproche bien davantage du roman-byzantin par son appareillage alterné en brique et pierre, par ses baies géminées sous arc de décharge, ses colonnettes à chapiteaux cubiques, son décor de lésènes.....

"Le Hameau Bellevue" est actuellement un centre de réadaptation fonctionnelle installé dans d'anciens bâtiments au milieu d'un parc. Deux de ces bâtiments sont particulièrement intéressants : l'Hôtel Bellevue dont la salle à manger située dans un petit pavillon couvert d'un dôme présente des éléments décoratifs extérieurs encore intacts : marquise, mosaïques, tuiles vernissées ; la villa Gabrièle d'autre part, par ses jeux de toitures et par la finesse décorative de la frise à cabochons et des demi-pans de murs en brique en encorbellement.

ANCIEN HOTEL BELLEVUE



VILLA GABRIELE





L'ancien casino, actuellement bibliothèque est un bâtiment de plan carré pastichant l'architecture turco-mauresque. Les quatre éléments d'angle (visibles sur l'affiche, à l'arrière-plan) étaient auparavant couvert chacun d'un bulbe. Un deuxième casino a été édifié en 1925, derrière l'établissement thermal.

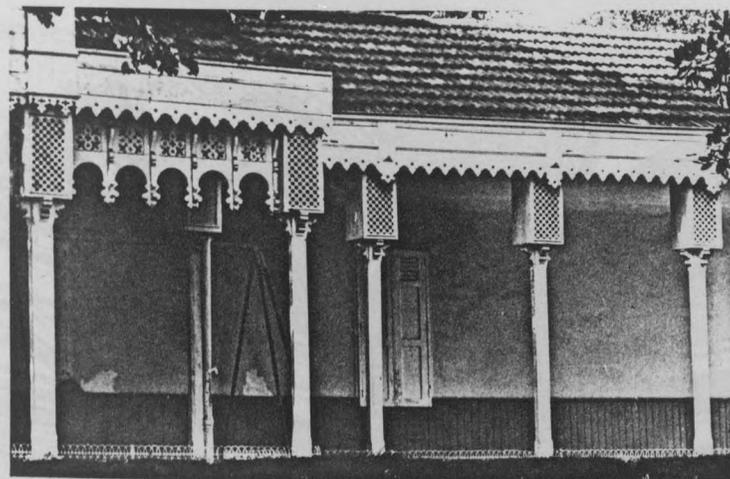
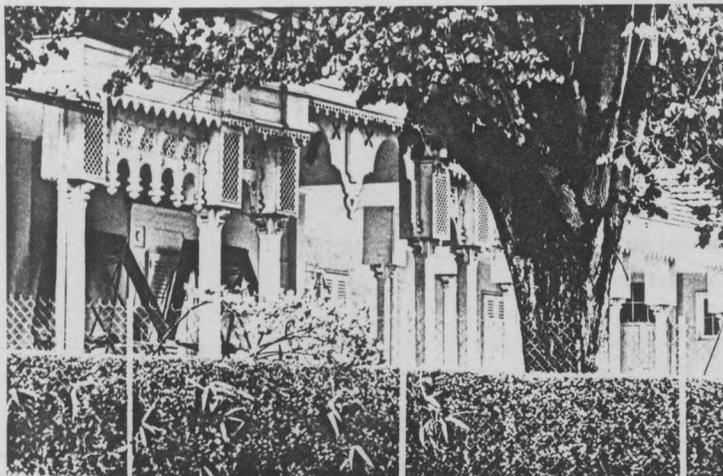


L'ANCIEN ET LE NOUVEAU CASINOS



SALIES DU SALAT

HAUTE-GARONNE



GALERIE "MOZARABE" D'UNE VILLA DEVENUE UNE MAISON POUR ENFANTS,

Si dès 1809 on a constaté à Salies du Salat la guérison de deux malades par une source salée et construit une baraque avec deux baignoires, ce n'est qu'en 1880 que le Gouvernement autorise l'utilisation des eaux salées dans un but médical. Le premier établissement alors construit est remplacé en 1925 par un bâtiment dont la façade est curieusement néo-égyptienne : fantaisie de l'architecte, ou volonté des propriétaires ? L'application de ce style - adopté le plus souvent par les loges maçonniques - à un établissement de bains n'est pas encore expliqué.



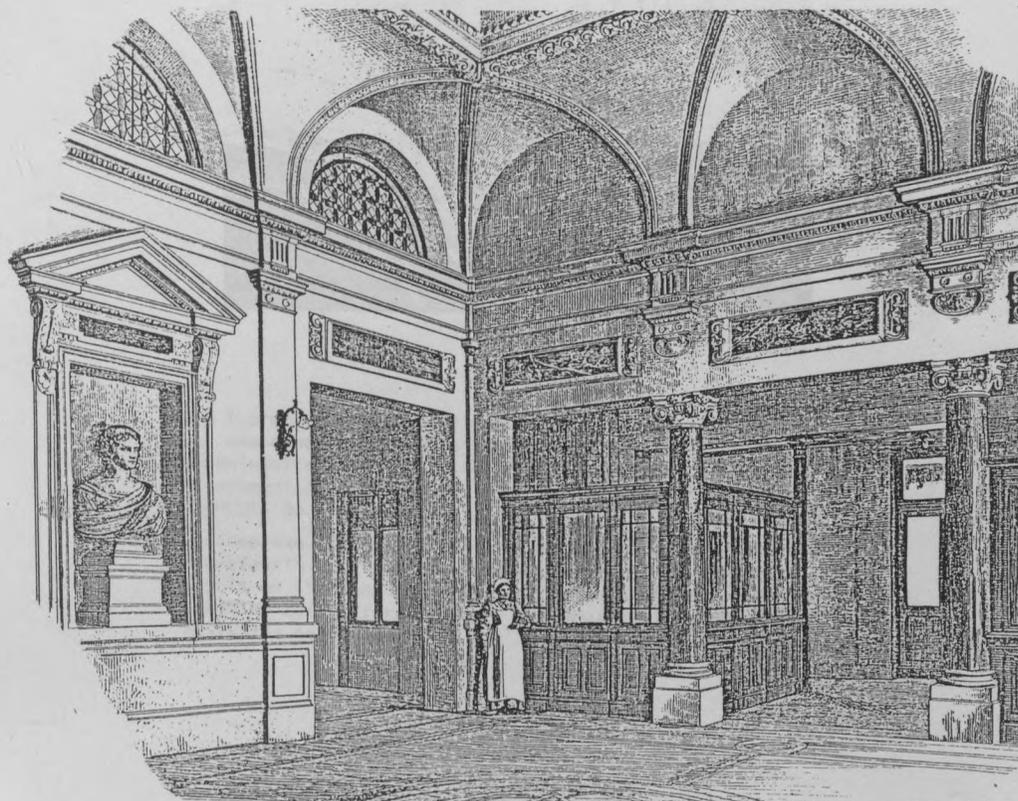
LES THERMES, 1923, PHEILLET, ARCHITECTE A TOULOUSE



ETABLISSEMENT THERMAL - 1899
architecte : F. BUGEY

LA FACADE PRINCIPALE

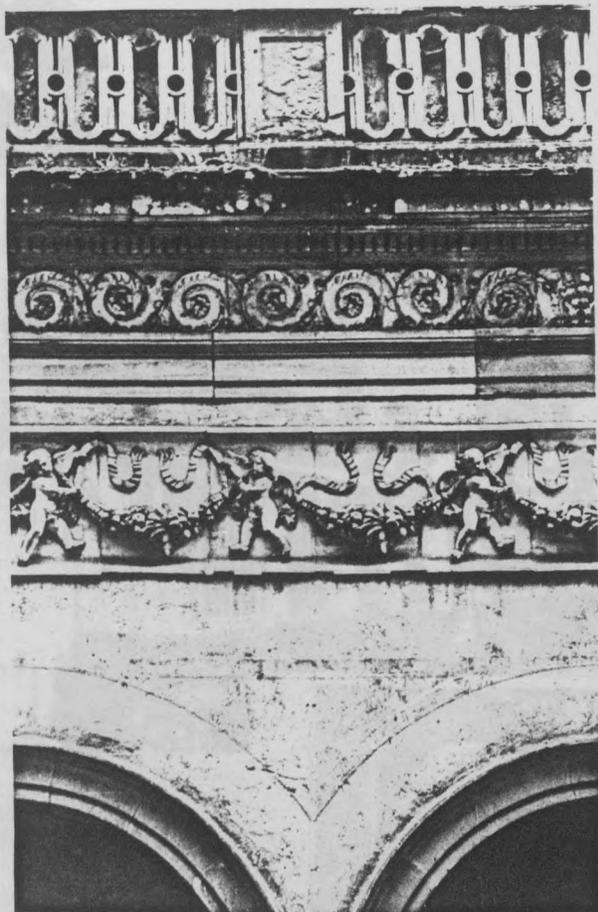
VUE PERSPECTIVE DU GRAND VESTIBULE



FAÇADE
PRINCIPALE

USSAT LES BAINS

ARIEGE



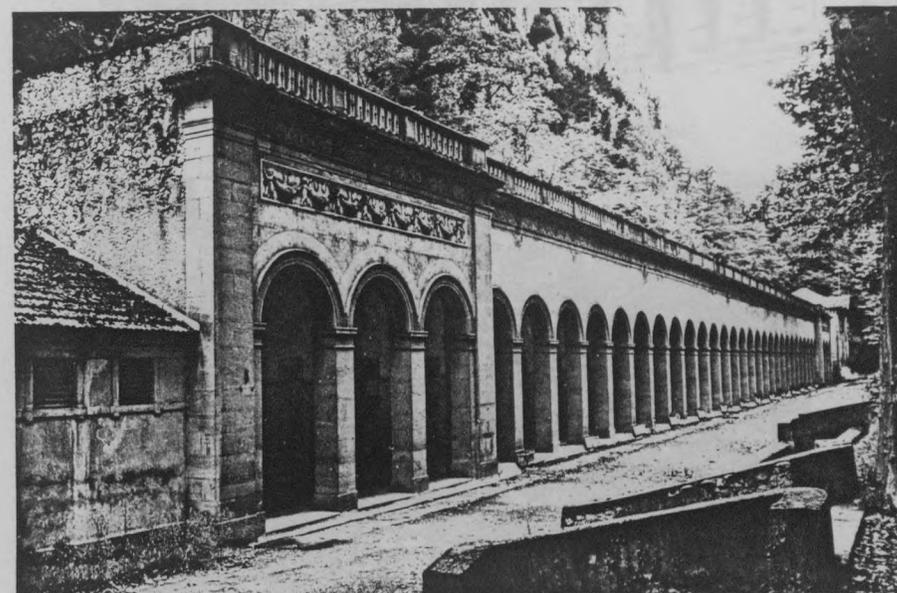
L'ETABLISSEMENT THERMAL - 1845-55
Ingénieur : Jules FRANCOIS

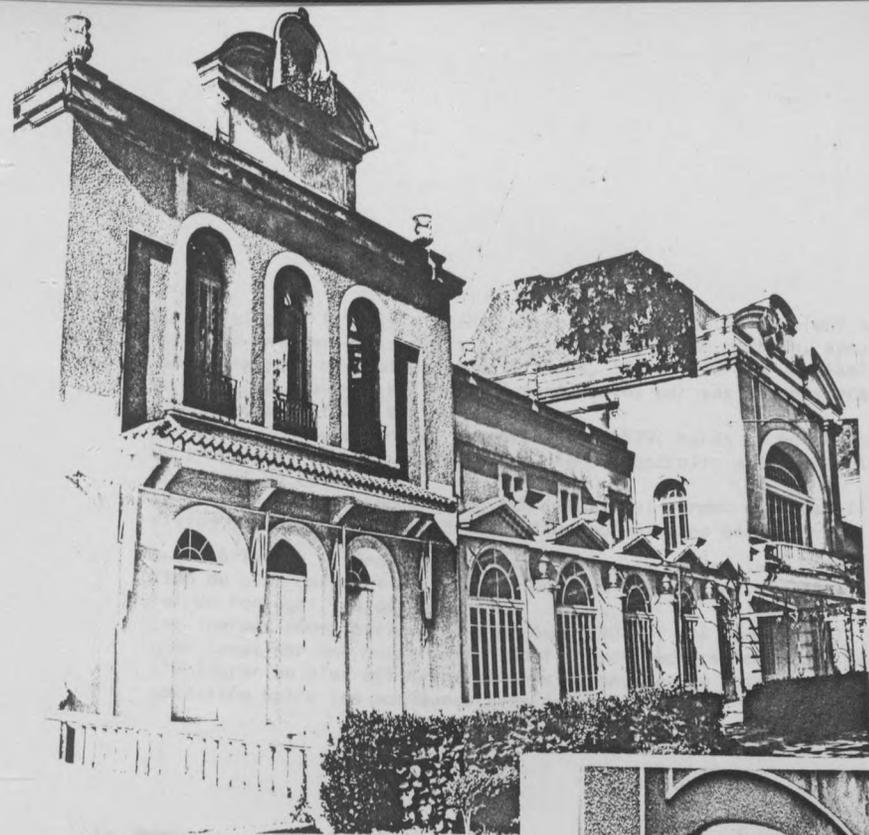


HOTEL DES BAINS

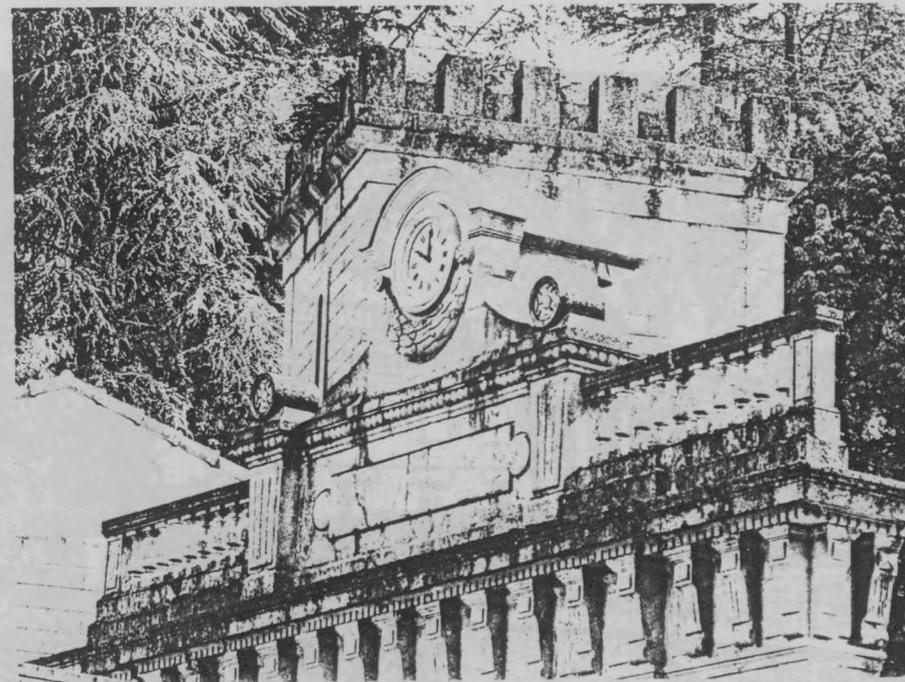
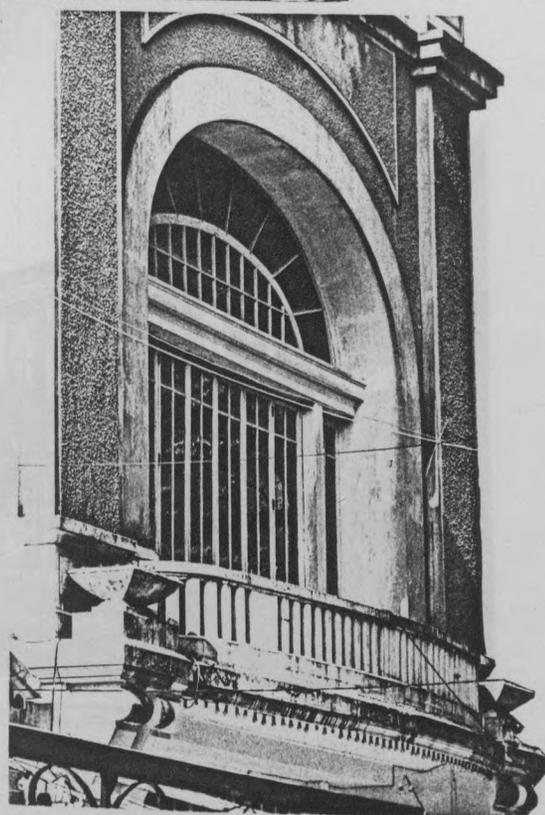
Les Thermes appartenaient depuis 1787 à l'Hospice de Pamiers par une donation de Louis de Fraxine, baron d'Ornolac. L'administration hospitalière a fait construire un nouvel établissement, au portique de 103 m de long, par l'ingénieur Jules FRANCOIS de 1845 à 55.

Le complexe thermal-établissement, hôtel (vaste construction néo-classique), casino, fonds de commerce et source - a été acquis en 1981 par une société d'investissements Franco-néerlandaise qui doit restaurer l'ensemble tout en maintenant les activités médicales.

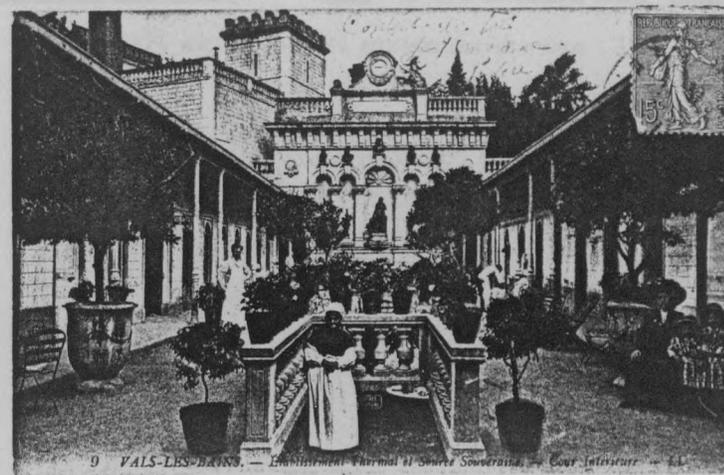




LE CASINO APRES UN INCENDIE ET AVANT SA RECENTE RESTAURATION



L'ETABLISSEMENT THERMAL ET LA SOURCE SOUVERAINE



9 VALS-LES-BAÏNS. — Etablissement Thermal et Source Souveraine. — Cour Intérieure. — 1888

VERNET-LES-B.

PYRENEES ORIENTALES

Au 13^e siècle, il existait déjà une piscine voûtée où venaient se baigner tous les malades. Mais c'est à la fin du 18^e qu'un médecin, ayant racheté l'établissement aux moines propriétaires, fit édifier de véritables bains. En 1834, de nouveaux bâtiments furent élevés par ses successeurs, d'anciens combattants de Villefranche.

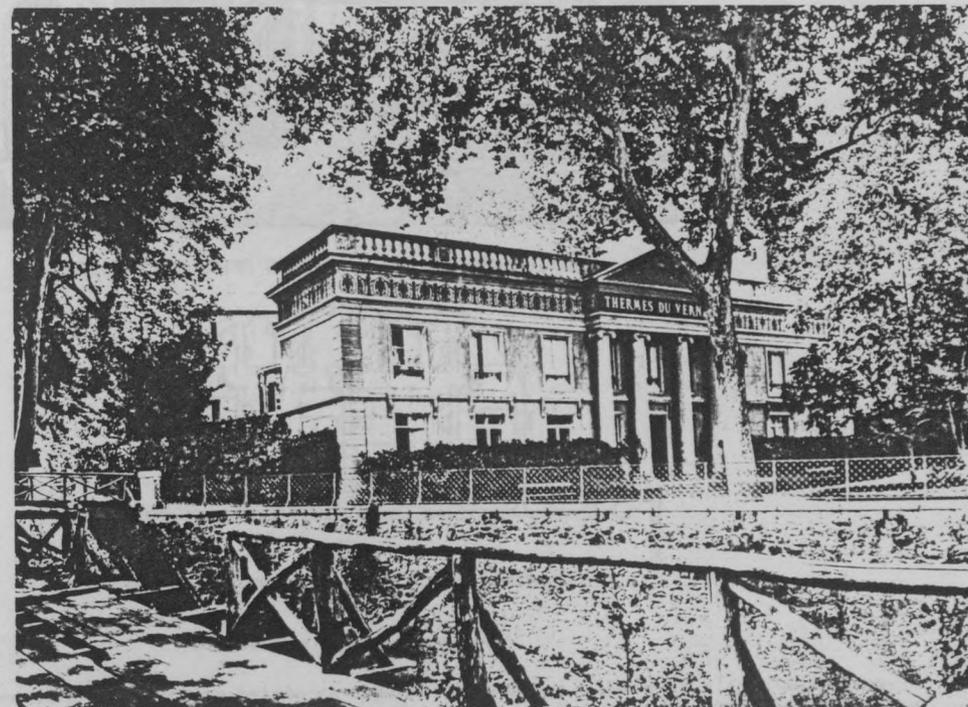
Vernet devient une station importante en 1879, après un autre changement de propriétaire : des thermes sont alors construits ainsi que plusieurs hôtels et un casino. La station vante la douceur de son climat qui permet d'accueillir des curistes l'hiver, en dehors de la saison normale des eaux.

Deux bâtiments intéressants ont subsisté : le casino, une vaste construction de plan carré et de style éclectique de la fin XIX^e, et à côté l'hôtel du Portugal, du début du XX^e.

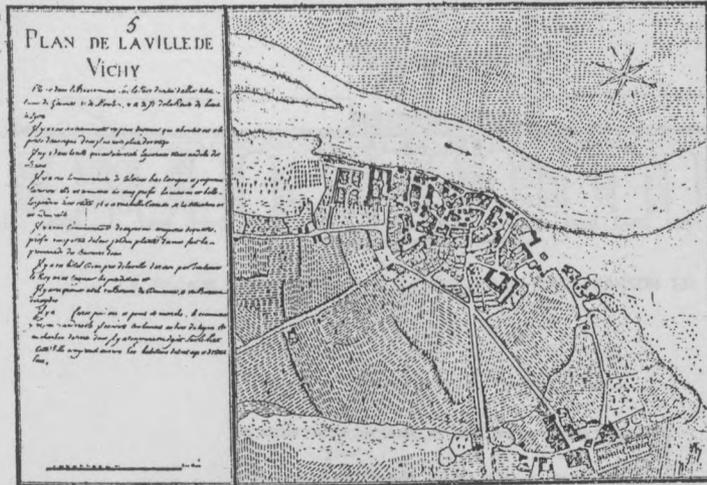
Les thermes néo-classiques des années 1880 ont été remplacés il y a quelques temps par une construction dont l'architecture "moderne" aurait pu s'intégrer un peu plus délicatement dans le paysage de cette petite ville encastrée entre les montagnes pyrénéennes.



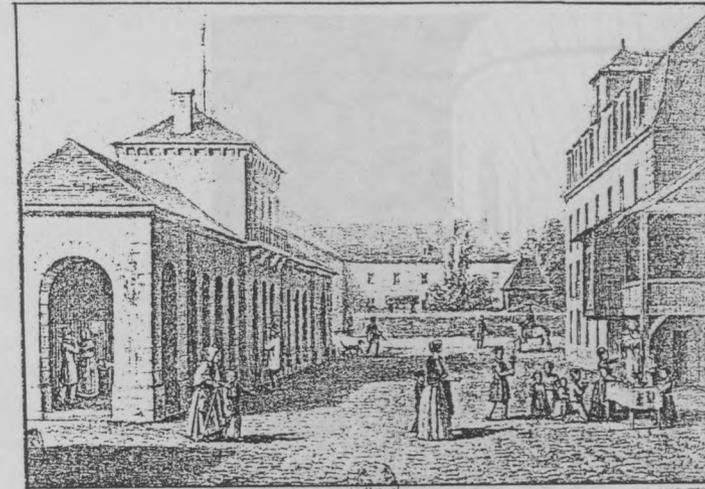
LE CASINO construit vers 1885 (photo de 1979)



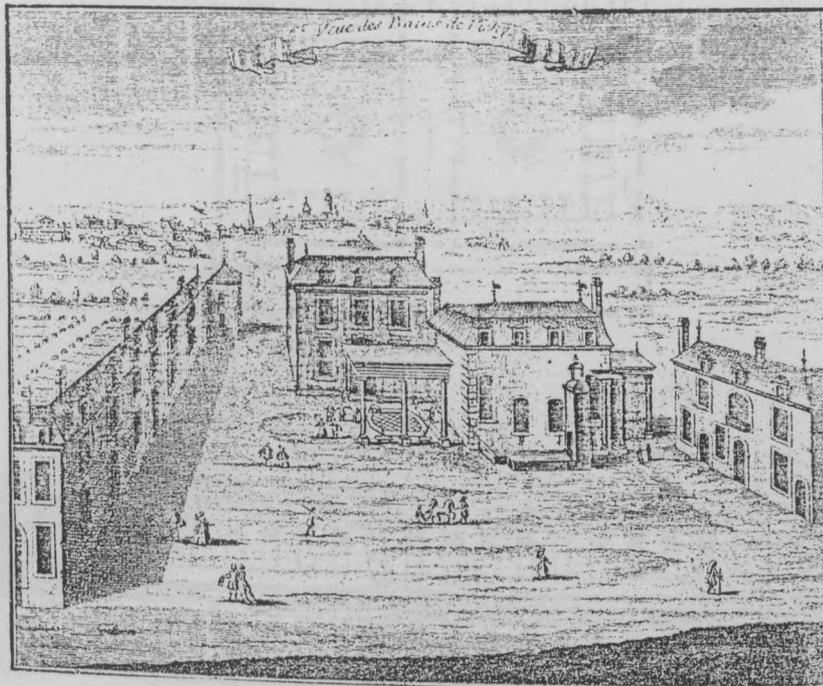
LES ANCIENS THERMES AUJOURD'HUI DISPARUS



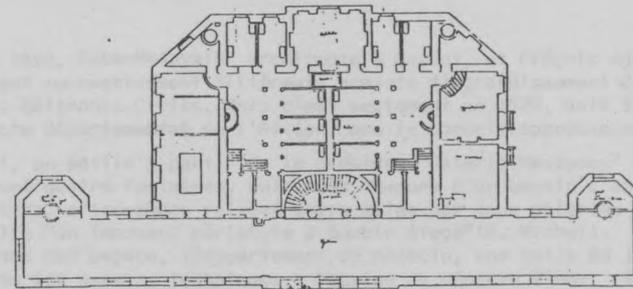
PLAN DE VICHY AU COMMENCEMENT DU XVIII^e SIECLE
(Archives Départementales de l'Allier)



LES NOUVEAUX BAINS CONSTRUITS EN 1786 PAR JEANSON,



"VUE DES BAINS DE VICHY", vers 1736
(Traité des Eaux Minérales de Vichy par Jean-François Chomel)
Au centre, la Maison du Roy.



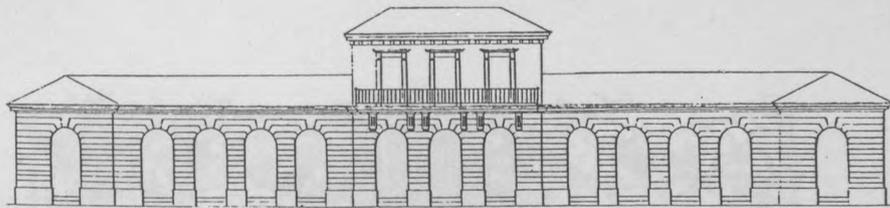
Plan de l'Etablissement thermal de Mesdames de France

La première construction balnéaire apparaît à Vichy sous Henri IV : il s'agit d'un petit bâtiment dénommé le "Logis du Roy" et comprenant deux salles de bains. Derrière, le "Bain des Pauvres" est une piscine où se déverse l'eau usée provenant des baignoires. A côté une autre piscine est réservée aux personnes susceptibles de payer une eau propre provenant directement de la source.

Pour abriter les sources de la Grande Grille et du Puits Carré, Louis XIV fait élever vers 1736 le bâtiment dit "la Maison du Roy" où sont aussi aménagés des bains et des étuves.

A la suite de leur cure à Vichy en 1785, Mesdames de France, filles de Louis XV, souhaitent la construction de bains plus convenables, et l'Intendant de la Généralité de Moulins charge Barthélémy JEANSON, architecte-ingénieur des Ponts et Chaussées de cette circonscription, d'étudier la création d'un nouveau bâtiment. L'ingénieur-architecte de Mesdames, Richard MIQUE, lui aurait déjà envoyé un premier croquis. (cf Pierre Saddy)

L'édifice en appareil à refend comprend une galerie de 57 x 5m formée de 11 arcades en plein cintre avec un avant-corps à deux étages abritant les sources. Les cabines de bains sont disposées autour de deux cours circulaires derrière cette galerie. Les travaux sont terminés en 1786.

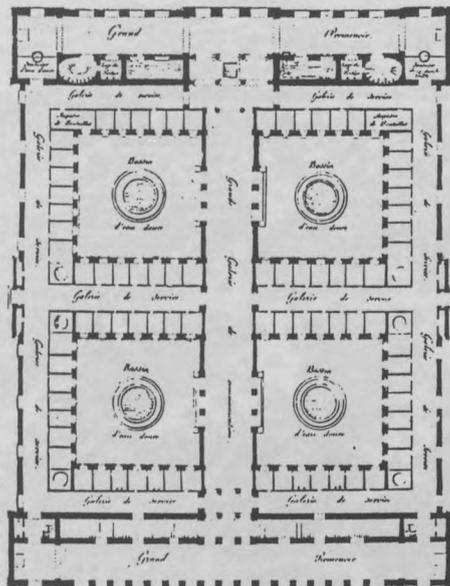


Galerie de Mesdames Adélaïde et Victoire de France. 1786

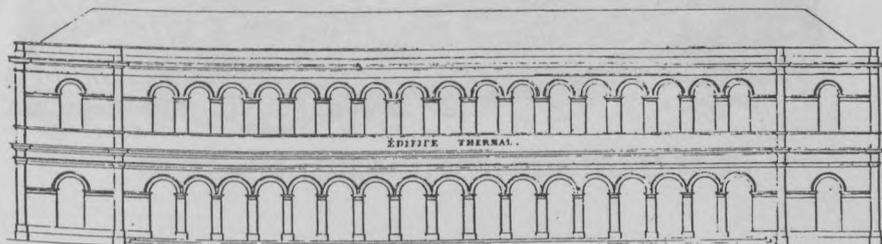
LA FACADE NORD, COTE RUE, CONSTRUITE PAR JEANSON EN 1786

Plan du Parc de Chauxvies.

Plan sur la Rue.

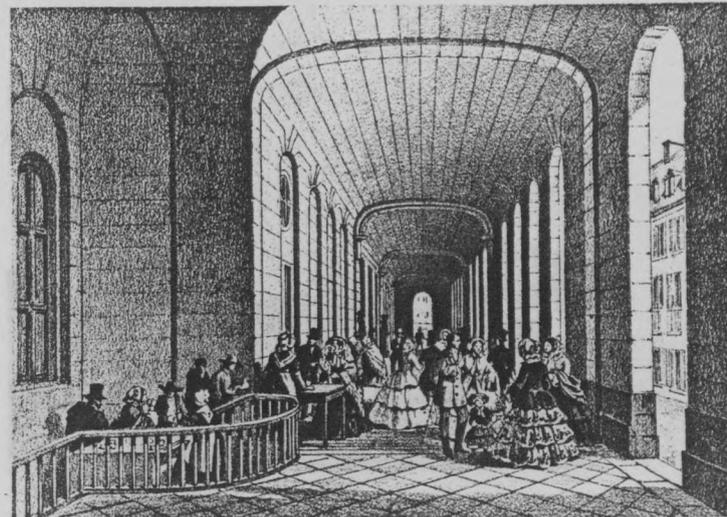


Face sur le Jardin.



Galerie de Marie Thérèse 1824

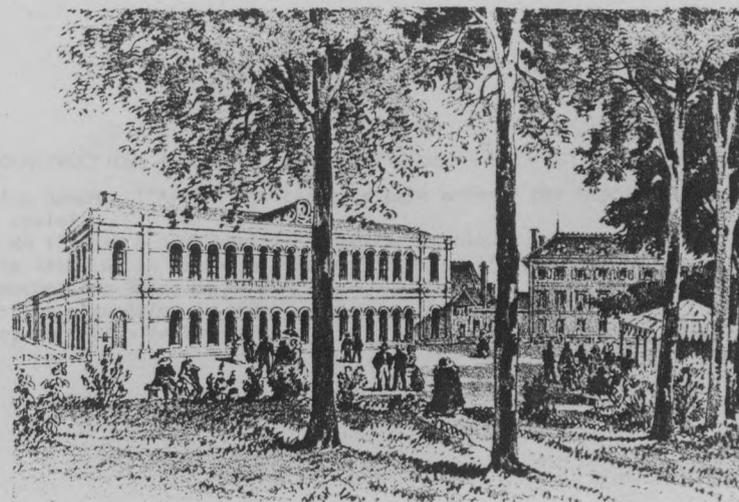
LA NOUVELLE FACADE CONSTRUITE AU SUD, COTE JARDIN, PAR ROSE-BEAUVAIS ET AGNETY EN 1824, ET LA GALERIE MARIE-THERESE.



Entre 1816 et 1820, Rose-Beauvais architecte à Cusset, et François Agnétý, ingénieur-architecte soumettent successivement différents projets d'agrandissement des bains de Jeanson au Conseil des Bâtiments Civils. Mais c'est seulement en 1820, date à laquelle Agnétý est nommé architecte départemental de l'Allier, que le Conseil approuve enfin un projet.

De 1821 à 1831, on édifie à partir de la première "Galerie Mesdames" un vaste quadrilatère au milieu duquel quatre fontaines, entourées chacune d'un bassin d'eau froide, sont placées dans quatre cours, elles-mêmes reliées entre elles par deux galeries en croix. La nouvelle façade sud offre "un imposant péristyle à double étage" (A. Michel).

Sont inclus dans cet espace, l'appartement du médecin, une salle de jeu, deux salons, aussi bien que toutes les annexes techniques : bassins de réserve d'eau, réservoirs et même séchoirs dans les greniers.





IMPRIMÉ A L'EXPOSITION PAR F. APPEL SUR LES PRESSES HUGUET



LE NOUVEL ETABLISSEMENT, 1858
façade regardant l'ancien établissement

Sous Napoléon III, vers 1858, un établissement de 2^e et 3^e classes est construit à côté de celui d'Agnéty et de Roze-Beauvais : les travaux sont exécutés par l'architecte LE FAURE sous la direction de l'architecte BADGER, de Vichy. Le bâtiment très simple, d'un seul niveau et en brique, est constitué de plusieurs galeries qui s'entrecroisent. En 1900, de nouvelles galeries seront ajoutées - pour installer des bains de 3^e classe séparés des autres - et relieront les deux premiers bâtiments thermaux entre eux.

De tous ces thermes antérieurs à 1900, il ne subsiste que l'entrée principale de l'établissement de 2^e classe de 1858 (établissement démoli en 1933) conservée comme entrée d'une galerie : la Galerie Napoléon.

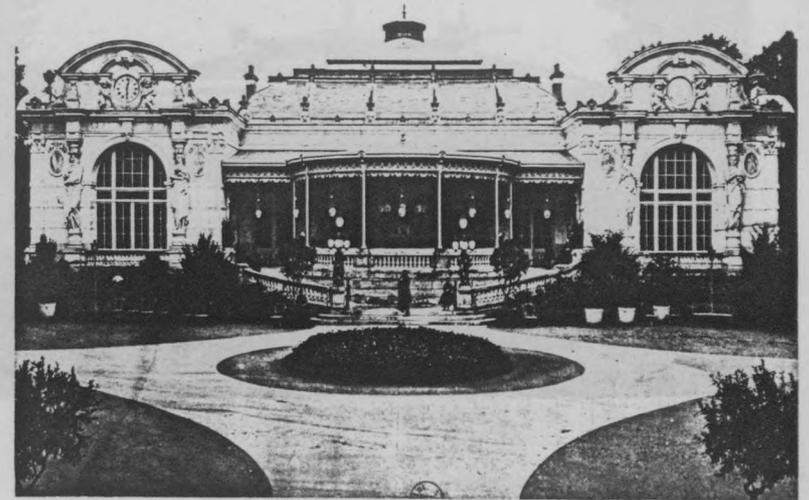
← PANORAMA DES CONSTRUCTIONS THERMALES DE VICHY PROPOSE A L'EXPOSITION DE 1878

A l'arrière-plan gauche, l'Allier que borde le parc aménagé par Napoléon III et parsemé de chalets.
Les bâtiments de l'arrière-plan sont les annexes techniques : la buanderie, la lingerie, la fabrication du sel et des pastilles et l'expédition des eaux.
Au centre à gauche, les Bains de 1858.
Au centre à droite, les Bains de 1824.
A l'avant-plan, le casino de 1865.

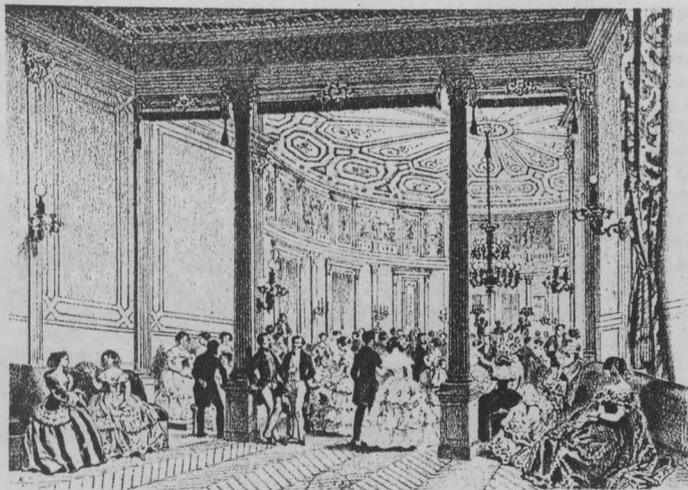


LE GRAND CASINO - 1865

architecte : BADGER
statuaire de CARRIER-BELLEUSE

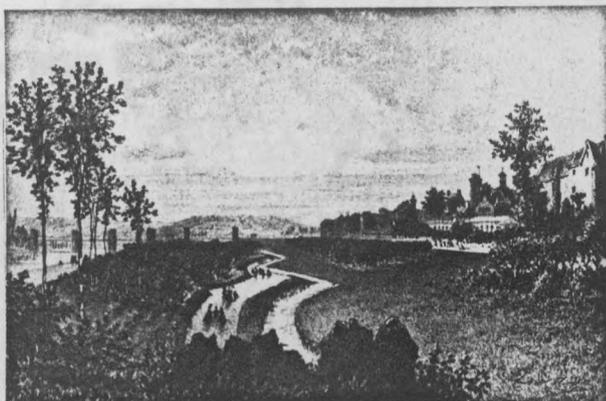


Deux photos anciennes montrent le casino nouvellement construit (ci-dessus) puis à l'époque de l'adjonction des bafièdents de Lecoeur et Woog en 1900 (ci-contre). Une carte postale actuelle témoignent des transformations : le mur-pignon est celui de la salle de jeu construite à la place de l'ancien théâtre, la véranda a disparu au profit d'une marquise et l'escalier a été modifié.



INTERIEUR DE L'ANCIENNE ROTONDE
SERVANT DE SALLE DE SPECTACLE DANS L'ETABLISSEMENT DE 1858





LE NOUVEAU PARC AMENAGE PAR NAPOLEON III LE LONG DE L'ALLIER

Par un décret de 1812, Napoléon 1er a doté la ville de Vichy d'un parc reliant l'ancien bourg et les Bains de l'Hôpital à l'établissement thermal. Ce parc sera progressivement meublé par les buvettes, les kiosques, le casino et enfin la galerie métallique. Toutes ces constructions ayant limité l'espace de verdure, Napoléon III crée par un décret de 1861 un deuxième parc de 11 hectares le long de l'Allier, dessiné selon un tracé à l'anglaise par l'horticulteur MARIE de Moulins et par l'ingénieur Radoult de LAFOSSE.

Il sera prolongé sous la Troisième République par le Parc des Bourins conquis sur l'Allier et planté de résineux.

Il est alors possible, grâce à cette grande surface de parc longeant le fleuve, de se rendre en promenade des Thermes au Sud de la ville, jusqu'aux établissements situés à l'Est (Lardy, Célestins, Thermo-résineux...) et dotés eux-mêmes de mini-parcs.



LE NOUVEAU PARC.....

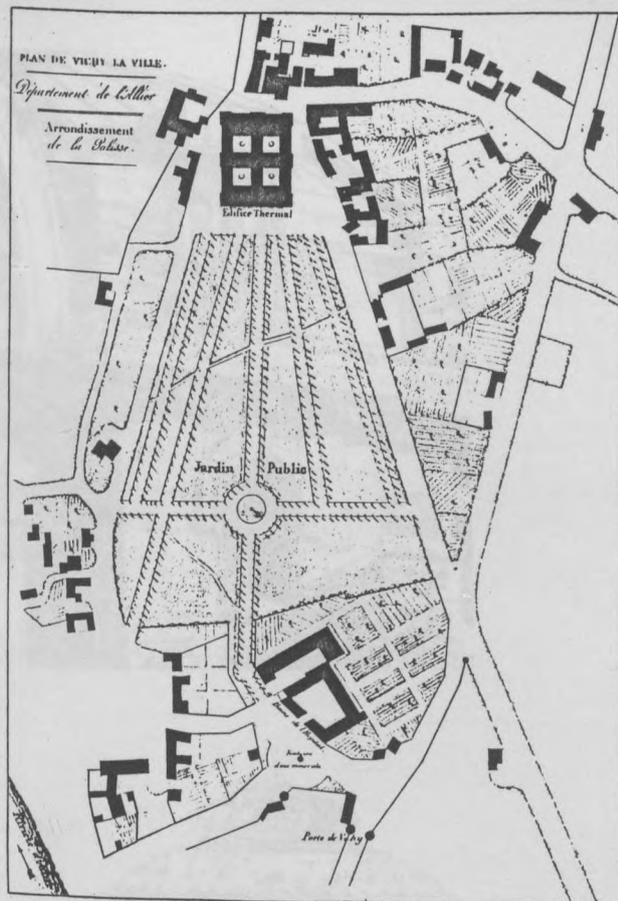


.....ET SES CHALETS

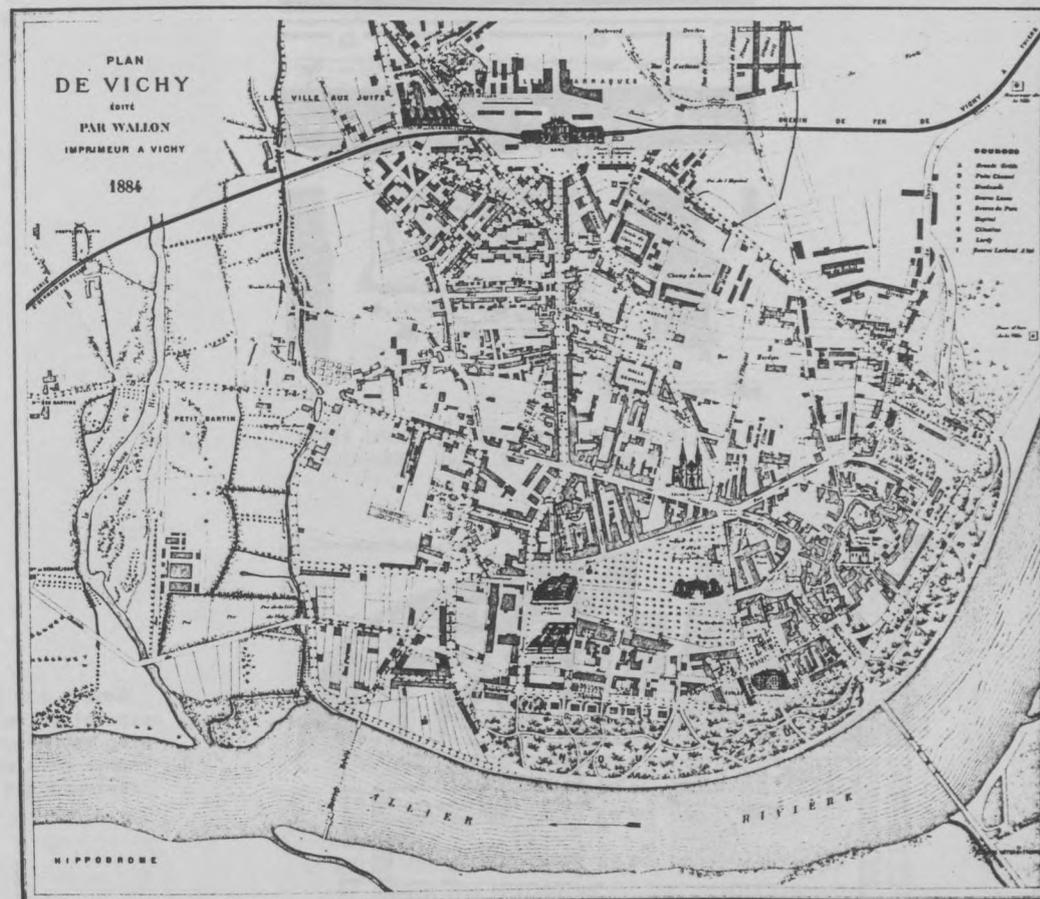
Afin d'être protégé de la foule des curieux, Napoléon III conçut, dès son deuxième séjour à Vichy en 1862 et avec l'aide de l'architecte Le Faure, un chalet de style colonial anglais à construire dans le nouveau parc.

Le balcon et la terrasse de ce chalet qu'il habita en 1863 donnaient malencontreusement sur le boulevard où pouvaient stationner les badauds : l'Empereur en fit édifier deux autres à côté dont les façades étaient disposées en sens inverse (1864). Quatre autres chalets s'élevèrent peu après, alignés sur ces trois premiers. L'ensemble est inscrit à l'Inventaire.

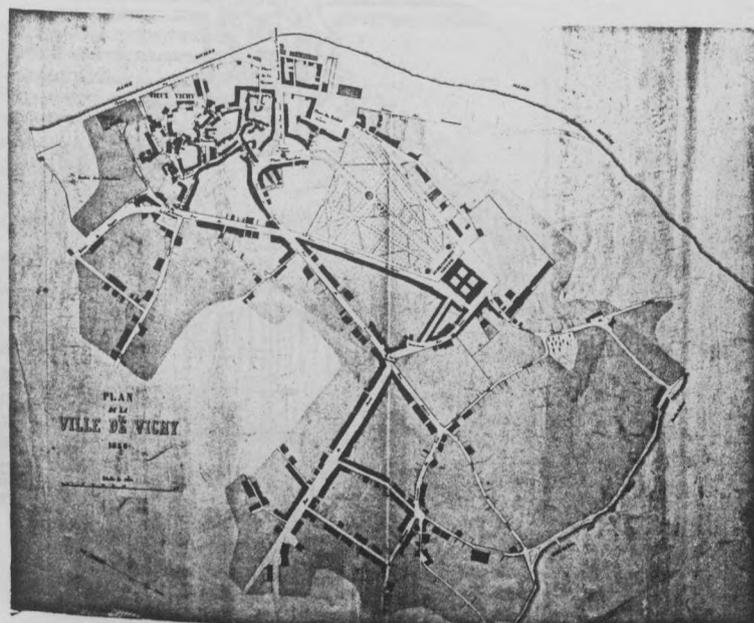




PLAN DE VICHY DONNE
PAR LEMOINE EN 1828



PLAN DE VICHY PAR WALLON EN 1884.



PLAN DE VICHY EN 1856

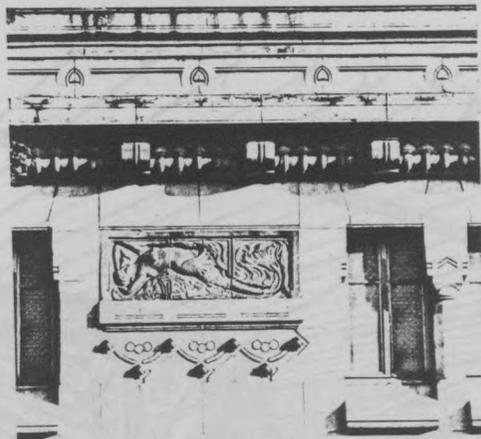
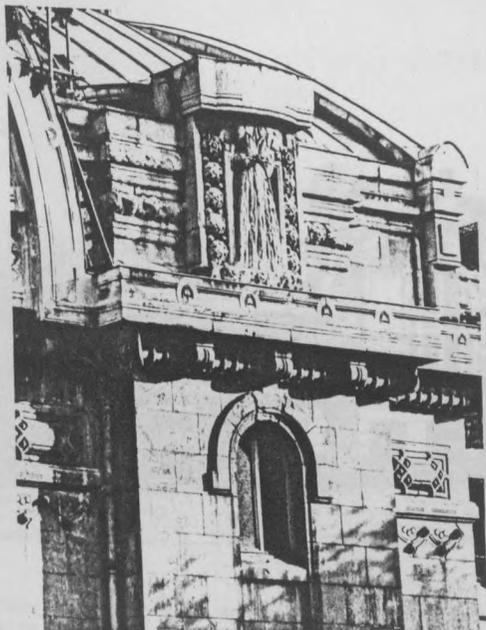
Le premier quartier thermal dont l'image s'affirme dans les années 1830 avec le nouvel établissement, le parc aménagé en 1812 et l'Hôpital, offre déjà à cette époque une surface territoriale presque égale à celle de l'ancien bourg.

Par son décret de 1861 créant les routes thermales et le nouveau parc, Napoléon envisage deux types de développement : le premier, plus immédiat, consiste à instaurer une liaison entre le premier quartier thermal et les établissements situés de l'autre côté de l'ancien bourg. Il se forme ainsi très rapidement un immense croissant délimité par l'Allier et la rue Cunin-Gridaine qui englobe en son centre le vieux Vichy. Cette intégration réussie du noyau ancien par le nouveau quartier thermal est quasi unique en France.

Le deuxième développement, prévu à plus longue échéance, concerne un territoire important à l'Est du croissant dont le tracé est déterminé par trois routes en patte d'oie partant de la gare. Ces quartiers atteindront leur plein épanouissement sous la Troisième République lors de l'apparition des grands équipements (halles, postes et télégraphes, hôtel de ville...).

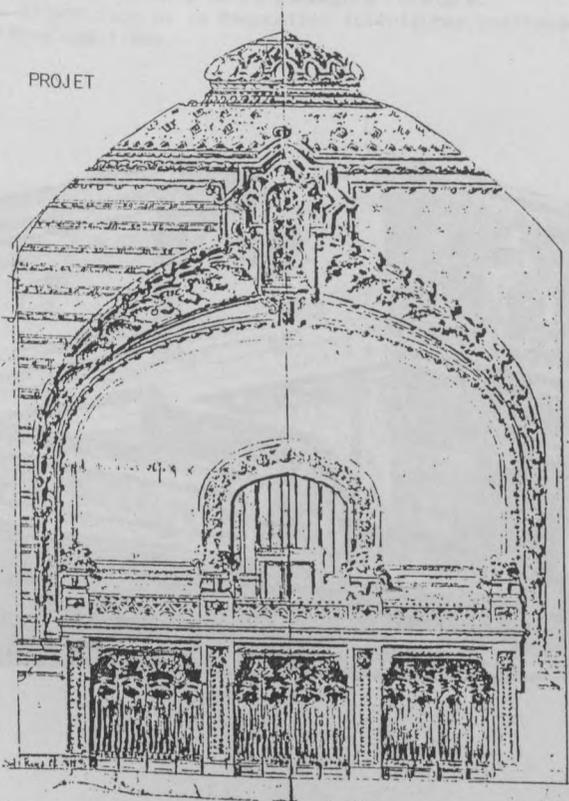
C'est à Charles LOMET, agent voyer en chef de 1849 à 71 que Napoléon III confia l'exécution de son plan.

NOUVEL ETABLISSEMENT DES BAINS DE PREMIERE CLASSE
 ARCHITECTES : CHARLES LECOEUR ET LUCIEN WOOG
 1900 - 1901

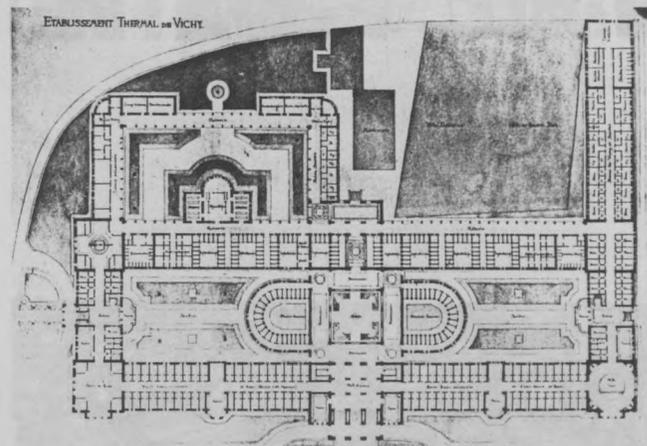


MOTIF DECORATIF EXTERIEUR EN GRE FLAMME
 D'ALEXANDRE BIGOT ET PAUL ROUSSEL

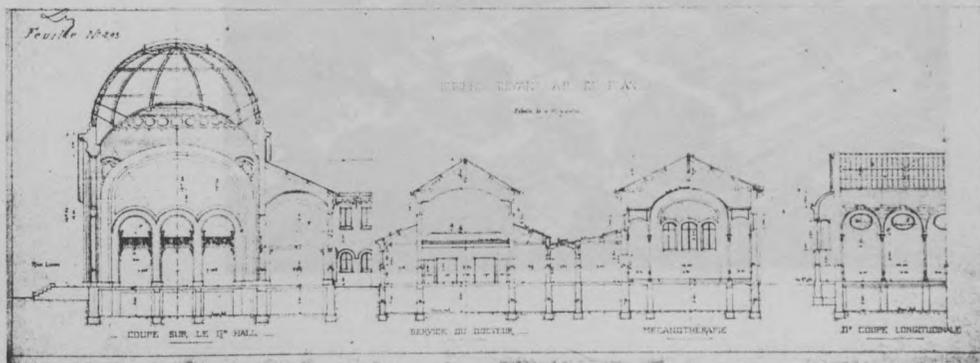
PROJET

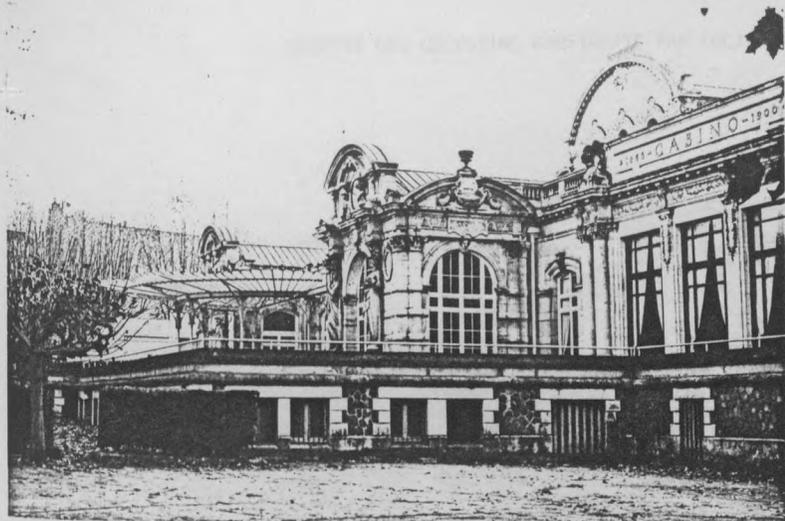


Le hall surmonté d'un dôme recouvert de gré flammé est décoré à l'intérieur de deux importantes fresques occupant les tympans de droite et de gauche des galeries du premier étage. Signées par le peintre symboliste Alphonse Oslet en 1903-04, elles représentent des allégories du Bain et de la Source.



PLAN GENERAL ET COUPE AU NIVEAU DU HALL

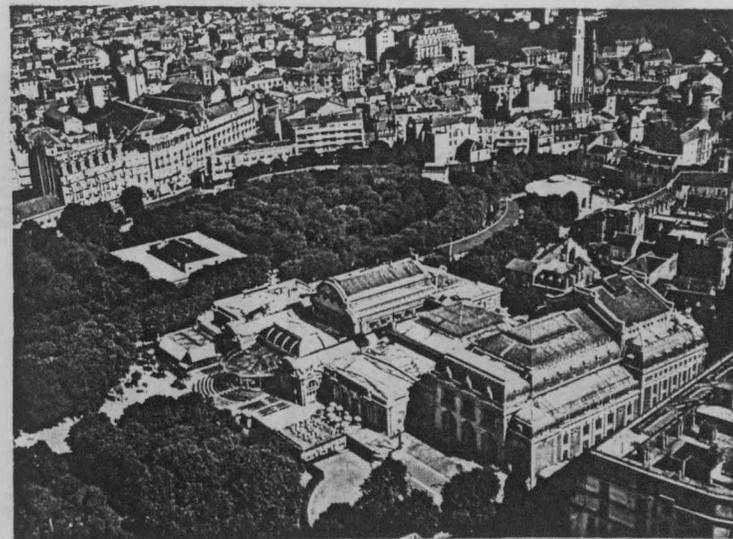
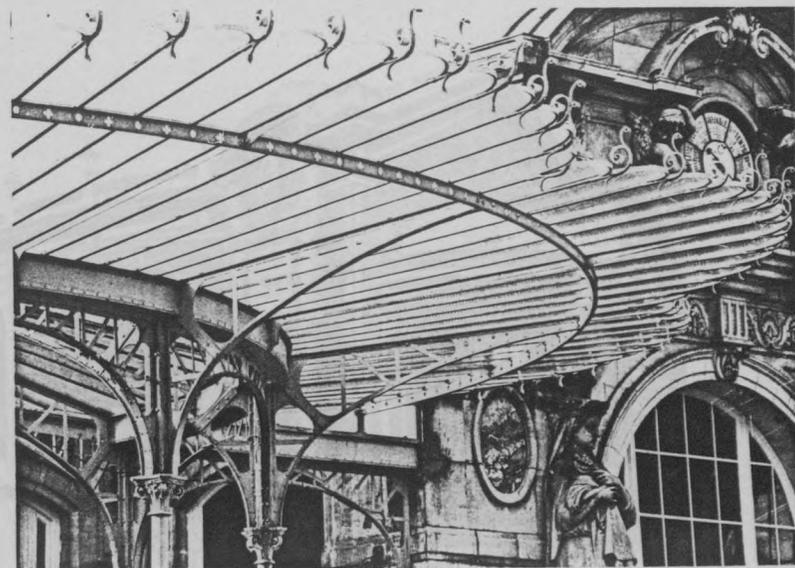




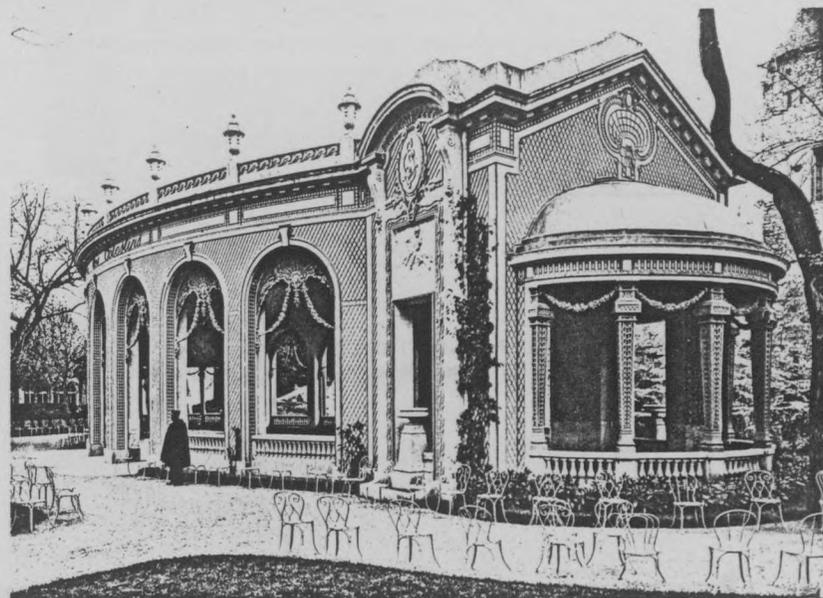
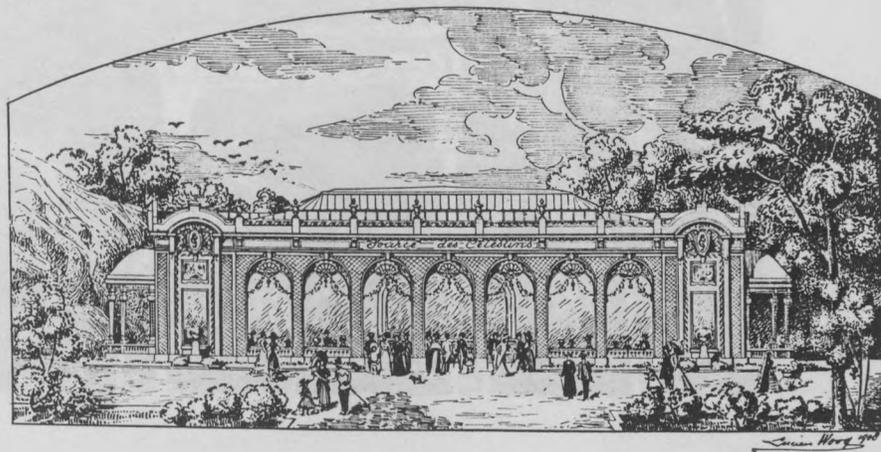
Deux bâtiments sont annexés en 1900 à l'ancien théâtre : la salle dite de "l'Arlequin", puis le nouveau théâtre; celui de Napoléon III servant désormais de salle de jeux.
 Divers agrandissements ont été réalisés en 1911-20 et 25 par Gustave SIMON, l'architecte de la Compagnie Fermière.
 La disposition et la décoration intérieures continuent aujourd'hui d'être modifiées.



THEATRE ET GRAND HALL, 1900
 ARCHITECTES : LECOEUR ET WOOG
 DECORATEUR : RUDNICKI



LA BUVETTE DES CELESTINS CONSTRUITE PAR LUCIEN WOO6 EN 1908-10



VUE A L'ORIGINE



VUE ACTUELLE : les treillages ont été peints en blanc



LA GALERIE METALLIQUE - 1889-1903-1933

serrurier : ROBERT

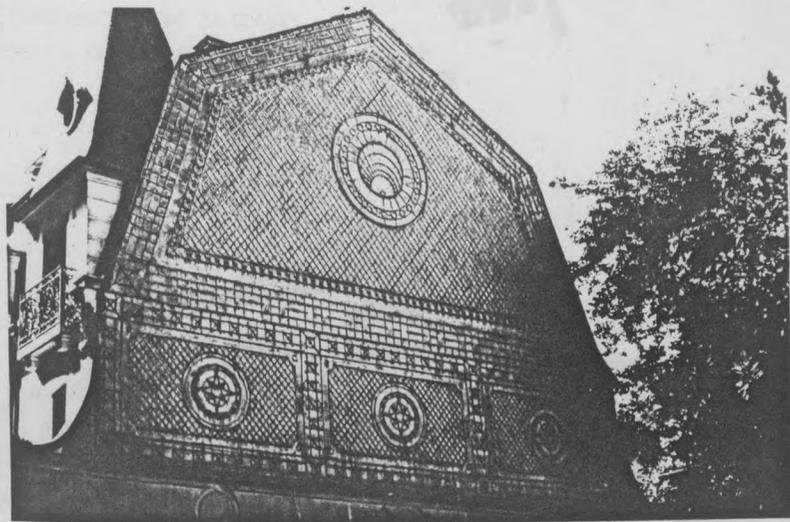
RECUPEREE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
INSTALLÉE EN 1903 et agrandie EN 1933

VUE VERS 1905

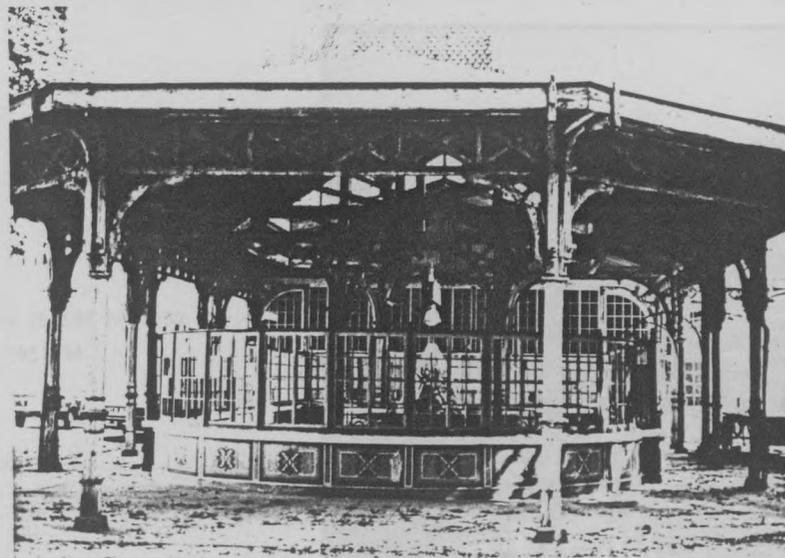


PHOTO DE 1980

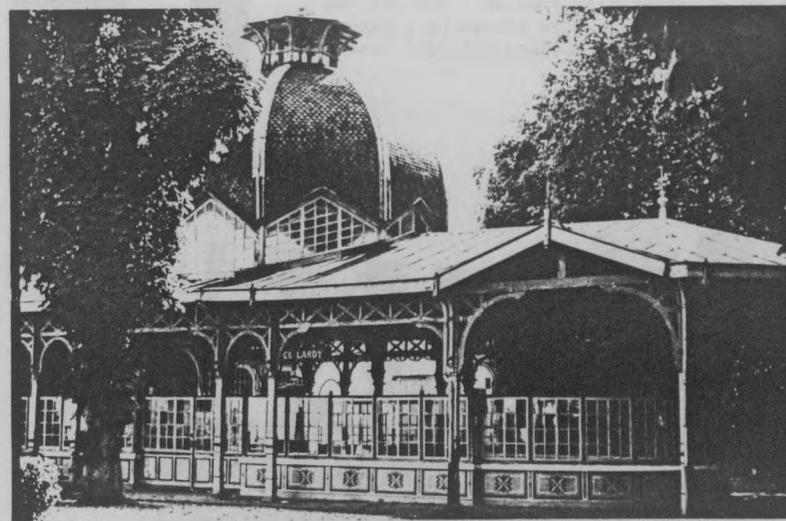
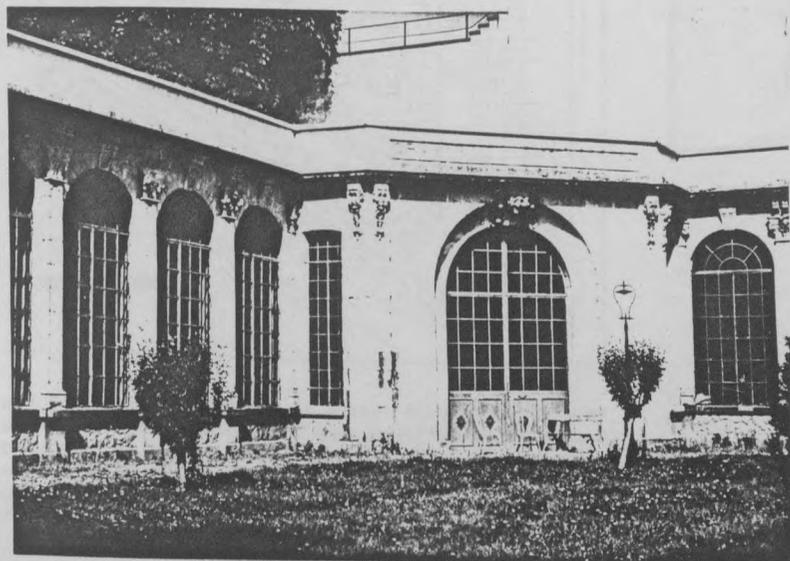




ANCIENNE ORGANGERIE DES CELESTINS



ANCIENNE BUVETTE DE LA SOURCE LARDY (désaffectée)

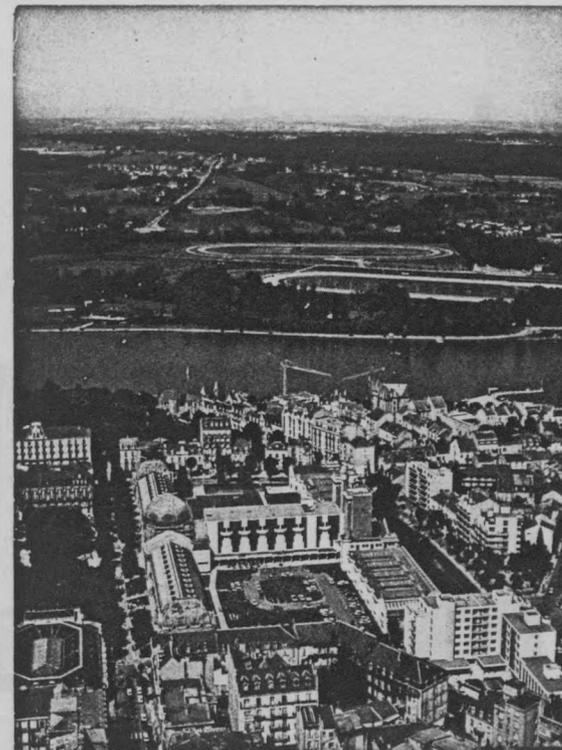
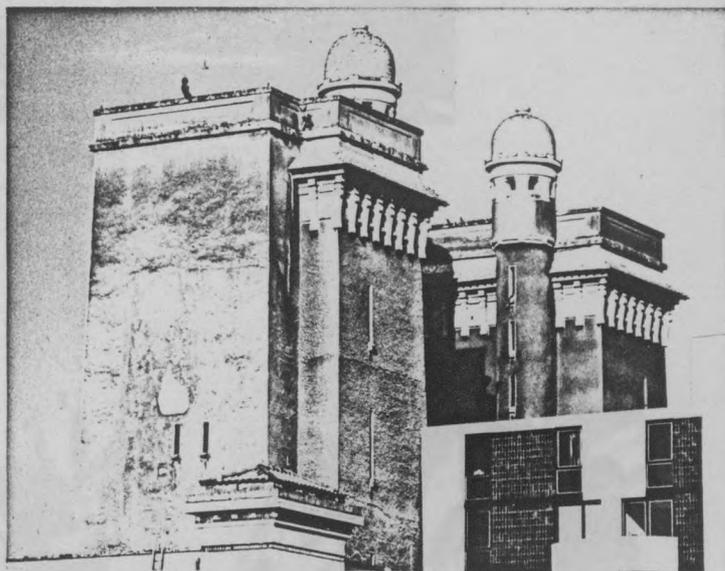


LES BAINS "CALLOU", 1930-33
 NOUVEL ETABLISSEMENT DE 2^e CLASSE
 ARCHITECTES : CHARLES LETROSNE



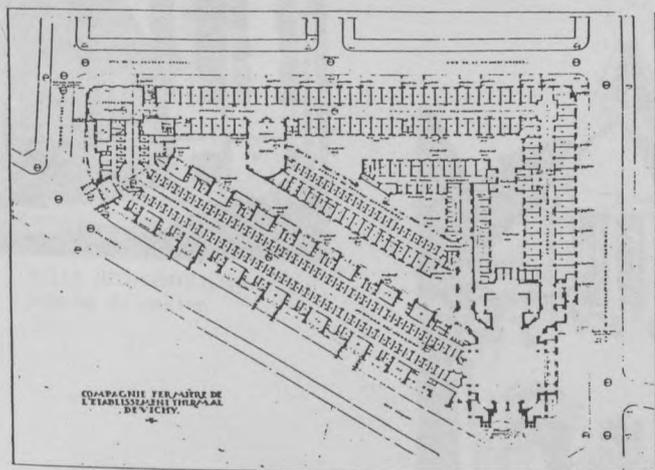
AGRANDISSEMENT DES BAINS DE 1^{ère} CLASSE DE 1900
 ARCHITECTE : CHARLES LETROSNE, 1931-34

DETAIL DES NOUVEAUX RESERVOIRS

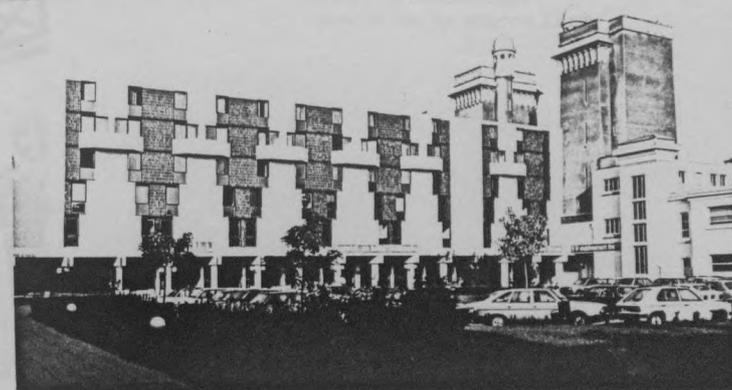


VUE AERIENNE DE L'ETABLISSEMENT DE 1^{ère} CLASSE

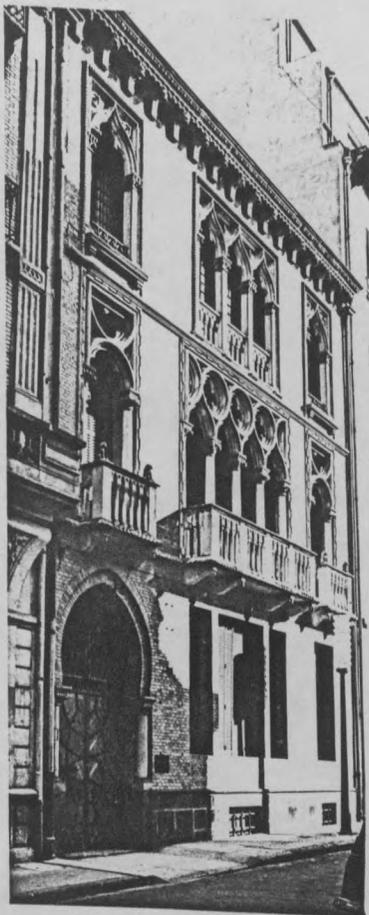
Le quadrilatère primitif n'existe plus puisque les ailes est et ouest ont été rasées. Au Sud subsiste le hall et les deux ailes construites par Lecoœur ; au Nord, l'agrandissement de Letrosne ; au centre et perpendiculaire : le nouvel Institut Louison Bobet.



Malgré l'aspect florentin de ce nouvel établissement dont la structure est en béton armé avec remplissage de brique, accentué par un enduit ocre, l'architecte s'est réclamé d'une tradition régionale reprise dans le porche plein, fréquent dans les églises du centre, et dans la tour dont on retrouve le modèle à Thiers.



L'INSTITUT LOUISON BOBET
 VERS 1975



VILLA NEO-VENITIENNE
proche du casino



VILLAS DITES "MAISONS ANGLAISES", 1864.
édifiées par Badger sur l'ordre de Napoléon III
pour loger les officiers du bataillon de la garde.



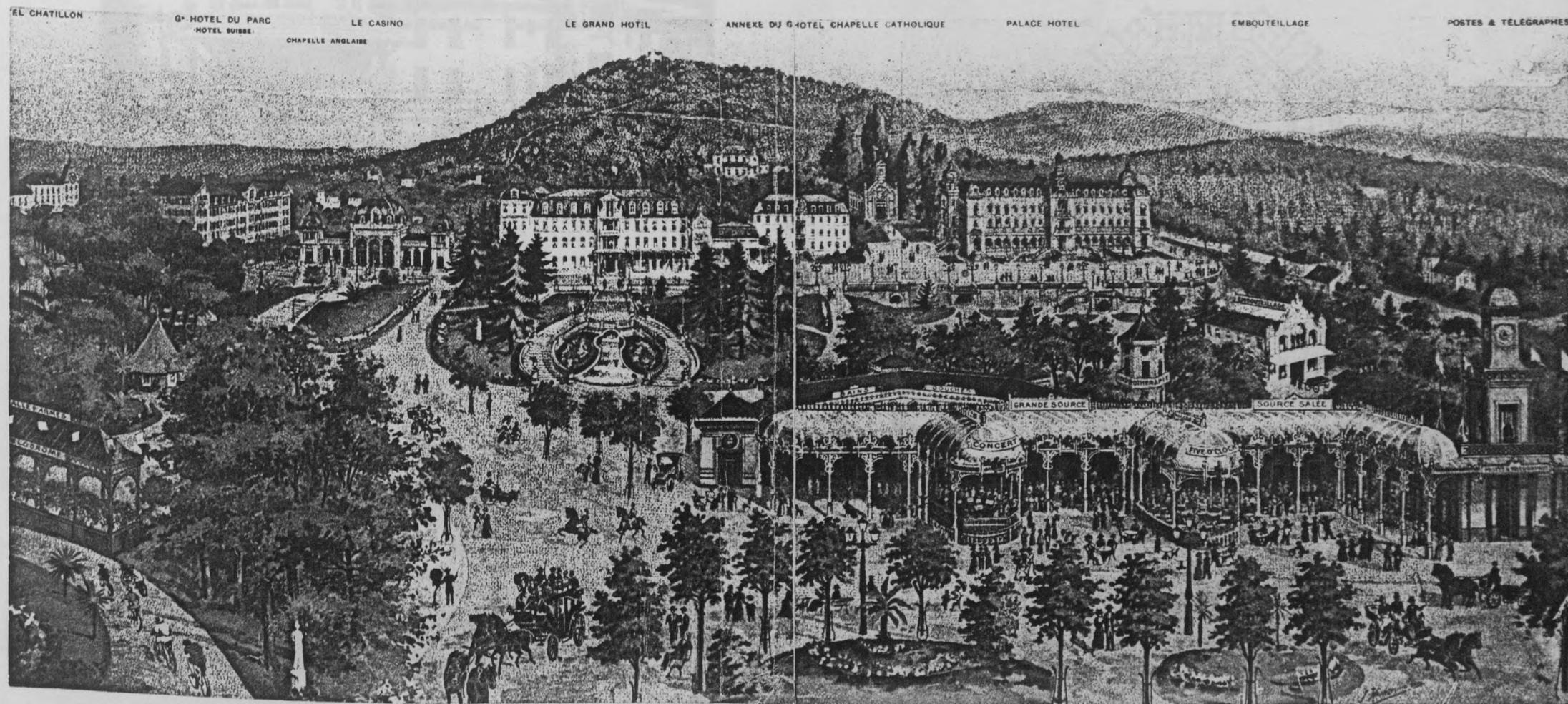
VILLA ECLECTIQUE ET HISTORICISTE RUE HUBERT COLOMBIER



VILLA NEO-MAURESQUE
proche de la source Lardy

La station de Vittel représente, par son type de création et de développement, un cas unique en France. Créée en 1854 par Louis BOULOUMIE, elle sera amplifiée et mise en valeur par la famille du fondateur selon le projet d'ensemble qu'il avait esquissé, et ce par plusieurs générations qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

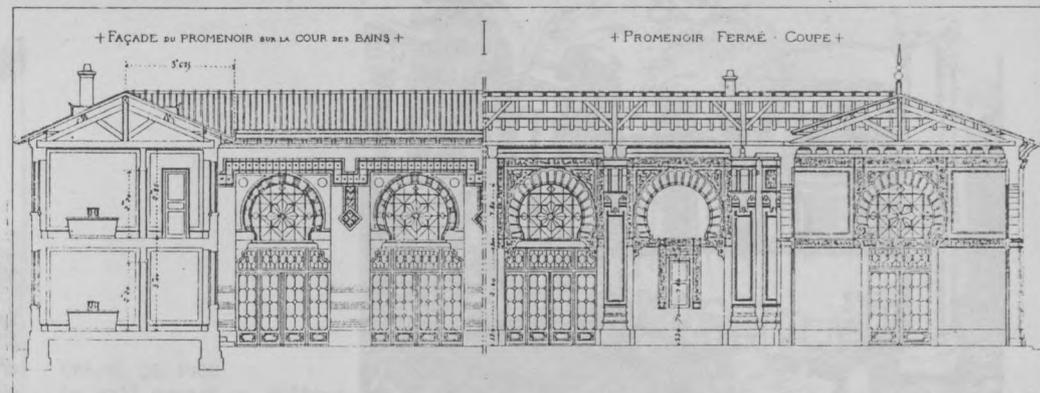
Par son caractère homogène, cette station se prêtait particulièrement à une étude monographique : elle a été réalisée par Marie-hélène Contal et l'Institut Français d'Architecture dans un livre "Vittel, 1854-1936, création d'une ville thermale", auquel nous ne pouvons que renvoyer pour l'histoire de cette ville d'eaux.





FACADE POSTERIEURE DE L'ETABLISSEMENT THERMAL

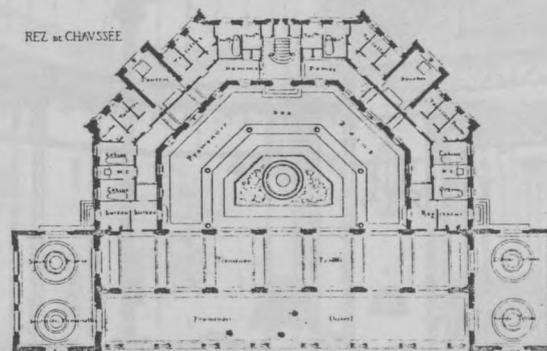
Au premier plan le château d'eau et la chaufferie alimentant les bains.



+ FAÇADE DU PROMENOIR SUR LA COUR DES BAINS +

+ PROMENOIR FERMÉ - COUPE +

L'ETABLISSEMENT THERMAL - 1884
architecte : CHARLES GARNIER



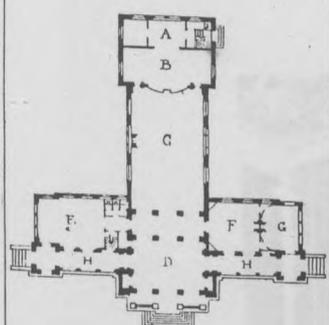
REZ DE CHAUSSEE

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

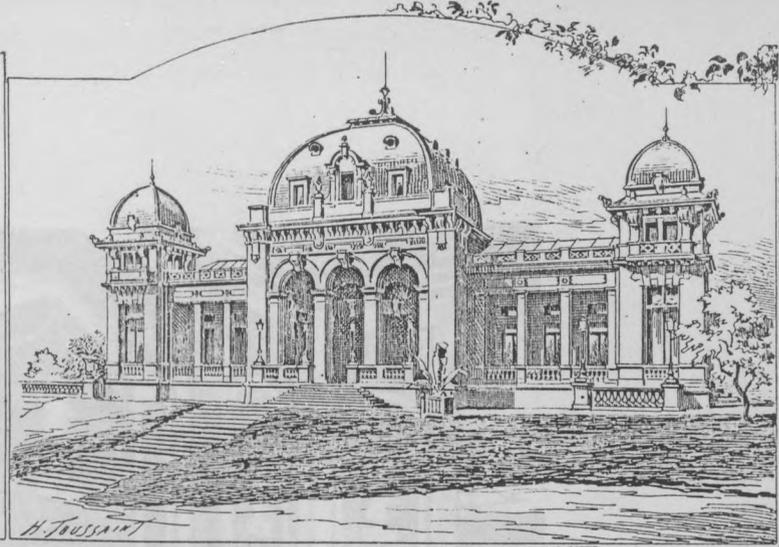


VUE INTERIEURE DU PROMENOIR FERME

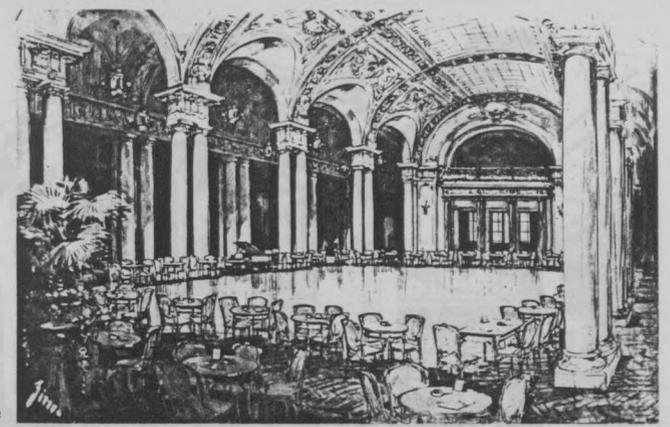
- A Foyer
- B Scene
- C G^e Salon
- D. Atrium
- E Café Billards
- F Salon
- G Salle de lecture
- H Portiques



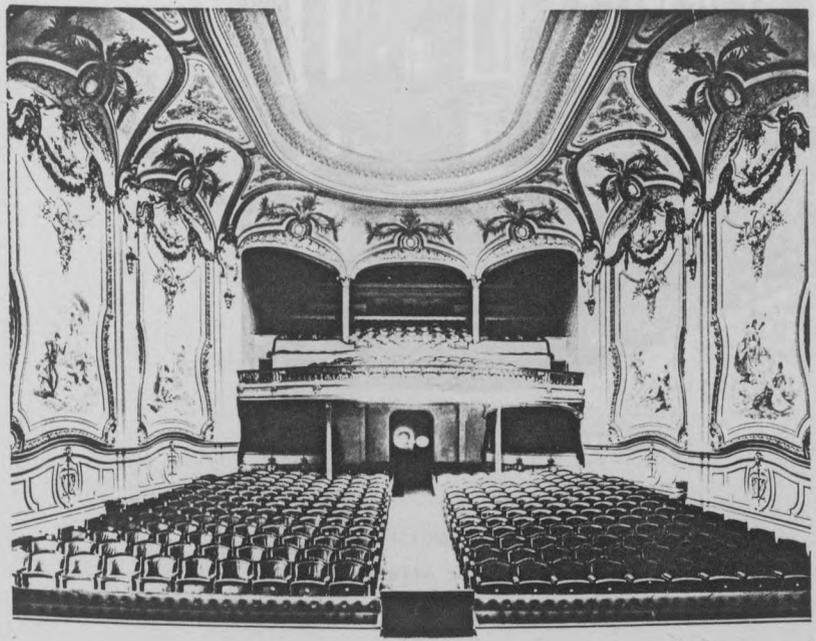
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



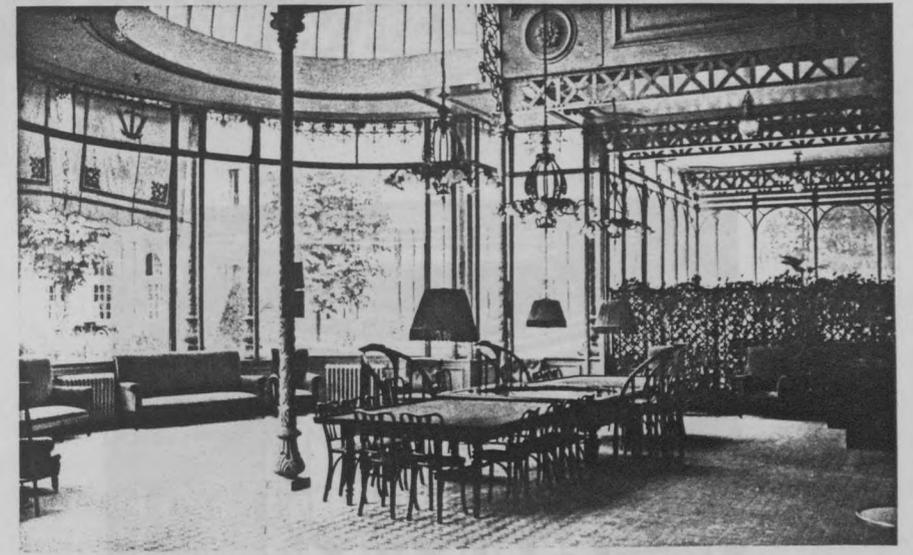
LE CASINO CONSTRUIT PAR CHARLES GARNIER EN 1884

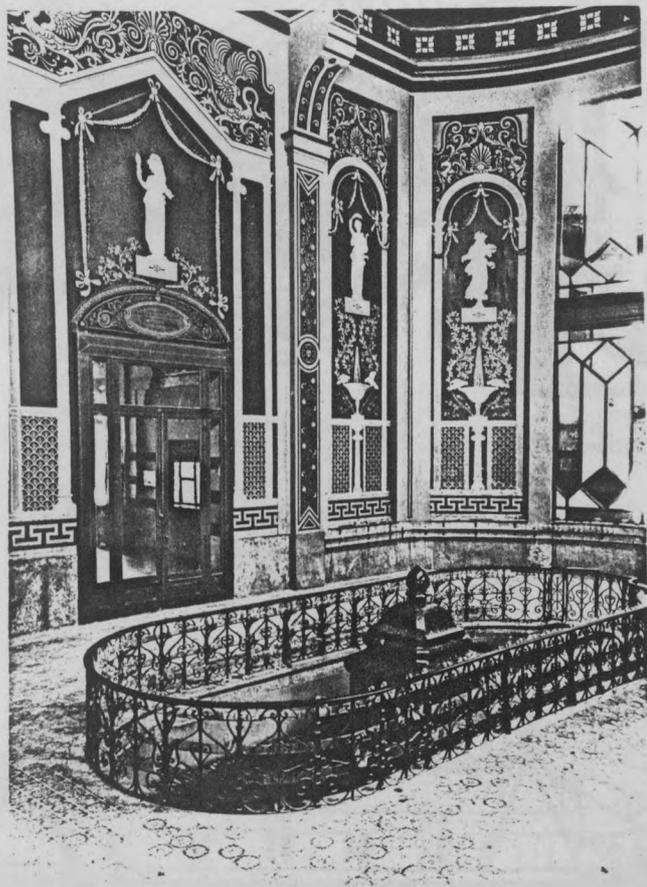


CASINO DE 1908
Le hall menant au théâtre

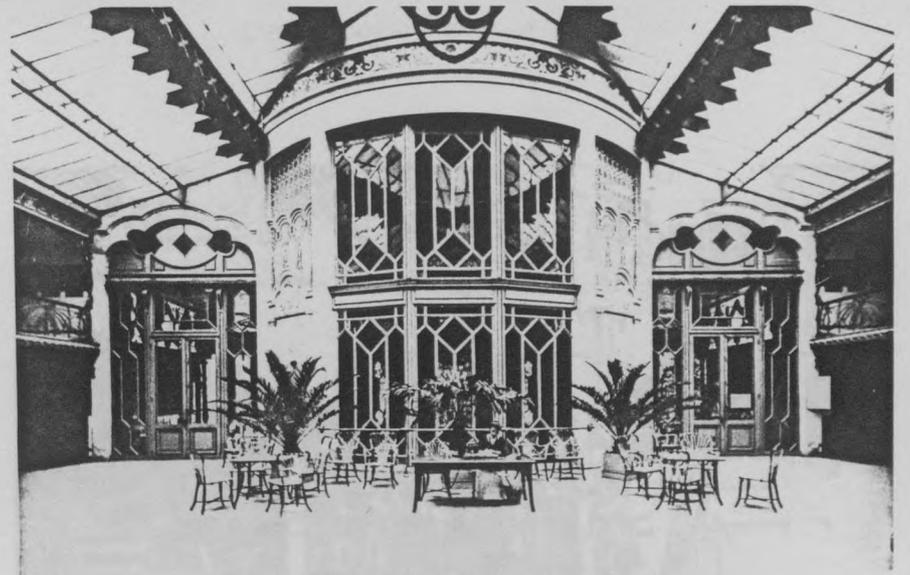


LE CASINO EN 1920 PEU AVANT SA DEMOLITION





LE PAVILLON DE LA SOURCE SALEE
construite en 1905 sous la grande galerie



VERRIERE ET MEZZANINE DE L'ATRIUM



LE TROISIEME PAVILLON DE LA GRANDE SOURCE
agrandi et rénové en 1905



L'ETABLISSEMENT THERMAL DE 1905
 construit d'après les indications du Dr Bouloumié

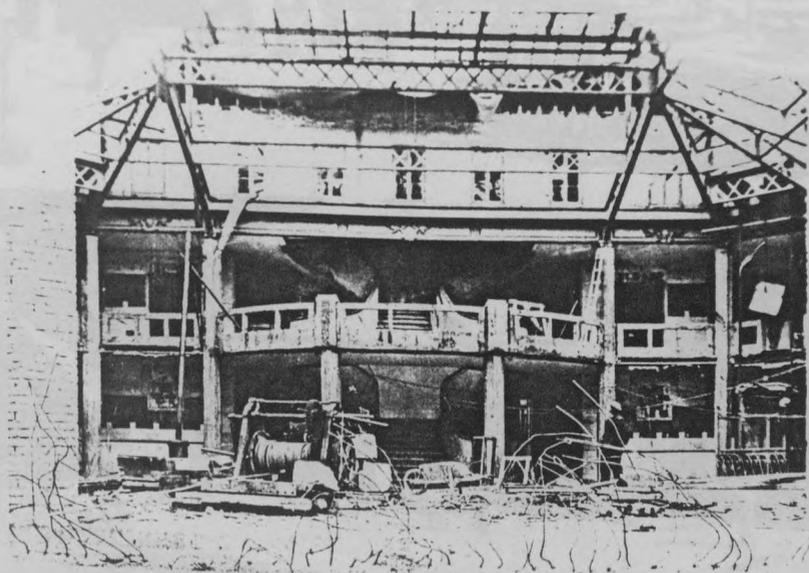
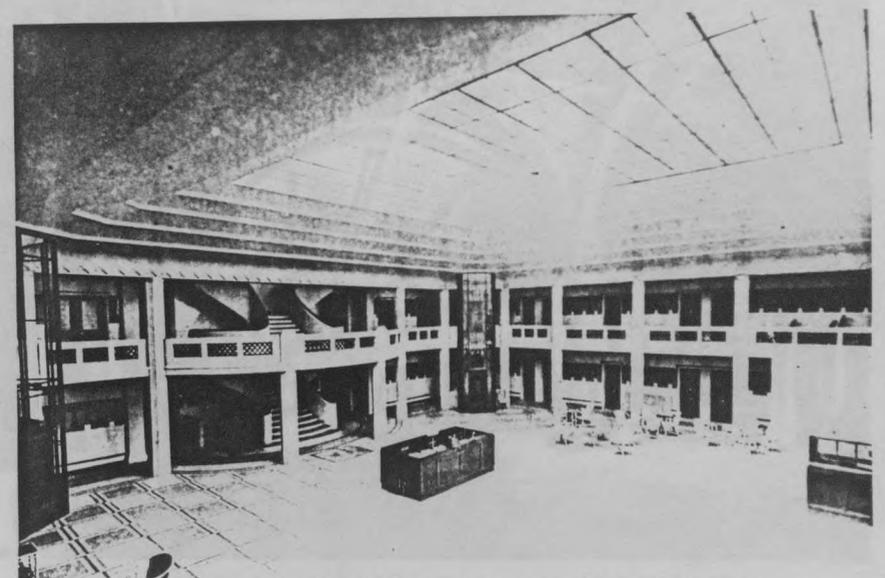
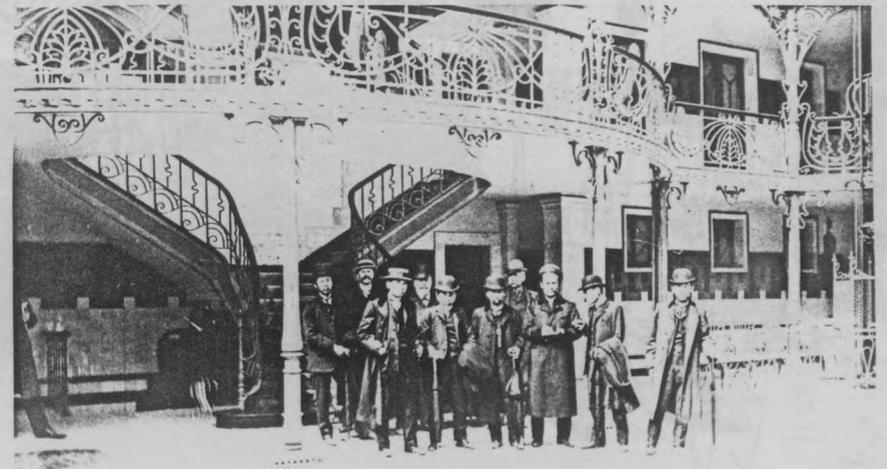
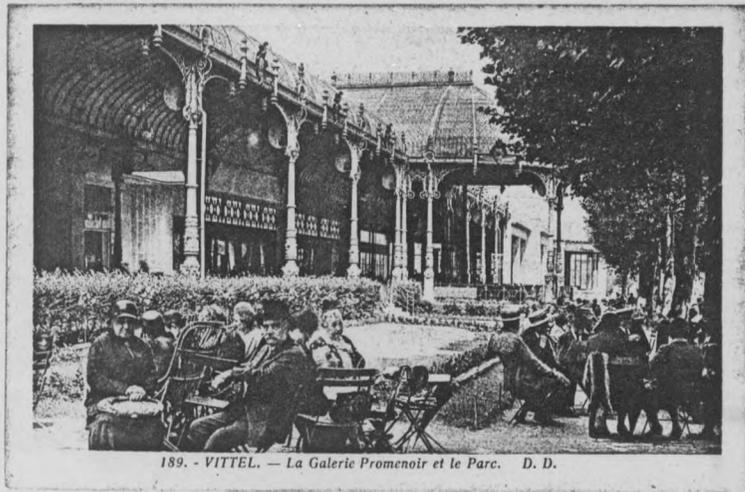


PHOTO DE CHANTIER : LA MEZZANINE SORT DU COFFRAGE

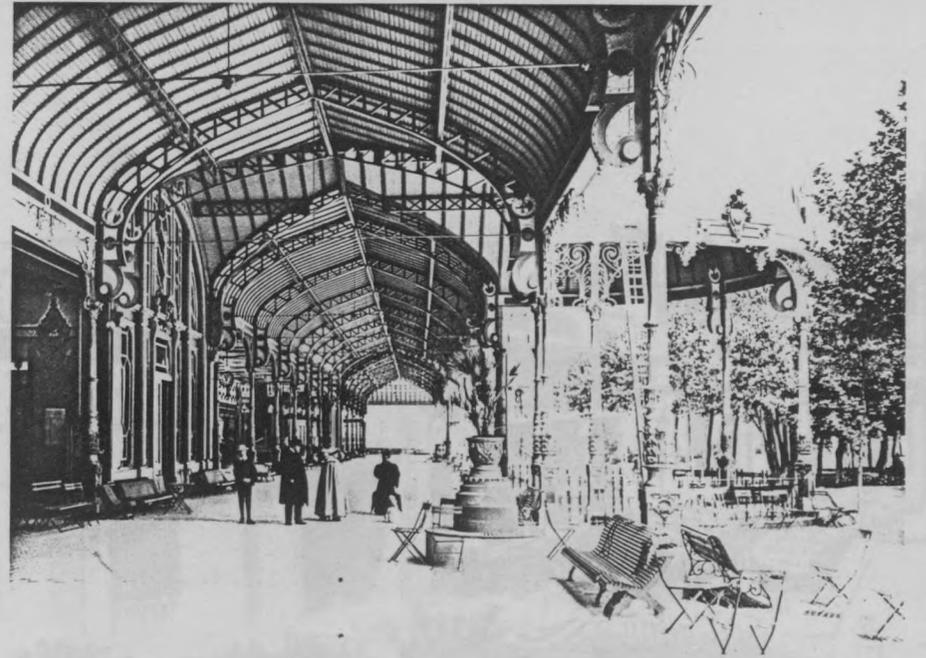
L'ETABLISSEMENT THERMAL DE 1905



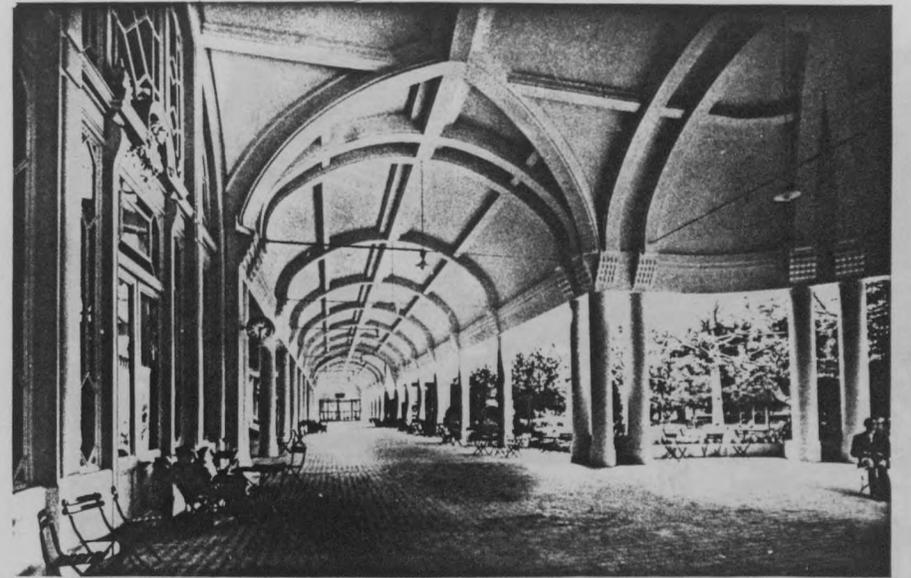
INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT DE 1905 TRANSFORME EN 1932
 l'architecte AUGUSTE BLUYSEN a stuqué l'ossature métallique



189. - VITTELET. — La Galerie Promenoir et le Parc. D. D.

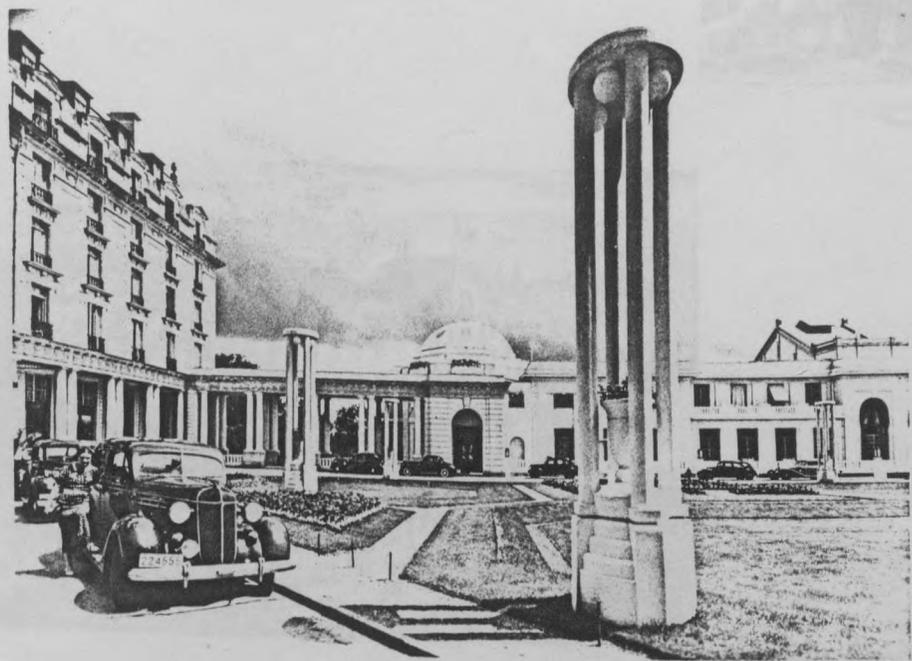


LA GRANDE GALERIE DE 1905 CONSTRUITE PAR L'ENTREPRISE SCHERTZER



LA GRANDE GALERIE STUQUEE EN 1930 PAR
AUGUSTE BLUYSEN ET FERNAND CESAR, architectes

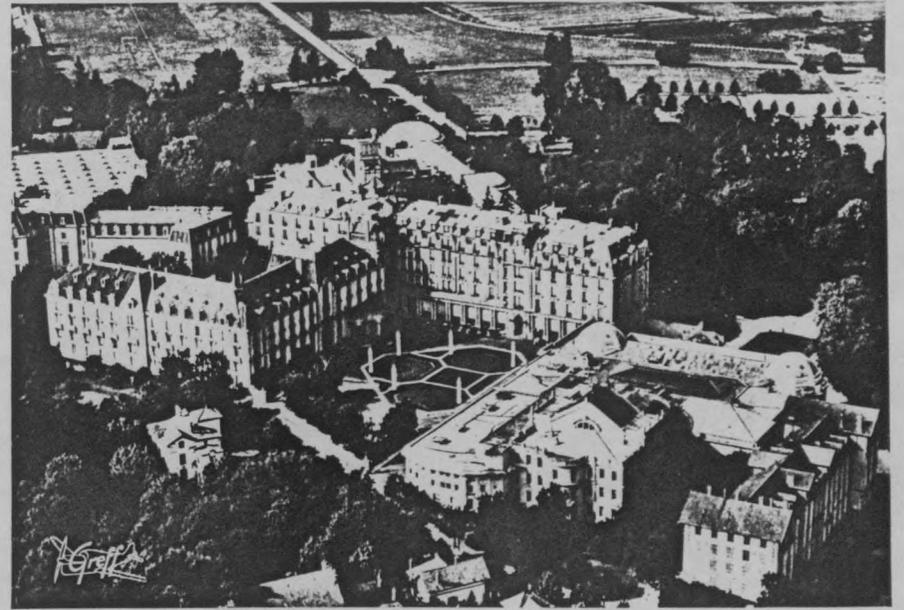
LE NOUVEAU CASINO - 1929
architecte : Auguste BLUYSEN





L'HOTEL CONTINENTAL - 1920

LE SPLENDID HOTEL - 1936 -



LE GRAND HOTEL DE L'ERMITAGE CONSTRUIT EN 1929 PAR FERNAND CESAR